This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3433 06914411 5

Paquot, Jean Noël, 1722-1803.

MEMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE LITTERAIRE

DES DIX-SEPT PROVINCES DES

PAYS-BAS,

DE LA PRINCIPAUTÉ DE

LIEGE,

ET DE QUELQUES CONTRÉES VOISINES.

TOME ONZIÈME.

A LOUVAIN,

DE L'IMPRIMERIE ACADEMIQUE.

M. DCC. LXVIII.

Les Approbations paroitront à la tête du douzième Tome.

MEMOIRES
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE LITTERAIRE
DES DIX-SEPT PROVINCES DES
PAYS-BAS,
DE LA PRINCIPAUTÉ DE
LIEGE,
ET DE QUELQUES CONTRÉES VOISINES.

Jacques Bonfrère, ou *Jacobus Bonfrerius*,

CE SAVANT Commentateur naquit en 1573. à *Dinant*, ville de la Principauté de *Liège* sur la rive droite de la meuse. Ayant fait de bonnes humanités, & un cours de Philosophie, il renonça au siècle, & entra dans la Com-

pagnie de Jésus en 1592. agé de dix-huit ans. Sorti de noviciat, il fut employé suivant l'usage à la régence des basses-classes. Ensuite on le chargea d'enseigner pendant quelques années la Philosophie à *Douai* au Collège d'*Anchin;* après quoi il fut Professeur de Scholastique dans la même maison. Au bout de deux ans, on l'y fit Professeur de l'Ecriture & de la langue Hébraïque. Cet emploi convenoit parfaitement au P. *Bonfrère*, & il le remplit avec beaucoup de réputation pendant un bon nombre d'années. M. *Foppens* dit qu'il prit le bonnet de Docteur dans l'Université de *Douai* l'an 1617. : il est certain du moins qu'il fut honoré de ce grade, dont les Jésuites Wallons, aussi bien que ceux de France, ont trouvé à propos de se passer dépuis. *Bonfrère* fut encore Préfèt des hautes études au Collège dont j'ai parlé, & il dévint (au plus tard en 1630.) Supèrieur du Séminaire des Ecossois (*a*) dans la même ville.

(*a*) Fondé par *Jean Lesley*, Evêque de *Rosse* en Ecosse, qui en avoit déja fondé deux autres, l'un à *Paris*, & l'autre à *Rome*. Le P. *Curle*, Jésuite Ecossois, ajouta cinq mille florins aux révenus de celui de *Douai*, dont il fut fait Recteur en 1620. C'est ce que dit M. *Dod* (*Church History of England*, *T. II.* 343.) Mais cet Ecrivain se trompe en ajoutant que dépuis cette année le Séminaire dont je parle ne fut plus gouverné par des Jésuites-Wallons. Le P. *Bonfrère* le gouvernoit certainement en 1631. (*Voyez sa Dédicace sur Josué.*) *Jean Lesley* étoit d'une des plus nobles Maisons de l'Ecosse : il rendit d'importans services à la Reine *Marie Stuart*, dont il fut l'Ambassadeur en Angleterre l'an 1571. *Elisabeth*, qui ne respectoit pas mieux le droit des Gens,

Son age venant à baisser, il se retira à *Tournai*, où il mourut pieusement le 9. mai 1643., approchant de 70. ans. C'étoit un Religieux très-réglé dans ses mœurs, & que ses profondes études n'empêchèrent point de se rendre fort capable dans la conduite des affaires. (*b*) Il paroît par ses écrits, qu'il possèdoit le Grec & le Latin : qu'il avoit une connoissance plus que médiocre de l'Hébreu : qu'il étoit bon Poëte, & bon Théologien : qu'il entendoit la Chronologie, & l'Antiquité : enfin qu'il étoit exercé dans la Critique, & consommé dans la Géographie sacrée. Une mémoire heureuse, & un jugement net & solide, joints à des connoissances aussi étendues, le mirent en état de travailler avec succès sur l'Ecriture sainte, dont l'étude faisoit ses délices. Voici les fruits de son travail :

1. *Jacobi Bonfrerii, Societatis Jesu Theo-*

que ceux de la Religion, le fit emprisonner. Ayant été élargi, il négocia pour la liberté de son illustre Maitresse à *Rome*, à *Vienne*, & ailleurs. Il exerça pendant sept ans les fonctions Episcopales dans le diocèse de *Malines*. Il a composé quelques écrits en faveur de la Reine *Marie*, une Histoire d'Ecosse en Latin, &c. Ce grand homme mourut à *Bruxelles* le 31. mai 1596., & fut enterré dans l'Abbaye de *Cambergue*.

(*b*) *Sweertius* le peint en ces termes : *Non vulgari doctrinâ instructus, & raris virtutum ornamentis insignitus, industriâ mirabili, incredibili in rebus agendis prudentiâ, acerrimi ingenii, solidissimi judicii.* Et *Valère André* le qualifie : *Multiplicis vir eruditionis, ingenii sagacitate, judicii maturitate, styli facilitate ac nitore, memoriæ denique tenacitate in primis excellens.*

logi, in totam Scripturam sacram Præloquia. Antv. Balth. Moretus, Vidua Jo. Moreti & Joan. Meursius, 1625. *fol.* pp. 92. It. dans le Recueil publié par le P. *Tournemine* sous ce titre : *R. P. Joan. Stephani Menochii, Doctoris Theologi, è Societate Jesu, Commentarii totius S. Scripturæ, ex optimis quibusque Authoribus collecti. Editio novissima : Huic diligenter recognitæ accessit Supplementum, quo continetur quidquid ad plenam sacræ Scripturæ intelligentiam facilè parandam desiderabatur. Luteciæ Parisior., Ludov. Guerin*, 1719. *fol.* Tome 2d, page 3--65. du Supplément, (*c*) & dans les éditions suivantes de *Menochius* faites d'après celle-là, en particulier dans l'édition de *Vénise, ex typogr. Remondinianâ*, 1758. *fol.* T. III. p. 1--61. Comme les Prolégomènes de *Bonfrère* ne donnoient pas toutes les notions nécessaires pour s'initier dans l'intelligence des livres sacrés, le nouvel Editeur y a joint cinq Appendices, qui sont : Page 66. *Joannis Marianæ* (d) *è Soc. Jesu Dissertatio pro editione vulgatâ*,

(*c*) Il y a deux choses à reprendre dans l'édition du P. *Tournemine* : 1. Que les mots Hébreux y sont souvent estropiés ou dérangés, comme dans toutes les pièces qui composent son Supplément. 2. Qu'il n'a pas joint la Carte de *Bonfrère* à son *Onomasticon*. On a suppléé à cette omission dans l'édition de *Vénise*.

(d) Ce Jésuite, né à *Talavera* dans le diocèse de *Tolède*, & mort à 86. ans le 17. février 1624., avoit professé la Théologie à *Rome*, en Sicile, & à *Paris*. Il est fort connu par son Histoire d'Espagne, & par d'autres ouvrages, où il y a beaucoup d'érudition.

Dissertation savanté, & judicieuse, où il est aussi traité du texte, & des anciennes versions de l'Ecriture, &c. Page 95. *Josephi Acostæ* (e) *è Soc. Jesu, de verâ Scripturas interpretandi ratione, ac de Christo in Scripturis revelato, libri tres.* On pouvoit se passer de cet ouvrage, dont l'Auteur veut nous faire trouver J. C. dans toute l'Ecriture : on ne doit chercher J. C. qu'en gros dans l'Ancien Testament ; exceptés les endroits, que la suite même du texte, les citations qu'on en voit dans le N. T., & enfin la Tradition nous obligent de raporter uniquement à lui : excepté encore un certain nombre de types, qui regardent sa mission, ou ses souffrances, & la gloire qui les a suivies. Page 122. *Francisci Riberæ,* (f) *è Soc. Jesu, Proœmia quatuor, in quibus disquiritur quinam sacræ Scripturæ Interpretes cæteris præferendi sint.* Il y a de fort bonnes remarques dans ces Préfaces détachées, & le P. *Ribera* y parle doctement de S. Jérôme : il me paroit un peu trop affectionné à S. Grégoire, dont les explications renferment une morale excellente, mais souvent étayée de passages trop détournés du sens littéral.

(e) Autre Jésuite Espagnol, natif de *Medina-del-Campo*. Il fut dix-sept ans au Pérou, & mourut à *Salamanque* le 15. février 1599. Son principal Ouvrage est une Histoire naturelle & morale des Indes.

(f) Pieux & savant Jésuite, Professeur de *Salamanque*, mort en 1591. Il a fait de bons Commentaires sur les douze petits Prophètes, sur quelques livres du N. T., &c.

Page 128. *Basilii Poncii* (g) *Legionensis Augustiniani, Quæstiones expositivæ, ut vocant, id est, de Scripturâ sacrâ exponendâ selectæ.* Dans la principale de ces Questions, l'Auteur soutient que les Prophètes passent souvent d'un sujet à un autre, sans changer de phrase, & sans interrompre le fil de leur discours. Ce principe est fondé : mais l'usage qu'on en fera, sera sujet à de grands inconvèniens, si l'on n'admet que les Prophètes, dans le cas de la thèse, ont tourné leurs expressions de manière à nous avertir qu'ils changent de sujet. Page 151--156. *Antonii de Escobar & Mendoza* (h) *è Societate Jesu, de sacræ Scripturæ stylo & obscuritate, Præloquium*, où l'Auteur explique quantité de locutions de l'Ecriture, qui peuvent arrêter ceux qui ne sont pas faits à son langage. Ces Additions aux Prolégomènes du P. *Bonfrère* se trouvent également dans le *Menochius* de *Vénise* dont j'ai parlé, T. III. p. 73--150. Elles sont précèdées en cette édition d'une pièce intitulée : *R. P. Tournemine è Societate Jesu Dissertatio nunc pri-*

(g) Augustin, natif de *Grénade*, Professeur & Chancelier de l'Université de *Salamanque*, Auteur de divers ouvrages de Morale, & de Scholastique. Il mourut le 28. août 1629.

(h) Fameux Casuiste, natif de *Valladolid*, mort le 4. juillet 1669. à plus de 80. ans. Il est fort connu par les *Lettres Provinciales*, où il a été quelquefois raillé sans connoissance de cause, par ex. au commencement de la VI. lettre.

rum Latinè reddita, de librorum historicorum Veteris Testamenti, quos Protestantes è suo Scripturarum sacrarum canone rejiciunt, auctoritate, Tomo I. Historia Judæorum ab Anglo Pridæo (Prideaux) *composita, Gallicèque versæ præmissa, in Parisinâ editione.* Révenons aux Prolégomènes de *Bonfrère* : il y traite 1. 2. de la Parole de Dieu en général, & en particulier. 3. de l'Ecriture, & des livres Canoniques. 4. Des livres Deutero-Canoniques. 5. des Apocryphes. 6. des livres de l'Ecriture, qui sont perdus. 7. 8. des Ecrivains sacrés, & de la manière dont ils ont été inspirés. 9. de l'obscurité de l'Ecriture. 10. de son stile, & 11. de ses effets. 12. des langues dans lesquelles elle a été d'abord écrite. 13. 14. de l'autenticité du texte Hébreu de l'Ancien, & du texte Grec du Nouveau Testament. 15. de l'autorité de la Vulgate. 16. de la Version des Septante. 17. des autres Versions Grecques. 18. des nouvelles Versions Latines. 19. de la Paraphrase Chaldaïque, & de la Version Syriaque du N. T. 20. des différens sens de l'Ecriture. 21. de la Cabbale. Ce qui est suivi de quelques Règles pour l'intelligence de l'Ecriture. Voici quelques Remarques critiques, que j'ai faites sur cet ouvrage : *Page* 6. (1. édition) l'Auteur a tort d'attribuer à *Castalion* d'avoir rejetté le livre des Cantiques, comme une

Chanson obscène : *Bèze*, qu'il nous donne pour garant de ce fait, étoit l'ennemi juré de *Castalion*, & ne mérite pas d'être écouté sur son compte. *Page 30.* il prétend que le S. Esprit peut faire d'un livre profane un livre de l'Ecriture, en déclarant qu'il ne s'y trouve rien de faux. A plus forte raison, il faudroit mettre les décisions des Conciles génèraux au niveau de l'Ecriture. *Bonfrère* n'a pas refléchi que la vérité n'est pas la seule chose, qui relève les livres sacrés au-dessus des autres. Son chap. XI. sur les effets de l'Ecriture, est déplacé dans des Prolégomènes. *Page 45.* il allègue le ℣. 5. du Pseaume XVIII. & le ℣. 6. du chap. IX. d'Isaïe, pour prouver que les Juifs ont falsifié le texte Hébreu : mais le 1. passage ne fait rien à leur cause, & ne regarde les Apôtres que par application (*sensu accommodatitio* :) le second prouveroit tout au plus, que les Juifs, inventeurs des Points-voyelles, auroient ponctué malignement יקרא *jikrâ* pour *jikkârê*, ce qui ne touche point la substance du texte. *Pag. 54.* il soutient que les Septante ont traduit tous les livres Hébreux de l'Ancien Testament, & allègue pour cela des raisons, qu'il croit très-fortes, & qui me paroissent très-foibles. Quoi qu'il en dise, Josèphe est contre lui : (*i*)

(*i*) Οὐδὲ γὰρ πᾶσαν ἐκεῖνος (Ptolomée) ἔφθη λαβεῖν τὴν Ἀναγραφὴν· ἀλλ' αὐτὰ μόνα τὰ τοῦ νόμου παρέδωσαν οἱ πεμφθέντες ἐπὶ τὴν ἐξήγησιν πρὸς τὴν Ἀλεξάνδρειαν. Josephus, Antiq. I. 1.

& pour répondre aux raisons de *Bonfrère*, il suffit de supposer que les Juifs Hellènistes avoient des versions de tous les livres de l'Ecriture. Ces versions pouvoient étre autentiques, & employées comme telles par les Apôtres, sans avoir été faites par les Septante : comme les anciennes versions Latines de l'Ecclésiastique, des Maccabées, &c. sont autentiques chez nous, quoi qu'elles ne soient pas de S. Jerôme. *Page 69*. il dit en passant que *Léon de Juda* se fit de Juif Zuinglien. *Léon* ne fut jamais Juif; il naquit en 1482. de *Jean de Juda*, Pléban de *Gemeren*, & d'une Concubine de ce Curé, native de *Soleure*. En expliquant quelques Hébraïsmes, *page 92*. *Bonfrère* dit qu'*Os gladii* signifie le tranchant de l'épée; ce n'est pas faire sentir la force du terme, ni l'idée sous laquelle les Hébreux envisageoient cet instrument meurtrier. (*k*) Au reste je ne fais point ces petites remarques, pour détourner personne de la lecture de ces Prolégomènes, qui sont méthodiques, &, à parler généralement, fort solides & fort judicieux : au contraire j'en conseille la lecture à tous nos jeunes Ecclésiastiques, & je souhaiterois que tous nos

(*k*) Ils considèroient l'épée comme une bête carnacière qui dévore les hommes; de là cette expression, Deut. XXXII. 42. *Gladius meus devorabit carnes*. Un homme peut périr par le tranchant de l'épée : mais l'Ecriture n'use jamais de l'expression *percutere*, *cadere*, &c. *in ore gladii*, que lorsqu'il s'agit d'une multitude.

Prédicateurs se missent bien dans l'esprit cet endroit de la p. 73. *Hinc secundò colligas, eos, qui à multis adferuntur sensus mystici, ferè solâ conjecturâ niti, cùm aliunde non constat eos Spiritum sanctum intendisse; atque adeò ùt plurimùm minùs utiliter in his operam poni, quàm in sensu literali; propterea quòd plerumque in his multa humani ingenii figmenta venditentur pro mysticis sensibus, qui veri sensus non sunt, nec à Spiritu sancto intenti.*

2. *Pentateuchus Moysis Commentario illustratus..... Antv. Balth. Moretus, &c.* 1625. *fol.* à la suite du *n. 1.* pp. 93--1065. (sans les tables, &c.) suivi d'un *Appendix ad caput VII. Præloquiorum in Scripturam sacram*, où l'Auteur fixe autant qu'il est possible l'époque de tous les livres de l'Ecriture sainte, & le lieu où ils ont été écrits. Le P. *Bonfrère* dédie ce Commentaire à *Jean de Meere*, Abbé d'*Anchin.*

3. *Josue, Judices, & Ruth, Commentario illustrati..... Paris. Sebastianus Cramoisy*, 1631. *fol.* pp. 442. sans les tables. Dédié à *Antoine de Montmorency*, Abbé de S^t. *André* du *Cateau-Cambrésis.*, & de S^t. *Etienne* de *Fémy*. On peut regarder ce Commentaire, & le précèdent, comme les meilleurs que nous ayons sur l'Octateuque. » *Bonfrerius* est un de ceux qui » ont le plus conféré les anciennes ver-

» ſions, & ſurtout celle des Septante & » la Vulgate avec les nouvelles, pour en » former un ſens plus juſte. Il eſt même » aſſez judicieux dans ſon choix : & il au» roit encore mieux réuſſi, s'il avoit eu » un peu plus de connoiſſance des langues » Orientales, & s'il n'étoit point ſi éten» du dans ſes explications. Mais il eſt » aſſez ordinaire à ceux qui font des Com» mentaires ſur la Bible d'y mêler de l'é» rudition, & des queſtions éloignées de » leur texte. » C'eſt le jugement que *Richard Simon* a porté de ces Commentaires. Il me ſemble qu'il n'a pas rendu juſtice à notre Auteur, & qu'on auroit fort embarraſſé le Critique, ſi on l'eût ſommé de marquer les queſtions, où *Bonfrère* s'écarte de ſon texte. Ecoutons un autre Critique, qui n'eſt pas ſuſpect. » De tous les Com» mentateurs Jéſuites de l'Ecriture ſainte, » dit M. *Dupin*, il n'y en a point à mon » avis, qui ait ſuivi une meilleure mé» thode, & qui ait plus de ſcience & de » juſteſſe dans ſes explications, que *Jacques* » *Bonfrerius*. Ses Prolégomènes ſur l'E» criture ſont d'une utilité & d'une net» teté merveilleuſe. Il en a retranché la » plupart des queſtions de controverſe, » que *Serarius* avoit traitées dans ſes Pro» légomènes, pour ſe renfermer dans ce » qui regarde la critique du texte & des » verſions de l'Ecriture ſainte, & raporte

» en abrègé tout ce qu'il est nécessaire
» de savoir sur cette matière. Ses Com-
» mentaires...., sont excellens. Il y ex-
» plique les termes & le sens de son texte
» avec une étendue raisonnable, & évi-
» tant la trop grande brièveté de quelques-
» uns, & la longueur démesurée des au-
» tres, ne fait aucune digression, qui ne
» vienne à son sujet, & évite de traiter
» les questions en Scholastique, ou en Con-
» troversiste. » Ce jugement est plus exact que celui de *Simon*, & me paroit vrai dans toutes ses parties, si ce n'est que je doute s'il n'y a pas plus de *science* dans les Commentaires de *Maldonat*, que dans ceux de *Bonfrère*. Pour l'*Onomasticon* publié par ce dernier, M. *Dupin* le regarde comme un ouvrage, » très-utile » pour la Géographie Sacrée » : & il qualifie de » très-savantes, » les notes, dont il est accompagné.

4. *Onomasticon urbium & locorum sacræ Scripturæ : seu liber de locis Hebraïcis, ab Eusebio Græcè primùm, deinde ab Hieronymo Latinè scriptus ; in commodiorem nunc ordinem redactus, & variis additamentis auctus operâ Jacobi Bonfrerii Societatis Jesu. Paris. Sebast. Cramoisy*, 1631. *fol.* On trouve ici : I°. une Préface de six pages, où le P. *Bonfrère* rend compte de son travail. II°., *pages* 1. 2. les courtes Préfaces de S. Jerôme & d'Eusèbe sur l'ouvrage

i suit. III°., *page 3.* l'*Onomasticon* qui
: un Dictionaire Géographique de l'E-
iture, où chaque page offre en quatre
lomnes : 1. la version d'Eusèbe par S.
rôme. 2. les remarques de *Bonfrère* sur
lieux décrits par l'un & par l'autre. 3. le
te Grec d'Eusèbe. 4. une nouvelle ver-
i du même texte, que le P. *Bonfrère*
obligé de faire, parce que S. Jerôme
s la sienne avoit beaucoup ajouté à Eu-
e, & qu'il avoit corrigé & supprimé cer-
s endroits de cet Ecrivain. Notre Au-
r s'explique sur ces additions, ces correc-
is, & ces retranchemens dans ses remar-
s, qui forment, comme j'ai dit, la 2e
omne. Il y supplée aussi plusieurs arti-
omis par S. Jerôme, & les range
ime les autres dans l'ordre de l'alpha-
. IV°., *pages 246--251. Annotationes*
equentem Terræ promissæ chorographicam
ulam. (1) *Bonfrère* observe ici trente-
tre fautes considérables, échapées à
étien Adrichomius, dont il n'a fait pro-
ment que corriger la Carte, en pu-
nt la sienne. Il s'excuse modestement
roir osé critiquer cet Auteur, sans
ir eu comme lui l'avantage de voir
lieux saints : mais cette excuse est de

) On a imprimé séparément : *Jacobi Bonfrerii Annota-*
s in Christiani Adrichomii Descriptionem Terræ sanctæ,
l'Edition d'*Adrichomius* publiée à *Cologne*, 1613. *fol.*
ins le 1. Tome de la Polyglotte de Walton : *Londini*,
ias Roycroft, 1657. *fol.* pp. 49. & 50.

ſurérogation ; car *Adrichomius* n'avoit non plus mis le pied dans la Terre-Sainte que *Bonfrère*. V°. La Carte, dont on vient de parler ; elle eſt bien gravée, & beaucoup plus fidèle que toutes celles qui avoient paru auparavant ; divers Ecrivains l'ont adoptée, & inſérée dans leurs ouvrages, comme le P. *Tirin* à la tête de ſon Commentaire, *Lambert Bos* dans ſon édition des Septante, &c. On vit reparoitre en 1707. *Onomaſticon..... ſeu liber de loc. Heb., Græcè primùm ab Euſebio Cæſ., deinde Latinè ſcriptus ab Hieronymo, in commodiorem verò ordinem redactus, variis additamentis auctus, notiſque & Tabulâ Geographicâ Judææ illuſtratus operâ Jac. Bonfrerii S. J. Recenſuit & Animadverſionibus ſuis auxit Joannes Clericus. Acceſſit huic editioni, Brocardi Monachi, ex Ordine Prædicatorum, Deſcriptio Terræ Sanctæ. Amſt. Franc. Halma,* 1707. *fol.* pp. 167. pour l'*Onomaſticon*, & de là juſqu'à la page 192., pour la deſcription de *Brocard.* Cette édition eſt magnifique. *Le Clerc* qui l'a ſoignée, en a rangé toutes les pièces d'une manière fort commode, & joint ſes Remarques à celles de *Bonfrère*, comme je le dirai ailleurs. Le P. *Tournemine* a inſéré le tout, ſuivant l'arrangement de *le Clerc*, dans le Supplément de ſon *Menochius* (édit. de 1719., T. II. 156--296. : édit. de *Véniſe*, 1758. T. III. 151--264.)

& il a ajouté ses notes à celles de *Bonfrère* & de *le Clerc*.

5. *Libri Regum & Paralipomenôn, Commentario illustrati. Tornaci, Adrianus Quinque*, 1643. *fol.* Il n'existe aucun exemplaire de cette impression. On dit que l'Imprimerie de *Quinque* fut réduite en cendres, lorsque l'ouvrage achevoit de sortir de ses presses. Cette perte pourroit être réparée, dit le P. *de Tournemine*, si les Jésuites de la Province Wallone vouloient publier les copies qu'ils ont, tant de ce Commentaire, que de ceux que l'Auteur avoit achevés sur les livres d'Esdras, de Tobie, de Judith, & des Maccabées, & de ceux qu'il avoit commencés sur les quatre Evangiles, sur les Actes des Apôtres, (*m*) & sur les Epîtres de S. Paul. Le P. *Bonfrère* avoit encore entrepris de commenter le Pseautier, & il en étoit au Pseaume XXXIV., lorsque la mort l'enleva. N'est-il pas triste que nous soyons privés de deux tiers des ouvrages d'un aussi utile Ecrivain, tandis qu'on ne cesse de nous inonder d'un déluge de productions, ou frivoles, ou impies ?

6. Je trouve deux pièces de Poësie du P. *Bonfrère*, l'une à la tête du Traité de *Lessius, de Justitiâ & Jure* : l'autre au devant

(*m*) L'Auteur cite ce Commentaire sur Gen. XIV. 23. *Uti in simili diximus Act. XII. vers.* 8., *ubi fusè de Caligâ, quæ vilè olim calceamentum & militare.*

de celui de *Jean Viringus*, *de Jejunio & Abstinentiâ*. (*n*) Ces pièces montrent ce que l'Auteur auroit pû faire en ce genre, s'il n'y eût renoncé pour se consacrer entièrement à l'étude de l'Ecriture sainte, la plus noble de toutes les études, & celle qui demande le plus de talens, & la plus grande étendue de savoir, comme l'a prouvé l'illustre *Huet*. (*o*)

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Sweertius*, 356. *Val. André*, 402. *Alegambe*, 194. *Sotuellus*, 359. *Simon*, *Hist. Critiq. du V. T.*, *édit. de* 1680., *pp*. 474. 475. *Dupin*, *Biblioth. des Auteurs Ecclés.*, *edit. d'Amst. T. XVII*. 132. 133. Le *Menochius* du P. *Tournemine*, *Lutec. Paris.* 1719. *Præfat. p*. 3.

(*n*) Je suppose du moins que c'est *Bonfrère*, qui est désigné au bas de la dernière sous le nom Grécisé de *Jacobus Caladelphus S. J.*

(*o*) *Huetiana*, n. 77. (édit. d'Amst. 1723. pp. 181-183.)

Guillaume de Bury, ou Guil. Burius,

NAQUIT à *Bruxelles* au mois de décembre 1618. de *N. de Bury*, & de *N. van der Motten*, fille de *Guillaume van der Motten*, Conseiller de la ville de *Bruxelles*, qui mourut vers l'an 1646. après avoir eu ce rang jusqu'à quatorze fois. (*a*) Guil-

(*a*) Voyez les vers, que je marque sous le *n*. 11.

Guillaume, au sortir de ses prémières études, entra dans la Congrègation de l'Oratoire en 1639. Quelque tems après il fit le voyage de *Rome*, & étant en cette ville l'an 1644., il y vit afficher un bénèfice (*b*) de la Métropole de *Malines*, qui vaquoit à la collation du Pape. Trouvant ce bénèfice à sa bienséance, il le demanda, & l'obtint. De retour dans les Pays-Bas, il se fixa à *Malines*, où il eut l'agrément de voir ériger sa prébende en Canonicat. En 1696. il la permuta contre un bénèfice simple, que possèdoit le nommé *Antoine Blondeau*. (*c*) Il survécut trois ou quatre ans à cette permutation, & mourut le dernier avril de l'an 1700., étant alors dans la 82^e année de son age. Sa dévise étoit : *De Buri ad Sceptrum*. (*d*) Ses ouvrages montrent qu'il avoit de la Littèrature, qu'il étoit versé dans les Antiquités Ecclésiastiques, & qu'il étoit d'un-

(*b*) L'un de ceux qu'on nomme de *Zellaer*, du nom d'*Arnold de Zellaer*, Chanoine & Ecolatre de la Collègiale de S. Rombaut de *Malines*, qui érigea dans cette église douze nouvelles prébendes; dont la fondation fut achevée le 24. juin 1260. *Arnold* mourut le 1. février 1264. Il étoit lié d'amitié avec le B. *Boniface*, Evêque de *Lausanne*, qui s'étoit retiré à l'Abbaye de *La Cambre* proche *Bruxelles*. Les prébendes de *Zellaer* furent érigées en Canonicats par l'Archevêque *Boonen* en 1645. : mais le Roi Charles II. ne confirma cette érection qu'en 1677.

(*c*) Qui permuta lui-même avec un de ses neveux en 1724., & mourut environ dix ans après.

(*d*) *Buris* est la même chose que *Stiva*, & signifie le manche d'une charrue.

caractère enjoué. Il a donné au public:

1. *Strena Poetica, Serenissimo Archiduci Leopoldo oblata.* 1647. 12°. Lors que ce Prince fit son entrée dans les Pays-Bas, qu'il venoit gouverner.

2. *Jubilæum quarti sæculi Collegii Canonicorum Zellariensium fundati anno 1260. in Sancti Rumoldi Mechliniæ. Mechl. Joan. Jaye*, 1660. 4°. pp. 18. Ce sont des rimes Latines & flamandes sur la fondation du Chapitre de Zellaer.

3. *Charta-bella metro-rythmica, inscripta illustrissimo Domino D. Joanni van Wachtendonck, Mechliniensium Archiepiscopo. Mechl.* 1668. 12°. Je crois que c'est un Calendrier en vers rimés.

4. *Bruxellensium Jubilus, SS. Sacramento, trecentis annis miraculoso, scriptus à Guilielmo de Bury. Mechl. Joan. Jaye*, 1670. 12°.

5. *Laudetur SS. Sacramentum, tribus in Hostiis, tribus jam sæculis, Bruxellæ miraculosum. Mechl. Joan. Jaye*, 1670. 8°. pp. 13. C'est une pièce en vers héxamètres, où l'Auteur donne un Précis de l'Histoire du S. Sacrement de Miracles, honoré à *Bruxelles*.

6. *Illustrissimo Domino Alphonso de Berghes, septimo Mechliniæ Archiepiscopo, post sex agnatos infulis conspicuos, post sex prævias dignitates, inter tres Episcopos & tres*

Episcopandos, *anno* CIↃ. IↃC. LXXI. *Dominicâ Septuagesimæ inaugurato*, ... *Votum septenarium. Brux. Martinus de Bossuyt*, 1671. 4°.

7. *Brevis Romanorum Pontificum Notitia, paucis declarans, qui Ecclesiæ ritus à quibus instituti, vel quid notabile sub singulis actum. Subditur unicuique Pontifici Metrica Epiconographia*..... *Mechliniæ, Joan. Jaye*, 1675. 8°. pp. 296. It. *Patavii, typis Seminarii, Joannes Manfré*, 1726. 12°. Dédié aux soixante Ecclésiastiques, qui composent le Clergé de la métropole de *Malines*. C'est un Abrègé des Vies des Papes, où il y a du choix, de l'exactitude, & du savoir. *Antoine Sandini* (*e*) nous a donné quelque chose de plus profond, & de plus recherché sur ce sujet: (*f*) mais il n'a point satisfait les lecteurs curieux de connoitre les caractères de ceux, dont il annonce les vies; ce qu'il vaut mieux faire, en observant la circonspection nécessaire en un sujet si délicat, que d'abandonner la chose à la passion des

(*e*) Bibliothècaire du Séminaire de *Padoue*, né dans le Vicentin le 13. juin 1692., mort subitement le 23. février 1751. Il étoit fort estimé du Cardinal *Rezzonico*, alors son Evêque, aujourd'hui N. S. P. le Pape.

(*f*) *Vitæ Pontificum Romanorum, ex antiquis monumentis descriptæ operâ & studio Ant. Sandini, J. U. D. &c.*, dont la meilleure édition est celle de *Ferrare*, 1748. *in*-8. pp. 669. L'Evêque d'*Ausbourg*, Landgrave de Hesse-Darmstat, fit réimprimer ce livre la même année sous le titre de *Basis Historiæ Ecclesiasticæ, ad usum Cleri Augustani.*

Ennemis de l'Eglise, toûjours disposés à altèrer les faits, ou du moins à les envènimer, quand il s'agit des souverains Pontifes. (*g*) *De Bury* parle sensément sur ce sujet dans sa Préface, (*h*) & il me semble qu'il a agi consèquemment dans le corps de l'ouvrage.

8. *Onomasticon etymologicum, quo voces obscuriores in Officio Ecclesiastico, Missali, Breviario, Martyrologio Romano, & hac Pontificum notitiâ hinc inde occurrentes dilucidè explicantur.* A la suite du précèdent, pp. 110. Ce petit Dictionaire renferme des choses curieuses & savantes; l'Auteur réussit dans la plûpart des étymologies qu'il raporte : mais il en donne aussi de douteuses, & de mal fon-

(*g*) M. *Fleury*, dont le grand Ouvrage est si répandu, après avoir développé dans son IV. *Discours n.* 13. la règle, que je viens de marquer, s'en est éloigné en bien des endroits de son Histoire, par ex. T. XX. Liv. XCVI. n. 13. où il trace un abominable portrait du Pape *Clément VI.* sur la seule autorité de *Matthieu Villani*, sans avertir que cet Historien passionné étoit une créature de *Louïs de Bavière*, Empereur toûjours broüillé avec les Papes : & que les autres Historiens du tems n'ont parlé de Clément VI. qu'avec les plus grands éloges.

(*h*) *De notæ non ita bonæ Pontificibus quid dicam? Scio omni modo decere operiri à filiis verenda Patrum : sed vide an Historiæ Pontificiæ Scriptores, etiam orthodoxi, quæ ego hìc pro notitiâ paucis, ea non pluribus passim narrent? Heterodoxi autem nullos ferè, præter trium primorum sæculorum Pontifices usque ad Silvestrum, pro sinceris habent. Interim Deo laus, in tanto hactenus numero non plures extitisse. Etiam inter duodecim à Christo electos Apostolos, interque septem ab Apostolis Diaconos, reprobi inventi sunt : & hic inter tot à Deo per homines electos Pontifices, decem aut duodecim notæ non ita bonæ inveniri nil mirum, &c.*

dées; comme quand il fait venir *Braccæ* du Grec Βραχχὺς ou de Ράκκος : *Papa*, de *Pater Patrum*, ou *Paſtor Paſtorum* : *Pontifex*, de *Poſſe* & de *Facere* : *Purpura*, de *Pura puta*, *ſive bis pura* : *Orarium*, d'*Orare* dans le ſens de haranguer. (*i*) Il ſe trompe, *p.* 42. lorſqu'il croit que les Magiſtrats Flamands ſe nomment *Her Jan*, *Her Peeter*, par diminution de *Heer*, comme *Domnus* pour *Dominus* : *Her* n'eſt en ce cas-là, qu'un mot qu'on a rétenu de l'Allemand. Je doute fort s'il a raiſon de critiquer ceux qui ont traduit : *Pro devoto fœmineo ſexu*, par *Voor het devoot vrouwen geſlacht*, c. d. *Pour le dévot ſexe féminin*; il eſt vrai que *Devotus* ſignifioit dans la bonne Latinité *Conſacré*, *voüé* : mais il y a déja pluſieurs ſiècles, qu'il ſe prend pour *dévot* ou *pieux* : (*k*) & il ſeroit mal-aiſé de prouver que cette dernière ſignification ſoit plus moderne que la prière, où ſe trouvent les mots qu'on a rapportés,

(*i*) *Braccæ* eſt un mot Gaulois, qui eſt reſté dans les langues modernes : *Braghe*, *Brayes*, *Bruch*, *Breeches*, *Broek*, &c. *Papa* vient du Grec Πάππας, *Père*. *Pontifex* de *Pontem facere*, parce que c'étoient les Pontifes, qui avoient bâti à *Rome* le *Pont Sublicien*. *Purpura* vient viſiblement du Grec Πορφύρα. *Orarium* (une Etole,) *ab ore tergendo*, n'ayant été d'abord qu'un long mouchoir, que le Célèbrant portoit au cou, & dont il s'eſſuyoit le viſage.

(*k*) *Eccleſia tua..... devota permaneat.* Officium Roman. die 17. Aug. S. Ambroiſe approche de ce ſens, quand il dit des Samaritains : *Si voluiſſet Chriſtus, ex indevotis feciſſet devotos.* Lib. VII. in Luc., Edit. Pariſ. 1686. T. 1. col. 1417.

& qui est tirée d'un Sermon faussement attribué à S. Augustin. *De Bury* avance quelquefois d'une manière générale des choses sujettes à exception, comme quand il dit *p.* 22. que les Chanoines-Réguliers n'ont point de fourrures à leur camail, & *p.* 82. que les Bénédictins chantent leurs Matines après minuit, & les Chanoines séculiers le matin. *Page* 51. il parle du Pain béni, comme si l'usage en étoit aboli partout. Je ne sais où il a été prendre *p.* 81. que *Nazar* signifie de l'huile en Hébreu.

9. *Summorum urbis & orbis Pontificum Epiconographia, sive Imaginum Inscriptio, non una metri genere delineata..... Christo Domino, Sacerdoti in æternum, Pontifici omnium qui fuerunt sunt & erunt maximo, Ogdastichon : Petro, primo Christi Vicario, Hexastichon : reliquis Christi Vicariis, Petri Successoribus, Tetrasticha inscribuntur. Accedet brevis singulorum Notitia, cum Onomastico vocum Ecclesiasticarum.* (Lovanii) 1684. 12°. pp. 52. Dedié au Nonce *Sébastien-Antoine Tanara.* It. Inséré dans le p. 7. Voici deux de ces Quatrains :

Sur Urbain IV.

Corporis instituit Christi solemnia Festa
Per templa & vicos octo diebus agi :
Qui, licèt obscurâ prognatus origine, clarum
Se virtute suâ fecit in orbe virum.

Sur Pie III.

Incensâ stuppâ, sic transit gloria mundi,
Audivit lacrymans hæc tria verba Pius:
Ipse quod expertus; nam lux vigesima-sexta
Morte Pium rapuit nomine reque virum.

10. *Patientissimis in album Arthriticorum conscriptis Fratribus, eorumque, in patientiæ exemplis præbendis, fortissimis ac jucundissimis Coryphæis, fortitudinem & hilaritatem in Tolerando precatus, ejusdem Sodalitii sub invocatione sanctorum Tutelarium Juliani, Gaudentii, & Hilarii, ultra annos triginta, non tamen continuos, uno, alteroque, imò & tertio, interdum feriatus Confrater, nè in tam egregiâ Congregatione diutiùs asymbolus compareat, inter remissiones & ferias infirmitatis; dum utì Damasus (Anagr. ad musas) subinde diverteret, tædiosi temporis fallendi gratiâ, effusa, vel confusa potiùs, Poematia hæc, Arthritidis levamenta, L. M. D. D. Guilielmus Burius, Brux. Can. Mechl.* A la suite du précèdent, pp. 53--63. Ce sont des Epigrammes badines, que l'Auteur fit pour étourdir les douleurs de la goutte, qui avoit commencé de l'attaquer en 1647. Ces vers ont quelque agrément : mais je ne puis que blâmer le mêlange qui s'y trouve du sacré & du profane, mélange dont le titre seul présente un échantillon.

11. *De Bury* a encore fait de petites pièces de Poësie pour mettre à la tête des

Ouvrages de gens de sa connoissance. On en voit dans le *Legatus* de *Fréderic de Marselaer*, 3e édition, & ailleurs.

☞ *Ses ouvrages. P. de Sweert Chronicon Oratorii*, *p.* 53. *Informations prises à Malines.*

Nicolas du Mortier

ETOIT DE *Tournai*, où il nâquit vers l'an 1639. Sorti des classes d'humanités, il se rendit à *Louvain* en 1656., fit son cours de Philosophie au Collège du Lys, & eut le huitième rang à la promotion générale de l'an 1658. Dépuis il passa en Italie; où s'étant déterminé à l'état Religieux, il entra dans la Congrègation des Clercs Réguliers qui ont soin des malades. (*a*) Après sa profession, il joignit à la pratique des obligations de son état une étude sérieuse de la Théologie, des langues Grecque & Hébraïque, & de la discipline ancienne & moderne de l'Eglise. Il étoit Professeur en Théo-

(*a*) Fondés par *S. Camille de Lellis*, ou *de' Lelli*, qui naquit à *Bucchianico* dans l'Abruzze en 1550., & mourut à *Rome* le 14. juillet 1614. Sa Congrègation, si louable par l'esprit de charité qui l'anime, fut approuvée par *Sixte V.* le 8. mars 1586., & érigée en Ordre Religieux par *Grégoire XIV.* le 15. octobre 1591. peu d'heures avant la mort de ce Pontife. Les Religieux, dont je parle, vont par la ville habillés comme les Jésuites, excepté qu'ils portent une grande croix tannée sur le côté gauche de leur soûtane & de leur manteau.

logie dans la Maison de *Rome*, & Général de sa Congrègation dépuis deux ou trois ans, (*b*) lorsqu'il donna au public un Ouvrage intitulé :

Etymologiæ sacræ Græco-Latinæ, seu è Græcis fontibus depromptæ, in quibus omnia penè vocabula ab Hellade oriunda, ad Theologiam positivam, scholasticam, & moralem spectantia, in Didacticis, Polemicis, & Hieroistoricis magìs obvia, explicantur, enucleantur, variis eruditionibus illustrantur. Opus non solùm Theologis & Concionatoribus perutile, sed & Philosophis, & omnibus Literatis, præsertim linguæ Græcæ imperitis, magnopere proficuum. Ad majorem studiosorum commoditatem, duo Indices exarati; unus locorum S. Scripturæ in hoc opere citatorum, & sæpius cursim expositorum : alter rerum & verborum, eorum saltem, quæ extra ordinem alphabeticum continentur. Ad Sanctissimum ac Beatissimum Patrem D. N. Clementem XI. Pont. Max., elucubratione P. Nicolai du Mortier, Tornacensis, olim in almâ Universitate Lovaniensi, in celebri quatuor Pædagogiorum concursu, inter primos promoti, nunc verò Religionis Clericorum Regularium ministrantium infirmis Theologi,

(*b*) On voit par une approbation de son livre, qu'il remplissoit ces deux charges dès le 12. juillet 1701.: Il n'y avoit pas longtems qu'on lui avoit confié la dernière; car le P. *François del Giudice* avoit été élu Génèral de l'Ordre en 1699.

& Generalis. Romæ, Joan. Jacobus Komarek, Bohemus, 1703. *fol.* pp. 742. y compris les tables, mais non pas les Préliminaires qui tiennent 16. pages. Ce livre peut ſervir particulièrement aux Ecclèſiaſtiques, qui n'entendant pas le Grec, veulent apprendre la ſignification des mots Latins empruntés de cette langue, & aquèrir en même tems une connoiſſance paſſable des choſes déſignées par ces mots. L'Aûteur s'eſt áttaché principalement à développer les étymologies, & il inſiſte fort ſcrupuleuſement ſur la quantité des ſyllabes qui dirigent l'accent Grec; en quoi il me ſemble avoir pris une peine aſſez inutile, puiſque ceux qui ſavent le Grec, n'en ont pas beſoin, & que les autres n'en peuvent tirer aucune lumière. Les Savans peuvent s'aider de ſon recueil, pour ſe rappeler des Antiquités, & des uſages ſacrés, qui ne peuvent pas leur être toûjours préſens. Mais il y auroit beaucoup de changemens & d'additions à faire à cet ouvrage, & il faudroit ſurtout en retrancher bien des choſes, pour l'amener à la perfection. Il faudroit auſſi en refondre le ſtile, trop ſcholaſtique, & trop diffus pour un livre de cette nature. Le P. *du Mortier* y a omis quantité de mots, qu'il auroit dû expliquer, par exemple : *Abſis*, (c) *Amphiba*,

(c) Voûte, coupole, qui termine les égliſes antiques,

ſum, (d) *Aurichalcum*, (e) *Autochthones*, (f) *Bdellium*, (g) *Copiatæ*, (h) *Gyrovagus*, (i) *Scutra*, (k) *Thereſtus*. (l) Au mot *Myſtagogus* il auroit dû avertir que *Myſtagogia* ſe prend quelquefois pour la Meſſe, &c. D'autre part il groſſit ſon dictionaire de quantité de termes, ſur leſquels on ne s'aviſera guères de le conſulter, comme *Dolus*, *Lebes*, *Syllaba*, *Syllogiſmus*, *Synecdoche*, *Theatrum*. Ce que je lui trouve de moins judicieux, c'eſt ſon goût marqué pour des moralités arbitraires, & des allègories à perte de vûe. Ainſi, au mot *Beryllus*, il nous débite ſur la foi de Boëce que cette pierre arrête les catarrhes & les fluxions, qui tombent ſur les yeux; » C'eſt pourquoi, dit-il, on en fait une » application à S. Thomas, lorſque cet » Apôtre toucha les playes du Sauveur » reſſuſcité. Par la même raiſon, & » pour quelques autres effèts du Béril, » cette pierre eſt le ſymbole du dernier

(d) Chaſuble. *S. Germanus, Epiſc. Pariſius, initio Expoſ. Miſſæ, apud Martène, Theſ. nov. Anecdotor. T. V. col.* 99.

(e) Airain mêlé d'or, ou plûtôt le meilleur de tous les airains. *Apoc. I.* 45. Voyez Pline XXXIV. 2.

(f) Peuples originaires du pays qu'ils habitent.

(g) Sorte de Gomme, qui vient ſur un arbre noir, de la grandeur d'un olivier. *Geneſ. II.* 12. Voyez Pline XII. 9.

(h) Les Clercs Foſſoyeurs. *L. II. Cod. Theodoſ. de Luſtr. coll., lib.* 13.

(i) Moine vagabond. *Regula S. Benedicti, cap. I.*

(k) Sorte de Chaudron. *III. Reg. VII.* 45.

(l) Moiſſonneur. *Martyrol. Roman. VIII. Kal. Julii.*

» Jugement, dont le souvenir guèrit de » tous maux ; car S. Marc & S. Luc » donnent à S. Thomas le *huitième* rang » dans leurs listes des Apôtres : & » l'Article du Jugement dernier peut passer » pour le *huitième* du Symbole. » Il falloit laisser ces sortes d'applications aux Ecrivains des siècles Gothiques.

☞ *Prélim. de son livre. Régîtres des Promotions de Louvain. Hélyot, Hist. des Ordr. Religieux, T. IV.* 263--274.

Jean des Prez, ou *Joannes de Pratis*,

ETOIT de *Beauvoir*, village d'Artois situé entre la ville de *St Pol* & l'Abbaye d'*Auchi-les-Moines*, où il naquit vers le commencement du XIV. siècle. Il fit de bonnes études pour le tems, & s'étant rendu fort habile dans l'un & l'autre Droit, (*a*) il dévint Conseiller du Roi *Philippe de Valois* ; & fut élu Evêque (Duc & Pair) de *Langres* en Bourgogne le 12. mai 1338. Le P. *Vignier* de l'Oratoire dit qu'il ne se trouve qu'un acte de lui en qualité d'Evêque de *Langres*, daté du 4. juillet 1342. : mais cet Histo-

(*a*) Je ne garantis pas ce point, qui n'est peut-être fondé, que sur ce qu'on a lû dans son épitaphe : *In bino jure magnus.* Voyez la note *e*.

rien se trompe ; car il en reste neuf ou dix dans le Cartulaire de la Cathèdrale de cette ville, qui vont dépuis le 7. juin 1339. jusqu'au 20. juillet 1342. Parmi ces actes sont des lettres du Roi *Philippe de Valois* du 2. décembre 1339., par lesquelles il déclare, que cet Evêque étant venu à son mandement en armes & chevaux, pour lui aider à défendre son Royaume, il n'entend pas que le tems, qu'il a resté à son service plus qu'il n'étoit obligé, puisse porter préjudice à l'Eglise de *Langres*, ni tirer à consèquence pour l'avenir. Il y a aussi un acte d'*Eudes* Duc de Bourgogne du 8. avril 1342., par lequel il reconnoit que ce Prélat ayant bien voulu recevoir à *S. Germain-en-Laye* l'hommage qu'il lui devoit pour tout ce qu'il tenoit de lui à *Châtillon-sur-Seine*, à *Saulx*, & ailleurs, cette grace ne pourroit préjudicier au droit que ce Prélat auroit eu d'exiger cet hommage dans son diocèse. Vers la fin de la même année *Jean des Prez* fût transferé à l'Evêché de *Tournai*, vaquant par la promotion d'*André Ghini Malpigli.* (*b*)

(*b*) Noble Florentin, qui fut d'abord Clerc de *Charles le Bel*, Roi de France, & Chanoine de *Tournai*, puis en 1330. Evêque d'*Arras*, & la même année fondateur du *Collège des Lombards* (ou des Italiens) à *Paris*. Le 17. octobre 1334. il fut transféré au siège de *Tournai*, dont il étoit Evêque le 20. septembre 1342., lorsque *Clément VI.* le fit Cardinal-Prêtre du titre de Ste Susanne, à la sollicitation de *Talairand*, Cardinal *de Périgord*, & à la recom-

Le 12. octobre 1343. il accorda des Indulgences à ceux qui assisteroient au *Salve Regina*, qu'on chante tous les samedis, & aux fêtes & vigiles de la Vierge dans la Cathèdrale de *Tournai*. Il fit son entrée en cette ville l'an 1344. Le 26. juillet de la même année il assista au Concile de la province de *Reims*, qui se tint à *Noyon*, & le 1. août suivant il prêta le serment ordinaire d'obéïssance à son métropolitain. Il consacra tous les autels de l'Eglise Abbatiale de S. Martin en 1347. Par un accord passé avec ses Chanoines, il leur céda les offrandes qui se faisoient au maitre-autel, quand l'Evêque y officioit Pontificalement, & il reçut en dédommagement la seigneurie de *Noyelle* située dans son diocèse. On croit qu'il fonda vers le même tems le *Collège de N. D. de Tournai* dans l'Université de *Padoue*. En 1349. il fit faire quantité de réparations à la maison Episcopale : mais tandis qu'il veilloit à cet ouvrage, la contagion fit des ravages dans les environs : & elle commençoit à gagner la ville, lorsqu'il en sortit promptement pour se dérober au danger. Néanmoins il ne pût éviter la mort, qui le surprit au *Cateau-Cambrèsis* (c) le 13. juin de cette

mandation du Roi *Philippe de Valois*. Il mourut à *Perpignan* le 2. juin de l'année suivante.

(c) Et non pas à *Cambrai*, comme le dit *Valère André*.

année. Cet Evêque fut fort regretté. On l'enterra dans le chœur de sa Cathédrale, & l'on grava sur son tombeau les vers suivans :

Ecce Jacob, totus accensus amore Rachelis, (d)
Pastor devotus, servus vigil atque fidelis,
Præsens devotis Pastoribus assimulare
Se satagens, quos sic Lucas typicè vigilare
Testatur : Pastor bonus hic, magnusque sacerdos
Extitit : est agnus ; animæ detur (rogo) ter dos ;
In bino rure (e) *magnus, magnæque staturæ :*
Regalis curæ Consul, cui gratia purè
Nomen concessit. Sic, quis per dicta patescit
Iste Joannes sit de Pratis ; (f) *cui requies sit.* (g)

On attribue à *Jean des Prez* des *Vies de Louis X.*, *de Philippe V.*, *de Charles IV.*, *& de Philippe VI.*, *Rois de France :* mais on ne dit pas où ces *Vies* se trouvent, ni en quelle langue elles sont écrites.

(d) Le dernier trait de sa vie ne quadre pas tout-à-fait avec cet éloge. Si *Jean des Prez* eût tant aimé sa *Rachel*, il ne s'en fût pas éloigné, lorsqu'elle avoit le plus grand besoin de sa présence. L'illustre *Castelmoron* (*) n'en usa pas de même pendant la peste de *Marseille*.

(*) *Henri-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron*, Evêque de *Marseille*, mort en réputation de sainteté le 4. juin 1755. dans la 84e année de son age.

(e) C'est-à-dire, à *Langres*, & à *Tournai.* Les Auteurs du *Gallia Christiana* lisent : *In bino Jure.*

(f) D'autres lisent : *Qui requiescit.*

(g) On lit dans la Carte du Chapitre général des Chartreux : *Orabitur pro Domino Johanne* (des Prez) *Episcopo Tornac.*, *Ordinis nostri benefactore, qui consuetam eleemosynam 30. florenorum misit Capitulo.*

☞ *Locrii Chronicon Belgicum*, 689. *Val. André*, 550. *Hieronymi Vignier*, *Chronic. Lingonense*, *pag.* 140. *Le P. Anselme*, *Hist. généalogique & chronol. de la Maison Royale de France*, *édit. de* 1726. *T. II. pp.* 214. & 215. *Gall. Christ.* III. 227. & IV. 621. 622.

Henri de Sommal, ou *Henricus Sommalius*,

PIEUX & savant Jésuite, étoit de la ville de *Dinant* dans la Principauté de *Liège*, où il naquit vers l'an 1534. Ayant fait de bonnes études, & atteint l'age de dix-sept ans, il partit pour *Rome*, où *S. Ignace* le reçut dans sa Compagnie en 1551. Le jeune *Sommalius* plût au saint Fondateur par sa candeur naturelle, & par sa conduite sérieuse & réglée. Sorti de noviciat, il fut envoyé au Collège de *Lorette* pour y enseigner la langue Grecque. Le 23. mai 1556. il reçut ordre de se rendre à *Cologne*, & d'y achever ses études. Dépuis il fut chargé de travailler de concert avec les PP. *François Costerus* & *Jean Rhetius* à soûtenir la foi Catholique ébranlée dans cette ville, pour passer ensuite dans le Nord de l'Allemagne. La Régence de *Cologne* avoit confié au P. *Rhetius* la direction du Collège des Trois-Couronnes. Le P. *Sommalius*

malius y prit le grade de Bachelier le 1. décembre 1557. L'année ſuivante, il y dévint Profeſſeur de Phyſique & de Métaphyſique, & il joignit à cette fonction celle de catèchiſer & de prêcher dans les baſſes-claſſes. Le bien qu'il y fit, & la réputation du Collège où il enſeignoit, firent ſouhaiter à ſes compatriotes de le ravoir chez eux. Ainſi le P. *Sommalius* revint à *Dinant* l'an 1563., accompagné du P. *Léonard de Villers*, ou *Villanus*, & y jetta les fondemens du Collège, qui y ſubſiſte encore, & qui eſt le prémier que les Jéſuites ayent eu dans le diocèſe de *Liège*. Il en fut fait Recteur en 1564., & cet emploi ne l'empêcha pas d'aller prêcher la parole de Dieu dans les villes voiſines. Quelques années après on le nomma Recteur du Collège de *Douai*, fondé en 1570. par *Jean Lentailleur*, Abbé d'*Anchin*. (*a*) Il remplit la même charge dans d'autres villes, & marcha conſtamment ſur les traces du Fondateur de ſa Société, dont il avoit parfaitement ſaiſi l'eſprit. Dans un voyage qu'il fit vèrs l'an 1572., il logea dans un monaſtère, où il fut ſurpris par le Comte de *Lummey*, ſi connu par ſes cruautés contre les Catho-

(*a*) La Lettre de fondation eſt du 17. janvier 1569., aujourdhui 1570. Le Pape S. *Pie V.* en avoit déja approuvé l'érection par une bulle du 3. novembre 1568.

liques. Cet infame Apoſtat étant entré dans la chambre, où le Père étoit couché, le fit tirer du lit, jetter par terre, & dépouiller tout nud. Après quoi un ſoldat tira un grand couteau de cuiſine, & s'apprêta à mutiler ce chaſte Religieux d'une manière qui révolte également la pudeur & l'humanité. Dans cette circonſtance, le P. *Sommalius* jetta ſur le Comte, qui étoit préſent, un regard ferme & ſévère, qui arrêta ce barbare, & il échapa des mains de ſes gens, ſans avoir ſouffert d'autre peine, que la crainte, & la honte de la nudité : celle-ci lui démeura longtems ſur le cœur, parce qu'il eut toute ſa vie une horreur extrême de tout ce qui peut bleſſer la pureté. Ce Père conſumé de vieilleſſe, après avoir travaillé au ſalut des ames dans différentes villes des Pays-Bas, finit ſa carrière à *Valenciennes* le 30. mars 1619. dans la 85^e^ année de ſon age, & la 50^e^ dépuis qu'il s'étoit lié à la Société par la profeſſion des quatre vœux. On remarque qu'il ſe fit une loi de n'aſſiſter jamais aux récréations, que ſa règle permet, qu'après avoir préparé quelque ſujet pour rendre ſa converſation édifiante : & qu'il garda ſi ſcrupuleuſement la pauvreté religieuſe, que dans ſa décrèpitude même il ne ſouffroit point qu'on lui rendît aucun ſervice particulier, ni qu'on lui accordât quelque choſe de

plus qu'au moindre de ses confrères. Aussi à sa mort on ne trouva dans sa chambre qu'un chapelet, & un reliquaire de peu de valeur pour la matière & pour la façon. Sa vertu & ses talens lui avoient fait beaucoup d'amis, du nombre desquels fut le célèbre *François Sweertius*. Il n'étudia que pour se rendre utile à l'Eglise, & il s'appliqua principalement à rechercher des Ouvrages de piété, pour en donner de bonnes éditions. Voici celles qui ont paru par ses soins :

1. *Thomæ de Kempis, de Imitatione Christi, libri quatuor, ad autographum emendati operâ ac studio Henrici Sommalii è Soc. Jesu. Antv. Joan. Moretus*, 1599. 16°. It. *Ibid. Idem*, 1601. & 1607. 24°. It. *Colon. Conrad. Butgenius*, 1610. 16°. It. *Duaci, Balth. Bellerus*, 1614. 32°. pp. 409. Et plusieurs autres fois. Je parlerai plus amplement ailleurs de cette édition, que le P. *Sommalius* dédia à *Léonard Betten*, Abbé de *S. Trond*, par une lettre datée de *Louvain* le 1. janvier 1598.

2. *Venerabilis viri Thomæ à Kempis..... Opera omnia, ad autographa ejusdem emendata..... Antv. Mart. Nutius*, 1600. 8°. 3. vol. Dédiés au même par une lettre datée de *Gand* le 25. mars 1600. Le P. *Sommalius* a donné depuis une édition de ces Oeuvres augmentée d'un tiers. J'en parlerai plus au long à l'article d'*A Kempis*.

3. *Alberti Magni, Ratisponensis Episcopi, Ordinis Prædicatorum, Paradisus animæ, sive de Virtutibus libellus, Editio nova, nunc primùm ad varia Mss. exemplaria emendata, in quâ etiam Patrum sententiæ ex ipsis Auctoribus in longum producuntur. Ad calcem adjectus est Divi Anselmi, Cantuariensis Archiepiscopi, Tractatus perelegans de XIV. animæ ac corporis Dotibus, sive Beatitudinibus; editus operâ ac studio R. P. Henrici Sommalii Soc. Jesu. Antv. Joan. Moretus,* 1602. 16°. pp. 345. Belle édition.

4. *B. Anselmi, de excellentiâ B. Mariæ Virginis. Item Ejusdem, Similitudinum liber, & Epistolæ. Colon. Agripp. Joan. Huntem, & Duaci, Balth. Bellerus,* 1605. 16°. It. *Antv. Joan. Moretus, in-*16. Voici ce que *Bellarmin* (*b*) juge des deux prémiers Opuscules contenus dans ce Recueil: *Opusculum de Excellentiâ B. Virginis non videtur Anselmi, non solùm quia ejus non meminit Edinerus* (Auteur de sa vie,) *sed etiam quia non habet stilum neque gravitatem Anselmi. Opusculum de Similitudinibus non est Anselmi, sed alicujus discipuli ejus; nam in ultimis capitibus vocat Anselmum patrem suum, & multa narrat de ejus verbis & factis.*

5. *Divi Aurelii Augustini, Hipponensis Episcopi, libri XIII. Confessionum, ad tria manuscripta exemplaria emendati operâ &*

(*b*) *De Scriptorib. Eccles., edit. Paris.* 1630. *p.* 291.

studio R. P. Henrici Sommalii è Societate Jesu. Duaci, Balth. Bellerus, 1608. 16°. It. *Colon. Agripp. Cornel. ab Egmondt & socii*, 1649. 32°. pp. 430. sans la table. Cette édition est fort nette, de même que les autres des *Egmonds*. It. *Brux. Judocus de Grieck*, 1679. 16°. pp. 432. It. *Colon. Agripp. Balth. ab Egmond, & socii*, 1683. 32°. pp. 427. titre rafraîchi. It. *Ibid. Cornel. ab Egmond & socii*, 1689. (Quelques exemplaires portent *1699*.) 32°. pp. 490. L'édition du P. *Sommalius* a été suivie dans celle qui a paru sous ce tître: *S. Aurel. Augustini Confessionum libri X. cum notis R.P. Henrici Wangnereck Soc. Jesu.* (c) *Coloniæ, Jodocus Kalcovius & socii*, 1646. 24°. On trouve dans celle-ci une dédicace du nouvel Editeur à *Vite-Adam*, Evêque de *Frisingue*, datée de *Dilingue* le 25. novembre 1630. Une Préface du même, pp. 8. La table des chapitres. Les dix prémiers livres des Confessions de S. Augustin, pp. 439. Le P. *Wangnereck* les a accompagnés de notes, qui peuvent passer pour un chef-d'œuvre en ce genre, & y a joint, sous le tître d'*Usus*, d'autres remarques, qui montrent le fruit qu'on peut retirer de la méditation de châcun

(c) Savant Allemand, Professeur en Philosophie & en Théologie à *Dilingue*, né à *Munich* en 1595., & mort le onze novembre 1664. Il est Auteur de divers ouvrages de Métaphysique, de controverse, & de piété.

des chapitres de cet ouvrage, dont on ne sauroit trop recommander la lecture. Après la table des matières, qui est fort ample, on trouve : *Rei pœnitentis simplex & humilis Confessio; cum Sermone de S. Augustino*, pp. 69. Tout ce qu'on peut reprendre dans cette édition, c'est qu'on n'y voit point les trois derniers livres des *Confessions* de S. Augustin ; le P. *Wangnereck* avoit dessein de les publier dans la suite.

6. *Divi Aurelii Augustini, Hippon. Episcopi, Meditationes, Soliloquia, & Manuale. Meditationes B. Anselmi; cum Tractatu, de humani generis Redemptione, Divi Bernardi. Idiotæ, viri docti, de Amore Divino. Omnia ad Mss. exemplaria emendata, & meliori ordine distributa, operâ ac studio R. P. Henrici Sommalii Societatis Jesu. Duaci, Balth. Bellerus*, 1608. 16°. pp. 513. It. *Colon. Agripp., Cornelius ab Egmondt & socii*, 1629. 24°. pp. 373. sans la table. Cette édition est d'une grande beauté. It. *Ibid. Iidem*, 1637. 16°. & 1649. 32°. pp. 402. It. *Lugduni, Daniel Gayet*, 1660. 24°. pp. 388. & 226. Le P. *Sommalius* dédia ce recueil à *Philippe Caverel*, Abbé de *S. Vaast* d'*Arras*. On convient aujourd'hui que S. Augustin n'est Auteur d'aucun des ouvrages, qui portent ici son nom. Les *Méditations* attribuées à S. Anselme, sont plûtôt de *Jean*, Abbé de *Fescamp* (en Normandie,)

qui vivoit du tems de l'Empereur *Henri III.*, à la veuve duquel il adressa une lettre que nous avons. Le Traité suivant, publié sous le nom de S. Bernard, n'est pas non plus de ce Saint. Pour le livre de l'*Idiot*, le P. *Théophile Raynaud*, savant Jésuite, a découvert (*d*) qu'il avoit pour Auteur *Raimond Jordan*, Chanoine-Régulier, Prévôt d'*Usez* en Languedoc vers 1380., & ensuite Abbé de *Celles* dans le diocèse de *Bourges*.

7. *Fasciculus Divini Amoris, atque Devotionis. Duaci, Balth. Bellerus*, 1608. 16°. Tiré de divers ouvrages des Pères.

8. *In Regulam Divi Benedicti, Joannis Trithemii, Abbatis Spanheimensis ejusdem Ordinis, Commentarius, studio R. P. Henrici Sommalii è Societate Jesu variis modis illustratus. Valencenis, Joan. Vervliet*, 1608. 12°. It. *Duaci, Balth. Bellerus*, 1608. 12°., si toutefois cette édition est différente de celle de *Valenciennes*.

☞ *Sacchini Historiæ Soc. Jesu pars 2ª, pag.* 318. *Buzelini Gallo-Flandria*, 422--425. *Sweertius*, 337. *Aleg.* 177. *Sotuellus*, 331. *Hartzheim*, 128.

(*d*) Voyez ses *Priores & posteriores de Idiotâ Cogitationes*, à la suite de la seconde Edition qu'il a donnée des Oeuvres de *Raimond Jordan : Paris. Jas. Quesnel*, 1654. in-4. p. 555. & suiv.

Jean d'Au-Fay, d'Auffay, ou *de Fay.*

SEIGNEUR d'*Arquenbrone* & de *Croisnal*, naquit à *Béthune* en Artois vers le milieu du XV. siècle. S'étant rendu habile dans la Jurisprudence & dans les affaires, il parvint à la connoissance du Duc *Charles le Hardi*, qui l'honora du titre de son Conseiller, comme fit aussi la Princesse *Marie de Bourgogne*, sa fille, Il fut ensuite Conseiller-Privé de l'Empereur *Maximilien*, & enfin Conseiller & Maitre aux requêtes du Roi *Philippe d'Autriche*. On peut placer sa mort vers l'an 1510. De son mariage avec *Jeanne d'Aubermont*, il ne laissa qu'une fille nommée *Barbe d'Auffay*, qui épousa le nommé *Simon le Borgne*, & lui donna des descendans, dont quelques-uns ont pris le nom de d'*Au-Fay*. On conserve les Mss. suivans de la façon de notre Auteur :

α. *Discours des actions & querelles d'entre Marie de Bourgoigne, fille de Charles le Hardy, femme de l'Empereur Maximilien d'une part, & de Loys XI. Roy de France d'autre part ; faict par Jehan Daufay, natif de Béthune, Conseillier de la dicte Dame Marie.* Ms. *in-fol.* chez *Jean-François de Carde-*

vacque, d'*Arras*, seigneur de *Simencourt*, en 1640. Je crois que c'est la même chose que *Les Droicts de Madame de Bourgongne, par M. Jeon d'Auffay, Conseiller à l'Archiduc Philippe.* Ms. à la Cathèdrale de *Tournai*, & autrefois à *Anvers* chez *François Zypæus*, chez *Aubert le Mire*, &c. *Leibnitz* l'a publié dans son *Mantissa Codicis Juris Gentium diplomatici. Hannoveræ*, 1702. *fol.* à l'entrée du volume. Le but de cet ouvrage est de prouver que le Duché de Bourgogne, la Franche-Comté, l'Artois, & les Seigneuries de Douai, de Lille, & d'Orchies appartenoient de droit à *Marie de Bourgogne*, fille unique de *Charles le Hardi. Jean de Saint-Romain*, Procureur du Roi de France, attaqua cet écrit. Voyez le P. *le Long*, Biblioth. historique de la France, *n. 11973*. M. *Verdussen*, Echevin d'*Anvers* a un Ms. *in-fol.*, & un autre *in-4°.* qui sont intitulés : *Jean de Fay, Chancelier de Bourgoigne, sur les prétensions entre les Maisons de France, & de Bourgoigne ou Austriche, touchant plusieurs grandes terres & seigneuries.* Ce pourroit bien être l'Ouvrage, dont je viens de parler, quoi que la qualité de *Chancelier* ne convienne point à notre Auteur.

β. De l'Advouerie de Béthune. L'Auteur y montre comment cette *Avouerie* fut unie aux autres villes d'Artois, depuis qu'elle fut possèdée, avec celle d'*Arras*,

par *Daniel*, qui vivoit ſous le regne de *Louïs VIII*. Roi de France.

γ. *Hiſtoire des Congrez de Pérone & de Coblentz, tenuz l'ung en l'an 1465., l'autre en l'an 1468. pour la paix entre les Souverains des Pays-Bas & les Roys de France.*

δ. *Du Comté de Ponthieu* en Picardie.

ε. *Du Comté d'Oſtrevant* en Artois, &c.

☞ *Locrii Chron. Belgicum, ex Auctoris Apographis, p.* 544. *&* 688. *Sweertius*, 416. *&* 423. *Miræi Chron. Belgicum*, 385. *Sanderi Biblioth. Belgica Ms., parte I. pp.* 209. 290., *& parte II.* 157. *Val. André*, 489. *Foppens*, 624.

Rémacle d'Ardenne, ou *Remaclus Arduenna*,

PRÉNOIT en Latin le ſurnom de *Florenas*, parce qu'il étoit de *Florennes*, petite ville ſituée au milieu de l'Entre-Sambre-&-Meuſe dans la Principauté de Liège, & non dans le Duché de Luxembourg, comme *Valère André* le marque dans ſa table, & M. *Foppens* dans l'article qu'il a donné de cet Auteur. Il paroit qu'il naquit vers l'an 1480. On ne ſait où il fit ſes prémières études : mais il eſt certain qu'il ſe rendit de bonne heure habile dans les belles-lettres, & il paroit qu'il fut à *Paris* dès le commencement du XVI. ſiècle. Quelque tems

après, & au plus tard en 1512., il passa à *Londres*, où il y a lieu de croire qu'il professa les humanitès, ou qu'il fut Précepteur de quelques jeunes écoliers : mais il ne paroit pas qu'il ait enseigné dans le fameux Collège, nommé l'Ecole de S. Paul, & fondé cette année par *Jean Colet*, Doyen de la Cathèdrale de cette ville; car je retrouve *Rémacle* à *Paris* au commencement de l'année suivante. On peut supposer qu'il y demeura jusqu'en 1517. Durant cet intervalle il se fit connoitre à *Marguèrite de Bourgogne*, Gouvernante des Pays-Bas, qui l'appella à *Malines*, & le fit Secrètaire de son Conseil Privé. (*a*) Il exerça cet emploi durant six ou sept ans, & mourut dans un age peu avancé le 13. mai 1524. Il avoit pris quelque part (peut-être à *Louvain*) le grade de Licencié en l'un & l'autre Droit. Ses cendres reposent à *Malines* dans une chapelle de la paroisse de S. Pierre, dédiée à la sainte Vierge, & où l'on voit encore son épitaphe. (*b*) Elle nous apprend

(*a*) Ce Conseil fut érigé en conséquence des Lettres du Roi *Charles*, dépuis Empereur, datées de *Middelbourg* le 23. juillet 1517. L'Archiduchesse *Marguèrite*, qui résidoit à *Malines*, tint ce Conseil auprès de sa personne. Après sa mort, arrivée le 1. décembre 1531., il fut transfèté à *Bruxelles*.

(*b*) *Hier light begraeven Mr Remaclus d'Ardenne, Licentiaet in beyde de Rechten, Secretaris ordinaris van den Secreten Raede, die sterft den XIII. dach may Ao. 1524. Hier lighe begraeven Catharina de Langhe, aliàs Papegays, syne huysvrouwe; sterft den XI. dach october..... Bidt voor de ziele.*

qu'il s'étoit marié avec une démoiselle nommée *Cathèrine de Langhe*, autrement *Papegays*, qui lui survécut, & qui mourut le onze octobre 15.... Une autre épitaphe, (*c*) qu'on lit dans la même chapelle, me fait croire qu'il eut une fille nommée *Marguèrite*, qui épousa *Antoine de Loose*, natif de *Ziriczée* en Zélande, Avocat au Parlement de *Malines*, décèdé le 27. décembre 1540. Les armes de la famille d'*Ardenne* sont de...., à trois hures de sanglier au naturel. *Hubert Thomas* de *Liège*, bon connoisseur, donne à *Rémacle d'Ardenne* l'épithète d'excellent Poëte, & le met au rang des Savans, qui ont donné le plus de lustre au pays de Liège. (*d*) *Valère André* dit qu'il a publié :

1. *Epigrammatum libri tres. Parisʃ.* 1507. 4°. Cet Ouvrage est très-rare, de même que les suivans.

2. *Remacli Arduenne Florenatis Palamedes.* Imprimé à *Paris*, chez *Gilles de Gourmont*, 1512. petit *in*-4°. d'environ 300. pages. La Dédicace est adressée *Clarissimo & Magnifico Juris utriusque Doctori, Domino Petro*

(*c*) *Hier leet begraeven Mr. Anthonis de Loose, geboren in de stadt van Ziricкzee, Advocaet in den grooten Raede van Syne Koninckylycke Majesteyt te Mechelen; die sterft den 27. dach van december 1540. Ende Jouffrouw Margrite van Ardenne syne huysvrouwe, die sterf den....*

(*d*) Il nomme deux autres savans, qui étoient natifs de *Florennes*, savoir son propre père, nommé aussi *Hubert Thomas*, & le Docteur *Nicolas de Florennes*, Chevalier, & prémier Médecin de l'Empereur Charle-Quint.

Grypho, Pisano Patricio, Sanctæ Sedis Apostolicæ in Britanniâ Legato atque Collectori: & datée *Ex Muséo nostro exiguo Londonensi, anno Christiani ortûs supra sésqui-millesimum duodecimo, Kalendis Januariis.* Le frontispice est décoré d'une figure en bois, sous laquelle on lit ces vers :

Dulcibus hìc voluit figmentis culta Thalia
Ludere : subduxit pulcher Apollo lyram.
Indoluit Gryphis : libertatisque magister
Composuit nervos, culta Thalia, tuos.
Vive potens volucris : Alphêas erige Pisas :
Alite sis istâ victor, Iule sacer.

Le *Palamedes* est une pièce dramatique en cinq actes, précédés d'un Argument, & d'un Prologue. Cette pièce n'est que la prémière partie du volume : la seconde contient les Mystères de la vie de N. S. J. C. en vers, suivis d'une Elègie sur l'Assomption de sa sainte Mère, & d'une autre pièce à la louange de la Duchesse *Marguèrite de Bourgogne.* On voit à la tête une Dédicace à la sainte Vierge, qu'on pourra lire au bas de la page. (*e*)

(*e*) *Prefatio in gaudia ejusdem Christifere.*

Nunc alacres, risus, nunc & joca leta parantur,
Et pius in nostro carmine ludus erit.
I dolor, & luctus aliò converte molestos :
Imbue nunc hylares, leta Thalia, modos.
Sed neque lascivi nobis recitentur amores,
Phœbo dulcisonam percutiente lyram.
Nec petulans Venus est istis miscenda cothurnis :
Fontibus à liquidis sordidus absit aper.

Remacli Arduenne Florenatis Amorum libri. Venundantur (Lutetiæ Parif.) *in edibus Joannis Parvi, & Jodoci Badii Ascen-*

Psistra sonet liceat Quinquatria turbida plaudant : (α)
Vinosam Tymelen (β) *Orgia plena vocent :*
Quosque ferunt Latiis fugientia secula ludos :
Et quos flava Ceres, Floraque pulchra citant.
Aufugiat levitas, que grandia queque prophanat :
Sed tamen exornent pendula fulcra lares :
Stragula se pandant phrygiis intexta coronis,
Et quæ Niliaco flamine pingit acus.
En canimus sacros, Genitrix mundissima, risus :
Ejice vitalem, Fons redimite, sitim.
Cernuus implore, lacrymis per tempora obortis ;
Quam peperi labem, flumina larga levent.
E macula virtus quod nos violavit acutum, (γ)
Et lepre saniem comprime, Malva potens.
Tu Rosa, tu Nardus pungentibus edita spinis ;
Carceris obscuri destrue, queso, minas.
Quot lemures urgent ? quot lurida toxica sumpsi ?
Hinc livet posito tetra decôre cutis.
Cumque subis animo, metus exturbatur averni,
Ille licèt penas ingeniosus amet.
Confesso fer opem, quem fascis comprimit ingens :
Pelyacâ pressus mole sic Ossa fuit.
Forma sepulchralis fumoso sevit hyatu :
Imminet en capiti bestia cocta (δ) *meo.*
Consternor, tu suppetias, Dea nobilis, affer,
Nè ruat adducto carmina nostra notho.
Quod fesso sopor est, hoc tu mihi, Flosculè candens :
Vis tua denudat nectar & ambrosiam :
Parrhasiâque tuum nomen cùm dicitur aulâ
Nobile, mellitum regia tota fremit.
Quàm dulce est (ε) *? quàm tenerum, quod Rector olympi*
Condidit, & cordi jussit inesse meo ?
Hoc mihi principium promissi carminis adsit :
Auspice te, tumidas puppis inibit aquas.
Dirige nutantem firmâ statione tabellam ;
Anchora tu Vati, portus, amœna quies.

(α) Peut-être : *Sistra sonent liceat* (pour *licèt* :)
(β) Peut-être : *Semelen.*
(γ) Je lirois : *Emacula virus, quod nos violavit, avitum.*
(δ) Peut-être : *Cæca.*
(ε) Ajoutez : *Id*, ou quelque autre monofyllabe.

sii; petit *in-4°.* d'environ cent-soixante-cinq pages. On lit au bout : *In edibus Ascensianis ad idus martias anni pro calculo Romano M. D. XIII.* La Dédicace est intitulée : *Ad spectabilem, clarissimumque virum Georgium Haloynum,* (f) *Comitem de Comingis,* (Cominiis) *in Belgis, Remacli Florenatis in Amores suos Prefatio :* & finit par ces mots : *Vale, Lutetie Parrhisiorum, pridie kal. mar., anno supra sesqui-millesimum decimo tertio.* Voici la pièce la plus courte de ce Recueil :

Observatissimo Patrono Petro Grypho, super egritudine, Remacli Epicedion.

Siccine jurasti semper fortuna gravare
Immeritum? sic me cladibus usque premes?
Siccine spirabunt venti in contraria semper,
Incumbetque mee naufraga scylla rati?
Semper threiciis obnoxia vita procellis
Puro ignorabit letior ire die?
Cernimus indomitum spacio segnescere pontum :
Pervariantque suas astra superna vices :
Rumores etiam perterrita fama sinistros
Ponit, & in melius versa favere (g) *petit.*
Tu semper Fortuna fugax, nunquam tibi constans,
Jactans Cesareum myoparone (h) *caput :*
Illudens Mario post multa insignia victo :
Evertens Tyrii fortia facta Ducis :

(f) Je parlerai ailleurs de ce savant Gentilhomme.
(g) Peut-être *Favore.*
(h) Brigantin, frégate legère.

Nature ancipitis mutas oblita tenorem
In me nulla favens, immo noverca ferox.
Quo mecum fato pugnas inimica? quid egi,
Ut miserum cunctis cladibus exagites?
An decet ut spectem quanto languore Patronum
Affligas? Odium verte, nephasta, tuum;
In me verte manus: audes violare, prophana,
Quem tot defendunt fortiter acta, virum:
Numina quem servant: per tot qui vota precantûm
Poscitur à Divis integer atque sacer?
Quis doctos aleret? quo preside nostra synaxis
Staret? quis studiis vellet adesse piis?
Limitibus, vesana, tuis insiste; remotos
Petrus habet nidos à ditione levi.
Arbitrio celse commissus Pallados, unguem
Ostendit medium viribus ille tuis;
Qui si Pandore quicquam de pyxide levum
Sentiat, hoc virtus perferet equa nimis.
Nubila sic Phœbi radios obnubit eclypsis:
Defectus patitur clarificanda soror:
Lamina sic auri sincerior exit ab igne:
Sic animos acuunt, Petre, molesta graves.

Il y a un exemplaire de cet ouvrage & du précèdent à la Bibliothèque du Roi T. C.: & c'eſt de là que j'ai reçu les extraits, que l'on vient de lire. Ils me paroiſſent prouver que *Rémacle d'Ardenne* étoit l'un des meilleurs Poëtes de ſon tems & de ſon pays: mais il faut avouer qu'en fait de Poëſie tout reſta dans la médiocrité

diocrité en deçà des Alpes, jusqu'à *Jean Second.*

☞ *Prélim. des nn.* 2. & 3. *Hub. Thomas Leodius, de Tungris & Eburonib.*, *edit. Plantin.*, *p.* 129. *Val. André*, 791. (Ces Auteurs disent peu de chose, aussi bien que *Sweertius*, qui distingue mal-à-propos *Rémacle d'Ardenne*, & *Rémacle de Florennes.*) *Recueil Ms. des Epitaphes de Malines.*

Gaspar de Laet,

ÉCRIVAIN du XVI. siècle, étoit de *Looz* ou *Borchloen*, Capitale de l'ancien Comté de Looz, réüni à l'Evêché de Liège. Il étudia les Mathématiques, & se fit recevoir Docteur en Médecine dans l'Université de *Louvain* le 25. mai 1512. Il paroit qu'il passa ses dernières années en France. On a de lui :

1. *La Prognostication de Louvain pour l'an M. D. XL.* En François. *Louvain*, 1540.

2. *Prognostication pour l'an M. D. LI.* *Rouen*, 1551.

☞ *Val. André*, *Fast.* 230. *La Croix du Maine*, 116.

Gaudence van Loemel,

CHANOINE-RÉGULIER, profès du monastère dit *le Buisson-Notre-Dame*

proche *Eyndhove* dans la Campine Brabançonne, & Directeur des Religieuses du couvent de N. D. à *Weert* dans la Gueldre. Ce Père s'appliqua à la Poësie flamande, & donna au public les opuscules suivans:

1. *L'Orphée spirituel.* (a) *Louvain*, 1660. Ce sont des Cantiques spirituels.

2. *Introduction à la contemplation des sept Douleurs de la Mère de Dieu; avec quelques Cantiques sur les souffrances de N. S. J. C.* (b) *Ruremonde*, 1662.

3. *La Pierre de touche des Langues.* (c) En vers. *Ruremonde*, 1662.

☞ *Ms. du P. Pierre de S. Trond.*

(a) *Den geestelycken Orpheus.*
(b) *Den Wechwyser tot de seven Weenen des Moeders Godts; met eenige godtvruchtige Liedekens tot beweginge des Lydens Christi.*
(c) *Den Toetsteen der Tongen.*

Dominique van Arum, ou *Dominicus Arumæus*,

SEIGNEUR de *Lobedau* & de *Geschwitz*, originaire du village d'*Arum*, situé à deux lieues Sud-ouest de *Franequer* en Frise, naquit d'une famille noble à *Leuvarde*, capitale de cette province, vers la fin de l'an 1579., & y fit apparemment ses prémières études. Agé d'environ quatorze ans, il alla les continuer dans l'A-

cadémie de *Franequer*, où il se fit inscrire le 1. novembre 1593. Il y étudia la Jurisprudence sous le Professeur *Henri Schotanus*, & peut-étre sous *Jules à Beyma*, & sous *Jean à Sande*. (*a*) Dans ce tems il lia une étroite amitié avec *Marc Lyclama*, dont j'ai parlé ailleurs. De *Franequer* il passa en Saxe, & prit le bonnet de Docteur en Droit à *Iène* le 23. avril 1600. Moins de deux ans après, quoi qu'agé seulement de vingt-deux ans, il dévint Professeur extraordinaire en cette science. Il en obtint une chaire ordinaire le 28. février 1605., après avoir réfusé celle des Institutes, qu'on lui avoit offerte à *Franequer* le 25. mai de l'année précèdente. *Ortolphe Fomann*, le père, prémier Professeur Ordinaire de la Faculté d'*Iène*, étant venu à mourir le 19. mai 1634., *Arumæus* fut nommé son successeur. (*b*) Aux fonctions, dont j'ai parlé, notre Auteur joignit celles de Conseiller du Conseil suprème de la province où il démeuroit, & d'Echevin de la ville d'*Iène*. Ayant atteint l'age de 57. ans, & un peu plus, il mourut subitement le 24. février 1637. dans le tems qu'il vaquoit à quelque exercice Acadèmique. Il

D 2

(*a*) *Schotanus* commença de professer en 1585., *Beyma* en 1596., & *A Sande* en 1598.

(*b*) *D. Ortolpho Fomanno I. an.* 1634. 19. *maii defuncto in Ordinatu successit.* C'est ce qu'on lit dans *Freher*.

avoit assemblé une Bibliothèque considérable qu'il légua à l'Université d'*Iène* : cette circonstance, & le silence des Bibliographes me persuadent qu'il ne se maria point, ou du moins qu'il ne laissa point de descendans. Je crois qu'il s'étoit d'abord destiné au Ministère, ayant appris dans sa jeunesse la langue Hébraïque, aussi bien que le Grec & le Latin. Son corps repose dans l'Eglise principale d'*Iène*, où on lui dressa cette épitaphe :

Juris eram, Græcique potens sermonis amator,
Cui radicalis cognita lingua fuit :
Causas tractavi : subsellia prima subivi :
Causidicæque fui lumen honorque Togæ.
Juridicâ subitò sensus in sede reliqui :
Nec breve Mors brevis est dicere passa, Vale.
Quàm dicas aliena, priùs tua discito, Judex :
Vicinum capiti dicere (c) *cura Jovem.*

Adrien Beyer fit sur lui cette épigramme :

A verbo Dominor nomen qui ducit & omen,
Frisiâ Arumæus nobilitate satus :
Ordinis ipse sui Dictator fidus habetur,
Vivit & in scriptis, quæ Themis alma probat.

Voici ses Ouvrages :

1. *Decisionum & Sententiarum Juris, in Facultate & Scabinatu Jurisconsultorum Ienensium pronunciatarum, Liber primus. Ienæ,*

(c) Peut-être : *Ducere cura* (sit) *Jovem.*

Henr. Rauchmaal, 1607. 4°. —— *Libri aliquot. Ibid. Christoph. Lippoldus*, & *Francof.*, *Porsius*, 1607. 4°. It. *Ienæ*, 1612. 4°.

2. *Exercitationes ad Instituta. Ienæ*, 1607. 4°.

3. *Commentarius de Morâ. Ienæ*, *Christoph. Lippoldus*, 1608. 16°. It. *editio 2ª correctior. Ienæ*, *Joh. Beithman*, & *Lippoldus*, 1608. 16°. pp. 546. avec le Traité de *Jean Saporta* sur le même sujet. It. *Leodii*, 1707. 12°.

4. *Disputationes ad præcipuas Pandectarum & Codicis Leges*, *ad Consuetudines Feudales*, & *quatuor Institutionum libros. Accessit Commentatio ad L. 2. Cod. de rescind. vendit.*, *Disputationibus quatuor exhibita. Francof. Porsius*, 1613. 4°. It. *Ienæ*, *Johan. Beithman*, 1620. 4°. It. *Lipsiæ Barthol. Voigt.*

5. *Discursus Academici de Jure publico Imperii*, *quinque tomis comprehensi. Lipsiæ*, *Barthol. Voigt*, & *Ienæ*, *Johan. Beithmannus*, 1616--1623. 5. vol. *in* 4°. Ce Recueil est le prémier ouvrage, où le Droit public de l'Allemagne ait été expliqué avec méthode : il renferme des Traités de différens Ecrivains, & quelques-uns d'*Arumæus*. *Jean Limnæus* d'*Iene*, (*d*) mar-

(*d*) Mort le 13. mars 1665., étant alors Conseiller intime des Marcgraves d'*Anspach*. Il a publié : *Dissertatio*

cha ſur les traces de nôtre Auteur, & avança beaucoup cette ſcience, ſi néceſſaire dans l'Empire.

6. *Diſcurſus Academici ad Bullam auream Caroli IV. Romanorum Imperatoris. Ienæ, Joh. Beithman*, 1617. 4°. It. *Lipſiæ*, 1617. 4°. It. *Ienæ, Blaſius Lobenſteins*, 1663. 4°.

7. *De Seſſionis prærogativâ. Gieſſæ Heſſorum*, 1621. 4°.

8. *Reſponſio ad..... Cruſium, de Vindictâ. Ienæ*, 1625. 4°. Je crois qu'il y a une édition antèrieure de cette réponſe, & qu'elle s'adreſſoit à *Jean Cruſius*, Profeſſeur, & enſuite Bourguemaitre de *Wittenberg*, mort le 15. août 1615.

9. *Commentarius Juridico-Politicus de Comitiis Romano-Germanici Imperii. Ienæ*, 1630. 4°. It. *Editio 2ª Ibid. Blaſius Lobenſteins*, 1660. 4°. L'Auteur y parle en bon Proteſtant ſur la Puiſſance Eccléſiaſtique.

10. *Exercitationes in Pandectas Jacobi Schröteri. Ienæ, Joan. Niſius*, 1665. 4°. *Jacques Schröter*, le fils, avoit commencé d'expliquer le titre des Pandectes *de Regulis Juris* à *Iène* en 1601. Il paſſa trois ans après à *Mainungen*, Capitale du Com-

apologetica de Statibus Imperii Romano-Germanici : Capitulationes Impp. & Regum : Obſervationes ad Auream bullam Caroli IV. : Jus publicum Imperii Romano-Germanici en cinq volumes, &c.

té de Henneberg, où il eut le rang de Conseiller de la Cour, puis celui de Chancelier. Il mourut en cette ville au mois de juin 1645.

11. *Disputatio de Debitoribus, qui non sunt solvendo. Ienæ*, in-4°. Je ne sais quand cette pièce a paru, non plus que ce qui suit.

12. *Disputationes ad Jus Feudale. Ienæ, Officina Steinmanniana*, 4°.

☞ *Val. André*, 191. *Witte Diar. Biograph. ad an.* 1637. *Paulus Freherus*, 1077., *ex Nomenclatore Professorum Ienensium Adriani Beyeri, &c. Vriemoet, Athen. Fris.* 122.

Regnier Snoy

NAQUIT d'une famille honnête à *Goude* ou *Ter-Gouw* en Hollande vers l'an 1477. Il montra si peu de disposition pour l'étude dans ses prémières années, qu'il savoit à peine épèler à l'age de sept ans. Son père affligé de son ignorance, lui demanda s'il vouloit s'appliquer à un art méchanique : l'enfant y ayant consenti, fut placé chez un maréchal ferrant, qui eut ordre de le traiter durement pour le dégoûter du mêtier, comme il arriva bientôt. Le jeune *Snoy* se remit alors à l'école, & ne tarda pas de dévancer tous ses compagnons. Après

quelques études faites dans son pays, il passa en Italie, & prit le bonnet de Maitre-ès-Arts, & de Docteur en Médecine dans l'Université de *Bologne*, qui lui donna un témoignage fort avantageux. Muni de ces grades, il revint en Hollande, y pratiqua la Médecine, & s'y insinua dans la bienveillance d'*Adolphe de Bourgogne*, seigneur de *Bèvres* & de *Ter-Veere*, qui lui fit des présens considèrables, & qui le dédommagea des pertes, qu'une inondation lui avoit causées, (*a*) en lui donnant cinquante arpens de terre labourable dans l'Isle de Duyveland. Ce seigneur lui ménagea aussi les bonnes graces de Charles-Quint, qui le chargea de certaines commissions auprès de *Christierne II.*, Roi de Danemarc chassé de ses Etats, (*b*) & à la cour de *Jacques IV.*, Roi d'Ecosse, qui lui fit présent d'une magnifique vaisselle d'étain. *Snoy* se rendit depuis en Angleterre, & y pratiqua quelque tems la Médecine. De retour à *Goude*, il fut élu Echevin de cette ville : mais cet emploi n'étant pas de son goût, il s'en défit pour s'appliquer à l'étude de la Théologie. Parvenu à l'age de 60. ans, ou en-

(*a*) Apparemment celle de 1530., qui fut si fatale à la Zélande.

(*b*) Ce Prince, fameux par ses cruautés, s'étoit refugié en Zélande l'an 1520. Il y fut dix ans en exil, & ne rentra dans ses Etats, que pour y être bientôt enfermé dans une prison, où il demeura jusqu'à sa mort arrivée le 25. Janvier 1559.

viron, il mourut dans ſa patrie le 1. août 1537., & il y fut enterré dans l'égliſe de S. Jean-Baptiſte ſous une pierre revêtue d'une plaque de bronze, avec ſon effigie. Cette égliſe ayant été conſumée par le feu le 12. janvier 1551. (1552.) (c) les héritiers de *Snoy* ſe déſaiſirent du caveau, où on l'avoit enterré. *Alard d'Amſterdam* lui avoit fait cette épitaphe :

Ecquid in omnigenis naturæ dotibus uſquam eſt,
Ingenii Præſes quidve Minerva parit,
Quod non ingenio Snoyus, ſtudioque frequenti
Prendit, & abſolvit non ſine judicio ?
Quicquid habent nitidi divina poëmata cultûs,
Exprimit hoc doctis undique carminibus.
Inſtar apis, variis ex libris plurima carpſit ;
Melleus hinc blando manat ab ore liquor.
Scivit inurbanum lepido ſeponere dicto,
Plus quàm civili prœditus ingenio.
Reddere perſonæ ſcit convenientia cuique,
Et, quod Juſtitiæ eſt, reddere cuique ſuum.
Omnia Rhetorici tenuit præcepta nitoris :
Aſtrorum motus, commeminitque ſitus :
Novit Athlantiaci metiri pondus Olympi,
Quæque ſub ambobus tenditur ora polis.
Quidquid ab expertis Medicis aliquando repertum eſt,
In numerato habuit, ſiquis habere poteſt.
Nemo vir hoc merito fuit experientior uno,
Et plures Medicâ nemo levavit ope.

(c) *Hadr. Junii Batavia*, *edit.* 1652. *p.* 461.

Quidquid in Historiis Sacris, juxtàque profanis,
Scriptum est, excussit, calluit, edocuit.
Abdita Scripturæ penetrans mysteria sacra,
Obscurum verbis explicat omne tribus.
Ornandis studiis natus, natusque juvandis
Pauperibus, summo quos fovet obsequio.
Lætus uti semper vixit, sic lætus obivit;
Quod bene confidit de bonitate Dei.
Ut cinis, ut pulvis, terræque est reddita terra:
In cælos rediit spiritus, unde venit.

On a fait sur lui le distique suivant :

Historicus, Medicus, Vates: hæc singula Snoyus,
Unus homo, pariter munia sustinuit.

Erasme l'a appellé quelque part : *Alterum literarum Hollandicarum decus. Snoy* s'étoit marié avec *Aleyde N.*, démoiselle d'une rare beauté, & il en avoit eu (peut-être entre autres enfans) deux filles, nommées *Aleyde* & *Marie*, qui se firent religieuses à *Goude* au couvent de Ste Marguèrite. On a de lui :

1. *Psalterium Davidicum, paraphrasibus brevibus illustratum, servatâ ubique ad verbum Hieronymi translatione.* (d) *Coloniæ, Joannes Gymnicus*, 1536. 12°. pp. 526. It. *Ibid. Petrus Henningius*, 1616. 16°. It.

(d) La Vulgate, qui n'est proprement que l'ancienne Version Italique des Pseaumes, retouchée par S. Jerôme. Ce saint Docteur a donné une autre Version de ce livre, faite sur l'Hébreu.

Parif. Carolus l'Angelié, 1540. 12°. (e) It. *Lugd. Bartholom. Vincentius*, 1571. 16°. It. ſous ce titre : *Pſalterium paraphraſibus illuſtratum; cum argumentis & orationibus, unicuique Pſalmo propriis, ſervatâ ubique ad verbum S. Hieronymi tranſlatione; authore Raynerio Snoy. Sed in hac noviſſimâ editione à multis mendis expurgatum, & in meliorem formam redactum; cui & acceſſerunt ſeptem Cantica, quæ in Laudibus per hebdomadam leguntur. Lovan. Guil. Stryckwant*, 1704. 12°. pp. 542., y compris *Magni Athanaſii in Pſalmos Opuſculum, Angelo Politiano interprete, p. 528. ad fin.* Ce ſont les ſeules éditions que j'aye vûes de cet ouvrage; on en marque d'autres: *Lugd.* 1538. 1540. 1542. 1545. & 1560. 12°. It. *Antv.* 1542. 12°. It. *Pariſ.* 1545. 1549. 1617. & 1690. 12°. It. *Venet.* 1564. 12°. It. *Colon.* 1589. 12°. It. traduit en flamand par *Jacques Braſſica*. Il s'en eſt auſſi publié une verſion Allemande, & une Eſpagnole; celle-ci doit avoir paru à *Anvers*, chez *Jean Steelſius*, 1555. 12°. *Regnier Snoy* travailla à cet ouvrage en 1533., pendant quelques mois qu'il fut dans l'Iſle de Duyveland, auprès d'*Adolphe de Bourgogne*. A quoi penſoit ce bon Mé-

(e) Le titre ajoute : *Magni Athanaſii Opuſculum in Pſalmos*; ainſi l'on y devroit trouver la *Synopſe*, qu'on croyoit autrefois être de S. Athanaſe; mais on ne l'y a pas jointe dans cette édition.

decin, qui n'entendoit rien dans la Critique, ni dans l'Antiquité ſacrée, d'entreprendre d'expliquer un livre auſſi obſcur que les Pſeaumes? Il dit dans ſon Prologue qu'il a tiré ſes explications des Anciens, c. d., comme il le marque enſuite, de S. Jerôme (que l'on a fait mal-à-propos Auteur d'un Commentaire ſur les Pſeaumes,) de S. Auguſtin (qui ne s'eſt point attaché au ſens littèral de ce livre,) d'Arnobe (Ecrivain ſuppoſé,) de S^t Iſidore, (à qui je ne ſache pas qu'on ait jamais attribué un ouvrage ſur les Pſeaumes,) enfin de Caſſiodore, de Raban Maur, & de Rémi (d'Auxerre.) Ainſi il n'avoit point lû ce que l'Antiquité nous fournit de meilleur ſur les Pſeaumes, je veux dire, Origènes, Théodoret, & les Chaines Grecques. *Pour les modernes, je les ai*, dit-il, *rejettés avec mépris, parce que châcun d'eux abonde en ſon ſens.* Raiſon, dont le ridicule ſaute aux yeux. Voyons maintenant comment il a réüſſi, &, ſans chercher des endroits fort obſcurs, jugeons de ſon habileté, en raportant ſes propres termes: Pſ. VI. 5. *Quoniam non eſt in morte [peccati, & poſt mortem temporalem,] qui memor ſit tui [confeſſione fructuoſâ ad ſalutem:] in inferno autem quis, [certè nullus] confitebitur tibi? [imò blaſphemabunt.]* Pſ. XVI. 16. *Saturati ſunt [vitiis & peccatis tanquam] filiis, [quæ* (il

vouloit dire *quos*) *ipsi sibi genuerunt :*] *&* *dimiserunt* [*in hæreditatem*] *reliquias suas* [*maledictionis*] *parvulis* [*& posteris*] *suis*, [*clamantes, Sanguis ejus super nos, & super filios nostros.*] Pſ. XLIV. 4. *Accingere* [*in virtute spiritûs*] *gladio tuo* [*spirituali, quod est verbum Dei*] *super femur tuum* [*in carne assumptâ, prædicans Euangelium, cùm femur sit humanæ propaginis seminarium,*] *potentissimè* (L'Auteur prend ce mot pour un adverbe) [*pugnando contra Diabolum, &c.*] Pſ. XLV. 10. *Vacate* [*Deo in tranquillitate mentis, & non sæculo,*] *& videte* [*intelligendo*] *quoniam ego sum Deus,* [*Christus in lege, promissus &c.*] Pſ. LXXI. 16. *Et erit* [*ipse Christus*] *firmamentum in terrâ,* [*quo sustinebuntur animæ fideles*] *in summis* [*& vertice*] *montium,* [*in Apostolis & aliis sanctis*] *superextolletur* [*& augmentabitur*] *super Libanum* [*montem*] *fructus ejus* [*& semen verbi divini :*] *& florebunt* [*abundanter*] *de civitate* [*& Ecclesiâ sanctâ*] *sicut fænum terræ* [*virtutibus, exemplis, & bonis operibus.*] Pſ. CXVIII. 148. *Prævenerunt* [*strenuè & vigilanter*] *oculi mei* [*interiores*] *ad te* [*directi in*] *diluculo* [*temporis, ætatis, & virtutis,*]. *ut meditarer* [*legem*] *eloquia tua* [*divina continentem.*] (*f*)

(*f*) Essayons de donner des explications plus justes de ces passages, sans nous écarter de la méthode de l'Auteur. Pſ. VI. 5. *Quoniam non est in morte* [*apud mortuos*] *qui* [*palam, ut apud vivos in tabernaculo tuo,*] *memor sit tui : In Inferno autem* [*Et apud inferos, sive defunctos*] *quis confite-*

2. *Reneri Snoi, Archiatri, de rebus Batavicis, libri XIII., nunquam antehac luce donati, emendati nunc demum & recogniti operâ ac studio Jacobi Brassicæ, Roterodami. Francof. Daniel ac David Aubrii, & Clemens Schleichius*, 1620. *fol.* pp. 193. C'est le second des ouvrages compris dans les *Rerum Belgicarum Annales Chronici & Historici* de *François Sweertius.* Cette histoire est écrite avec élègance, mais d'un stile affecté, quelquefois impur, & d'ailleurs peu lié. Elle prend non seulement dépuis le commencement de la Hollande, mais dépuis la Création, & finit à l'élection de l'Empereur Charle-Quint, conclue le 28. juin 1519. Ainsi l'on juge bien qu'il s'y trouve des fables & des hors-d'œuvres. Le prémier livre est une description Géographique de la Hollande, qui est à sa place, mais qui n'est pas trop

bitur [*laudesve solennes*] *tibi* [*concinet?*] Ps. XVI. 16. *Saturati sunt filiis* [*Abundant impii hostes mei*, c'est David qui parle, *liberis*] : *& dimiserunt reliquias suas* [*pinguem hereditatem relinquunt*] *parvulis suis.* Ps. XLIV. 4. *Accingere gladio tuo super* [*ad*] *femur* [*seu latus*] *tuum, potentissime* [*Princeps* : *& prodigiis, ac verbi fulmine hostes tuos prosterne.*] Ps. XLV. 10. *Vacate* [*Cessate, hostes populi mei,*] *& videte* [*agnoscite*] *quoniam ego sum Deus:* [*me verum esse numen, inanibus diis vestris potentius.*] Ps. LXXI. 16. *Et erit firmamentum* [*vitæ sustentaculum, triticum, etiam*] *in summis montium* : *superextolletur super Libanum* [*altiùs Libani cacumine*] *fructus ejus* [*seges ejus jussu sata* :] *& florebunt de civitate* [*aucti numero cives*] *sicut fænum terræ.* Passage, qu'il est aisé d'appliquer à l'Eglise Chrêtienne. Ps. CXVIII. 148. *Prævenerunt oculi mei ad te* [*orandum*] *diluculo* [*auroram* :] *ut meditarer* [*meditando*] *eloquia* [*præcepta*] *tua.*

bien faite. L'Ouvrage n'eſt dans le fond qu'une Chronique, où l'on ne trouve guères, que des ſéditions, des batailles, & des ſièges. M. le C. *de Cuypers*, ſeigneur d'*Alſinghen*, en poſſède un exemplaire Ms., qui a pour tître : *Chronica Hollandiæ, Zelandiæ, Friſiæ, Epiſcoporum Trajectenſium, & Ducum Burgundiæ*, Ce Ms. contient un peu moins que l'Imprimé, qui eſt d'un ſtile aſſez différent. Il eſt *in-4°.*, & il a appartenu ſucceſſivement à *Corneille Schepper*, à *Lambert van der Burch*, & à *Lambert Snoy*; on voit aux marges quelques legères additions, que ceux-ci y ont faites, ſurtout le dernier.

3. *De Libertate Chriſtianâ. Lovanii*, 1550. 12°. *Valère André* donne cet ouvrage à *Snoy* : mais *Braſſica* n'en parle point. *Regnier Snoy* laiſſa en Ms. les ouvrages ſuivans :

α. Anti-Lutherus, in quo Morologus ac Orthodoxus, Platonicorum more, introducuntur loquentes de Fide & Operibus, animo medendi vim veſanæ plebis, liberum ex homine arbitrium tollentis, & fidenter aſſeverantis ſolam fidem ſufficere ad ſalutem.

β. Liber de eſſentiâ animæ. Ms. entre les mains de *Braſſica*. Dédié à *Adolphe de Bourgogne*. *Sweertius* dit que ce livre étoit ſavant.

γ. Liber de potentiis animæ.

δ. Liber de Paſſionibus. Celui-ci n'étoit pas achevé.

ε. *Liber de Ile.* (g)

ζ. *Liber de Fato.*

η. *Liber de Idæis.*

θ. *Liber de summo Bono.* *Brassica* avoit ce livre en Ms., de même que les trois précèdens.

ι. *Sophologia.* *R. Snoy* parle de ce Traité dans le 7e livre de ses Histoires: mais on croit qu'il est perdu. Il paroit, dit *Brassica*, que l'Auteur y expliquoit les Phénomènes de la Nature par l'application des étres agissans selon leur vertu naturelle.

κ. *Liber de Arte Poëticâ.*

λ. *Liber de Arte Alcumisticâ.*

μ. *Acolastus.* (Le Débauché.) En prose. Je crois que c'étoit une Comèdie.

ν. *Praxeos Medicæ volumina duo.* On les déroba à l'Auteur lorsqu'il étoit au lit de la mort. Ils se trouvèrent depuis chez un Apoticaire de *Goude*, nommé *Pierre*. La plupart des autres ouvrages de *Snoy* tombèrent entre les mains de *Pierre van Opmeer*, & ne furent pas inutiles à ceux, à qui il les communiqua. (h)

ξ. *Scru-*

(g) Passion iliaque, sorte de colique, qui fait jetter les excrémens par le haut. Mais peut-étre faut-il lire *Yle*, la Matière.

(h) *Renerus Snoïus, Medicus, qui Bataviæ illustrandæ operam suam contulit; majore sanè laude dignus, quàm ii, qui ejus scriptis à me ipsis traditis profecerunt, illi detulere.* Petr. Opmerus Operis Chronographici p. 457.

ξ. *Scrutinium historicæ veritatis, ad Libros XIII. de rebus Batavicis accommodatum, per sex ætates mundi quatuorque monarchias.*

ο. *Laus Deiparæ Virginis, carmine sapphico.*

π. *Paræneticon ad invictissimum atque illustrissimum Carolum Quintum, Cæsarem semper Augustum, carmine elegiaco.*

ρ. *Poëmata sacra. Alard d'Amsterdam* en a donné la liste.

σ. *Præparatio ad sumendam dignè Eucharistiam. Snoy* fit cet opuscule pour ses deux filles, dans le tems qu'elles entrèrent en religion.

τ. *Concio sacra de Publicano & Pharisæo in templo orantibus.* Il composa ce discours, étant réduit à garder le lit.

☞ *Cornel. Aurel. Goudanus, lib. II. de situ & laudib. Hollandiæ, pp.* 50---52. & 68. (Ce livre est dédié à *Regnier Snoy.*) *Vita Reneri Snoi, Goudani, Medicorum principis & Archiatri, per Jac. Brassicam Roterod., ejusdem cognatum.* A la tête du n. 2. *Sweertius*, 653.

Lambert Snoy

NAQUIT à *Malines* le 26. septembre 1574. dans une maison, qui est aujourd'hui l'une des principales auberges de cette ville, & qu'on nommoit dès lors

la Çour Impèriale. Il étoit arrière-petit-fils de *Thierri de Snoy*, (*a*) & de *Marguèrite van Drakenborch* : (*b*) Petit-fils de *Lambert Snoy*, (*c*) Ecuyer, & de dame *Emèrentiane Pauw* : & enfin fils de *Josse Snoy*, natif d'*Utrecht*, qui fut Echevin *de la Porterie* à *Malines* en 1581. & 1582., & mourut le 29. septembre 1584. *Josse* n'ayant point de postèrité d'*Elisabeth van der Haer*, sa prémière femme, s'étoit remarié avec *Valburge van der Aa*, mère de notre Auteur. Celle-ci étoit fille de *Philippe van der Aa*, Chevalier, gentilhomme de *Marie* Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, & de *Claire de Baeres*, fille de *Guillaume de Baeres*, Bourguignon. (*d*) Révenons à notre *Lambert Snoy*. Tout ce que je sais de sa vie, se réduit à peu de choses. Il se trouvoit à l'armée devant *Boisleduc* en 1603., & la peste qui regnoit dans les environs, ne l'empêchoit pas d'y rechercher une démoiselle en mariage. Je ne trouve pas cependant qu'il se soit marié, ni qu'il ait eu aucun emploi dans

(*a*) Qui mourut le 17. février 1507., & fut enterré à *Marienboom* près de *Calcar* dans le Duché de Clèves. Il avoit longtems servi dans les troupes du seigneur de *Ravesteyn*.

(*b*) Morte à *Calcar* le 10. avril 1546. *Thierry de Snoy* fut son second mari.

(*c*) Qui se maria en novembre 1521., & mourut le onze septembre 1529.

(*d*) Chevalier, Secrètaire & Contrôleur de Charle-Quint. Il épousa dame *Marguèrite de Guevara*, mère de *Claire de Baeres*.

Malines, où il passa le gros de sa vie. Il s'y appliqua à l'étude de l'Histoire des Pays-Bas, & s'attacha sur tout à la partie Généalogique, qu'il a traitée avec une exactitude peu ordinaire. *Pontus Heuterus*, *Henri van der Borch*, Echevin de *Malines*, & *Barthèlemi de Blois de Trélon*, qui avoient du goût pour ces sortes de recherches, furent du nombre de ses amis. Il vivoit encore en 1638., & il ne paroit pas qu'il ait été beaucoup plus loin. *Lambert Snoy* portoit d'Argent à trois Quintefeuilles de sable, à la bordure crénelée de même. Il reste de lui les cinq volumes suivans, qui se conservent en Ms. à *Louvain* chez M. le Comte *de Limmingen*, & qui forment une Collection précieuse & utile.

α. *Généalogies de Flandre*, feuillets 108. En flamand, & *in-fol.*, comme les suivans.

β. *Généalogies de la Province de Malines & du Brabant*, ff. 109--248.

γ. *Généalogies de Hollande*, *& autres Provinces Unies*, ff. 264.

δ. *Généalogies de Hainaut*, *Tournesis*, *Artois*, *Bourgogne*, *Namur*, *Liège*, *&c.* ff. 245.

ε. *Quartiers généalogiques de familles nobles de différens pays*, avec les blasons enluminés en 2. vol. *in-fol.*, l'un d'un pouce d'épaisseur, l'autre pp. 310. Toutes ces

Généalogies ont été recueillies avec beaucoup de soin, & de dépenses.

☞ *Ses Généalogies, au Tome qui regarde la Hollande, f.* 91. 92. 100. *Suppl. aux Trophées de Butkens, T. II.* 336.

Hubert Raellen

ÉTOIT DE *Gand*, où il naquit vers l'an 1658. Il fit sa Philosophie au collège du *Porc* à *Louvain*, & remporta avec deux autres la prémière place de son cours à la promotion génèrale de l'an 1677. Après avoir étudié quelque tems en Théologie dans la même Université, il obtint une chaire de Philosophie au Collège dont j'ai parlé, & la remplit jusqu'en 1686., qu'il fut fait Curé de S. Quentin dans la même ville. Il prit alors le grade de Licencié en Théologie, & exerça ici les fonctions pastorales l'espace de vingt-huit ans, au bout desquels il passa à l'Abbaye de *Forêt*, Ordre de S. Benoit, proche *Bruxelles*, pour y étre Directeur des Religieuses de cette maison. C'est là qu'il mourut le 8. mai 1721. On lui doit la dernière édition du Pseautier de *Regnier Snoy*, dont j'ai parlé ci-dessus.

Jean Raellen, frère puisné de *Hubert*, fit aussi sa Philosophie au *Porc*, eut la 5e

place en 1683., succèda à la chaire de son frère, & obtint en vertu des privilèges de la faculté des Arts un Canonicat de la Cathèdrale de *Liège*, qu'il permuta dépuis pour un de la Cathèdrale de *Bruges*, dont il fut élu Chantre le 6. octobre 1723. C'étoit un homme d'affaires, qui a fait du bien à son Chapitre, & au Séminaire de *Bruges*.

☞ *Feuille mortuaire. Regîtres des Promotions de Louvain, &c.*

Chrètien van de Walle,

CHANOINE-RÉGULIER de l'Ordre de Prémontré, profès de l'Abbaye de S. Nicolas de *Furnes*, fut longtems Curé de la paroisse de *Nieuport*, qu'on lui avoit confiée. Il y mourut d'une manière édifiante le 27. avril 1591. Ce Religieux à laissé en Ms. les ouvrages suivans, qui se conservent dans le monastère dont je viens de parler :

α. *Conciones Catechisticæ.* In-fol.

β. *Conciones in Dominicas & Festa per annum.* In-fol.

γ. *Opusculum pro defensione fidei Catholicæ.*

δ. Et quelques autres écrits.

☞ *Waghenare, Præmonstratenses scriptis ill., p.* 290. 291.

Eustache van Rivieren, ou *de Rivis*, ou *Eustachius de Zichenis*,

PORTOIT CE dernier surnom, parce qu'il étoit de *Sichem*, petite ville du Brabant peu éloignée de *Mont-aigu*. Il naquit d'une famille ancienne & honnête vers l'an 1482. Ayant achevé le cours de ses humanités, il fit sa philosophie à *Louvain*, & il eut le 5e rang à la promotion génèrale de l'an 1500. Quelque peu après, il entra chez les Dominicains de cette ville, & s'engagea à leur Ordre par la profession solemnelle. Il étudioit en Théologie dans ce couvent en 1507., puisque le Chapitre génèral tenu à *Pavie* la même année le nomme *Etudiant d'honneur dans l'Acadèmie de Louvain*. Dès l'année suivante il se fit immatriculer dans l'Université dont je viens de parler. Il fut reçu du Conseil de ce corps célèbre le dernier août 1517., & le lendemain il y prit le bonnet de Docteur en Théologie. Le P. *Eustache* exerça ici les charges de Professeur ou Régent de l'étude, de Prieur de son couvent, & de Définiteur de sa province. Il eut encore l'emploi de Régent dans la Faculté de Théologie de cette ville, où il mourut agé

d'environ 56. ans le 16. avril 1538., après avoir publié

1. *Errorum Martini Luther brevis Confutatio, illorum potissimùm, qui à Lovaniensi & Coloniensi Theologiæ Facultatibus fuerunt damnati. Antuerp. Michaël Hillenius*, 1523. 4°. Le P. *Eustache* est l'un des prémiers d'entre les Flamands, qui ayent pris la plume contre *Luther*, dont quelques ouvrages avoient été imprimés à *Anvers*, apparemment par les soins des Augustins de la province de Saxe, qui étoient alors en cette ville, & dont quelques-uns s'étoient déclarés ouvertement en faveur de cet Hérèsiarque.

2. *Sacramentorum brevis Elucidatio, simulque nonnulla perversa Martini Luther dogmata excludens, quibus & Sacramenta temerare ausus est, tum Ecclesiasticam Ierarchiam prorsus abolere. Proinde & hac tempestate, quàm impiè cùm in Romanam Sedem, tum in cæteros Ecclesiasticos Ordines à nonnullis debacchatur, palàm faciens. Antv. Simon Cocus, & Gerardus Nicolaus*, 1523. 4°. dern. signature *P* 3. après *O* 3. J'ai vû un exemplaire de cet ouvrage chez les RR. PP. Dominicains de *Louvain*. L'Auteur en fit la dédicace au Cardinal *Erard de la Mark*, Evêque de *Liège*, par une lettre datée de *Louvain* le dernier avril 1523.

3. *Apologia pro Pietate, in Erasmi Roterodami Enchiridii Canonem quintum. Antv.*

Guil. Vorstermannus, 1531. 12°. Il y attaque le *Soldat Chrêtien* d'*Erasme*.

α. Litaniæ Sanctorum ac Beatorum Brabantiæ. *George Colvenerius*, savant Docteur de *Douai*, avoit un Ms. de ces *Litanies*, (*a*) où étoit placé *Thomas de Cantinpré*, dont je parlerai ailleurs. Il les attribue à un *Joannes à Zichenis*, & cela a donné lieu au P. *Echard* de grossir sa bibliothèque d'un article qui porte ce titre : (*b*) mais ce *Jean à Zichenis* est un être de raison.

☞ *Val. André*, *Biblioth.* 214. 215., & *Fast.* 104. *De Jonghe*, *Belgium Dominic.* 151 *Quétif & Echard*, *II.* 106. *Fop.* 274.

(*a*) *R. P. Joannes à Zichenis*, *quondam conventûs Lovaniensis Prior, & Prædicator generalis, eundem Cantipratanum nostrum in suis Litaniis Sanctorum ac Beatorum Brabantiæ reponit.* Colvener. in Vitâ Thomæ Cantipratani hujus *Apibus* præfixâ, in fine.
(*b*) *Scriptores Ord. Prædicator. II.* 335.

Gilles de Lessines, ou *Ægidius à Lessiniâ*,

QUE QUELQUES-UNS ont nommé par erreur *Ægidius de Liscinis*, *de Lasciniis*, *de Lascinis*, *de Lisciviis*, ou enfin *Luscinus*, étoit de *Lessines*, petite ville du Hainaut sur les frontières de Flandre à six lieues de *Mons*. Il peut être né vers l'an 1230. Ayant embrassé l'Ordre des FF. Prêcheurs, il paroit avoir passé le

gros de sa vie au couvent de S. Jacques de *Paris*, où il se distingua du tems de *S. Thomas d'Aquin*. Il y a même quelque apparence, qu'il y fut disciple de ce saint Docteur. Il prit le titre de Bachelier en Théologie dans l'Université de cette ville, mais il ne se borna pas à cette science; ses ouvrages montrent qu'il s'appliqua presque à toutes celles que l'on cultivoit de son tems. Il fut Philosophe, Géomètre, Astronome, Chronologiste, Historien, Théologien. Son livre *de Temporibus* prouve qu'il vivoit encore en 1304., & porte à croire qu'il n'alla pas plus loin. Il reste de lui :

1. *Incipit Tractatus de Usuris, quem fecit Ægidius de Lerines* (Lessines) *Prædicator.* Ms. dans la bibliothèque de Sorbonne sur papier, & enchassé dans un *in-4°.* cotté *528.* Au bout : *Scriptum in vigiliâ Paschæ per manum Johannis Hugueti anno Domini* M. CCCC. XLVII. VIII. *aprilis.* It. sans nom d'Auteur, à S. Victor de *Paris, cod. 835. in-fol.* pp. 67--93. sous le titre de *Summa de Usuris*, copié au XV. siècle. Ce Traité commence ainsi : *Omnis homo à naturâ non degenerans.* Il a été imprimé parmi les Oeuvres de S. Thomas : *Romæ, hæredes Antonii Bladi & Joannis Osmarini*, 1570. *fol.*, & il tient le 73e rang parmi ses Opuscules : mais on l'a imprimé d'un caractère plus petit, pour

marquer qu'il n'est pas de ce Saint. Le P. *Pierre Pélican*, qui a publié dans un nouvel ordre les *Opuscules* de S. Thomas, prétend que le Traité dont il s'agit, est de lui : il se fonde en partie sur ce qu'on y lit chap. 19. : *Et de his* (de restitutione Usurarum) *aliàs scripsimus in VII. præcepto Decalogi diffusiùs :* & sur ce qu'on a d'ailleurs un Opuscule de S. Thomas *de decem Præceptis*. Mais ce raisonnement porte à faux ; car dans cet opuscule S. Thomas prouve à la vérité (en expliquant le 7e commandement) que l'Usure est illicite : mais loin de traiter fort au long (*diffusiùs*) de la restitution qu'elle entraine, il n'en dit pas le moindre mot.

2. Le P. *Petrus de Prussiâ*, qui a écrit la vie d'*Albert le Grand*, y raporte *cap. 32*. une lettre adressée à ce Docteur par un *F. Gilles de l'Ordre des Dominicains*, qui pourroit bien être l'Auteur, dont nous parlons. Cette lettre, écrite sûrement entre les années 1263. & 1278., renferme onze questions proposées à *Albert*, au sujet des erreurs d'*Averroës*, qui avoient occasionné beaucoup de disputes entre les Docteurs de *Paris*.

α. De Unitate Formarum, libri duo. Cet ouvrage se trouve encore en Ms. dans la Bibliothèque de Sorbonne, parmi d'autres traités, dans un grand *in-fol.* écrit sur velin, & cotté *948*. La 1. partie, inti-

tulée : *Tractatus fratris Ægidii de Leſſines de Unitate Formæ*, tient douze feuillets, & finit par ces mots : *Completum eſt autem hoc opus anno Domini M. CC. LXXVIII. menſe julio.* La 2ᵉ partie n'eſt qu'un Appendix d'un feuillet, où l'Auteur explique quelques endroits obſcurs de la prémière. Il eſt traité dans le total *de poſitione Pluralitatis Formarum : de ipſâ Formâ in ſe, & ratione ipſius in comparatione ad materiam, & ad productionem ipſius in eſſe, & ad ſubjectum de quo dicitur : de ratione Unitatis Formæ.... & reſponſione.... ad probationes Adverſariorum.* Voila de quoi s'occupoit la Philoſophie du XIII. ſiècle.

β. *De Concordiis temporum.* On croit que c'eſt l'Ouvrage, qui tient le 3ᵉ rang dans un *In-fol.* de la Bibliothèque de Sorbonne, écrit ſur parchemin, & cotté 313. Ce Ms. n'a point de tître : mais on lit au bas de la 1. page ces mots d'une écriture ancienne, quoi que diffèrente de celle du livre même : *Vidi ſic intitulatum : Incipit liber de Temporibus à Fratre Ægidio de La.....* (pour *de Laſcinis.*) L'Ouvrage reſſemble parfaitement au précèdent & au ſuivant pour le ſtile & pour la méthode. L'Auteur expoſe dans ſon Prologue, qu'il a remarqué une infinité d'incertitudes parmi les Commentateurs de l'Ecriture ſur le nombre des années, qui ſe ſont paſſées depuis le commence-

ment du monde jusqu'à l'Incarnation du Fils de Dieu : & parmi les *Historiens* les plus *autentiques*, sur les années écoulées depuis cette dernière époque. Craignant que cette variété de sentimens, ne portât (les Libertins) au mépris des Auteurs sacrés, & de la science même de la vérité ; il a, dit-il, voulu discuter soigneusement cette matière, & donner lieu aux Savans d'ajouter à ses recherches. Il partage son Traité en trois livres, où il disserte : 1°. *de verificatione temporum ; & collectione annorum ante Christum.* 2°. *de tempore Incarnationis, & de termino Paschali, & verificatione terminorum post Christum. In 3° verò*, ajoute-t'il *facimus Compotum naturale & ecclesiasticum, secundùm correctiones eorum, quæ errata videntur & inveniuntur in aliis.* Le siècle de l'Auteur ne permet pas qu'on s'attende à trouver chez lui l'érudition, la profondeur, & l'exactitude des *Salien*, des *Usserius*, & des *Pétau.* Il s'y est cependant fort bien pris, en joignant à l'autorité des Historiens le calcul des éclipses, pour fixer ou pour redresser les supputations chronologiques : (*a*) mais l'Astronomie étoit encore

(*a*) *Ex quo sequitur, quòd si in aliquo tempore nostro sciverimus in aliquo mense, die, & horâ, loca superiorum corporum, seu aliquam eclypsium Luminarium : etiam invenerimus in aliquo anno, mense, & die præteritâ, sub aliquo Imperatore seu Prophetâ, aliqua loca, consideratione certissimâ acceptâ eorumdem corporum, seu eclypses aliquas : pos-*

ns un état trop imparfait, pour le gui-
r sûrement dans sa marche. Le P.
lles parle dans son I. livre de la Cor-
ction de la Bible, entreprise par *Hugues*
S. Cher, & ses compagnons. (*b*) Son

*us necessariò invenire numerum annorum, dierum, & ho-
um, quæ præterierunt ab illo tempore præsignato usque ad
tempus nostrum. Exempli gratiâ, statuamus in proposito
termino noto in temporibus nostris, anno Domini secun-
commune acceptionem Ecclesiæ Romanæ* M. CC. LXIII., *
undam eclipsin solis, quæ fuit ejusdem anni, & mense
gusto, quintâ die ejus, quæ est nonæ ejusdem, & fuit
s Dominica in anno cycli decennovalis* XII. *Ergo &
runt Luminaria secundùm canones Arabum per medium
sum suum in Leone, habentia* XI. *gradus, &* XXVIII.
uta, & XXXVIII. *secunda. Argumentum verò Lunæ me-
m, habens* X. *signa,* XXI. *gradus,* XI. *secunda. Ar-
nentum medium latitudinis,* V. *signa,* XXIV. *gradus, &*
XVII. *minuta. Quæ postquam verificavimus, inventa
gitudo Lunæ à Sole, habens* IV. *gradus,* XXX. *minuta
a, & duo decima, hoc erat* XXII. *minuta, &* XXV. *se-
nda. Ex quibus locus Luminarium æquatus ad ipsam con-
ctionem, inventus est habens in Leone* IX. *gradus, &*
XII. *minuta,* XIII. *secunda. Et argumentum latitudinis
horam veræ conjunctionis, habens quinque signa &* XXII.
dus, & VII. *minuta, &* XII. *secunda. Et tempus æqua-
i ad horam conjunctionis, fuit duæ horæ, & quarta unius
a post meridiem prædictæ diei; & fuit eclipsatus* (sol)
*civitate Parisiensi ad quinque sextas de diametro ad par-
australem ejus. Ab hoc termino posito volumus usque
quaslibet eclipses præteritas retrò, & notas in tempore
cujus Principis, temporis quantitatem determinatè demon-
re. Proponamus ergo considerationes trium eclipsium, sive
s Ptolomæus summus Astronomorum consideravit tempore
, &c.*

(*b*) *In nostris temporibus extiterunt viri religiosi & stu-
si, qui amore veritatis codices sacræ Scripturæ communiter*
(conjunctâ operâ) *inspicientes, invenerunt in modernis &
vis codicibus multa interposita, & alia immutata, & alia
ecata, quæ ad exemplaria antiquorum librorum, & origi-
lium Sanctorum, & ipsius Hebraïcæ veritatis, quantùm ad
tus Testamentum, & Græcorum exemplarium, quoad No-
n, diligenter correxerunt,* &c. *Hugues de S. Cher*, ou
S. Thierri (qui est un fauxbourg de *Vienne* en Dauphi-

III. livre contient 7. pages, dont chacune est partagée en six colonnes : On voit dans la 1e les années de l'Ere vulgaire au nombre de 50. : dans la 2e, les noms des Papes avec la date de leur Pontificat : dans la 3e, l'Indiction. (Il fait répondre la IV. à l'an 46. de J. C. :) dans la 4e, le Cycle de dix-neuf ans (il met le cycle 2. pour la 1e année de la vie du Sauveur :) dans la 5e, la suite des Empereurs, avec les plus célèbres évènemens de leur tems : la 6e marque la durée de leur empire. Voici quelques extraits de ce IIIe livre : An. 444. *Hic, ut æstimo, incepit regnum Franciæ.* An. 497. *Hic mortuus est Clodovæus Rex Francorum primus, & sepultus est Parisiùs in Capellâ S. Petri, quæ nunc est S. Genovefa. Hic regnaverat annis 30. Ante eum verò Hildericus pater ejus, annis 24. Et ab his primò Francia*

né) fut Docteur de *Paris*, & deux fois Provincial des Dominicains de France. *Innocent IV.* lui donna le chapeau de Cardinal en 1244. L'année suivante il assista au prémier Concile de *Lyon*, & il mourut à *Orviète* le 19. mars 1263. C'est lui qui imagina le prémier les *Concordances de la Bible*, invention de la plus grande utilité. Il travailloit en 1236. avec quelques-uns de ses confrères à son *Correctorium Bibliæ* : & le Chapitre général de l'Ordre de S. Dominique, qui se tint cette année à *Paris*, ordonna que toutes les autres Bibles de l'Ordre fussent retouchées sur l'exemplaire corrigé par ces Religieux. Cet exemplaire se conserve encore au couvent de S. Jacques en quatre grands volumes : mais le Pseautier y manque. Il y a une copie de la même correction sur les Maccabées & sur le N. T. chez les Dominicains de *Poissi*. *Luc de Bruges* a eu entre les mains un exemplaire complet de cet important ouvrage. (*Voyez ses notes sur Job III. 4.*)

dicta est pars Galliæ, quæ est inter Rhenum & Mosam; deinde verò occupantibus Galliam usque ad Ligerim, nominata est pars illa Francia Occidentalis respectu primæ; & prima, Austria: secunda verò Neustria dicitur. An. 849. *Leo IV., annis 8. mens. 3. dieb. 6.; & cessavit* (Sedes Apostolica) *mens. 2. dieb. 15.* Même année : *Benedictus, annis duobus, mens. 6. d. 10.; & cessavit d. 15.* (Nulle mention de la Papesse Jeanne.) An. 1276. *Hoc anno auditum est tonitruum admirabile in hieme in serenâ die.* An. 1304. C'est ici que se trouve le dernier évènement marqué par l'Auteur, quoique les chiffres des années &c. aillent jusqu'en 1325. *Gilles de Lessines* avoit encore composé les ouvrages suivans, que *Bunderius* vit autrefois en Ms. chez les Cordeliers de *Valenciennes* & de *Tournai*, & chez les Chartreux de *Bruxelles*. (c)

γ. *De decem Præceptis* (Decalogi.) Voyez ci-devant sous le *n. 1.*

δ. *Commentarius in primum, & secundum Sententiarum.*

ε. *Flores casuum* (conscientiæ.)

ζ. *De Geometriâ.*

η. *De Cometis.*

θ. Et d'autres qu'on ne spécifie point, horsmis ses *Quæstiones Theologicæ*, qui ne sont peut-être autre chose, que le *n. 2.*

☞ *Sweertius* 107. *Val. André*, 27. *Echard*, *I.* 370--373. & 194--198.

(c) Il y vit aussi les *nn.* 1. & β.

Chrètien Druve,

NÉ A *NIEUPORT* en Flandre l'an 1573., fit de bonnes humanités, & entra ensuite dans l'Ordre de Prémontré, dont il prit l'habit à S. Nicolas de *Furnes* vers 1590. Ayant achevé son cours de Théologie, & reçu l'Ordre de Prêtrise, il fut élû Sous-Prieur de son monastère. Et tandis qu'il étoit dans ce poste, il forma deux Religieux de la maison (*a*) à la Poësie & à la Rhétorique. Quelque tems après on le renvoya à *Nieuport*, pour y être Curé de la ville. Il remplissoit ces fonctions avec beaucoup de zèle, lorsque *Philippe van Damme*, son Abbé, étant venu à mourir le 28. mars 1616., il fut nommé pour le remplacer, & reçut la bénèdiction Abbatiale des mains d'*Antoine de Hennin*, Evêque d'*Ypres*. Dès l'année suivante, il érigea un Collège d'humanités à *Furnes*, & en 1649. il en établit un autre à *Dixmude*, pour satisfaire au désir des Magistrats de ces deux villes, & fournir en même tems de l'exercice aux jeunes Religieux de son Abbaye. S'étant rendu au Chapitre gènèral de Prémontré en

(*a*) *Jean Bécard*, & *Louïs Ribauld*, dont je parle ailleurs.

en 1618., il y fit approuver la réunion des Religieuses de *Wulpen* (autrement de *Béthanie*) à son Ordre. En 1623. il fonda à *Douai* un Séminaire pour ses Religieux, & pour les autres Norbertins qui voudroient s'y mettre en pension, & leur donna pour Président le P. *André Roels*, l'un de ses confrères. (*b*) Trois ans après il jetta les fondemens du dortoir & du réfectoire de son monastère, qu'il acheva en 1629. Il obtint du Pape *Grégoire XV*. des Indulgences pour une Confrèrie de N. D., qu'il avoit établie à *Furnes*, & il y plaça une Image de la S^te^ Vierge, faite du bois de l'arbre, où l'on avoit trouvé celle qui porte le nom de *N. D. de Foy*. (*c*) Cette Image fut ensuite transportée dans l'Eglise de l'Abbaye, & il s'y opèra plusieurs miracles, qui ont été avèrés. Il procura à la même Eglise des Reliques de *S. Norbert*, & quantité d'autres, mais qui n'ont pas toutes le même dégré d'autenticité. Parvenu à l'age de 62. ans, il songea sérieusement à se démettre de sa dignité, & le Général de Prémontré lui en accorda la permission : mais la mort le surprit le 25. septembre 1636., avant qu'il eût pû exècuter son dessein. Son corps repose

(*b*) Il acheta à cet effet un hôtel, qui appartenoit au Comte de *Montmorenci*.

(*c*) Voyez l'Art. *Pierre Bouille*.

proche celui de ſon prédèceſſeur devant le maitre-autel de l'Egliſe de *S. Nicolas*. Il reſte de cet Abbé

α. Quantité de *Sermons*, qu'il avoit prêchés à *Nieuport*, & à *Furnes*. Je crois qu'il les a mis en Latin, ſuivant la coutume de ce tems-là.

β. *Conſtitutiones, ſive Ordinationes.* Ce ſont les réglemens qu'il fit pour affermir la diſcipline dans ſon monaſtère.

γ. *Annotationes in Biblia.* Et quelques autres écrits, qu'on ne ſpécifie point.

Il y avoit du tems de cet Abbé ſoixante Religieux à l'Abbaye de S. Nicolas.

☞ *P. Waghenare, S. Norbertus in ſe & ſuis ſolutâ oratione celebratus, p.* 290 & 433--436.

Damaſe van Blyenburg

DESCENDOIT d'une famille noble & ancienne, (*a*) où l'on trouve en 1250. *Adrien van Blyenburg*, tué, dit-on, cinq ans après dans une expédition de *Guillaume II.*, Comte de Hollande, contre les Friſons Occidentaux. Il fut le huitième enfant d'*Heyman van Blyenburg*, & de

(*a*) Elle porte : Coupé de gueules & d'argent, à deux roſes d'argent en chef, & une demie étoile de gueules à trois rais en pointe.

fa feconde femme *Cornèlie vau Drooghendyck*, fille de *Vincent van Drooghendyck*, Maitre-des-Comptes de Hollande, & de *N. van Mierop*, fille de *Vincent van Mierop*, Trèforier-génèral des Provinces-Unies. Son père né en 1509. & mort en 1579., étoit feigneur de *Dordfmonde*, & dévint fucceffivement Garde de la Monnoye de Hollande, bourguemaitre-noble de' *Dordrecht* (*b*) en 1549., & pendant dix-fept ans Trèforier de la même ville. Il avoit époufé en prémières nôces une démoifelle nommée *Marie de Hoogh*. *Damafe* fon fils naquit à *Dordrecht* en 1558., & remplaça fon père dans fon emploi de Garde de la Monnoye : il fut dans la fuite prémier Confeiller du Vice-Roi de la Virginie, & il fe maria avec *Marie van der Aa*, dame d'*Hoffwegen*, qui mourut avant lui fans lui laiffer de poftèrité. Cette perte le toucha fi vivement, que, pour faire diverfion, il réfolut de voyager en Allemagne & ailleurs, dans l'efpèrance de diffiper fon chagrin. Il partit en 1616., & s'en alla jufqu'en Bohème, où l'on croit qu'il mourut, ceux de fa famille n'en ayant reçu dépuis aucune nouvelle. *Damafe van Blyenburg* étoit verfé dans les fciences, & dans les belles-let-

(*b*) Il refufa une autre fois d'être bourguemaitre de la part de la bourgeoifie.

tres, surtout dans la Poësie Latine. Il reste de lui :

1. *Cento Ethicus, ex variis Poetis contextus. Lugd. Bat.* 1599. 12°.

2. *Veneres Blyenburgicæ, sive Amorum Hortus, in quinque areolas distinctus, & fragrantissimis* CXLVIII. *celeberrimorum Poëtarum flosculis refertus, operâ Damasi Blyenburgii, H. F., Batavi. Dordr. Isaacus Caninus,* 1600. 12°. pp. 865. On trouve d'abord ici : des vers de *Marcellus Marcelli,* Docteur en Médecine, à la louange de l'Auteur, suivis de sa Dédicace, qui est adressée à *Janus Douza :* d'autres vers (en Grec) de *Guillaume Coddæus,* & de *Pierre Scriverius :* une table alphabètique des Auteurs qui entrent dans le Recueil. Après ces préliminaires vient *Areola prima, ad Adrianum Mannemakerum, D. Manmakeri, Quæstoris Ærarii Zelandiæ, &c. filium.* Page 224. *Areola 2ª, ad Cornelium van der Myl, filium D. Adriani van der Myl, Præsidis Hollandiæ prudentissimi. Van der Myl* étoit parent de notre Auteur, & lui avoit prêté les Œuvres de *Jean-Jovien Pontanus,* pour en faire un triage, en quoi il fut aidé par un jeune gentilhomme, nommé *Séverin van Kalveringhe,* seigneur d'*Hoffwegen.* Page 367. *Areola 3ª, ad Joachimum à Myerop & Cuyk, Dynastam in Hoochwoude & Eerstwoude, Dominum in Calslagen, Schrevesrecht, Crom-*

ſtryen, &c., Hollandiæ & Weſtfriſiæ Tribunum ærarium. Page 604. *Areola 4ª, ad Michaëlem à Crayeſteyn, D. Gualteri Dynaſtæ in Wulven, Senatoris Dordraceni, ac Medic. Conſulti filium.* Pag. 698. *Areola 5ª, ad Petrum Maelſonium, urbis Enchuſanæ apud Friſios Cis-rhenanos Patricium, Senatorem, & Centurionem, viri diſerti Jacobi Maelſonii filium.* Suit un Appendix ſur tout l'Ouvrage.

3. *Epitome Operum B. Fulgentii, in XXX. capita diſtributa.* *Amſt.* 1612. 12°.

☞ *Sweertius*, 202. *Balen, beſchr. van Dordrecht*, 210. 991. & 992.

Adrien van Blyenburg, l'Oncle,

NEVEU DU précèdent, étoit le fils aîné d'un autre *Adrien van Blyenburg*, ſeigneur de *Schobbeland* (aujourd'hui *Swyndrecht*,) qui nâquit en 1532. & mourut en 1582., après avoir été Garde de la Monnoye du Comté de Hollande, Commiſſaire-général des armées des Provinces-unies, Conſeiller-intime du fameux Prince d'Orange, Conſeiller d'Etat, chargé de diverſes négociations, & l'un de ceux qui contribuèrent le plus à la formation de la République de Hollande. Cet *Adrien* avoit épouſé *Cathèrine Kooll*, fille

d'*Adrien Kooll*, bourguemaitre-noble de *Dordrecht*, & d'une fille de *Jacques Oem*, qui avoit auſſi été bourguemaitre de cette ville. Notre Auteur y naquit en 1560. Ayant acquis une grande connoiſſance des belles-lettres, particulièrement de la Poëſie Latine, & enſuite de la Juriſprudence, il eut comme ſon père la Garde de la Monnoye de Hollande, & le 21. novembre 1592. il fut élu Ecoutète de la ville de *Dordrecht* : mais il ne jouït de cette charge qu'un peu plus de ſix ans, étant mort le 23. février 1599. dans ſa 39^e^ année, ſans laiſſer aucun enfant de ſa femme *Alide Wyntges*. Il étoit dépuis la mort de ſon père ſeigneur de *Schobbeland*, ou, comme il ſe diſoit, du *Schobbeland-Ambacht*. Son corps repoſe dans la principale égliſe de *Dordrecht*. Ses richeſſes, & ſon crédit, joints à ſon ſavoir, lui avoient concilié l'eſtime & la vénèration de quantité de gens de lettres. Sa déviſe étoit : *Lætus lethale ſpero*. Il a publié :

Poemata varia. Lugd. Bat. 1582. 12°. Ce Recueil eſt eſtimé, & montre que l'Auteur avoit du talent pour la Poëſie. L'édition eſt partagée en trois livres : 1. *Parentalia*. 2. *Odæ*. 3. *Elegiæ*, ſuivis d'un quatrième, (*Liber Adoptivorum*) qui contient diverſes pièces faites à la louange de l'Auteur par d'autres Poëtes. Quel-

ques-unes des siennes avoient paru séparément, ou à la tête des Ouvrages de ses amis, par ex. des *Præcidanea in Catullum* de *Janus Dousa*, imprimés en 1583. Voici une Elègie qu'il fit pour mettre au devant des *Anciennes Leçons* de *Juste Lipse*.

Adriani Blyenburgii, Scobbelandi, ad Justum Lipsium, Elegia.

LIPSI noster amor, Batavi tener orbis ocelle,
Et Suadæ & Charitum cor, anime, atque anima:
Quem juvat aut docto Criticos distringere morsu,
Et nunc Antiquas, nunc dare Epistolicas,
Aut Gladiatorem priscâ traducere arenâ,
Ponere nunc nostris Amphitheatra locis:
Et quæcunque situs, quæcunque annosa Vetustas
Presserat, in clarâ luce videnda locas:
Aut Divûm profers adytis, Mortalibus ægris
Quæ res tranquillam mentem animi faciant:
Quid deceat fortemque virum, quid tempore utroque
Præstandum, nè Fors scæva nocere queat:
Quid donet Constantia, quid Prudentia, cæcos
Quantùm hinc Fortuna, hinc Fatum homines agitet.
Felix Juste animo, felix, tristem ante favillam insistere iter cæli cui potuisse datum est.
Ipsi, quem advorsus metuunt se opponere Divi,
O Mortis Martisque altior arbitrio!

Omnia contrà odiosa mihi, atque ingrata dolenti,
Dejecta èque suo nostra juventa gradu.
Longè sunt musæ, daps optima quæ ingeniorum est:
Exsulat ipse suis spiritus à numeris.
Vidistin' tumidi qui naufragus æquoris undis
Penè Caledoniis piscibus esca fuit?
Ille salo luctantem animam posuisse putans se,
Ludibrium vanis debet imaginibus:
Nec dare composito potis intervalla timori,
Nunc hoc, nunc illo turbine sollicitus.
Sic ego Fortunæ, sic fluctibus externatus,
Horreo adhuc, creperâ non benè nixus ope.
Nam quid non perpessus ego? Fata invida quæ non
Excidii dederunt jam monumenta mei?
Ecce Patri (dum cuncta ardent, dum civicus ensis
Sævit, & in cineres Belgica nostra suos
Corruit, à propriis, vah! civibus oppugnata.)
Injecit rapidam Parca maligna manum.
Quò raperis Pater? heu! nostri quò cura recessit?
Ah Pater, ah virtutum omnium acerba cinis!
Ut nos in tanto Patriæ discrimine linquas,
Ducentes nullo temporà consilia?
Sic, siquando parens volucri confixa sagittâ est,
Implumes nido demoriuntur aves.
Si quid fortè tamen, tantarum in turbine rerum,
Lipsi, vita beat puriter acta homini:
Cùm nulli affinis sceleri sibi conscia mens est,
Servasse at sanctæ fœdera amicitiæ;

Seque fidemque datam recolit, ſemperque alieno
Scilicet, & Sacris abſtinuiſſe manum:
Me certè beat hæc pietas, coluiſſe parentes,
Et nunquam ruptâ Numina abuſa fide;
Hinc ego longa ægræ deduco gaudia menti,
Invitâ ceſſo hinc eſſe miſer Lacheſi.
At tu, dum felix animi & rerum Antiquarum,
Antè obitum æthereis orbibus inſinuas:
Suſcipe naufragii tabulas, Juſte optime, noſtri,
Quaſſatæque ratis collige relliquias.
Et vos, ô Thuridres, (a) *& vos, mea cura, Scoblanti,*
Si fortaſsè meum Parca diem acceleret,
Me propter Proavorum urnas, Bliepyrgicaque oſſa
Ponite, & hic muto ſit titulus cineri:
Primævo jacet hîc noſter ſub vere Blipyrgus;
Inferias Patri dum facit, ipſus obit.

☞ *Val. André*, 8. *Balen, beſchr. van Dordrecht*, 208. 237. & 989--993.

(*a*) *Dordrecht* s'appelloit anciennement *Thuridrech.*

Adrien van Blyenburg, le Neveu,

NEVEU DU précèdent, étoit fils unique de *Jacob van Blyenburg*, (*a*) Garde de la Monnoye du Comté de Hollande, Echevin de *Dordrecht*, &c., & de *Marie Carré*, dont les Ancêtres ont rempli

(a) *Jacob* naquit en 1562., & mourut en 1609.

autrefois les principales charges de la Magistrature de *Namur*. Il naquit à *Dordrecht* en 1589., fit de bonnes études, & s'étant rendu habile dans les belles lettres, dans l'Histoire ancienne & moderne, & dans la Politique, il fut employé en diverses députations & Ambassades. Il succèda à son père dans la seigneurie de *Naaldwyk*, ainsi que dans la Garde de la Monnoye de Hollande : il fut de plus Chevalier de l'Ordre de S. Michel : enfin son beau-père, *Pompée de Roovere*, seigneur de *Hardinxveld*, & Bailli de la Sud-Hollande, ayant renoncé à son emploi d'Ecoutète de *Dordrecht* en 1620., *Van Blyenburg* fut choisi pour le remplacer, & conserva ce poste jusqu'à sa mort arrivée en 1630. dans la 41[e] année de son age. Il avoit assisté en qualité de Commissaire au Synode de la Sud-Hollande, tenu à *Dordrecht* dépuis le 6. jusqu'au 16. juillet 1627. Il s'étoit marié en prémières nôces avec *Caroline van Beveren*, fille de *Guillaume van Beveren*, seigneur de *Strevelshoek*, Conseiller & Trèsorier-génèral de la Sud-Hollande, & bourguemaitre de *Dordrecht* : & en secondes nôces avec *Sara de Roovere*, fille de *Pompée*, dont je viens de parler. Il eut du prémier lit deux fils, & une fille : 1. *Jacob*, né en 1612. & mort en 1633. 2. *Adrien*, qui fut bourguemaitre de *Dordrecht*, Garde de la

Monnoye de Hollande, préposé à l'éducation du Prince d'Orange en 1666., &c., & qui laissa nombre de descendans. 3. *Charlotte*, née en 1625., & mariée à *Thomas de Sasburg*, seigneur de *Mogarnis*, Résident des Etats-Génèraux à la Cour de *Bruxelles*. Notre Auteur n'eut de son second mariage qu'une fille posthume, nommée *Adrienne*, qui épousa *Daniel Fannius*, Conseiller-Fiscal de l'Amirauté de Zélande. *Adrien van Blyenburg* étoit éloquent, versé dans l'Antiquité, & bon Poëte Latin. Il a laissé

Un grand nombre de *Lettres* savantes, écrites dans la même langue, mais qui n'ont pas été imprimées.

☞ *Balen*, *beschr. van Dordrecht*, 212. 237. 994. *Soerman*, *Synodaal-Register*, *II.* 162. 172.

André Triquet

NAQUIT vers l'an 1591. à *Maubeuge*, petite ville de Hainaut, connue par son Chapitre de Chanoinesses. Après ses prémières études, il embrassa l'état Ecclésiastique, & reçut les Ordres sacrés. Peu après, dégoûté du monde, il entra dans la Compagnie de Jésus, où il fut admis âgé de 26. ans en 1618. Il fut dépuis du nombre de Coadjuteurs spirituels, &

il exerça presque toute sa vie l'emploi de Catèchiste & de Confesseur. Ce Père, homme doux & pieux, mourut à *Tournai* le 18. septembre 1668. agé de 76. ans. (*a*) Il a publié les deux opuscules suivans, qui sont des livres de piété, plûtôt que d'Histoire :

1. *Sommaire de la vie admirable de la très-illustre Princesse Ste Aldegonde, Miroir de vertus, Patrone de Maubeuge. Liège*, 1625..... It. *cinquième édition, reveue, corrigée, & augmentée en plusieurs endroits. Tournay, Adrien Quinqué*, 1641. petit *in-12°.* pp. 144. gros caract. sans compter l'*Avant-propos* : ni *la Gloire de Ste Aldegonde*, où l'on trouve une liste des églises, chapelles, &c. dédiées à cette Sainte : ni un *petit Exercice en l'honneur de la sainte & Angèlique Vierge Aldegonde, pour les Chanoinesses tant séculières de Maubeuge, que Régulières de la ville de Huy, les Dames du Soleil en la ville de S. Omer, & autres qui s'en voulans servir, se le pourront facilement accommoder.* Tout cela fait encore 70. pages. It. *La Vie admirable, &c. 6e édition..... Ibid.* 1655. 4°. It. *7e édition. Ibid. Veuve Adrien Quinqué*, 1665. 4°. pp. 72. gros caract. avec une dédicace à *Ferdinande de Bernaige*, Abbesse de *Maubeuge*. Cette édition est conforme à la

(*a*) Et non pas de plus de quatrevingts, comme le dit M. *Foppens* d'après *Southwell*.

ge, & parut à l'occasion du Jubilé célébré en 1663. à *Maubeuge*. On comptoit alors mille ans depuis la mort de S^te^ *Aldegonde*, arrivée le 30. janvier 663. It. *Ibid.* 1741. 12°. It. traduite en Latin : *De Vitâ S. Aldegundis Virginis*, *Malbodiensium Patronæ. Ibid. Vidua Adriani Quinque*, 1666. 4°.

2. *Sommaire de la Vie de la très-illustre Princesse sainte Wautrude, prémière Abbesse, Patrone, Fondatrice des nobles Damoiselles Chanoinesses de la ville de Mons Capitale de Haynault. Tournai, Adrien Quinqué*, 1642. petit *in-12°.*, pp. 65. gros caract. Suivant le P. *Mabillon*, & divers autres savans, Sainte *Vaudru* ne fonda pas un Chapitre de nobles Chanoinesses, mais un hermitage de pauvres Bénèdictines, qui fut dissipé dans le IX. siècle, ensuite rétabli & occupé par des Chanoinesses, qui ayant acquis peu à peu de grands biens, abandonnèrent la vie régulière à l'exemple de beaucoup de Chanoines, & sont même allées plus loing qu'eux, en portant des habits séculiers hors du Chœur. Il en est de même du Chapitre de *Maubeuge*, & de plusieurs autres.

☞ *Brasseur*, *Hannoniæ Sydera*, 131. 132. *Aleg.* 32.

Gérard de Coursèle, ou *Ger. Corselius*,

ÉTOIT FILS de *Pierre-Chrêtien de Coursèle*, Jurisconsulte, & de *Marie Weyms*, sœur du célèbre *Jean Wamesius*, dont je parlerai ailleurs. Il naquit à *Liège* le 10. juin 1568., & eut pour Parrain au batême le Cardinal *Gérard de Groesbeeck*, Evêque & Prince de cette ville. Y ayant fait de bonnes humanités sous la direction des Clercs de la vie commune, il alla commencer sa Philosophie à *Trèves* : il vint l'achever au Collège du Porc à *Louvain*, & il eut ici le quatrième rang au concours général de l'an 1586. Il continua ses études dans la même Université, & s'étant déterminé à celle de la Jurisprudence, il suivit les leçons des Professeurs *Gérard Cavertson*, *Philippe Zuerius*, *Jean Gevaerts*, &c. S'étant bientôt distingué dans cette nouvelle carrière, il fut choisi *Fisc*, & ensuite Doyen des Bacheliers de cette Faculté. La Profession de la Langue Grecque étant venue à vaquer en 1590. au Collège des Trois-Langues par l'homicide commis sur la personne du Professeur *Guillaume Fabius*, les Proviseurs firent choix de *Corselius* pour le remplacer. Environ deux ans après, il se fit admettre Licencié en Droit, dans sa 24e année, & il prit rang

parmi les Docteurs de cette Faculté le 8. février 1594., après avoir reçu les Ordres sacrés. Sur la fin de l'année 1596. il renonça à sa Profession de Grec, ayant emporté sur quelques concurrens une Chaire Royale, qui oblige à faire des leçons journalières sur les Principes de la Jurisprudence, & dont il prit possession le dernier jour de cette année. Il l'avoit remplie avec distinction pendant un peu plus de neuf ans, lorsqu'il monta à la prémière Chaire de Droit Civil, que *Philippe Zuerius* laissoit vuide par sa mort arrivée le 31. mars 1606. *Corselius* occupa celle-ci jusqu'au 28. mai 1617. Ce jour là il prit congé de l'Université par un discours public, & se rendit à *Malines*, où les Archiducs l'avoient nommé à une place de Conseiller. Deux ans après il quitta ce poste, & passa au Conseil Privé de LL. AA., résident à *Bruxelles*. (*a*) Enfin l'Infante *Isabelle* lui donna la riche Prévôté de *Harlebeeck* en Flandre l'an 1630. *Corselius* en jouit environ six ans, sans abandonner sa charge de Conseiller, & mourut à *Bruxelles* agé de 68. ans, le 22. septembre 1636. Son corps repose vis-à-vis l'autel du S. Sacrement de miracles, & l'on voit sur une muraille de la chapelle, où est cet autel, un beau cé-

(*a*) Son Epitaphe porte qu'il fut aussi appellé au Conseil suprème des Pays-Bas proche la personne du Roi.

ñotaphe de marbre, orné de diverses figures, avec l'inscription suivante :

D. O. M. Gerardus Corselius H. S. E., qui Leodici Eburonum natus, Lovanii primarius Antecessor, cùm per IV. lustra Jus enarrasset, Academiæ Rector nonùm præfuisset, ad supremum Mechlinienses, inde Sanctius Concilium est adscitus, quod munus XX. annis gessit, Principibus ac Regi fidus; à quo Belgico in Hispaniis Concilio adlectus, Præpositurâ inde Harlebacensi ornatus, sed & majoribus augendus honoribus, nî fata invidissent, magno sui apud omnes relicto desiderio, vivere desiit anno CIↃ. IↃC. XXXVI., septemb. XXII., ætatis LXVIII. Avunculo bene merenti prope hanc aram sepulto mœsti herr. P. P.

On vient de voir que *Corselius* fut neuf fois Recteur de l'Université de *Louvain.* Il eut cette charge pour la première fois en 1594., & pour la dernière en 1616. Jamais personne ne l'avoit eue si souvent; aussi l'on disoit communément qu'elle lui convenoit mieux qu'à tout autre. Sa taille avantageuse, sa bonne mine, son savoir, sa candeur, & sa modestie le faisoient aimer & respecter de tout le monde. Son assiduité au travail, & son désintéressement, qui alloit jusqu'au scrupule, le rendirent cher aux Princes qu'il servit, & qui le comblèrent de bienfaits. *Thierri*

van

van Tulden, après avoir parlé (*b*) du soin qu'un Jurisconsulte doit avoir d'allier la prudence & la vertu à la science dont il fait profession, ajoute : *Hoc differere, & argumentis implere..... Gerardum Corselium memini, ... grande quippe perfectæ illius Jurisprudentiæ exemplum, in quo dubites justitia, an Jurisprudentia, Juris publici & privati, divini & humani, an Civilis prudentia magis excellant : ille verò ostendit maximis negotiis Jureconsultum sufficere, ad Privatum Concilium..... admotus : Jureconsultum, sed qui par antiquis sit, iisdem quibus illi dotibus, artibusque instructus, & ingenti flumine litterarum inundatus : qui ductu auspiciisque suis exsculpere ex primis principiis, in quæstionum ambiguis, certa decreta Juris possit, non ex solo commentario sapiens : qui ultra scholam doctus, Senatorias artes complexus est, id est, prudentiam, eloquentiam, & civilis vitæ peritiam, atque, unde vel illa oriuntur vel perficiuntur, Historiam, Politicen, Philosophiam : sed seriam illam & splendidam, non illam futilem, hnmilem, sophisticam, & umbratilem.* Outre la Prévôté dont j'ai parlé, *Corselius* avoit eu un Canonicat de la Cathèdrale de *Liège*, qu'il résigna en 1621. à son neveu *Pierre Rosen*. (*c*)

(*b*) *Lib. IV. de Print. Jurispr. c.* 16.

(*c*) Dont on voit l'Epitaphe dans la Cathèdrale de *Liège*. Elle est en ces termes : *D. O. M. Petrus Rosen Canonicus*

Ses armes sont d'Or au chèvron de gueules, accompagné de deux feüilles de houx de sinople, & d'une rose de gueules. On a imprimé de lui :

1. *Oratio in Justi Lipsi funere habita Lovanii III. kal. april. M. DC. VI. à Gerardo Corselio, JC.ᵗⁱ & Antecessore. Lovanii, Ger. Rivius, 1606.* 4°. It. dans le *Fama posthuma J. Lipsi : Antv. Joan. Moretus, 1607.* & 1613. 4°. Dans cette édition elle tient dix pages. It. dans le Recueil des Œuvres de *Juste-Lipse. Corselius* dédia cette harangue à *Charles*, Duc *de Croy* & *d'Arschot*. Elle est assez bien faite.

2. *Index Legum* (Civilium,) *& Capitulorum* (Juris Canon.) *selectiorum, adscriptis Auctoribus* (qui ea explanârunt,) *in gratiam Collegii Baccalaureorum J. U. editus. Lovanii, Ger. Rivius*, 160... 12°. C'est là le peu qui s'est imprimé des Œuvres de *Corselius*. Son neveu *Pierre Weyms*, Conseiller au Conseil Privé, avoit entre les mains d'autres écrits de son oncle, dont il faisoit espèrer la publication en 1650. mais cette espèrance a été vaine. Voici ces écrits :

α. *Prælectiones in Codicem Justinianeum.* Ouvrage excellent, dit *Valère André*, &

& Archidiaconus Hasbaniæ in hac Ecclesiâ Leodiensi, ad Sanctum Joannem Præpositus, ac Serenissimis Principibus Ferdinando & Maximiliano Henrico à Privatis & Ordinariis Consiliis, & Cancellarius, H. S. E. Obiit IV. octobris M. DC. LXVI.

qui est un trésor du Droit Romain, tant ancien, que nouveau.

β. *Consilia, sive Responsa de Jure.*

γ. *Orationes variæ.* Ces harangues rouloient sur différens sujets; l'Auteur les avoit prononcées à *Louvain*.

☞ *Sweertius*, 278. *Val. André*, *Biblioth.* 271. 272. & *Fast.* 45--47. 155. 157. 202. 203. & 214. *Recueil hérald. des Bourguem. de Liège*, p. 423. 425. & 539. *Archives de la ville de Louvain.*

Gisbert de Couvin de Courcelles, ou *Gisbertus Conventinus Corselius*,

NAQUIT DANS le Pays de *Liège*, (*a*) vers 1607., y fit ses classes d'Humanités, & vint ensuite étudier en Philosophie à *Louvain*. Ayant achevé son cours au Collège du *Chateau*, il eut la cinquième place à la promotion générale de l'an 1625. Peu après, il fut rapellé à ce Collège pour y enseigner la Philosophie: il s'acquitta sept ou huit ans de cette fonction, & fut quelque tems Professeur du prémier rang. Cet emploi ne l'empêcha

(*a*) On ne désigne pas autrement sa patrie: son nom fait entendre qu'il étoit natif, ou du moins originaire de la petite ville de *Couvin*, qui est à l'extrèmité méridionale de ce Pays, sur les frontières de Champagne.

pas de s'appliquer à la Théologie, ni à la Jurifprudence; cependant il ne prit point de grade dans ces facultés, & étant forti de *Louvain*, il quitta l'habit Eccléfiaftique, & fe mit à voyager. Il parcourut la plupart des États de l'Europe, & alla jufqu'à trois fois en Pologne, moins fans doute pour voir les raretés de ce Royaume, que pour profiter de la Compagnie de quelques perfonnes qui s'y rendoient. Il paroit qu'il revint à *Liège* vers 1640., & que ce fut là qu'il paffa fes derniers jours. Il les termina en 1648., après avoir fondé par fon teftament deux bourfes pour entretenir à *Louvain* deux étudians, foit de Philofophie, foit de Théologie. Ces bourfes font attachées au Collège du *Chateau*, ou au *Petit-Collège*; ce qui me fait croire que le fondateur avoit demeuré dans le dernier. On a de lui :

Satyra, quâ vir civilis exprimitur, fententiis probatiorum Auctorum confirmata. Leodii, Joan. Tournay, 1642. 12°.

☞ *Val. André, Biblioth.* 289. & *Faft.* 295. *Fopp.* 366.

Guilbert d'Ongnyes

NAQUIT à *Tournai* vers l'an 1520. de *Jean*, feigneur d'*Ongnies*, Gouverneur de cette ville, &c. & de *Marguèrite*

de Lannoy, fille de *Philippe de Lannoy*, ſeigneur de *Santes*, & Chevalier de la Toiſon d'Or. (*a*) Ayant embraſſé l'état Ecclèſiaſtique, il dévint Chanoine, & enſuite Archidiacre de *Tournai*, puis en 1552. Vicaire génèral de l'Evêque *Charles de Croy*, qui étoit en même tems Abbé des monaſtères d'*Afflighem*, & de *S^t^ Guiſlain*, & adminiſtrateur de celui de *Hautmont*. Ce Prélat ſe reposa du gouvernement de ſon diocèſe ſur *Guilbert*, & étant mort le onze décembre 1564., celui-ci fut nommé pour le remplacer, puis ſacré dans l'Egliſe Abbatiale de *S. Amand* le 21. octobre 1565. Il fit ſon entrée à *Tournai* le onze du mois ſuivant, & témoigna dès ce moment beaucoup d'ardeur pour la réforme de ſon Clergé & de tous ſes diocèſains. En effet le nouvel Evêque ne négligea aucun ſoin pour faire exècuter les Décrets du Concile de Trente. On peut juger des difficultés qu'il y rencontra par les Prêches ſéditieux, que les Miniſtres de la nouvelle Religion firent dans

(*a*) On voit leur ſépulture au village d'*Ognies* en Artois, avec cette inſcription : *Cy giſt Meſſ. Jean d'Oingnies, Chevalier, jadis Sr. de Watene, Neve, &c. Conſeiller & Chambellain de très-haulte & treſpuiſſant Prince Charles Ve Empereur des Romains, Gouverneur de Tournay & Tournefis, qui treſpaſſa le 14. de 7bre l'an 1545. Et dame Marguèrite de Lannoy, ſan eſpeuſe, leſquelz pendant leur mariage eurent enſemble VIII. filz & VIII. filles, laquelle décèda le 14. janvier l'an 1571. Priés Dieu pour leurs ames.*

tout son diocèse, & par les sacrilèges que ces nouveaux Iconoclastes y commirent, surtout en 1566. Le Prélat redoubla de zèle pour s'opposer à ce torrent, & se donna beaucoup de peine pour remplir le Chapitre de sa Cathédrale de gens doctes, & en état de confondre l'Hérèsie. Dans la même vûe il unit un Canonicat de cette Eglise à la charge du Théologal, après avoir obtenu à cet effet le consentement de son Chapitre. Il y érigea un nouvel Archidiaconé. Il y tint le Synode dont je parle plus bas. Enfin ayant gouverné son diocèse l'espace de neuf (ou plûtôt de vingt-deux) ans, il fut emporté de la peste à *Courtrai* le 25. août 1574. Son corps fut transporté à *Tournai*, & l'Archevêque *Louis de Berlaymont* lui fit un service, où le peuple accourut avec autant plus d'empressement, qu'aucun Evêque n'avoit été enterré solemnellement en cette ville depuis plus d'un siècle. On a gravé les vers suivans sur son tombeau :

Quis jacet hic ? Ego Guilbertus, cognomine d'Ongnyes.
Quæ tibi conditio ? Præsul in urbe fui.
Quod pietatis opus ? Christo nunc judice clarum est.
Ecquis opes ? Templum, pauper, & hospes habent.

id fuit in voto? Sancta perfectio vitæ.
Euge, &, quæ sursum sunt, bone pastor, habe.

Par son Testament l'Evêque *Guilbert* issa à sa Cathèdrale divers ornemens récieux, entre autres, une superbe taisserie, qui représentoit l'histoire de *Dina*.

Les Actes de son Synode ont paru sous le titre suivant : *Decreta & Statuta Synodi Diœcesis Tornacensis, per Reverendissimum in Christo Patrem D. Guilbertum d'Ongnyes, Episcopum Tornacensem. Duaci, Ludov. de Winde*, 1574. It. *Lovan. Joan. Masius*, 1589. 12°. pp. 62. gros caract. It. dans le *Summa Statutorum Synodalium..... Episcopor. Tornacens.* de *J. le Groux : Insulis, J. B. Brovellio*, 1726. 8°., *parte 2ª, p. 173—217.* La Lettre de convocation, imprimée à la tête de ce Concile, est datée du 17. mars 1573. (aujourd'hui 1574.) Le Concile fut terminé & publié le 27. mai suivant. Voici ce que j'y ai remarqué : *Page 179. de la dernière édition.* On défend de donner aux enfans qu'on batise, des noms tirés de l'Ancien Testament. Les Calvinistes affectoient ces noms, comme s'il n'y avoit pas de Saint dans le Nouveau. *Page 181.* Aucun Prêtre, séculier, ni régulier, n'entendra les confessions des fidèles pendant le Carême, sans la per-

mission des Curés, même sous prétexte d'un privilège Apostolique : ni hors le tems de Pâques, sans ladite permission, ou sans un pouvoir spécial, accordé par le S. Siège, & visé par l'Ordinaire. *Page 182.* Les Curés pourront se confesser à tout Prêtre, même non-approuvé, pourvû qu'ils le jugent capable de leur administrer le Sacrement de pénitence. *Ibid.* Les Confesseurs tiendront régître de ceux qu'ils auront confessés, & renouvelleront leurs regîtres tous les ans : de plus ils déféreront chaque année avant l'octave de la Pentecôte ceux qu'ils auront trouvés en défaut, afin qu'ils soient punis par l'Ordinaire. *Ibid. & pag. suiv.* Permission à tout Curé, jusqu'à révocation, d'absoudre des cas réservés à l'Evêque, exceptés l'Hérèsie, l'homicide, l'excommunication, la suspense, l'interdit, & les crimes qui requièrent une pénitence publique. *Page 185.* Le Synode regarde comme non-diocèsains, par raport au mariage, ceux qui demeurent dans le diocèse de *Tournai* pour y apprendre les belles-lettres, la langue Françoise, un mêtier, ou pour quelque autre raison, sans dessein de s'y fixer. *Page 191.* Avant de faire les processions solemnelles, on instruira le Peuple du sujet qui porte à les faire, afin qu'il y assiste avec plus de ferveur. *Page 193.* Défense de dire une Messe

baffe, pendant la célèbration de la Grand' Meſſe. *Page 195.* Défenſe aux Ecclèſiaſtiques de porter des ſouliers déchiquetés, ou d'une forme extraordinaire, comme auſſi des hauts-de-chauſſes déchiquetés ou gonflés. *Page 198.* Ordre aux Abbés de manger au réfectoire commun, du moins une fois la ſemaine. *Page 199.* Il eſt défendu à tout fidèle ſous les peines de Droit d'attaquer les Clercs en juſtice ailleurs que pardevant l'Evêque : Défenſe à ceux-ci de ſe laiſſer attaquer autrement : Défenſe aux Juges d'y conſentir en manière quelconque, ſous peine d'étre excommuniés, comme infracteurs de la liberté Ecclèſiaſtique. *Page 203.* Quand un Prêtre viendra à mourir ſans avoir diſpoſé de ſes biens, tous ſes meubles, dettes acquittées, appartiendront à l'Evêque, ſuivant l'ancien uſage du diocèſe. *Page 204.* Les Marguillers étant ordinairement Maitres d'école, ſurtout à la campagne, nul ne ſera admis à cet emploi, qu'il n'ait au moins dix-huit ans, & qu'il ne ſoit en état d'apprendre aux enfans les articles de foi, (j'entends le Symbole) l'Oraiſon dominicale, les ſept-Pſeaumes, (*b*) &c. *Page 206.* Aux jours de fêtes (ce qui comprend les dimanches) les Curés expliqueront après-midi à leurs paroiſſiens

(*b*) *Septem Pſalmos.* Je crois qu'il y a ici faute d'impreſſion, & qu'il faut lire : *Septem Sacramenta.*

le Catèchisme de Monsieur *Canisius*, (*c*) Docteur de la Compagnie de Jésus : & ceux qui n'auront pas le don de la parole, en feront du moins la lecture en présence du peuple.

☞ *Gazet*, *Hist. Ecclés. du Pays-Bas*, 239. 240. *Gall. Christiana*, *III.* 240. 241.

(*c*) Voyez ci-devant T. II. p. 501. note *c*.

Thierri d'Offignies,

SEIGNEUR de *Callenelles*, est mis par *G. J. de Boussu* au nombre des Savans natifs de *Mons*. Il étoit arrière-petit-fils de *Jean d'Offignies*, Ecuyer, & de *Jeanne Fisseau* : petit fils d'un autre *Jean d'Offignies*, qui fut Echevin de *Mons* en 1564., & de *Cathèrine des Champs*, dame de *Callenelles* : enfin fils de *Gui d'Offignies*, seigneur de *Callenelles*, & de *Marguèrite Fourneau*. Je crois qu'il naquit vers l'an 1570. Après les études ordinaires, il se livra tout entier à celle de la Jurisprudence, & parvint d'abord à être Echevin de *Mons* en 1597. & en 1598. Il fut ensuite l'un des prémiers Conseillers & prémiers Clercs du Grand-Baillage de *Mons*, qui servirent en qualité de Conseillers du Conseil ordinaire, & aux gages du Roi, avant l'établissement de la Cour Souveraine de

ainaut, conclu en 1612. *Thierri d'Offignies* exerça cet emploi au moins dépuis 1602. Il fut fait prémier Conseiller de ce Tribunal en 1617., lorsque cette Cour fut séparée du Conseil ordinaire, (*a*) & il garda cette charge jusqu'à sa mort arrivée le 3. avril 1632. Il reste de lui des *Observations sur les Loix & Coûtumes de Hainaut.* Mais elles n'ont pas vû le jour.

Thierri d'Offignies avoit épousé *Jeanne Campen.*

De-*Boussu*, *Hist. de Mons*, 352. 353. 397. 435. *Mém. envoyé de cette ville.*

(*a*) Elle y a été réünie en 1702., & réduite à quatorze Conseillers en tout.

Gilles Boyleau, ou *Gilles de Bouïllon*,

NAQUIT au commencement du XVI. siècle à *Bouillon*, petite ville de la Principauté & du diocèse de *Liège*, qui est présentement au pouvoir de la France. Il y a grande apparence qu'il suivit les armées de Charle-Quint en Allemagne : du moins il est certain qu'il voyagea beaucoup dans sa jeunesse, & qu'il se mit au fait de diverses langues modernes, ainsi que de la conduite des

la charge de
Cam-
connât
dans un
continuellement
ménager du tems
la composition.
encore en 1555.
poussa sa carriere.

Guerre d'Allemaigne,
Quint &
l'Espai-
Avec
servans
Guerre,
Lieux &
Ser-
Boi-
des
discipline
d'Avila à
qui a mis

Amadis de Gaule.
un Roman, que
Espagnol,
n'ait pas né
pré-
con-
lan-
Orien

de *Montalbo*, qui en fit un cinquiè-
& le publia avec les quatre pré-
s à *Séville* en 1526. (*a*) Le tout
ut dans la même ville, & dans le
e format en 1552., puis à *Salaman-*
en 1575. &c. *Pélage de Ribera* y
it un 6e volume imprimé dès 1510.,
lépuis on en vit paroitre au moins
nouveaux, dont deux ont pour Au-
s *Jean Diaz*, Bachelier en Droit-Ca-
, & le Cavalier *Feliciano de Silva*.
uvrage fut traduit en Italien, & im-
ié à *Vénise* en différentes années pen-
le cours du XVI. siècle. *Nicolas de*
beray, sieur *des Essarts*, Gentilhomme
Picardie, & Commissaire ordinaire
l'Artillerie du Roi de France sous le
r *de Brissac* Grand-Maitre, publia *le*
ier livre des Amadis de Gaule, qu'il
it *traduit nouvellement d'Espagnol en*
içois, à Paris chez Denys Janot, 1540.
l. feuillets 150., puis les sept li-

(a) *Los quatro libros del Cavallero Amadis de Gaula;* *stampas. En Sevilla*, 1526. *fol.* —— *El quinto li-* *le Amadis de Gaula, o las Sergas* (ou *Ergas*) *del* *llero Esplandian, hijo de Amadis de Gaula. Ibid.* 1526. Ce 5. livre fut aussi imprimé sous le titre d'*El Ramo, que* *s quatro libros de Amadis de Gaula sale, llamado las* *s del Cavallero Esplandian, &c. En Sevilla*, 1542. *Zaragoça*, 1587. It. *en Alcala*, 1588., toujours *l.* *Nicolas Antonio* avoue qu'il ne sait ce que veut *las Sergas*, non plus que *las Ergas*, à moins que ce ier mot ne vienne du Grec τὰ ἔργα, auquel cas il sig- oit *les Faits.* Je crois pour moi qu'il faut lire *las Er-* & que ce mot signifie *les Erres*, ou, comme nous rions aujourd'hui, *les Voyages & les Avantures.*

vres suivans, tous de sa traduction. *Herberay* étant mort vers 1551., *Gilles Boyleau* traduisit le neuvième : mais les Libraires en ayant vû la prémiere feuille imprimée, reconnurent que le langage n'en étoit pas assez poli pour être bien reçu du public. Ainsi ils prièrent un Champènois, nommé *Claude Colet*, de revoir ce volume, ce qu'il fit avec assez de précipitation : l'impression étant achevée vers 1552., (& sans doute *in-fol.* comme les tomes précèdens) *Colet* y trouva encore tant de fautes dans le langage, qu'il ne voulut pas s'attribuer la version, & qu'il l'abandonna à nôtre Auteur. L'ayant ensuite revûe avec plus de soin, il la fit reparoitre sous ce titre : *Le neufviesme livre d'Amadis de Gaule, reveu, corrigé, & rendu en nostre vulgaire Françoys mieux que par cy-devant; par Claude Colet, Champènois. Nec sorte, nec morte. Paris, Vincent Sertenas*, 1553. *fol.* feuillets 190. It. *Lyon, Benoist Rigauld*, 1575. 16°. pp. 902. Ce tome est intitulé dans l'original : *Amadis de Grecia, hijo de Don Lisuarte : y los hechos de Don Florisel de Niquea; o nono libro de Amadis. En Burgos*, 1535. *fol.* It. *En Lisbona*, 1596. *fol.* Le neuvième tome a été suivi en François de quinze autres, dont les Traducteurs, ou les Auteurs, sont *Jacques Gohory*, *Antoine Tyron*, *Gabriel Chappuys*, *Jacques Char-*

lot, & *Jean Boyron*. *Nicolas de Montreux*, Gentilhomme du *Mans*, composa le XVI. volume de l'édition de *Jean Parent : Paris*, 1577. 16°., & quoi qu'il feignît l'avoir traduit de l'Espagnol, il l'avoit *fraîchement tiré de l'escarcelle de son imagination*. Tout l'Ouvrage a été imprimé plusieurs fois à *Paris*, & à *Lyon*, hors les trois derniers tomes, qu'on n'a que de l'impression d'*Olivier de Varennes*, *Paris*, 1615. 8°. Les quinze prémiers volumes ont été réimprimés à *Anvers*, 1561–1574. *in*-4°. Ces différentes éditions montrent assez combien l'ouvrage a été en vogue ; aussi est-ce l'un des Romans les mieux écrits parmi ceux de Chevalerie, particulièrement pour les huit prémiers tomes de la traduction Françoise ; il commence fort à décliner au 13^e^ volume : on ne lit plus guères les suivans, & l'on auroit bien fait de n'en lire jamais aucun, ces sortes d'ouvrages n'étant pas l'école des bonnes mœurs, & le tems qu'on y donne, pouvant étre employé à des lectures plus utiles, & plus dignes d'occuper des gens raisonnables.

3. *La Sphère des deux mondes, composée en François par Daniel, Pasteur des Amadis. Avec un Epithalame, que le mesme Autheur ha faict sur les Nopces & mariage de Tresillustre & Sérènissime Prince, Don Philippe, Roy d'Angleterre, &c. commenté*,

glosé, *& enrichy de plusieurs fables poëtiques par G. B. D. B. C. C. de C. N. L. OUBLI.* (*b*) *En Anvers*, *chez Jacques Richart*, 1555. 4°., feuillets 57. Cet ouvrage est en prose mêlée de vers, & orné de Cartes gravées en bois. Dans la Dédicace, adressée à la Reine *Marie de Hongrie*, Gouvernante des Pays-Bas, l'Auteur parle de son ami *Gilles de Bouillon*, c. d. de soi-même, & de deux autres, qui sont *Lambert Suavius* (peut-être *le Doux*,) Graveur, & *Jacques Bouloigne*, Liègeois. Ces deux amis ont fait des vers à la louange de *G. Boyleau*, qu'on voit au devant de son livre.

4. *Les Livres d'Albert Durer touchant la Fortification des villes*, *traduicts du Latin en Françoys*. On ne sait si cette traduction a vû le jour. *Albert Durer*, l'un des plus excellens Peintres, Graveurs, & Architectes de son siècle, fut Conseiller de la ville de *Nuremberg* sa patrie, & se distingua autant par sa vertu que par ses talens. Il voyagea dans les Pays-Bas, & en Italie. Les Empèreurs Maximilien I. & Charle-Quint l'honorèrent de leur

(*b*) On entend aisément que les prémières de ces Capitales signifient *Gilles Boyleau de Buillon*, *Controlleur commis de Cambrai* : pour les lettres suivantes, j'y trouve l'anagramme de *Buillon*, & une allusion à la dévise du prémier traducteur François de l'*Amadis*; c'étoit *Acuerdo olvido*, c. d. *Souvenir*, *oubli*. N. L. signifie peut-être : *Né*, ou *Naturel Liègeois*.

leur estime. Il naquit le 20. mai 1471. ; & il mourut le 6. avril 1528. des chagrins, que lui causa l'humeur insupportable de sa femme.

☞ *La Croix du Maine*, 127. 128. *Du Verdier*, *Biblioth.* 103. & 460. *Huet*, *Origine des Romans*, *édit. de* 1711., *pp.* 175. & 205. 206. *Niceron*, *XXXIX.* 203---214. *Lenglet du Fresnoy*, *Biblioth. des Romans*, *II.* 195--209.

Raoul de Béringue, ou *Radulphus de Beringhen*,

TIROIT son nom de la petite ville de *Béringue* dans la Campine Liègeoise, où il naquit vers la fin du XIV. siècle. Après ses prémières études, il s'appliqua à la Philosophie, & se fit recevoir Maitre-ès-Arts : puis à la Théologie, & au Droit Canonique. Ayant pris le bonnet de Docteur en cette dernière Faculté, apparemment à *Cologne*, il fut pourvû de la Cure d'*Erps*, village à une lieue & demie de *Louvain* vers l'Occident. La Régence de cette ville le tira de sa paroisse en 1428., lui confia une Chaire de Droit-Canon dans l'Université qui s'y étoit établie un an & demi auparavant, & lui assigna pour gages 50. pièces de monnoye, dites *Plecken*, qui devoient lui être payées par quartiers : le prémier terme

échut le 8. septembre de cette année, & le dernier à la S. Jean de l'année suivante, après quoi il paroit que *Raoul* retourna à sa Cure. Le 8. janvier 1441. la même Régence fit avec lui un nouveau contrat, par lequel elle s'obligea de lui compter désormais cent florins par an. Enfin *Eugène IV.* ayant affecté en 1443. quelques prébendes de S. Pierre de *Louvain* à des Chaires de Théologie & de Droit-Canon, nôtre Docteur en obtint une, & s'engagea de donner châque année un cours abrègé de Jurisprudence Canonique, en faisant ses leçons les dimanches, les fêtes, & tous les jours auxquels les autres leçons viennent à cesser. *Béringue* remplit cette tâche jusqu'à sa mort, arrivée à *Louvain* le 4. octobre 1459. Ses cendres reposent dans la grande Eglise proche l'autel de S. André, où on lui dressa l'épitaphe suivante :

Hìc jacet Magister Radulphus de Beringhen, Artium & Decretorum Doctor, qui obiit anno Domini M. CCCC. LIX., IV. die octobris.

Il étoit entré dans la Régence de sa Faculté le 10. octobre 1441., & il avoit été élu Recteur de l'Université pour trois mois en 1428., & pour un demi-an en 1446., & en 1451. On a de ce Docteur:

α. Confessionale, super cap. Omnis utriusque, extra de Pœnit. & remiss.

β. De celebratione Missarum.

γ. De Baptismo, & ejus effectu.

δ. De Ministro Baptismi.

ε. Reportata ad Clementinas. Ces Traités se conservent en Ms. chez les Chanoines-Réguliers de S. Martin de *Louvain.*

☞ *Régîtres des comptes de la ville de Louvain. Val. André, Biblioth.* 785., & *Fast.* 35. 36. 156. & 162. *Sanderi Biblioth. Belgica Ms. II.* 223.

Jean Olieschlager, ou *Joan. Olivarius*,

ÉTOIT DE *Gand*, où il paroit être né vers l'an 1545. Il sortit de bonne heure de son pays, & parcourut la plûpart des Universités d'Allemagne, profitant partout des instructions des meilleurs Maitres, pour s'avancer dans les Belles-Lettres. Il se rendit ensuite en France, & prit les leçons d'*Adrien Tournebu*, ou *Turnèbe*, & de *Jean de la Ramée*, ou *Ramus*, qui expliquoient tous deux la Philosophie Grecque & Latine au Collège Royal de *Paris*. Il fit des progrès si rapides sous ces habiles Professeurs, qu'ayant à peine dix-sept ans, il se trouva capable d'enseigner la langue Grecque. Alors il ouvrit à *Gand* une

Ecole, où il régenta les humanités pendant quelques années, & s'attira un grand nombre d'Auditeurs, dont quelques-uns dévinrent fort célèbres dans la suite : mais les troubles qui survinrent dans sa patrie en 1566., l'obligèrent de chercher un azile ailleurs. Il se retira à *Duysbourg* dans le Duché de Clèves, où il continua d'enseigner les langues Grecque & Latine sous *Jean Othon* de *Bruges*, dont il sera parlé dans ces Mémoires. Vers l'an 1575., son compatriote *Livin Pontanus*, dont je parlerai aussi, l'attira à *Douai*, & lui céda sa Chaire de Grec & d'Eloquence. *Olivarius* la remplit avec réputation un tems considèrable, & profita des momens qu'elle lui laissoit libres, pour se mettre au fait de la Jurisprudence. Ayant pris dans un age déja avancé le titre de Licencié en l'un & l'autre Droit, sans doute dans la même Université, il la quitta, & alla se fixer pour le reste de ses jours à *Cambrai*, où on l'appella pour l'honorer de la charge de Syndic ou Pensionaire. Il mourut apparemment en cette ville, & sûrement avant l'an 1624. *Juste Ryckius*, qui étoit de *Gand* comme lui, fit ces vers sur sa mort :

Quem toties Graiæ ramis præcinxit olivæ
Pallas, Athenæi Præses, & ingenii :
Quem toties Latios spatiatum duxit in hortos
Incola Thespiaci turba novena jugi ;

Cernis OliverI bustum ; venerare, Viator ;
Non etenim arcanâ relligione caret.

Le P. *André Schottus* (*a*) vante beaucoup son éloquence ; *Sanderus* dit (*b*) qu'il étoit très-savant dans les langues Grecque & Latine, Poëte élegant, Orateur grave, Philosophe distingué, profond dans l'Histoire, & enfin très-habile dans le Droit Romain, quoi qu'il n'eût commencé que fort tard à l'étudier. Il a laissé :

α. *Michæas, Tragœdia sacra.*

β. *Nabuchodonosor, Tragœdia sacra.* Ce sont des pièces, que l'Auteur fit représenter par ses Ecoliers, lorsqu'il régentoit à *Gand.* On ne croit pas qu'elles ayent été imprimées. *Sanderus* dit que le stile en étoit très-pur.

γ. *Olivarius* fit un très-grand nombre d'autres Poësies, qui méritoient de voir le jour. La plupart étoient des Eloges de ses amis, ou de leurs ouvrages.

1. *Divi Prosperi, Aquitanici, Episcopi Rhegiensis, Opera, collatione vetustorum exem-*

(*a*) *Hortatu Joannis Olivarii, Jurisconsultorum disertissimi, quo Eloquentiæ Professore Duacenates meritò superbiunt.* Schottus, Præf. ad S. Aurelii Victoris librum de Viris illustr., inter Historiæ Rom. Scriptores Latinos minores, edit. Francof. 1588. T. I. p. 487.

(*b*) *Joannes Olivarius.... vir linguæ Græcæ & Latinæ peritissimus, Poeta elegans, Orator gravis, Philosophus non vulgaris, in historiis omnibus versatissimus, Jurisque Romanorum, ad quod provectâ jam ætate accessit, doctissimus.* Sander. de Gandavensib. p. 75.

plarium emendata, & edita studio & labore Joannis Olivarii. Duaci, Joan. Bogardus, 1577. 8°. Avec une Epitre dédicatoire datée de l'an 1576., & adressée à *Jean Sarrazin*, alors Prieur de *S. Vaast*, & depuis Archevêque de *Cambrai. Olivarius* eut la modestie de ne pas mettre son nom à la tête de cette édition de S. Prosper, qui est enrichie de Variantes, & d'ailleurs plus ample & plus correcte que celles qui avoient paru auparavant. Il a eu soin d'y insérer le *Poema conjugis ad uxorem*, & les *Sententiæ ex Augustino delibatæ*, omises dans l'édition de *Louvain* de 1565., mais qui se trouvoient dans celle de *Cologne* (c) de 1540. L'Edition d'*Olivarius*, a été suivie dans celles de *Cologne*, 1609. 8°. de *Rome*, *ex typogr. Cameræ Apostolicæ*, 1611., de *Cologne*, *Heredes Joan. Crithii*, 1630. 8°., de *Lyon*, 1639., de *Paris*, avec les Oeuvres de S. Léon, 1671. *fol.* de même que dans les *Bibliothèques des Pères* de *Cologne* 1618., puis de *Paris*, & de *Lyon*. *Luc-Urbain Mangeant*, Prêtre, né à *Paris* le 30. novembre 1656., & mort dans la même ville le 19. octobre 1727., a donné une edition plus belle, plus complette, & plus méthodique de S. Prosper, sous ce titre : *S. Prosperi*,

(c) *D. Prosperi, Aquitanici, Opera, collatione vetustorum exemplarium recognita. Colon., Hero Alopecius*, 1540. *in-8.*

Aquitani, S. Augustini discipuli, S. Leonis Papæ primi Notarii, Opera omnia ad mss. codices, nec non ad editiones antiquiores & castigatiores emendata: nunc primùm secundùm ordinem temporum disposita, & Chronico integro ejusdem ab ortu rerum, usque ad obitum Valentiniani tertii, & Romam à Vandalis captam pertinente, locupletata. Quibus præfigitur ejusdem S. Prosperi Aquitani Vita, ex Operibus ipsius, & Scriptorum Ecclesiasticorum libris concinnata. Paris. Guil. Desprez & Joan. Desessartz, 1711. *fol.* coll. 952. & 415. sans les Préliminaires & les tables. Il a paru dépuis : *SS. Prosperi, Aquitani, & Honorati, Massiliensis, Opera* (*scilicet, S. Prosperi Vita, Epistolæ, & Carmen de Ingratis: Honorati Vita S. Hilarii, Arelatensis Episcopi;*) *Notis & observationibus illustrata, & edita curâ & labore Joannis Salinas. Romæ, Anton. de Rubeis*, 1732. 8°.

Il ne faut point confondre notre Auteur avec *Jean Olivier*, Parisien, Abbé régulier de S. Médard de *Soissons*, & ensuite Evêque d'*Angers*, qui mourut le 12. avril 1540. On a de celui-ci un Poëme estimé, qui a pour titre : *Pandora Jani Oliverii, Andium Hierophantæ; versibus. Lugd. Steph. Doletus*, 1541. 4°. It. *Paris. Carol. Angelier*, 1542. 12°. It. *R. D. Joannis Oliverii, Andium Episcopi, Pandora, Opusculum manuscriptum, ex tineoso pulvere vin-*

dicatum, & *curâ E. D. L. S. Rem. lucidatum. Accessit Dardani Poetæ, in Pandoræ Olivarianæ laudem, Carmen. Remis, Nicol. Constantius*, 1618. 12°. It. *La Pandore de Janus Olivier, traduicte de Latin en vulgaire François par Guillaume Michel, dict de Tours. Paris, Arnoul l'Angelier*, 1542. 12°.

Il faut encore distinguer nôtre *Jean Olivarius* de *Pierre-Jean Olivarius*, Grammairien & Philosophe, natif de *Valence* en Espagne. Ce dernier florissoit en 1540.; & il a fait de courtes notes sur *Méla*, qu'on trouve dans le petit Recueil intitulé : *Pomponius Mela, de situ Orbis. C. Julii Solini Polyhistor. Æthici Cosmographia. Cum notis variorum. Lugd. Bat. Hieron. de Vogel*, 1646. 24°., pp. 144. pour *Méla*, & pour les notes qui sont après chaque chapitre. *Isaac Vossius* a dit de ces Notes : *Olivarii nescio cujus Commentariolus* (in Melam,) *imi subsellii magistellum prodit.*

☞ *Schottus & Sanderus, ubi sup. Sweertius*, 457., & *art. Joan. Otho, p.* 468. *Val. André*, 545.

Antoine de Rombise,

ECRIVAIN inconnu à tous les Bibliographes, naquit en Hainaut, & vraisemblablement à *Mons*, vers le commencement du dernier siècle. Il s'appliqua

r belles lettres, dont il paroit avoir
son étude principale, & se rendit as-
habile dans la Poësie Latine. Par cet
roit, aussi bien que par sa bonne con-
e, il mérita l'amitié de *Philippe du*
u, seigneur de *Fanteignie*, de *Duez*,
qui fut Echevin de *Mons* en 1626.,
le *Thierri du Mont*, seigneur de *Fon-*
y, d'*Hembize*, &c. Ces gentilshom-
(*a*) ayant pris la résolution de voir
lie en 1634., choisirent *Rombise* pour
accompagner dans leur voyage. Ils
irent sur la fin de cette année, passè-
l'hiver à *Paris*, & se mirent en che-
pour *Rome*, où ils arrivèrent après
ir traversé la Beausse, le Lyonnois,
avoye, le Piémont, le Pavèsan, le
nois, le Modènois, & la Marche
icone. Ils s'arrêtèrent huit mois dans
Capitale du Monde Chrêtien, & s'y
chèrent à remarquer les Antiquités,
ncore plus soigneusement les Reliques,
es autres monumens de piété qu'on y
ve, comme ils avoient fait dans toute
route. De là ils passèrent à *Naples*, d'où
epassèrent à *Rome* au Carnaval de l'année
5. Après cela ils songèrent à révenir
les Pays-Bas. Les principaux en-
ts, qu'ils virent dans leur retour, sont

(a) Ils étoient d'une famille distinguée dans la Magistra-
e *Mons*, & tous deux Chevaliers: Charle-Quint avoit
onné ce titre à leur ayeul.

Florence, *Bologne*, *Ferrare*, *Vénise*, *Padoue*, *Mantoue*, *Gènes*, *Avignon*, *Vienne*, *Lyon*, *Paris*, *Amiens*. Arrivés en Hainaut, ils trouvèrent leur patrie enveloppée dans les malheurs de la guerre. Pour *Rombise*, il paroit s'en être consolé avec les Muses. Il fut dépuis Régent, ou Professeur, du Collège du *Rœulx*, qui est un bourg, ou une petite ville située à mi-chemin de *Mons* à *Nivelles*, & il exerçoit cet emploi en 1639., lorsqu'il donna au public :

Itinerarii per diversa Galliæ ac Italiæ loca memores Notæ : & rerum Romanarum curiosi ac religiosi Indagatoris dies decem. Montibus, *Joannes Havart*, 1639. 12°. pp. 340. Ce que l'Auteur appelle *Memores Notæ*, est une Rélation du Voyage dont j'ai parlé plus haut. Elle prend dépuis la page 1. jusqu'à la page 53., c. d. dépuis son départ du Hainaut jusqu'à son arrivée à *Rome* : & recommence à la p. 272., où il va de *Rome* à *Naples*, jusqu'à la fin de ses courses & de son livre. Cette Rélation est en vers Elègiaques dans le goût des Fastes d'Ovide : le stile en est aisé, & passablement pur, & la narration coulante & agréable. Les dix *Journées*, qui la coupent, renferment des Poësies de différentes sortes sur les Antiquités, & principalement sur les Eglises, & sur les Corps des Saints, dont *Rome*

abonde. On voit dans tout l'Ouvrage des marques ſenſibles de la piété de l'Auteur : mais on n'en voit guères moins de ſa crédulité. Il a pourtant voulu faire le Critique à la page 334., où il nie que *Samarobrina* (*b*) ſignifie la ville d'*Amiens:* il croyoit apparemment que c'eſt *Cambrai*, qu'on a déſigné ſous ce nom. Afin qu'on puiſſe mieux juger de ſa Poëſie, je transcris ici ſa déſcription de *Paris*, (pages *6—12.*) & j'y joins quelques notes pour ceux qui ne connoiſſent point cette ville :

Totius eſt populi famoſa Lutetia centrum,
Francigenæ ſtabiles hìc poſuere domos.
Eſſe quidem priùs audieram Miracula mundi,
Aut urbem multis Urbibus eſſe parem :
Nunc ubi ſpectavi numeroſæ plebis acervos,
Viſa mihi vero fama fuiſſe minor ;
Undique concurrunt cives cum civibus : hæret
Implicitus, quiſquis liber abire putat ;
De formicarum natos examine credo,
Mirmidonum veluti fabula priſca docet :
Non equidem muros facit ambitus eſſe capaces,
Quæ ſpatio ſuperent oppida, Belga colit.

(*b*) *Ultima quæ Gallis, undæ vocat ambitus urbem:*
Credita non verè Samarobrina fuit :
Aſſidet ad Somonam populo clariſſima, vallis,
Mœnibus, arce potens, divitiiſque ſuis.

Il faut lire *Samarobriva*, ou *Samarobriga*, c. d. *Pont-ſur-Somme*; *Samara* étoit l'ancien nom de cette rivière : un pont ſe dit encore dans les langues du Nord *Brucke*, *Bridge*, *Brugge*. Ainſi l'ancien nom d'*Amiens* reſſemble parfaitement à ceux d'*Inſpruck* (Œni-Pons,) *Saarbruck*, *Cambridge*, &c.

Una domus multos capit: atque ſuburbia, vallis-
Juncta, ſuæ ſpeciem quælibet urbis habent.
Mœnibus ùt cives, plateis ſic limus abundat,
Ut ſint à multo jure vocata luto.
Vel Paris hìc poſuit primæ molimina ſedis,
Qui Græco patrias abſtulit igne domos:
Aut alter potiùs, de nomine dictus eodem,
Qui bene Celtarum fovit, & auxit opes.
Parrhaſios aliquis narravit ab Hercule ductos,
Illa ſed exiguum fabula pondus habet;
Dicta priùs de Rege ſuo Pariſina, vocavit
Cultores illo nomine terra ſuos:
His verò, furiâ paſſim dominante latronum,
Certior Urbe fuit deinde petita ſalus:
Sedibus expulſos vicina Lutetia cepit,
Quæ Pariſinorum dicta deinde fuit.
Illa, potens quamvis fuerit, famoſaque quondam,
Quottidie numeris creſcit adaucta ſuis;
Grandia ſæpe novo renovantur mœnia vallo,
Nec dilatatâ ſufficit Urbe locus.
Tecta bipartito diſtinguit Sequana curſu,
Quaſque brevis ſecuit, rurſus adunat aquas.
Pars, medio ſejuncta ſinu, velut Inſula, nomen
Quod de cive trahunt, dignius Urbe, capit.
Illic egregio ſunt ſtructa Palatia (c) *ſumptu,*
Digna quidem priſcis Regibus eſſe domus.
Eſt modò Conſilii ſedes, ubi mille Togati
Verboſo cauſas expoſuere foro.
Juncta locum decorant ſancti Sacraria Regis, (d)
In quibus immenſas ara recondit opes:

(*c*) Le Palais.
(*d*) La Sainte Chapelle.

Illa quis insigni pluris non fecerit auro
Munera, quæ nostræ signa salutis habent?
Plurima visuntur, passum referentia Christum;
Linea sunt pueri, ferrea vincla viri,
De sacrâ Cruce pars, dextrâ quam gessit arundo;
Fixaque divinæ spinea serta comæ:
Restat, ab antiquâ diffusus Imagine, Sanguis,
Quam rabidâ tetigit fœmina sæva manu:
Spongia servatur, sitienti præbita Christo,
Multaque carminibus vix referenda meis.
Ipsa Dei Genitrix, adversæ proxima ripæ,
Templa,(e) *pio sumptu quæ decorentur, habet:*
Singula spectanti laudantur singula, moles
Gallorum toto non habet orbe parem;
Viginti centumque ferunt delubra columnæ;
Fundamenta licèt prima laventur aquis:
Anterior facies longo sex ordine valvas
Exhibet: est geminâ turre decorus apex:
Antiquæ Regum statuæ super atria parent:
Indigetum series liminis orbe sedet;
Sacra domus tantos non obtinet ulla ministros,
Quos illic Mariæ consociavit amor:
Sæpe Deo toties unâ modò victima luce
Est oblata, dies ipse quot annus habet.
Hoc incepit opus Præsul, quo tempore magnus
Spargebat vario Carolus orbe fidem.
At quæ tecta (f) *patent istis contermina templis,*
Non nisi commoto corde notare potes;
Si quæris nomenque loci, populumque colentem,
Cum populo nomen, me referente, scies:

(e) La Métropole.
(f) L'Hôtel-Dieu.

Dicitur esse Dei meritò domus; incolit illam
Exigit afflicto corpore quisquis opem:
Mille thoris homines languentia corpora ponunt,
Quos illic pietas relligiosa fovet;
Magnificâ Regum qui non admittitur aulâ,
Hospitis ætherei sede locatur inops.
Nunc autem, centro si digrediamur ab illo,
Parte dabit Pontes flumen utrâque duos:
Ligneus (g) *offertur, magnam qui ducit in urbem!*
Alter (h) *de superâ Virgine nomen habet.*
Maxima subjectis moles hæc eminet undis,
Longaque magnificum fabrica reddit opus.
Bis super impositæ triginta quattuor ædes,
Fluminis impediunt ne videantur aquæ.
Hinc sequitur lato pars Urbis maxima tractu,
Quæ variis etiam non inamæna locis.
Prima Senatorum fluvio contermina sedes (i)
Visitur, artifici facta superba manu.
Objicitur vulgare Forum, (k) *quò navita Bacchi,*
Et Cereris, facili remige, ducit onus:
Sæpius hìc etiam nudo facit aëre saltum,
Qui meruit fractâ prædo perire gulâ;
Unde loci nomen, vel quid sonet, haud scio; dici
Credo gravem, soleat quòd gravis esse reis.
Non procul ad muros Martis Domus (l) *arma reservat:*
Detinuit Turris proxima (m) *sæpe Duces*

(g) Le Pont-au-Change : il n'est plus de bois.
(h) Le Pont-Notre-Dame.
(i) L'Hôtel de ville.
(k) La place de Grève.
(l) L'Arsenal.
(m) La Bastille.

Illa levat nullum plano de fornice tectum:
Sed speculas aliquot dummodo carcer habet.
Ad latus est dextrum domibus quadrata novenis
Area, (n) *quæ meruit Regius esse locus.*
Singula quid referam? nobis sunt obvia passim
Templa, perantiquis conspicienda tholis.
Præcipuum (o) *Melitensis eques nunc possidet, olim*
Templariis proprium Fratribus illud erat:
Quin etiam Reges ævi tenuere prioris,
Altera præsentes cultior Aula (p) *capit.*
Condidit Augustus longo Palatia tractu,
Flumen ubi lictâ terminat Urbe domos:
Perficiunt alii Reges, quo quisque gubernat
Ordine; supremum jam prope surgit opus:
Descripsisse nihil juvat; unumquemque docebit
Conjectura, sciat Regibus esse Domum.
Mœnia magnificos nequeunt includere luxus;
Delicias extra nobilis Hortus (q) *habet:*
Porticus in medio, constructa labore perenni,
Ducit ad hunc; Tempe prisca videre putes:
Multiplices buxi redduntur fronde figuræ:
Fons scatet amplus aquis, silvaque densa comis:
Aurea mala ferunt plantæ, quas proximus ignis
Non arere sinit, cùm mala sævit hyems:
Septa feras claudunt; hirsutos vidimus ursos:
Sunt aquilæ, tigres, terrificæque leæ:

(*n*) La place Royale.
(*o*) Le Temple.
(*p*) Le Louvre.
(*q*) Les Tuilleries.

Denique, sperari dignas magnatibus, iste
Delicias omnes angulus Urbis habet.
Sequanicas ultra ripas, quam respicit Auster,
Pieriis. Sedem (r) *légit Apollo choris:*
Constituit solers illic Sapientia regnum,
Et mentes juvenum non sinit esse rudes:
Palladis, & Phœbi, totâ regione videntur
Dispositæ spatio proximiore Domus.
In sacris Sorbona suos exercet alumnos,
Suggerit & studii nobilioris opes:
Corporis hanc Animam vasti bene dixeris esse,
Dandaque pars aliis partibus illa fuit.
Carolus accivit doctas in mœnia Musas,
Cæsareum primus qui diadema tulit.
Sunt quoque multa piis Divorum claustra Ministris;
Est etenim justâ grandior Urbe locus.
Extendit veluti mediatæ cornua lunæ,
Quà leviter curvis Sequana currit aquis:
Hìc etiam gemino pertingitur insula Ponte,
Unus (s) *habet nomen de Michaële suum:*
Castello propior, Minimus Pons (t) *dicitur alter:*
Tectorum series hos quoque bina gravat.
Ille (v) *sed est nudus, qui tres amplectitur urbes,*
Et, vetus ùt fuerit, non sinet esse novus:
In medio sublimis equus stat fronte superbâ:
Rex magnus, veluti vivus, in ære sedet:
Henrico

(*r*) L'Université.
(*s*) Le Pont-St-Michel.
(*t*) Le Petit-Pont.
(*v*) Le Pont-Neuf.

Henrico ſtatuam miſit Florentia : Gallus
Continuò Martis proſpicit ora ſui.
Ad latus, exhauſtum Chriſto poſcente liquorem,
Samaritana ſuas fœmina fundit aquas.
Nec procul, in parvis pulcherrima fabrica muris
Viſitur, artifices quam poſuere manus :
Poſſumus hìc vaſti motus diſcernere cœli,
Tramite quo Titan, fax quoque noctis eat :
Indice diverſo menſis monſtratur, & annus,
Horaque, vel ſuperis ſiqua dicata dies :
At quoties vis intus agit, tantique laboris
Effectus ſequitur, mira videre licet ;
Quattuor ecce rotant oculos ſub mole leones,
Ut videantur ab hoc pondere terga premi :
Aligero tangente, pios dant organa cantus,
Dum ſubit in proprio quæque figura locò :
Naſcitur hìc Chriſtus : naſcentem paſtor adorat :
Tres quoque procedunt ex Oriente Magi :
Præſidis hìc capitur juſſu, ſentitque flagellum :
Hìc in ſublimi ſtipite fixus obit :
Ut ſe reſtituit vitæ, levat aëre corpus,
Et, veluti cælum, fornicis alta petit :
Tum ſupero Regi faciles canit Angelus hymnos :
Percutit ille lyram, conſonat ille tubâ.
Denique ſiquis erit cupidus jucunda tueri,
Pons jucunda novus ſemper habere ſolet.
Hoc ſtudio multi diſpenſant otia cives,
Affluit & crebro plurima turba pede :
Voce cient aliqui plebem, cantuſque frequentant,
Indubiam læſis hiſtrio ſpondet opem.
In mediâ vidi ſermonem perdere turbâ,
Qui dentes etiam perdere ſuetus erat.

Ille miser, satìs attrito spectandus amictu,
Vix bene portantis terga premebat equi.
Jactabat vacuo dentes edentulus ori
Reddere, cùm medicus non foret ipse sibi.
Hunc, aliosque minùs cautè si respicit ullus,
Quod priùs attulerat sæpe deesse dolet.
Prodere suspicio furem quem nulla valeret,
Divitibus loculis insidiator hiat;
Nam genus omne virûm stationibus hæret in istis,
Otia præcipuè quos diuturna fovent.

☞ *Tiré de divers endroits de son livre.*

Adrien Mueleman

ETOIT natif du Comté de Flandre, & apparemment des environs de *Bruges*, où il prit l'habit de Bernardin au célèbre Monastère des *Dunes*. Son Abbé le fit étudier en Théologie à *Douai*, où il se fit ensuite recevoir Licencié en cette faculté. Quelque tems après, il fut envoyé à l'Abbaye d'*Altenberg*, qui est du même Ordre, & située dans le Duché de *Bergues*, pour y enseigner la Théologie aux jeunes Religieux de la maison. En 1629. il partit pour l'Allemagne avec son confrère le P. *Charles de Visch*, dont on peut voir l'article ci-devant T. X. p. 184., & il démeura quelque tems en qualité de Lecteur en Théologie au monastère d'*Ebirbach* près de *Mayence*. Révenu aux *Du-*

nes, il s'appliqua à recueillir les Annales de cette maison. Quelques affaires qui la regardoient, & qui sont apparemment l'objet de la *Déduction* dont je vais parler, le firent députer en Hollande vers le commencement de l'année 1649. Il mourut à *la Haye* le 7. mars de cette année: mais son corps fut transporté dans son monastère. Il reste du P. *Mueleman* :

Deductio difficultatis, quæ est inter Religiosos B. Mariæ de Dunis, & dominum Principem Orangiæ, occupantem bona dicti Monasterii sita in territorio Hulstensi. Imprimé à *la Haye in-4°.* sans nom d'Imprimeur. Le P. *Mueleman* a laissé en Ms.

α. *Tractatus Moralis de Justitiâ & Jure.*

β. *Tractatus de Censuris Ecclesiasticis.* Ce sont les cayers, qu'il avoit dictés à *Altenberg* : on les y conserve, de même qu'à l'Abbaye des *Dunes*.

γ. *Annales Monasterii Dunensis.* Cet ouvrage est curieux & important pour l'Histoire de Flandre. Le P. *Jacques Malbranck* en avoit fait un grand usage pour son troisième tome *de Morinis, eorumque rebus*, qui n'a point vû le jour, & qui est perdu sans ressource, le Ms. original de ce Père ayant été consumé avec la Bibliothèque des Jésuites de *Lille* en 1740., comme je l'ai appris de bonne main.

☞ *De Visch, Scriptores Ord. Cisterc. p. 6.*

Richard Hall, ou *Hallus*,

NÉ EN ANGLETERRE après le milieu du XVI. ſiècle, fit ſes prémières études à *Cambridge* dans le Collège de Chriſt, & s'y fit eſtimer par ſon ſavoir: mais voyant l'Hérèſie prendre le deſſus dans cette Univerſité, comme dans tout le Royaume, il abandonna ſa patrie, & ſe rendit à *Douai* en 1572. Dépuis, il paſſa en Italie, y continua ſes études, & reçut le bonnet de Doćteur en Théologie à *Rome*. De retour en Flandre, il trouva un protećteur dans la perſonne d'*Arnold Gantois*, Abbé de *Marchiennes*, qui le prit pour enſeigner la Théologie aux jeunes Religieux de ſon monaſtère. Ayant exercé quelque tems cette fonćtion, il la quitta pour être Profeſſeur de l'Ecriture au Séminaire Anglois de *Douai*, où il eut pour Collègue *Richard Briſtow*, dont je parlerai ailleurs. Tandis qu'il étoit dans cet emploi, il fut pourvû d'un Canonicat de la Collègiale de St Géri de *Cambrai*, & il ſe rendit en cette ville dans le deſſein d'y réſider: mais les malheurs du tems l'obligèrent de retourner à *Douai*, où il continua de faire des leçons, de préſider à des exercices ſcholaſtiques, & de prêcher tant en François, qu'en Anglois, & en

Latin. Son age venant à baisser, il passa à S^t Omer, où l'Evêque (a) lui procura une Prébende de sa Cathèdrale, & le fit Official de son diocèse. *Richard Hall* remplit ces charges jusqu'a sa mort arrivée dans la même ville le 26. février 1604. Son corps repose dans l'Eglise dont je viens de parler, & l'on y voit l'épitaphe suivante devant la chapelle de S. André, au côté gauche du chœur :

Hic jacet Rev. D. Magister Richardus Hallus, Sac. Theol. Doctor, hujus Ecclesiæ Canonicus, & quondam Officialis; qui obiit XXVI. februarii, anno Domini M. DC. IV., regnante in Angliâ Jacobo I.

Ce Docteur étoit bon Théologien, & bon Prédicateur, & ses sermons étoient fort animés. Il avoit d'ailleurs beaucoup de piété, & de tendresse pour les pauvres : mais il étoit fort sévère : & l'amour de la retraite le rendoit quelquefois réservé dans le conversation, & même un peu misantrope. Nous avons de lui les ouvrages suivans :

1. *De Schismate, sivè de Ecclesiasticæ unitatis divisione. Lovan.* 1573. 12°. Composé par *Jean Young*, ou *Jean Giovani*, savant Bénèdictin Anglois du Monastère

(a) Ce doit avoir été *Jean de Vernois*, mort en 1599, ou *Jacques Blasaus*, son successeur.

de *Ramſey*, qui vivoit du tems de *Henri VIII*. *Hall* a été l'éditeur de cet ouvrage, & il a mis à la tête une Préface en forme d'épitre dédicatoire adreſſée à l'Abbé *Gantois*.

2. *Contra coalitionem multarum, imò adverſarum Religionum, in quibuſdam Belgii partibus nuper introductam, quam vulgò liberam Religionem vocant, Libellus; ad...., Arnoldum Gantois, Abbatem Marcianenſem, Duaci, Joannes Bogardus*, 1581. 12°. feuillets 117. L'Auteur y traite des cauſes des Troubles des Pays-Bas, & réduit ces cauſes à trois principales.

3. *Tractatus, ſive Libellus exhortatorius ad Pacem quibuſvis conditionibus cum Rege Catholico faciendam, & hæretici Principis* (du Prince d'Orange) *factionem deſerendam; ad R. D. D. Jacobum Froye, Abbatem Haſnonienſem.* A la ſuite du précèdent, feuillets 118--144.

4. *De Proprietate, & Veſtiario Monachorum. Duaci, Joan. Bogardus*, 1585. 12°. Quelques perſonnes furent choquées de ce Traité.

5. *Defenſio Regiæ, & Epiſcopalis dignitatis contra Rebelles. Duaci*, 1598. 12°.

6. *De Caſtitate Monachorum.* Ce Traité fut ſupprimé.

7. *De quinque-pertitâ Conſcientiâ: 1. Rectâ, 2. Erroneâ, 3. Dubiâ, 4. Opinabili, 5. Scrupuloſâ. Duaci*, 1598. 4°.

8. *La Vie & la Mort du Cardinal Jean Fisher, Evêque de Rocheſtre; revûe, & publiée par le Docteur Thomas Baily.* En Anglois. (*b*) *Londres*, 1655. 12°.

9. On voit ſix diſtiques de ſa façon ſous le titre d'*Encomiaſticum in laudem Johannis Sanderſoni Logicæ*, à la tête de cette Logique : *Antv.* 1579. 12°.

α. Orationes variæ. Je crois qu'elles ſont reſtées en Ms., de même que diverſes Poëſies que l'Auteur avoit faites.

☞ *Locrii Chronic. Belgicum*, 695. *Sweertius*, 655. *Pitſeus de Scriptorib. Anglic.* 802. 803. *Dod, Church Hiſt. of England*, II. 70. 71.

(*b*) *The Life and Death of John Fisher, Bishop of Rocheſter, reviſed and published by Doctor Th. Baily.*

Gaſpar Peeters, ou *Gaſpar Stolckwyck*, ou *Stolwyck*,

PORTOIT ces différens noms ſelon l'uſage de ſon tems, & de ſon pays, parce que ſon père s'appelloit *Pierre*, & parce qu'il étoit né à *Stolwyck*, village de Hollande peu éloigné de *Goude*. Il embraſſa l'état Ecclèſiaſtique, & dévint Chapelain de la Cathèdrale erigée de ſon tems à *Harlem*. Il fut en même tems Curé du Grand-Béguinage de la même ville. Il eut auſſi le rang de Notaire Apoſto-

lique. *Sasbold Vosmer*, dévenu Archevêque de *Philippes*, & Vicaire Apostolique de Hollande en 1580., se servit beaucoup de *Stolckwyck* dans les affaires, qui concernoient l'exercice de sa charge, & en particulier dans les démêlés qu'il eut avec *Sassius*, Prévôt de *Harlem*, & avec quelques Collègues de ce dernier, qui prétendoient que *Vosmer* devoit prendre leurs avis pour les réglemens de discipline, qui regardoient le Clergé de *Harlem*. On conserve quantité de Lettres que *Vosmer* écrivit à *Stolckwyck* sur ces affaires. Celui-ci mourut à *Harlem* en 1605. suivant *Valère André*: mais *Van Heussen* met sa mort au mois de mai 1601. Il a publié

Vita R. Domini Petri Ballingi, Presbyteri Harlemensis, in Ecclesiâ Cathedrali à perfido milite cæsi anno M. D. LXXVIII. Coloniæ, 1596. 12°. On peut voir un abrègé de cette vie dans le Supplément du *Natales Sanctorum Belgii* de *Molanus* par *de Raisse*, sous le 27. mai.

☞ *Val. André*, 257. *Van Heussen*, *Batavia sacra*, *parte II. pp.* 330. 331.

Olivier Boonaerts, ou *Bonartius*,

ETOIT d'*Ypres*, où il naquit en 1570. Il se fit Jésuite en 1599. agé de vingt ans, & s'engagea dépuis à la Société par

le lien des quatre vœux. Ses supèrieurs le chargèrent de régenter les basses-classes pendant cinq ans, puis d'enseigner la Théologie morale pendant huit. Il s'occupa ensuite des travaux de la mission durant un assez grand nombre d'années. Parvènu à l'age de 75. ans, il mourut à *Ypres* le 23. octobre de l'an 1655. C'étoit un Religieux d'une grande pièté, & d'un savoir plus que médiocre. Il a donné au public :

1. *De institutione, obligatione, & religione Horarum Canonicarum, libri quatuor. Duaci, Balth. Bellerus*, 1625. 12°. It. *Ibib.* 1634. 12°. It. avec le *n.* 4. Le P. *Boonaerts* montre du savoir & du jugement dans ce Traité : mais il y a des endroits, où sa morale n'est pas sûre, par ex. *Lib. II. cap. 11. n. 21.*, où il avance qu'un Bénèficier, qui a négligé son office, peut suppléer à la restitution qu'entraine cette négligence, par les aumônes, qu'il a faites auparavant de ce qui lui venoit de sa prébende. Cette proposition a été condamnée par *Alexandre VII.* en 1666., & *Boonaerts* a eu tort de l'attribuer au P. *Suarez*, qui ne dit rien de semblable à l'endroit qu'il cite. (*a*)

2. *In Ecclesiasticum Commentarius. Antv. Ioan. Meursius*, 1634. *fol.* pp. 838. Avec une dédicace de l'Auteur aux Magistrats

(*a*) *Suarez, de Oratione, cap.* 30. *nn.* 19. & 21.

de *Bergues-S^t^-Winoc*, qui avoient appellé les Jésuites chez eux, & qui les entretenoient depuis 30. ans. Ce Commentaire est littèral & moral, suivant l'usage de ce tems-là. Le P. *Boonaerts* s'y attache plus scrupuleusement au sens de la Vulgate, que n'avoit fait *Jansenius* de *Gand*. Il ne laisse pas d'éclaircir tout ce qui regarde le texte Grec. Son stile est assez pur : mais je le voudrois un peu plus naturel.

3. *In Estheram Commentarius litteralis & moralis. Colon. Cornel. ab Egmondt*, 1647. *fol.* Il y a du bon dans ce Commentaire: mais il me semble que l'Auteur n'a pas profité suffisamment de ce que les Anciens ont écrit sur les mœurs des Perses: (*b*) ce qui peut toutefois répandre un grand jour sur le livre d'Esther.

4. *De horis Canonicis, & sacro-sancto Missæ Sacrificio, Tractatus duo. Antv. Cornel. Woons*, 1653. 4°.

5. *Concordia Scientiæ cum Fide. Hagæ*, 1665. 4°. *Southwell* ne parle point de ce Traité.

☞ *Aleg.* 360. *Sotuellus*, 641. 642. *Witte, Diar. biograph. ad an.* 1655.

(*b*) On le trouve recueilli fort exactement dans l'Ouvrage intitulé : *De Regio Persarum Principatu, libri tres : ex adversariis V. Cl. Barnabæ Brissonii, Senatûs Parisiensis Præsidis. Additi indices tres : I, capitum : II, Auctorum qui emendantur : III, rerum & verborum notabilium. Editio altera, in quâ quid sit præstitum, Sylburgii Notis ad finem additis exponitur.* (Heidelb.) *Hieron. Commelinus*, 1695. in-8. pp. 378. petit caract. Il s'est fait diverses autres éditions de ce savant Traité.

Jean Pignewart,

FILS DE *Gilles Pignewart*, tiroit ſon nom d'une montagne voiſine du Château de *Namur*, (*a*) & naquit vers l'an 1590., ou en cette ville, ou aux environs. Ayant fait ſes prémières études, il prit l'habit de l'Ordre de Cîteaux au Monaſtère de *Boneffe*, (*b*) vers 1615., & paſſa le reſte de ſa vie en cette maiſon. Il en fut élu Prieur au plus tard en 1638., & il mourut dans un age médiocrement avancé le 5. octobre 1655. Deux ans auparavant il ſe plaignoit de la goutte, & il avoit encore eu le malheur de ſe caſſer un bras en tombant de cheval. *Pignewart* avoit du goût pour la Poëſie, & il y a réuſſi paſſablement. On a de lui :

1. *Liber Epigrammatum, in honorem Sanctorum, de quibus, ſecundùm uſum Ordinis Ciſtercienſis, Feſtivitates celebrantur. Lovan.*

(*a*) Qui tire elle-même ſon nom de celui d'un Médecin.

(*b*) Situé dans le Comté de *Namur*, à égale diſtance de *Hui*, de *Namur*, & de *Tirlemont*. Il fut fondé pour des filles en 1240. Mais la régularité y étant tombée, on leur ſubſtitua des Religieux du même Ordre en 1461. Le prémier Abbé fut *Pierre Multoris*, d'*Aloſt*, profès du *Jardinet* proche *Walcourt*, qui mourut le 6. août 1470. Le Prince d'*Orange* ayant réduit l'Abbaye de *Boneffe* en cendres le 8. novembre 1568., les Religieux ſe retirèrent dans leur Réfuge de *Namur*, où ils demeurèrent plus de 30. ans. L'Abbé *Jacques Tybermont* les ramena à *Boneffe*, & acheva de bâtir l'égliſe moderne, qui fut dédiée le 16. juillet 1617.

Henr. Hastenius, 1624. 4°. L'Auteur y donne beaucoup dans les jeux de mots.

2. *Cato Bernardinus; sive Sententiæ valdè morales, piæ, & sacræ, singulis distichis distinctæ.... collectæ per J. Pignewart. Lovan. Henr. Hastenius*, 1624. 4°.

3. *Pii succinctique Discursus super præcipuas totius anni Festivitates.... Quibus accesserunt varia Autoris ejusdem Poëmata. Namurci, Christianus Ouwerx*, 1629. 12°. pp. 272. Les Sermons finissent à la page 169.

4. *Anagrammata aliquot super nomine immaculatæ semper Virginis Mariæ; cum aliis promiscuis Distichis. Namurci, Joan. van Milst*, 1638. 12°. pp. 19. Dédié à *Gérard Ulrici*, Abbé de *Boneffe*.

5. Il a publié une Tragèdie de son ami *Denis Coppée*, comme je le dirai à l'article suivant. Elle est dédiée à *Guillaume le Groz*, Ecuyer, seigneur de *Hanrecht*, & cousin de *Pignewart*.

6. *Pro Zenio* (Xenio) *dicabat Reverendo suo Prælato, Remigio Chavée, F. Joannes Pignewart, Prior Boneffiensis. Leodii, Joannes van Milst*, 1640. 12°. pp. 18. non chiffrées. C'est une histoire très-abrègée de l'Abbaye de *Boneffe*.

7. *Adriani Junii, Medici, Ænigmatum libellus, olim ad Clarissimum virum Arnoldum Rosenbergum, Jurisconsultum: nunc autem operâ F. Joannis Pignewart, Prioris*

iensis, quasi Phœnix redivivus, ad tissimum Dominum Gordinne dicatus. suite du précèdent, pp. 14. Ces ies sont au nombre de quarante-, & peu difficiles à déviner. En une :

LIMAX.

s, pedibus cassus, non horreo spinis :
que oculis implent cornua bina vicem : (c)
guis : quaquà incedo, tractu illino mucum
fer est mihi sal, hostis, & exitium.

Xeniolum Poëticum. Namurci, Joan. in, 1653. 12°. pp. 16. Ce sont des mmes, la plûpart sur des sujets de avec quelques *Chronogrammes* pour 653., &c. L'Auteur les dédie à *Rémi Chavée.*

Ses Ouvrages. Information prise à Bo-

ela n'est pas exact; ce que le peuple appelle les limaçon, sont de véritables yeux, enfermés dans

---

Denis Coppée,

OIT de *Hui*, Capitale du Condros r la meuse, où il naquit avant la XVI. siècle. Tout ce qu'on sait vie, c'est qu'il s'occupa à faire des lies Françoises, qui furent tellement

goûtées, qu'au dire de *Valère André*, sa mémoire dévroit étre autant honorée à *Hui*, que celle du *Dante* (*a*) l'a été (& l'est encore) à *Florence*. Mais le parallèle n'est pas juste, & pour plus d'une raison. *Coppée* mourut dans un age peu avancé avant 1647., & très-probablement vers 1640. Il reste de lui :

1. *Le cruel Martyre de sainct Lambert, Patron de la ville de Liège.* Tragèdie imprimée vers 1620.

2. *La Vie de Ste Justine & de S. Cyprien; Tragèdie. Liège, Jean Ouwerx,* 1621. 12°. *Valère André* dit que ces pièces sont écrites d'un stile convenable, & véritablement Tragique. Mais ce Bibliographe n'étoit pas en état de juger du stile François, & je doute qu'il ait lû les ouvrages de *Coppée*.

3. *La Passion de N. S. J. C. Tragèdie. Liège, Léonard Streel,* 1624. 12°.

4. *Panègyrique de M. le Comte Charles de Bucquoy.*

5. *Miracle de Nostre-Dame de Cambron, arrivé en l'an 1326. le 8. d'avril, représenté en la présente action, faicte par D. C. à l'honneur de la glorieuse Mère de Dieu. Na-*

(*a*) *Dante Alighieri*, l'un des plus anciens & des plus célèbres Poëtes Italiens, naquit à *Florence* en 1265., & mourut à *Ravenne* en 1321., après avoir été banni de sa patrie avec ceux de la faction *des Blancs*, pour lesquels il s'étoit déclaré. Son principal ouvrage est un Poëme moral & satyrique sur l'Enfer, sur le Purgatoire, & sur le Paradis.

mur, *Jean van Milſt*, 1647. 12°. pp. 31. En cinq actes fort courts. Cette pièce a été publiée après la mort de l'Auteur par le P. *Pignewart*, dont je parlois tantôt. C'eſt la ſeule que j'aye vûe de *Coppée*. Je n'y trouve ni régularité, ni ſtile, ni Poëſie.

☞ *Val. André*, 184. 185.

Robert van Maelcote, ou *Robertus Malchotius*,

DESCENDOIT d'une ancienne famille de *Louvain*, (*a*) où il naquit l'an 1533. ou 1534. (*b*) de *Laurent van Maelcote*, & de *Gertrude van Griecken*. Il fit apparemment toutes ſes études en cette ville, & ayant achevé ſon cours de Théologie, il fut appellé au *Parc*, Abbaye voi-

(*a*) Connue dès l'an 1300. en la perſonne de *Jean van Maelcote*, Chevalier, mari de *Jeanne*, dame *de Keſſel* proche *Louvain*. On trouve en 1366. un autre *Jean van Maelcote*, dit *de Keſſel*, & en 1430. *Cathèrine van Maelcote de Keſſel*, mariée à *Francon uytter Lieminghen*, Patricien de *Louvain*, &c. Les *Maelcote* ont eu l'honneur de s'allier aux familles de *Van Griecken* & *de Schore* à *Louvain*, de *Viron* en Bourgogne, d'*Eechaute* à *Gand*, & d'*A Lagona*, maiſon Royale, en Eſpagne. Les Armes de *Maelcote* ſont d'Argent, au lion de ſable armé & lampaſſé de gueules.

(*b*) J'ai vû un acte du 28. novembre 1553., où il eſt dit que nôtre Auteur avoit alors environ vingt ans : ſon frère *Jean*, 17. : ſon frère *Laurent*, 12. : & ſa ſœur *Marie*, 14.

fine, pour y enfeigner cette fcience aux jeunes Religieux de la Maifon. *Jean de Lens*, ou *Lenfæus*, célèbre Docteur de *Louvain*, avoit été fon prédèceffeur en cet emploi, & *Jacques van der Borch*, ou *à Caftro*, dépuis Evêque de *Ruremonde*, fut fon fucceffeur. *Van Maelcote* fut fait Chanoine du prémier rang dans la Collègiale de S. Pierre le 22. novembre 1566. Il prit le bonnet de Docteur en Théologie le 1. juin 1568., & environ trois mois après il fut choifi Préfident du *Petit-Collège* à la place de *Cornelius Reyneri*, (c) fon

(c) Natif de *Goude* en Hollande, prémier en Philofophie l'an 1549., puis Profeffeur de cette fcience au Collège du *Porc*, prémier-Recteur, ou Curé du Grand-Béguinage le 10. mai 1564., Profeffeur ordinaire en Théologie, & Chanoine du prémier rang à S. Pierre le 13. février 1569., Préfident des Thèfes dites *Sabbatines* la même année, Doyen de S. Pierre le 3. août 1596. Ce Docteur fut encore fucceffivement Préfident du *Petit* & du *Grand-Collège*, & de celui d'*Arras*, où il mourut le 16. décembre 1609. Il eft enterré dans le chœur de S. Pierre, où l'on voit proche la porte méridionale une table de cuivre avec cette infcription : *Hoc fui monumentum poni curavit D. Cornelius Reyneri Gaudanus, Artium & S. Theologiæ Doctor, & Profeffor, atque hujus Ecclefiæ Decanus, & almæ Univerfitatis Lovanienfis Cancellarius in abfen. Prof.*, (*) *qui migravit ex hoc feculo anno Dñi* 1609. *die* 16. *decembris, ætatis verò fuæ* 84. *Cui Deus donet ut mifericordiam confequatur, & gratiam inveniat in illâ die. Amen. Valère André* a eftropié cette épitaphe *Faft.* 119.

(*) Ces trois derniers mots ont été ajoutés d'une main poftèrieure. Les Doyens de S. Pierre avoient toujours porté le titre de *Chanceliers* de l'Univerfité, auffi bien que les Prévôts : mais *George d'Autriche* ayant été nommé à cette dernière dignité le 2. avril 1597., il fut ordonné en fa confidèration, que les Doyens ne fe qualifieroient plus que *Vice-Chanceliers*, ou *Chanceliers en l'abfence du Prévôt*.

fon compagnon de Doctorat, qui passa de :elui-ci au *Grand.* L'année suivante il iccèda à *Cunerus Petri*, dont j'ai parlé lleurs, en qualité de Pléban de *Louvain*, : de Professeur en Théologie. (*d*) Ayant mpli ce double poste environ neuf ans, mourut fort regretté le 3. juillet 1578., é tout au plus de 45. ans. On l'avoit ı Recteur de l'Université en 1573. Son rps repose dans l'Eglise de S. Pierre vant l'Autel de la S^te^ Croix. (*e*) Il reste lui.

α. *Tractatus de Ecclesiâ.* Ms. à l'Abbaye *Parc*, de même que le suivant.

β. *Tractatus de Veneratione Sanctorum.*

γ. *M. Robertus Malchotius, de Hæresibus.* ;. à *Bruges* dans l'Abbaye de *Dunes.* Je trouve un témoignage avantageux en

(*d*) Les Plébans de S. Pierre ont enseigné publiquement Théologie dès la fondation de l'Université de cette :.

(*e*) Son tombeau est couvert d'une plaque de bronze, où voit son effigie, & au-dessous l'épitaphe suivante, qui plus d'à-demi effacée, & que j'ai eu beaucoup de peine échiffrer : *Hier leyt begraven heer Robert van Maelcote, door in der heyligher Godtheyt, ende in syn leven Pas- van dese kercke, die sterft in 't jaer ons heeren 1578. 3. dach julii, begherende door Christi liefde die ghebe- van syn alderliefste schaepkens voor syn ziele, ende syn ot ouders Jan van Maelcote, die sterft in 't jaer 1526. 6. octobris, ende Maria Willemaers, die sterft in 't jaer 5. den 24. augusti, die hier oock begraven liggen met frouwe Geertruyt van Griecken, weduwe wylen Laureys Maelcote, moeder des Pastoors voorscreven, die sterf 28. septembris 1578. Bidt voor de zielen.*

faveur de *Maelcote* dans une lettre de *Maximilien Morillon*, Vicaire-génèral de l'Archevêché de *Malines*, au Cardinal de *Granvelle*, en date du 20. juin 1568. » Il me » semble, dit *Morillon*, que l'on défurniroit fort la Faculté, si l'on envoye M. » *Cunerus* en Frise. (*f*) Car lors ledit » *Bay*, & *Gosius* (*Michel Baïus*, & *Thomas de Goze*,) mesme défaillant ledit » *Tileto* (*Josse Ravesteyn*,) seroient les chefs » de ladite Faculté (de *Louvain*,) & polront sous main faire beaucoup de choses » préjudiciables, s'ils en ont l'envie, sans » qu'il y ait quelqu'un pour leur faire » teste. Car il n'y auroit que le Docteur » *Hunneus*, qui est fort leger, & les deux » Docteurs qui sont esté fait le prémier » de ce mois : desquels l'un, qui s'appelle » *Maelcote*, at esté enfariné de cette doctrine : mais il s'est retiré d'icelle, & a » promis de maintenir l'ancienne ; ce qui » sera un grand bien, s'il le fait ; car il » promet beaucoup de soy, pour estre » fort docte. »

☞ *Val. André*, *Fast. Acad. pp.* 44. 78. 119. & 288. *Sanderi Biblioth. Belgica Ms. I.* 173. *Lettre de Maximil. Morillon* dans les *Baïana* du P. *Gerberon*, page 74. *Archives de la ville de Louvain*, & *du Chap. de S. Pierre.*

(*f*) C'est *Cunerus Petri*, qui fut Evêque de *Leuvarde*. Voyez ci-devant T. VI. p. 263.

Jean van Maelcote,

FRÈRE PUISNÉ du précèdent, naquit à *Louvain* vers l'an 1537. Après ses prémières études, il se tourna vers la Jurisprudence, & y ayant déja fait des progrès, il fut élu deux fois Doyen des Bacheliers de Droit. Il prit le grade de Licencié en cette Faculté au mois de mars de l'an 1565., fut nommé Président du Collège de *Winckelius* en 1569., & créé Docteur en l'un & l'autre Droit le 5. juin 1570. Après quoi il se mit tout de suite à enseigner publiquement en qualité de Professeur extraordinaire. Vers l'an 1574. il fut appellé à *Bruxelles* pour y être Conseiller au Conseil de Brabant. Revêtu de cette dignité, il fit tout ce qui dépendoit de lui pour le service de son Roi, & pour le bien de la Religion. Son zèle déplut aux Partisans des Etats révoltés contre S. M. C., qui l'envoyèrent en exil. Les troubles ayant cessé, *Maelcote* retourna à son poste, continua de servir sa patrie, & dévint à la fin le plus ancien de son Conseil, ou le Vice-Chancelier. Il mourut le 13. août 1616. agé de 77. ans, & fut enterré dans l'église des Dominicains de *Bruxelles*, où l'on voyoit l'épitaphe suivante, avant le bombardement de 1695.

D. O M. Heus Viator! H. S. E. Joannes Malcotius, J. U. Doctor in Lovaniensi Universitate, in Curiâ Brabantiæ Consiliarius, à Cancellario quandoque (aliquando) *secundus, annos natus LXXVII., mortuus A. M. DC. XVI. idibus augusti. Huic adjacet conjux ejus lectiss. Maria Vironia, virum ab hæreticis pulsum in exilio secuta, eundem in cælestem patriam prægressa anno M. DC. III septimo kal. jannarii, annos nata.....*

Marie de Viron, sa femme, étoit fille d'*Odon de Viron*, d'une famille distinguée dans la robe. Elle donna à son mari trois enfans : 1. *Odon*, qui suit. 2. *Robert*, qui se fit Jésuite comme son frère ainé, & qui prêcha avec réputation à *Louvain*, & dans d'autres villes. 3. *Didier van Maelcote*, qui fut Maire de *Nivelles* pendant plus de vingt ans, & père de *François van Maelcote*, à qui *Valère André* dédia le 1. janvier 1652. le Traité suivant de son ayeul :

Joannis MalcotI ad Titulum XVIII. lib. I. Cod., de juris & facti ignorantiâ, Prælectio Academica, extra ordinem habita. Lovanii, Joan. à Vryenborch, 1652. petit *in-12°.* pp. 140. It. *Leod.* 1699. 12°.

Jean van Maelcote eut un frère plus jeune que lui, nommé *Laurent*, qui après avoir pris à *Louvain* le grade de Licencié en Théologie, dévint Vicaire-général d'un

Evêque de *Tournai*, fut élû Doyen de la Cathèdrale de cette ville le 6. février 1587., & mourut le 24. juillet 1626.

☞ *Voyez la Dédicace dont je viens de parler. Val. And. Fast.* 197. & 300. *Archives de la ville de Louvain. Théatre sacré de Brabant T. I. pp.* 265. 266.

Odon van Maelcote,

FILS AÎNÉ du précèdent, naquit à *Bruxelles* vers l'an 1572. Sorti des humanités, il alla se faire Jésuite à *Tournai* en 1590. agé de dix-sept ans, & depuis il s'engagea à la Société par la profession des quatre voeux. Les Mathèmatiques devinrent son étude favorite, ce qui le fit choisir par ses supèrieurs pour les professer à *Rome*, où il enseigna aussi la langue Hébraïque. J'apprends d'une de ses lettres, qu'il y fit connoissance avec le célèbre *Galilei*. Le P. *Van Maelcote* revint dans les Pays-Bas au plus tard en 1612., & se trouvoit à *Bruxelles* sur la fin de cette année. Il retourna à *Rome* au mois de décembre de l'année suivante, & il y mourut dans un age peu avancé le 14. mai 1615. Nous avons de lui

1. *Astrolabiorum, seu utriusque Planisphærii, universalis & particularis, Usus, per*

modum compendii traditus à Valeriano Re *nartio. Romæ, Aloysius Zannettus*, 161 4°. L'Auteur n'y a pas mis son nom.

2. *Epistolæ duæ ad Joannem Keplerun* Dans les *Epistolæ ad J. Keplerum..... i sertis ad easdem responsionibus.* (Lipsiæ 1718. *fol.* pp. 554--557. y compris u réponse de *Kepler.* Ces Lettres sont d tées, l'une de *Bruxelles* le 11. décemb 1612., l'autre de *Rome* le 8. févri 1614.

3. *Mathematica Problemata.* Cité par P. *Christophe Clavius, Geometr. Practicæ l septimo, Probl.* 3. *prop.* 20.

☞ *Voyez le n.* 2., & *Aleg.* 360., & *tuellus*, 641.

Thierri van Maelcote,

COUSIN sous-germain du précéder naquit à *Louvain* vers l'an 153 Son père *Libert van Maelcote* (*a*) fut bo guemaitre de cette ville en 1574. & 1576., & mourut dans le même empl le 12. octobre 1578. Sa mère *Elisab Schorebroodt* étoit fille de *Henri Schorebroo* patricien de la même ville, & de *Cat*

(*a*) Libert étoit fils de *Jean van Maelcote*, & de *Jea Hermans*, & petit-fils d'un autre *Jean van Maelcote*, de *Marie Willemaers*, dont il est parlé ci-dessus dans l'E taphe de *Robert van Maelcote*.

rius van Schuttepus. Ayant achevé son cours de Philosophie en cette ville, il remporta la 3e place à la promotion génèrale de l'an 1555. Après cela il étudia en Théologie, & s'étant fait recevoir Licencié en cette faculté, il s'exerça quelque tems à enseigner cette science chez les PP. Céleſtins d'*Heverle* proche *Louvain.* Il fut élu Préſident du Collège de Ste Anne, après *Jean Deptius*, de *Binche*, qui l'avoit gouverné juſqu'au 1. de janvier 1567. (alors 1566.) Le prémier décembre suivant il abandonna cette charge, & accepta la Régence, ou la Principalité du Collège du *Lys*, qui lui avoit été décernée par ceux (*b*) à qui il appartènoit d'en diſpoſer, & dont le choix avoit été ratifié le 20. novembre de cette année par la Faculté des Arts aſſemblée dans ſa *Chambre rouge.* *Van Maelcote* ne jouït pas longtems de ce nouveau poſte; une mort prématurée l'enleva le 3. mai 1568. dans la 35e année de ſon age. On a de lui les opuſcules ſuivans, qui ſont en langue flamande.

1. Traité *de l'Office de la Meſſe.*

2. *Tableau de l'inconſtance de Luther en matière de Religion, où l'on fait voir évi-*

K 4

(*b*) *Domini de Capitulo Lilienſi;* c'eſt ainſi que je les trouve nommés dans un vieil acte : je crois que cela veut dire les Proviſeurs, Régens, & Profeſſeurs de ce Collège.

demment que ce Novateur s'est contredit sur les points les plus importans de la Foi Chrétienne..... (c) *Louvain, Jean Bogaerts,* 1567. *in-16.* dern. signature *L V.* après *K V.* It. *Cologne,* 1583. 12°.

3. *Réfutation d'un livre hérètique, intitulé : Courte Confession de la Foi, &c.* (d) *Louvain, Jean Bogaerts,* 1567. 12°.

4. *Réfutation d'une brochure, intitulée : L'Ancienne Foi Chrétienne, &c.* (e) *Louvain, Jean Bogaerts,* 1567. 12°.

☞ *Val. André, Biblioth.* 824. & *Fast.* 262. & 311. *Archives de la ville de Louvain. Régîtres du Coll. du Lys, & de celui de Ste Anne.*

(c) *Een warachtich Bewys van Martinus Lutherus wanckelbarheyt en onstantastichheyt in 't Gheloove; waer inne claerlyck wort betoont hoe dat Lutherus sy selven in die principaelste artikelen des Christenen Gheloofs contrarieert. Allen menschen, die hedensdaechs niet en willen verleyt worden, seer profytelyck. Ghemaeckt door M. Theodoricus Maelcote van Loven, Licentiaet in der Godtheyt.*

(d) *Refutatie van een Ketterſch boeck, ghenaemt : Korte Belydinge des geloofs.*

(e) *Refutatie van een Ketters-boecxken, ghenaemt : 't Oudt Christen Geloove.*

Jean de Hasselt, ou *Joannes de Haselâ,*

DOMINICAIN du XIV. siècle, ainsi nommé apparemment parce qu'il étoit de *Hasselt,* (*a*) ville du Comté de

(*a*) Il y a une autre petite ville de ce nom dans la Province d'Over-Yssel.

ooz dans les Etats du Prince de Liège, ivoit en 1345. ſuivant *Simler*, qui lui onne le nom de *Joannes Haſalanus*. On t qu'il demeura au Couvent de ſon Or-'e à *Louvain*, & qu'il y enſeigna la héologie. Il reſte de lui :

Libellus de Quæſtionibus Caſualibus, quæ Summâ S. Raymundi, & Apparatu ejus, l non continentur, vel minùs planè ex-'icantur. Ms. chez les Chanoines-Régu-ers de S. Martin de *Louvain*.

☞ *Sanderi Biblioth. Belgica Mſ.*, *II.* 219. *al. André*, 512. *Echard*, *I.* 619.

Jean de Haſſelt, ou *Joannes ab Haſſelt*,

COMPATRIOTE du précèdent, mais poſtèrieur d'un ſiècle, ſe rendit dans Jniverſité de *Louvain* dès ſon établiſ-ment, & , ſuivant toutes les apparen-'s, après avoir pris ailleurs le grade de aitre-ès-Arts. Il fut élu Recteur de nô-e Univerſité vers la fin de juillet de n 1428., & il eſt le prémier de la culté des Arts, qui ait eu ce rang. ans la ſuite il ſe fit recevoir Licencié Droit-Canon. Le Pape *Eugène IV*. ant érigé en 1443. de nouveaux Cano-

nicats (*a*) dans la Collègiale de S. Pierre, qui est l'église principale de cette ville, & ayant attaché à ces prébendes autant de chaires, dont deux sont pour la Faculté des Arts, *Jean de Hasselt* obtint celle de Morale, l'une de ces dernières, en 1444., c. d. aussitôt que la Bulle du Pape fut mise en exècution. Il eut aussi un Canonicat de *Hougarde*, dans le Pays de Liège, & il fut élu Doyen de ce Chapitre, qui est aujourd'hui à demi éteint. On ignore la date de sa mort. Il a laissé aux Chanoines-Réguliers de S. Martin à *Louvain* un exemplaire des cahiers qu'il avoit dictés :

In Ethicam Aristotelis.

☞ *Val. André*, *Fast. Acad.* 35. 77. & 246.

(*a*) Par sa bulle du 23. mai de cette année. Ces Canonicats, les plus singuliers peut-être qu'il y ait dans toute l'Eglise, sont au nombre de dix, deux pour chacune des cinq Facultés ; ils n'obligent ni à réciter le Bréviaire, ni à porter l'habit Ecclésiastique : cependant il faut être tonsuré pour en obtènir un, & on le perd dès qu'on se marie.

Charles de Langhe, ou *Carolus Langius*.

SANDERUS, *Sweertius*, & *Valère André* font cet Ecrivain natif de *Gand* : mais *Juste-Lipse*, & *Aubert le Mire* disent qu'il étoit de *Bruxelles*, & je crois que

ces derniers ont raison. Quoi qu'il en soit, son père, *Jean de Langhe*, seigneur de *Beaulieu*, fut successivement Secrétaire de Charle-Quint, & de Philippe second: sa mère nommée *Antoinette de la Sale*, mourut à *Bruxelles* le 30. décembre 1563. avant son mari, qui lui fit dresser une épitaphe (*a*) dans l'église paroissiale de N. D. de la Chapelle, où ses cendres reposent. Le jeune *Langius* fut instruit soigneusement dans les Belles-Lettres; après quoi son père l'engagea de s'appliquer à la Jurisprudence, dont il prit apparemment les principes dans l'Université de *Louvain*. Dépuis il passa en Italie, où il se fit recevoir Docteur en l'un & l'autre Droit. Ayant cependant embrassé l'état Ecclésiastique, il fut pourvû d'un Canonicat de la Cathèdrale de *Liège*, où il se fixa pour le reste de ses jours. Il s'y lia d'amitié avec divers gens de Lettres, dont les principaux furent *Lævinus Torrentius*, son parent, son compagnon d'étude, & alors son confrère en qualité de Chanoine de S. Lambert: & *Juste-Lipse*, qu'il retint quelque tems chez lui, lorsque ce Savant se mit en chemin pour se rendre

(*a*) *D. O. M. Religione ac pietate insigni matronæ D. Antoniæ de la Sale, uxori charissimæ, Joannes Langius, Dominus in Beaulieu, olim D. Carolo V. Cæs. Aug., deinde Philippo Hispp. Regi Catholico à Secretis, cui, liberis, posterisque suis, ad pedem hujus saxi jus est inferendi perpetuum, sanctiss. erga eam amoris pignus & monumentum* B. M. P. C. *Obiit* III. *kalend. januar. anno Domini* M. D. LXIII.

aux extrèmités de l'Allemagne. *Langius* lui donna d'excellens avis, tant pour sa conduite, que pour ses études, & le désabusa de certains préjugés nuisibles aux Belles-Lettres. (*b*) C'est à ses instructions que nous devons le traité de *Lipse* sur *la Constance*, ouvrage docte, sérieux, & rélatif aux troubles, qui agitoient alors les Provinces des Pays-Bas. Ces maux se firent aussi sentir dans le Pays de *Liège*, & le chagrin qu'ils causèrent à *Langius*, abrègea ses jours. Il mourut dans un age peu avancé le 29. juillet 1573. Son corps répose dans le vieux Chœur de S. Lambert, où l'on a gravé l'épitaphe qui suit :

Carolus Langius, J. C., Vir, ùt scripta ejus testantur doctissimus, cui Lævinus Torrentius, & Joannes Doverinus, Collegæ, monumentum poss., obiit CIↃ. IↃ. LXXIII. IV. kal. augusti.

Janus Lernutius fit ces vers sur sa mort:

O Langi, Historiæ, Linguarum, & Juris aviti,
Et rerum Naturæ intima notitia,
Virtutesque simul tecum interiere; simulque
Interiere mihi gaudia rapta mea.

(*b*) *Cùm me hospitio excepisset* (Langius,) *non omni solùm comitate & benevolentiâ id temperavit : sed eo genere sermonum, qui utiles, imò salutares mihi in omne ævum. Ille enim fuit, ille vir, qui oculos mihi aperiret, detersâ vulgarium aliquot opinionum nube : ille qui viam ostenderet, quâ sine ambage pervenirem, ut cum Lucretio loquar, ad illa*
Edita doctrinâ Sapientûm templa serenâ.
Just. Lipsius, de Constantiâ, lib. I. c. 1.

Langius en mourant laissa une riche Bibliothèque, presque toute composée de Mss. Grecs & Latins, que *Torrentius* acheta de ses héritiers, & qu'il laissa ensuite aux Jésuites de *Louvain*, comme je l'ai dit à son article, T. II. p. 94. Nôtre Auteur prénoit un plaisir singulier à cultiver des fleurs. Il fut le prémier qui s'appliqua à en élever d'étrangères, aussi bien que d'autres plantes apportées des Indes : il en faisoit venir de tous côtés, non seulement de celles qui flattent la vûe, mais encore quantité d'autres, qui sont d'usage dans la Médecine. *Juste-Lipse* admira son jardin, & prit lui-même du goût pour ces curiosités. Du côté de l'esprit, *Langius* étoit très-savant en Grec & en Latin, fort bon Poëte, & l'un des plus judicieux Critiques de son siècle. Le P. *Schott* ne balance pas de le préfèrer à *Lambin*, & à tous les autres, qui ont expliqué ou corrigé les Œuvres de Cicèron. *Lipse* l'appelle sans façon le plus docte, & en même tems le plus homme de bien, qui fût parmi les Flamands. *Bénoit Arias Montanus* en a parlé dans le même sens. Tous enfin conviennent qu'il réünissoit en lui une érudition extraordinaire, & une vertu très-distinguée. (*c*)

(*c*) *Nuncium acerbum! Langiusne noster obiit? ille Langius, quo, sat scio,*
Vulcanus, Luna, Sol, Dies, Di quattuor,
Meliorem nullum illuxere alterum.

Il reste de lui

1. *Marci Tullii Ciceronis Officia, de Amicitiâ, ac de Senectute, è membranis Belgicis emendata, Notisque illustrata. Antv. Guilielmus Silvius,* 1563. 12°. It. *Ibid.* 1573. 12°. It. A la suite des *Observationes humanæ* du P. *André Schottus : Ibid. Gaspar Bellerus*, 1615. 4°. *Langius* avoit dessein de faire de pareilles remarques sur toutes les Œuvres de Cicéron.

2. *Carmina lectiora : de Laudibus urbis Leodicensis. In navalem Christianorum à Turcis Victoriam, duce Joanne Austriaco. Hymnus in Natalem Domini. Paraphrasis in Orationem Dominicam, &c.* Ces Poësies, & quelques autres de *Langius*, se trouvent à la suite de l'Ouvrage précèdent de l'édition de 1615. L'Hymne *in Natalem Domini* se trouve aussi parmi les

Nam de doctrinâ ut parciùs dicam; in caussâ est ipse. Fuit enim hôc ingenio Langius, ut ea scire vellet, quæ scire eum nemo sciret. Atque, ut Stoïci virtutem, sic ille doctrinam pretium sibi ipsam putabat. Sed magnum virum amisimus, ô Musæ! & majorem opinione vulgi. Scholiâ parabat, ùt ex ipso audivimus, in Senecam, Solinum, Suetonium : & quædam ex iis jam affecta. Multæ observationes ejus in Plinio, Theophrasto, Dioscoride : cùm præter alia elegantis ingenii, unicus amator esset florum & hortorum. Postremis literis anxiè petierat, ut ex Imperatoris horto mittenda curarem bulbos Tulipæ versicoloris, item Tibcadi, (*) *& nescio quæ alia, ut sic dicam, emblemata horti, abusque Byzantio allata. In quâ curâ vides quàm fuerim frustra.* Lipsius; Epistolicar. qq. lib. IV. ep. 17.

(*) Sorte de Jacinte, de l'espèce dite *Muscari* à cause de son odeur musquée. Il y a le *Tibcadi* simplement, le *Tibcadi luteus*, & le *Tibcadi luteo-præcox*. Voyez *J. Bauhin, Ebroduni*, 1650. T. II. pp. 578. 579.

Poëfies de *Lævinus Torrentius* dans l'édition de 1594.

3. *Variantes Lectiones in Plauti Comœdias, collectore Carolo Langio.* Dans l'Edition de *Plaute, Antv. Christoph. Plantinus*, 1566. 16°., où l'on a joint les notes de *Turnèbe*, d'*Adrien Junius*, & de quelques autres. It. avec les mêmes notes : *Basileæ, Offic. Hervagiana*, 1568. 12°. Cette édition a pour tître : *Eruditorum aliquot virorum de Comœdiâ & Comicis versibus Commentationes ; itemque in Plautum Annotationes, & alia quibus totus ferè Plautus explicatur ; videlicet Lilius Gregorius Gyraldus, de Comœdiâ, ejusque apparatu : Julii Cæsaris Scaligeri, de Comœdiæ origine, & de Comicis versibus, Liber : Andreæ Alciati, de Plautinorum carminum ratione, Liber, item, de Plautinis vocabulis,* (d) *Lexicon : Joachimi Camerarii, de versibus Comicis, & in Plauti Comœdias Annotationes : Caroli Langii Variæ Plauti Lectiones : item Adriani Turnebi, & Adriani Junii in Plautum Observationes : & Cælii Secundi Curionis Plautinæ Lectiones.*

Feu M. le baron *de Craffier*, de *Liège*,

(d) *J. Philippe Pareus*, célèbre Humanifte Allemand, en a donné un meilleur : *Lexicon Plautinum ; in quo Elegantiæ omnium fimplicium vocabulorum antiquæ linguæ Romanæ, velut indice quodam abfolutiffimo, accuratè eruuntur & explicantur : paffim quoque variorum Latinorum juxta ac Græcorum loca enodantur & illuftrantur. Auctore J. Philippo Pareo. Francof. Nicol. Hoffmannus*, 1614. *in*-8. pp. 538. non chiffrées.

avoit dans sa Bibliothèque : *Collectio variorum Diplomatum & Actorum Ecclesiæ & Patriæ Leodiensis, ex archivis Ecclesiæ Cathedralis, Collegiatarum, ac Monasteriorum; operâ Caroli Langii.* En Ms.

Langius avoit fait des Notes sur *Senèque*, sur *Solin*, sur *Suètone:* & d'autres en plus grand nombre sur *Pline*, sur *Théophraste*, & sur *Dioscoride* : mais on ne sait ce que tout cela est dévenu.

☞ *Miræi Elogia Belgica*, 161---163. *Chapeaville*, *III.* 470. *Sanderus*, *de Gandavens.* 27. *Sweertius*, 168. 169. *Val. André*, 121. 122.

Pierre van den Bossche,

NÉ VERS 1634., prit l'habit de Dominicain au couvent de *Boisleduc* transféré à *Malines* sa patrie vers 1651., & y prononça les vœux de religion le 19. mars 1653. Ayant achevé ses études, & reçu la Prêtrise, il se consacra tout entier au ministère de la Chaire & du Confessional. Il se chargea du soin des ames en diverses paroisses, qui manquoient de Curés, particulièrement dans celle de *Woonsel*, où il exerça ces fonctions l'espace de quatorze ans. Il fut aussi Curé-Missionaire de *S. Jacques* de *Boisleduc* : mais son zèle pour la foi, & la publication

tion de son *Pédagogue*, l'ayant rendu odieux aux hérètiques, il fut banni de cette ville, & il revint à *Malines*, où on le choisit Prieur de son couvent. Le P. *Van den Bossche* s'employa utilement pour les besoins de cette maison, & acheva le quart des édifices qui la composent. Il y est mort le 19. mars 1690. agé de 55. ans, après avoir eu le rang de Prédicateur général, & celui de Définiteur de sa province. On a de lui :

Le Pédagogue Catholique, ou Instructions sur les vérités Chrêtiennes, & sur les principaux Mystères de la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine, proposées par démandes & par réponses, & divisées en cinq parties, qui contiennent cent leçons. En Flamand. (a) *Anvers*, *Henri van Dunwalt*, 1685. 4°. pp. 645. It. *Ibid.* 1690. 4°. It. *Ibid. Pierre Grangé*, 1716. 4°. It. *Ibid. Jean-Franç. van Soest*, 1743. 8°. pp. 684. It. *Gand*, 1750. 8°. It. *Ibid. Jean Meyer*, 1756. 8°. pp. 630. Il y a de bonnes choses dans cet ouvrage, surtout par raport à la Morale ; l'Auteur auroit pu le rendre meilleur, s'il avoit étudié

(a) *Den Catholycken Pedagoge, ofte Christelycken Onderwyser in den Catechismus, verdeelt in vyf deelen ; uytleggende in hondert lessen de Christelycke waerheden, en de principale Mysterien van het heyligh, Roomsch, Catholyck, Apostelyck gheloof, by maniere van vraeghen ende antwoorden.*

l'Histoire, la discipline & les rites de l'Eglise, & surtout s'il s'étoit appliqué à la Théologie Dogmatique, qui doit être la principale étude d'un Catèchiste. La Scholastique est de peu d'usage dans cette matière.

☞ *De Jonghe, Belgium Dominic.* 310. & 301. *Echard, II.* 727.

Gautier Bruele, ou *Gualtherus Bruelius*,

NOMMÉ aussi *Gautier Brant*, vivoit vers la fin du XVI. siècle. On ne dit ni d'où il étoit natif, ni où il fit ses études, ni quelle religion il suivoit: mais on voit par le titre de son ouvrage qu'il étoit Docteur en Médecine, & qu'il s'appliquoit aux Mathèmatiques. L'Auteur nous informe lui-même qu'il a eu d'excellens maitres (*optimos Præceptores*) apparemment dans les Belles-Lettres, dans lesquelles il ne paroit pas pourtant avoir fait de rares progrès. Il ajoute qu'une langueur, qui lui étoit venue dans sa jeunesse, & qui lui ôtoit l'espèrance d'une longue vie, l'engagea d'étudier la Médecine, au moyen de laquelle il avoit récouvré la santé. La dédicace qu'il fait de son livre à un Comte de *Hunting-*

rin, montre qu'il avoit des habitudes en Angleterre. Il a publié

Praxis Medicinæ theorica & empyrica familiarissima Gualtheri Bruele; in quâ, pulcherrimâ dilucidissimâque ratione, morborum internorum cognitio, eorumque curatio traditur. Antv. Christoph. Plantinus, 1581. *fol.* pp. 186. It. *Ibid.* 1585. *fol.* It. *Lugd. Bat. Franc. Raphelengius*, 1589. & 1599. & 1612. 12°. (Je crois que tout cela ne fait que deux éditions.) It. *Ibid. Joan. Maire*, 1628. 12°. It. *Venetiis*, *Ciottus*, 1602. Tout le volume est en forme de Tables, & peu recherché aujourd'hui. L'Auteur y promet deux autres ouvrages, qui n'ont pas vû le jour; l'un devoit être :

α. Universalis Medendi Methodus : l'autre ne devoit former qu'une brochure intitulée :

β. De Corollariis Philosophicis. Ici il devoit fondre la quintessence des nombreux volumes de *Paracelse*, de *Raimond Lulle*, & de *Geber* : mais il avertissoit qu'il auroit soin d'éviter l'arrogance du prémier, le verbiage du second, & les tenèbres du troisième. (*a*) Après avoir ainsi traité ces pauvres Auteurs, il se radoucit

L 2

(*b*) *Quæ ab eo* (Paracelso) *multis libris arrogantissimè, à Raimundo Lullio pluribus voluminibus verbosissimè, à Gebro obscurissimè traduntur.*

l'Histoire, la discipline & les rites de l'Eglise, & surtout s'il s'étoit appliqué à la Théologie Dogmatique, qui doit être la principale étude d'un Catéchiste. La Scholastique est de peu d'usage dans cette matière.

☞ *De Jonghe, Belgium Dominic.* 310. & 301. *Echard, II.* 727.

Gautier Bruele, ou *Gualtherus Bruelius*,

NOMMÉ aussi *Gautier Brant*, vivoit vers la fin du XVI. siècle. On ne dit ni d'où il étoit natif, ni où il fit ses études, ni quelle religion il suivoit: mais on voit par le titre de son ouvrage qu'il étoit Docteur en Médecine, & qu'il s'appliquoit aux Mathématiques. L'Auteur nous informe lui-même qu'il a eu d'excellens maitres (*optimos Præceptores*) apparemment dans les Belles-Lettres, dans lesquelles il ne paroit pas pourtant avoir fait de rares progrès. Il ajoute qu'une langueur, qui lui étoit venue dans sa jeunesse, & qui lui ôtoit l'espérance d'une longue vie, l'engagea d'étudier la Médecine, au moyen de laquelle il avoit récouvré la santé. La dédicace qu'il fait de son livre à un Comte de *Hunting-*

ne, montre qu'il avoit des habitudes en Angleterre. Il a publié

Praxis Medicinæ theorica & empyrica familiarissima Gualtheri Bruele; in quâ, pulcherrimâ dilucidissimâque ratione, morborum internorum cognitio, eorumque curatio traditur. Antv. Christoph. Plantinus, 1581. *fol.* pp. 186. It. *Ibid.* 1585. *fol.* It. *Lugd. Bat. Franc. Raphelengius*, 1589. & 1599. & 1612. 12°. (Je crois que tout cela ne fait que deux éditions.) It. *Ibid. Joan. Maire*, 1628. 12°. It. *Venetiis*, *Ciottus*, 1602. Tout le volume est en forme de Tables, & peu recherché aujourd'hui. L'Auteur y promet deux autres ouvrages, qui n'ont pas vû le jour; l'un devoit être:

α. Universalis Medendi Methodus: l'autre ne devoit former qu'une brochure intitulée:

β. De Corollariis Philosophicis. Ici il devoit fondre la quintessence des nombreux volumes de *Paracelse*, de *Raimond Lulle*, & de *Geber*: mais il avertissoit qu'il auroit soin d'éviter l'arrogance du prémier, le verbiage du second, & les tenèbres du troisième. (*a*) Après avoir ainsi traité ces pauvres Auteurs, il se radoucit

L 2

(*b*) *Quæ ab eo* (Paracelso) *multis libris arrogantissimè, à Raimundo Lullio pluribus voluminibus verbosissimè, à Gebro obscurissimè traduntur.*

un peu en faveur de *Paracelse*, & n'ose assûrer *qu'il n'y a rien d'utile dans ses écrits*. Aussi étoit-ce aux *Adorateurs* de ce Chimiste, que *Brulius* vouloit livrer son Abrègé.

☞ Voyez les Prélimin. de son *Praxis Medicina*. Les Bibliothècaires ne nous apprènent rien.

Joachim Bruel, ou *Joachimus Brulius*,

ETOIT DE *Vorst*, ou *Woorst*, village de Brabant, (*a*) où il naquit vers le commencement du dernier siècle. Quand il fut en age d'apprendre le Latin, on l'envoya apparemment à *Diest*, ville qui n'est qu'à deux lieues au midi de *Vorst*, & où les PP. Augustins ouvrirent en 1614. un Collège d'humanités qui ne subsiste plus. *Bruel* prit leur habit, & prononça ses vœux au couvent de cette ville. Dans la suite il fut chargé d'enseigner successivement la Philosophie & la Théologie aux jeunes Religieux de sa province. Ses supèrieurs l'ayant envoyé en France, il prit le bonnet de Docteur en Théologie dans l'Université de *Bourges*, au plus tard en 1634. Le 5. février

(*a*) Qu'il ne faut pas confondre avec un autre près de *Bruxelles*, fort connu par son Abbaye de Bénèdictines, qui doivent faire preuve de noblesse.

de l'année suivante il fut député pour prendre possession d'un Hôpital érigé anciennement à *Rousselaer* en Flandre, (*b*) & en faire une maison de son Ordre. On le nomma Supèrieur de cette *résidence* le 12. avril de la même année. Quelque tems après, il fut élu Prieur du couvent de *Cologne*, où il exerçoit cet emploi le 2. juin 1638. Le Chapitre assemblé à *Bruxelles* le 26. avril 1640. l'éleva à la charge de Provincial, qui lui fut confiée de nouveau au Chapitre tenu à *Gand* le 26. avril 1649. Il ne survécut pas longtems à ce second Provincialat, étant mort à *Bruxelles* le 29. juin 1653. dans un age peu avancé. Nous avons de ce Religieux

1. *Breves resolutiones casuum apud Regulares reservatorum. Colon. Agripp.*, *Joan. Munich*, 1640. 12°.

2. *Les Confessions du Bienheureux Père Alphonse d'Orosco, traduites de l'Espagnol en François. Cologne*, 1640. 16°.

3. *Vita B. Joannis Chisii, Ordinis Eremitarum S. P. Augustini. Antv.* 16°. Le B. *Jean Chigi* descendoit des Comtes de *Macerata*, & mourut aux environs de *Siennes* en 1363.

4. *Historiæ Peruanæ Ordinis Eremitarum*

(*b*) Petite ville située à peu près entre *Dixmude* & *Courtrai.*

S. P. Augustini libri octodecim. Antv. 1651. *fol.*

5. *De Sequestratione Religiosorum.* Cet opuscule parut vers 1653.

6. *Rerum morumque in Regno Chinensi maximè notabilium Historia, ex ipsis Chinensium libris, & Religiosorum, qui in illo primi fuerunt, litteris ac relatione concinnata. Item Patrum Augustinianorum & Franciscanorum in illud ingressus; per R. P. M. Joannem Gonzalez de Mendosa, Ordinis Eremitarum S. Patris Augustini..... Ex Hispanicâ linguâ in Latinam transtulit Joachimus Brulius..... Antv. Francisc. Fickaert,* 1655. 4°. pp. 222. Le P. *Gonzalez de Mendoza* s'étoit rendu à la Chine, en qualité d'Ambassadeur de Philippe II. l'an 1584. Deux ans après, il fut fait Pénitencier Apostolique : puis, le dernier mai 1593., Evêque de *Lipari* proche la Sicile : ensuite Suffragant de *Tolède.* Le 7. mai 1607. il dévint Evêque de *Chiapa* dans le vieux Mexique, & le 17. novembre de l'année suivante il passa à l'Evêché de *Popayan* dans le nouveau Royaume de Grénade. Son Histoire de la Chine fut traduite en Italien, & imprimée à *Rome* chez *Barthèlemi Grassus* en 1585. On l'imprima en Allemand à *Francfort* 1589. On l'a aussi en François. Elle est divisée en deux parties, dont la 1e traite de la situation, de l'ancienneté, de

la fertilité, de la religion, des usages, des Loix, & du gouvernement de la Chine : dans la seconde l'Auteur parle de trois voyages, ou de trois missions, qui s'y firent en 1577. 1579. & 1581. Cette Histoire n'est pas mauvaise : mais le P. *le Comte* publia depuis un Etat de la Chine, plus exact & mieux digéré : & le P. *du Halde* nous a enfin donné une Histoire complette de ce vaste Empire.

a. Registrum Conventûs Brugensis. Ms. dans ce couvent.

☞ *Val. André*, 443. *Elsii Encomiasticon Augustin.* 318. & 378. *Tombeur*, 183. 202. 216. & 252. *Fopp.* 555. & 1219.

Jean Taffin, le vieux,

ETOIT de *Tournai*, où il naquit en 1528. ou l'année suivante. Après ses premières études, il alla apprendre la Théologie Calvinienne à *Génève* sous *Théodore de Bèze*, & sous *Antoine de la Faye*. Ayant achevé son cours, & soûtenu des Thèses dans cette Université, il fut appellé à *Mets*, pour y étre Ministre des P. R. Il étoit dans cet emploi en 1566., lorsqu'il se rendit à *Anvers*, où il fut quelque tems Ministre de la Nouvelle Eglise Wallone. La même année

Il assista à une Dispute, qui se tint publiquement dans cette ville entre les Catholiques & les Protestans, (*a*) & dans laquelle les derniers furent assez mal menés. *Taffin* retourna à *Mets* l'année suivante, emmenant avec lui un nouveau Prédicant, nommé *François du Jon*, plus connu sous le nom de *Junius*. La bataille de *Jarnac* ayant dérangé les affaires des Huguenots en 1569., & leur temple de *Mets* ayant été démoli du consentement de *Charles IX.*, *Taffin* ne pût plus exercer ses fonctions avec autant de liberté qu'auparavant : cependant il demeura à *Mets* jusques vers le mois de juillet de l'an 1572. Alors il se retira dans le Palatinat avec *Pierre Colonius*, son Collègue, & dévint comme lui Ministre de *Heydelberg*, où il fit le prêche en François, tandis que *Colonius* le faisoit en Allemand. Après un séjour de deux ans, ou même encore plus court dans cette ville, il revint dans les Pays-Bas, & se fixa en Hollande, où il fut nommé Prédicateur François, & Conseiller du Prince *Maurice*. Tandis qu'il remplit ce poste, il fit son séjour ordinaire à *Ro-*

(*a*) J'ai parlé de cette Dispute à l'article de *J. Porthaise*, qui fut le principal ténant pour les Catholiques. Ceux des Protestans furent le fameux *Illyricus*, *Jean Volfius* de *Zurich*, *Cyriaque Spangenbergius* de *Wittenberg*, *Isebrand* de *Francfort*, *Jean Beatus* de *Nuremberg*, & *Antoine Coran*, Espagnol, qui étoit Prédicateur du Prince d'Orange à *Breda*.

m. Au bout de quelques années il
exercer le Miniſtère dans l'Egliſe
lone de *Harlem*. En 1590. celle d'*Am-*
am, qui, dépuis douze ans qu'elle
it formée, n'avoit été gouvernée que
deux Prédicans, (*b*) s'en donna un
ième dans la perſonne de *Taffin*. La
rine d'*Arminius* ayant commencé à
uer les eſprits l'an 1592., *Jean Uyt-*
gaert, Miniſtre de la *Haye*, alla trou-
Taffin, & le pria de l'aider à aſſou-
ces différends. Les Miniſtres d'*Am-*
am s'aſſemblèrent à cet effet chez le
ier. On entendit les accuſateurs &
ccuſés, & l'on ne termina rien. *Uyt-*
gaert & *Taffin* convoquèrent une ſe-
le fois les Miniſtres, & leur préſen-
t une formule qu'ils s'offroient de
ſigner à *Arminius*, & par laquelle
-ci s'engageroit de ne s'écarter jamais
articles contenus dans la Confeſſion
ique & dans le Catèchiſme de *Hei-*
g. Mais au lieu d'avancer la paix
ette propoſition, les deux Médiateurs
nt le chagrin de ſe voir décriés par
la ville, comme fauteurs d'une mau-
doctrine; ce qui les obligea d'aſſem-
une troiſième fois le Conſiſtoire d'*Am-*
m, pour ſe diſculper eux-mêmes, &

Jean de la Grève, qui commença ſes fonctions en
& *Jean Hochedé*, dit *de la Vigne*, qui reçut ſa vo-
le 16. ſeptembre 1585.

pour déclarer qu'ils ne se mêleroient plus de l'affaire d'*Arminius*. *Taffin* survécut dix ans à cette petite brouillerie, & mourut à *Amsterdam* en 1602. agé de 73. ans. Il avoit pour dévise : *A Dieu ta vie : en Dieu ta fin*. On a de lui quelques ouvrages de Théologie, qui sont dévenus fort rares. Voici ce que j'en connois :

1. *Des Marques des enfans de Dieu, & des consolations en leurs afflictions ; Traité fort profitable & consolant, adressé aux fidèles Flamengs, par Jean Taffin, Ministre du St Evangile en l'Eglise Françoise de Harlem.* Cet ouvrage doit avoir été imprimé vers 1585. Il s'en est fait une 5e édition à *Saumur* chez *Thomas Porteau*, 1616. 12°., & une 6e à *Génève*, 1621. 12°. *Jean Crucius*, Collègue de l'Auteur, le mit en Flamand, & sa traduction fut imprimée à *Amsterdam* en 1593. & en 1628. *in-12*. On l'a aussi en Latin : *De Characteribus Filiorum Dei, eorumque sub cruce consolationibus*. 1601. 12°.

2. *Instruction contre les erreurs des Anabaptistes ès quatre poincts suivans : 1°. de l'Incarnation de Jésus-Christ, vray Dieu & vray homme. 2°. du Baptesme des petits Enfans des Chrestiens. 3°. du Devoir, autorité, & puissance du Magistrat. 4°. du Jurement ou Serment solemnel. Harlem, Gilles Rooman*, 1589. 8°.

3. *Metanœa ; seu, de vitæ Emendatione*,

Libri quatuor. 1604. 12°. It. En François : *Traité de l'Amendement de vie. Génève*, 1621. 12°. It. *Traduit en Flamand par J. Crucius, Ministre de Harlem. Amst.* 1628. 12°.

4. *Epistola ad Franciscum Junium*. Dans les *Præstantium ac eruditorum virorum Epistolæ Ecclesiasticæ, &c.*, Editions de 1684. & de 1704. *in-fol.* p. 78--80. Cette Lettre est datée d'*Amsterdam* le 3. mars 1599. & écrite au nom de tous les Ministres Wallons & Flamands d'*Amsterdam*. Elle roule sur quelques plaintes, que l'Eglise Angloise de cette ville avoit formées contre leur discipline, où elle prétendoit qu'il n'y avoit que confusion.

☞ *Beze, Hist. Eccles.* 452--472. *Theses Theol. in scholâ Genev..... sub Bezâ & Fayo disputatæ, edit.* 1591. *pag.* 203. *Bayle, Diction.* 1e *édit. I.* 872. & 967. *ex Orat. Funeb. Ludovici de Dieu. Naamwyser van alle de Predicanten, &c. Amst.* 1721. *p.* 16. *Gér. Brant, Hist. de la Réform. T. II. p.* 30. *de l'édit. Flamande. Casp. Brant, Vita Jac. Arminii, pp.* 14. & 54--61. *Gerdes, Florileg., ult. edit. pag.* 340.

Jean Taffin, le jeune,

ÉTOIT apparemment de la parenté du précédent, & peut-être son fils. Quoi qu'il en soit, il se destina comme lui au

Ministère, & il paroit qu'il l'exerça d'
à *Bergopzom*, puis à *Flessingue* en Zé
L'an 1611., lui, & *Jérèmie de P*
dont je parlerai ailleurs, furent ap
à *Middelbourg*, Capitale de la même
vince, pour y étre Ministres de l'
Wallone. *Taffin* étoit encore dan
emploi en 1614., sans que je sach
alla beaucoup plus loin. On a de
livre intitulé :

1. *L'Estat de l'Eglise ; avec le D*
des Temps dépuis les Apostres jusqu'
sent. Bergues sur le Zoom, 1605. 4°
n'est pas dans ces sortes d'ouvrage
les savans, même parmi les Calvi
vont s'instruire des Antiquités Eccl
ques.

2. *Claire Exposition de l'Apocalyp*
Révèlation de sainct Jean, avec déduc
l'Histoire, & Chronologies. Flessingue,
12°. It. *Middelbourg*, *Symon Mo*
1614. 12°. pp. 762. It. traduit en Fl
par *Godefroi Udemans*, dont je p
ailleurs : *Ibid. Idem*, 1611. 8°. C'
de ces nombreux Commentaires, q
Protestans ont publiés sur l'Apoca
& qui sans jetter aucune lumière
livre Prophètique, ne servent guère
manifester la haine que les Ministr
conçue contre l'Eglise Romaine :
aveugle, & que les Protestans rec
troient pour telle, s'ils vouloient

uit sur le ridicule de tous ces beaux ommentateurs, qui ne font que se condire les uns les autres, & qui se flatit tous d'avoir la vérité pour eux.

F Préliminaires de ses Ouvrages. Smalleıg, Chronyck van Zeeland, p. 769.

Pierre Taffin,

NÉ A *S. OMER* vers l'an 1599., entra dans la Compagnie de Jésus agé dix-neuf ans en 1618. Après qu'il t régenté les humanités en differens Colges, on le chargea d'enseigner la Phiophie à *Mayence*, puis la Théologie à *ons* en Hainaut. Ce père mourut à ge de 52. ans à *Lille* le 8. mai 1650. avoit étudié les usages anciens des Roiins, comme il paroit par le Traité 'il a publié sous ce titre :

Petri Taffini.... de veterum Romanorum ıno Seculari, ejusque potissimùm per Ludos culares celebritate, eorumque chronologiâ, ber singularis. Tornaci, Adrian. Quinque, 41. 4°. It. dans le huitième volume s *Antiquités Romaines* de *Grævius*, col. 5–640. *Zosime* (a) est le seul d'entre Anciens, qui ait parlé expressément s cérèmonies de l'année séculaire. *Ange*

(a) *Hist. nov. lib.* 1.

Ministère, & il paroit qu'il l'exerça d'at
à *Bergopzom*, puis à *Flessingue* en Zélai
L'an 1611., lui, & *Jérèmie de Poi*
dont je parlerai ailleurs, furent appe
à *Middelbourg*, Capitale de la même
vince, pour y étre Ministres de l'E
Wallone. *Taffin* étoit encore dans
emploi en 1614., sans que je sache
alla beaucoup plus loin. On a de lu
livre intitulé :

1. *L'Estat de l'Eglise; avec le Disc des Temps dépuis les Apostres jusqu'à sent. Bergues sur le Zoom*, 1605. 4°. n'est pas dans ces sortes d'ouvrages les savans, même parmi les Calvini vont s'instruire des Antiquités Ecclési ques.

2. *Claire Exposition de l'Apocalypse Révèlation de sainct Jean, avec déductio l'Histoire, & Chronologies. Flessingue*, 1 12°. It. *Middelbourg*, *Symon Moul* 1614. 12°. pp. 762. It. traduit en Flar par *Godefroi Udemans*, dont je par ailleurs : *Ibid. Idem*, 1611. 8°. C'e de ces nombreux Commentaires, qu Protestans ont publiés sur l'Apocal & qui sans jetter aucune lumière su livre Prophètique, ne servent guères manifester la haine que les Ministres conçue contre l'Eglise Romaine : l aveugle, & que les Protestans reco troient pour telle, s'ils vouloient

chit sur le ridicule de tous ces beaux Commentateurs, qui ne font que se contredire les uns les autres, & qui se flattent tous d'avoir la vérité pour eux.

☞ *Préliminaires de ses Ouvrages. Smallegang, Chronyck van Zeeland, p. 769.*

Pierre Taffin,

NÉ A *S. OMER* vers l'an 1599., entra dans la Compagnie de Jésus agé de dix-neuf ans en 1618. Après qu'il eut régenté les humanités en différens Collèges, on le chargea d'enseigner la Philosophie à *Mayence*, puis la Théologie à *Mons* en Hainaut. Ce père mourut à l'age de 52. ans à *Lille* le 8. mai 1650. Il avoit étudié les usages anciens des Romains, comme il paroit par le Traité qu'il a publié sous ce titre :

Petri Taffini.... de veterum Romanorum Anno Seculari, ejusque potissimùm per Ludos Seculares celebritate, eorumque chronologiâ, Liber singularis. Tornaci, Adrian. Quinque, 1641. 4°. It. dans le huitième volume des *Antiquités Romaines* de *Grævius*, col. 465–640. *Zosime* (a) est le seul d'entre les Anciens, qui ait parlé expressément des cérèmonies de l'année séculaire. *Ang*

(a) *Hist. nov. lib.* I.

Politien, (b) & *Onuphre Panvini*, (c) parmi les modernes, en ont traité plus au long. Le P. *Taffin* a beaucoup ajouté à leurs recherches. Voici la marche de son Livre, qui est divisé en deux parties. *Chap.* 1. Il parle d'abord des différens sens qu'on a donnés au mot de *siècle*, & se déclare en faveur de ceux, qui bornent la durée d'un siècle à cent ans; ensuite il explique ce que c'étoit que l'*Année séculaire*, & *ch.* 2. quelle en étoit la solemnité chez les Romains. Après cela il vient *ch.* 3. à l'Origine des *Jeux Séculaires*. Le prémier qui les célébra, fut *Valerius Publicola*, le prémier Consul créé après l'expulsion des Rois, l'an 245. de *Rome*. Son but étoit de faire cesser la peste qui désoloit cette ville. On trouva dans les livres Sibyllins les cérèmonies qu'il y falloit observer. 4. Pendant l'année séculaire, les Romains demandoient à leurs Dieux la prospèrité de l'Empire. 5. C'étoient les Duumvirs, les Décemvirs, & les Quindecimvirs qui se chargeoient du soin des Jeux. 6. Ils y préparoient le peuple par des *lustrations*, & distribuoient à cet effet des torches, du soufre & du bitume : 7. Puis du froment, de l'orge,

(b) *Miscellan. c.* 58.
(c) *Onuphrii Panvinii libri duo de Ludis sæcularibus, & antiquis Romanorum Nominibus. Heidelb.* 1588. *in-fol.* It. dans les *Antiquités Romaines* de *Grævius*, Tome IX., &c.

c des fèves, qu'on alloit chercher dans
e temple de Diane sur le mont Aventin.
. La fête duroit trois jours, & trois nuits,
e qui donna lieu à divers abus, qu'Au-
guste s'efforça de réprimer. 9. On jettoit
au peuple des médailles, & d'autres pré-
sens. Plusieurs particuliers tenoient table
ouverte & donnoient des festins publics;
cela se fit du moins sous les Empereurs.
10. On offroit des sacrifices au Champ de
Mars, sur le bord du Tibre, & dans les
Temples. Pluton, Proserpine, Junon,
Apollon, Cérès, les Parques, & les Lu-
cines étoient les Dieux à qui l'on s'ad-
dressoit. 11. On posoit leurs statues sur
des coussins, ou des lits de parade, nom-
més *Lectisternia*. 12. Les Dames Romaines
invoquoient Junon avec beaucoup de cé-
rémonies. 13. Les hommes invoquoient
les Génies. 14. On ne dormoit pas de la
nuit : & ces veillées se passoient assez hon-
nêtement dans l'année séculaire, au lieu
qu'en d'autres tems elles occasionoient
une infinité de crimes. 15. On faisoit des
processions (*Supplicationes*) accompagnées
de beaucoup de pompe. 16. 17. On chan-
toit des vers faits exprès pour la solemni-
té, & nous avons un Poëme de cette sorte
dans Horace. Dans la IIe. partie de son
Traité, le P. *Taffin* s'applique à établir la
chronologie des Jeux séculaires. Il fixe
l'époque des prémiers à l'an 245. de *Rome*.

Les suivans furent célèbrés les a
305. 505. 605. 737. 800. 846. 900.
1000. 1016. 1157. C'est ce que l'A
prouve en 14. chapitres : il en ajou
15ᵉ, où il rend compte des motifs
ont porté la Compagnie de Jésus à
brer en 1640. l'année séculaire de so
blissement. Cette solemnité à été l'
sion de l'Ouvrage du P. *Taffin*. .
Rainssant, Médecin, Antiquaire, & C
du Cabinet des Médailles de Louis XIV,
nous a donné dépuis une *Dissertatio*
douze Médailles des Jeux séculaires de l
pereur Domitien. Versailles, Franç.
guet, 1684. 4°.

☞ *Aleg.* 401. *Witte, Diar. biog. a*
1650.

(*d*) Natif de *Reims*. On le trouva noyé dans l
de *Versailles* le 7. juin 1689.

Pierre de Licht, ou *Petrus Luci*

NAQUIT à *Bruxelles* vers le milie
XVI. siècle, & prit l'habit de C
au grand couvent de cette ville, do
se vit obligé de sortir, lorsque les
révoltés contre Philippe II. se furent
dus les maitres dans le Brabant. L
Lucius prit le parti de se réfugier en
lie. Après en avoir parcouru la pl

des villes, il s'arrêta à *Florence*, où ses supérieurs le chargèrent d'enseigner la Théologie. Les troubles ayant enfin cessé dans les Pays-Bas, il revint à *Bruxelles*, où il mourut le 18. septembre 1603. (*a*) de la peste, qu'il avoit gagnée au service des malades atteints de ce terrible fléau. Ce Père étoit versé dans les Belles-Lettres, dans la Théologie, & surtout dans l'Histoire de son Ordre, dont il fit une étude particulière. Il avoit aussi du talent pour le Ministère de la Chaire, qu'il exerça avec un zèle infatigable durant plus de vingt ans. Nous avons de lui :

1. *Scholia in libros de vitâ S. Catharinæ Virginis, Baptistæ Mantuani. Florentiæ, Georg. Mareschottus*, 1591. 8°.

2. *Domini Joannis Trithemii, Abbatis ordinis S. Benedicti, de laudibus Carmelitanæ religionis, Liber; R^mi in Christo P. ac D. M. Joannis Chizzolæ, Cremonensis, omnium Carmelitarum Vicarii generalis Apostolici, jussu ac nutu, centesimò pòst annò, diligenter recognitus, brevique Apologiâ defensus. Florentiæ, Georg. Marescottus*, 1593. 4°. feuillets 24.

3. *Carmelitana Bibliotheca; sive illustrium aliquot Carmelitanæ religionis Scriptorum, &*

(*a*) Et non pas en 1602., comme le dit M. *Foppens*, p. 988.

eorum operum catalogus; jam pridem à magno & incomparabili viro P. Joanne Trithemio, ordinis S. Benedicti Abbate, luculenter congestus; tandem centesimo pòst anno, magnâ ex parte auctus, recognitus, & annotationibus illustratus, ac optimo ordine Alphabetico digestus. Florentiæ, Georg. Marescottus, 1593. 4°. feuillets 83. Cet ouvrage ne peut passer que pour une legère ébauche.

4. *De Florentinæ Civitatis origine, Mediceæ familiæ nobilitate, & equestris statuæ, Cosmo Mediceo, magno Etruriæ Duci, nuper Florentiæ dedicatæ, laudibus, Carmen encomiasticum. Florentiæ, heredes Pauli Junctæ,* 1594. 4°.

5. *Compendium historicum Ordinis Carmelitani, cum Indulgentiis & Privilegiis eidem concessis. Florentiæ.....* It. traduit en Italien par le P. *François Minuzzi*, Carme. *Firenza*, 1598. 12°. Avec une dédicace à *Christine* de Lorraine, Grande-Duchesse de Toscane.

6. *Necrologium, sive Catalogus fratrum Carmelitarum Bruxellis defunctorum ab anno 1383. usque ad annum 1602.; à Daniele de Virgine Mariâ continuatum usque ad annum 1603. Brux. in-fol.* Je parlerai ailleurs du P. *Daniel de la V. M.* Il reste encore du P. *Lucius :*

α. Harmonia Monastica. Ms. chez les Carmes Déchaussés de *Clermont* en Auvergne.

β. *Inscriptio in Laudem P. Magistri Vittorii Ristori, Lucensis, Professoris in Academiâ Florentinâ, & in Provincialem Carmelitarum electi anno 1600.*

γ. *Necrologium Carmelitarum Florentiæ defunctorum.* Ms. chez les Carmes de *Florence.*

☞ *Sweertius*, 623. *Daniel à Virg. Mariâ, Spec. Carmel. T. II. p.* 1110. *n.* 3934. *Cômé de Villiers, II.* 579. 580. *Ms. du P. Norbert de Ste Julienne.*

Othon van Zyll, ou *Otho Zylius*,

ETOIT d'*Utrecht*, où il naquit de parens Catholiques le 30. août 1588. Ayant fait ses basses-classes, soit en cette ville, ou ailleurs, il vint étudier en Philosophie au Collège du *Faucon* à *Louvain*, où il eut pour condisciple le fameux *Jansenius*, depuis Evêque d'*Ypres*, qui lui conseilla de se faire Jésuite. (*a*) *Zylius*, après quelque délibèration, suivit ce conseil, entra dans la Société en 1606., & s'y lia depuis par la profession des quatre voeux. Quand il eut fait son prémier no-

(*a*) Ce fait ne doit point surprendre; *Jansenius* eut dessein d'en faire autant : il étoit alors sous la direction du P. *Bernard Bauhusius*, Jésuite, & c'est ce qui a procuré une place à ce dernier dans le Nécrologe du P. *de Sweert*.

viciat, on le chargea d'enſeigner les humanités ſuivant l'uſage de la Compagnie. Il régentoit la Rhétorique à *Ruremonde* en 1613. Dans la ſuite il fut Recteur du Collège de *Boiſleduc*, qui ne ſubſiſta que juſqu'en 1629. Il eut le même emploi à *Gand* : mais il paſſa le gros de ſa vie à *Bruxelles*. En 16.... il ſe rendit à *Rome* pour y aſſiſter à la dixième Congrègation générale de la Sociètè. On attribue à ce Père des converſions éclatantes, entre autres celle d'un Prince de la Maiſon de *Deux-Ponts*, qu'il ramena à l'Egliſe Catholique. L'érèſipèle, la goutte, & des maux d'yeux l'affligèrent tour à tour dans ſes dernières années. Une affaire l'ayant appellé de *Bruxelles* à *Anvers* en 1656., la mort l'arrêta à *Malines* le 13. août de cette année, lorſqu'il vénoit d'achever ſa commiſſion. Il avoit alors près de 68. ans. Le P. *Zylius* étoit bon Poëte, & fort verſé dans les langues Grecque & Latine, comme on en peut juger par les ouvrages ſuivans, qu'il a donnés au public.

1. *Ruræmunda illuſtrata. Lovanii, Joan. Chriſtoph. Flavius.* Cette pièce parut ſous le nom des Rhétoriciens de *Ruremonde*.

2. *Hiſtoria Miraculorum B. Mariæ Sylvaducenſis, jam ad D. Gaugerici Bruxellam tranſlatæ. Antv. Balt. Moretus*, 1632. 4°. pp. 365. On honoroit à *Boiſleduc* une Image

miraculeuse de la Mère de Dieu sous le titre de *la très-douce Vierge.* Cette ville ayant été prise par les Hérètiques en 1629., l'Image fut transportée à *Bruxelles*, & placée d'abord à *S. Gery*, puis à *S. Jacques de Coudenberg*, qui est tout à la fois une Eglise paroissiale, & Abbatiale.

3. *Vita & res gestæ S. Xenophontis, & filiorum ejus Joannis & Arcadii, auctore Simeone Metaphraste, interprete Othone Zylio, Soc. Jesu.* Dans les *Actes des Saints, Januar., T. II. die 26. pp. 724--730.* Dédiée à *George Uwens*, Conseiller au Conseil de Brabant, par une lettre datée de *Bruxelles* le 7. novembre 1640. Cette pièce n'avoit jamais été imprimée; le P. *Rosweydus* en avoit reçu le texte copié sur un Ms. de la Bibliothèque du Roi T. C.: mais on ne voit ici que la version du P. *Zylius;* il en est de même de la vie qui suit.

4. *Vita sanctorum Cyri, Joannis, Athanasiæ, Theodosiæ, Theoctistes, & Eudoxiæ, ab antiquo auctore, sed incerto scripta, è veteri Ms. Græco Latinè reddita ab Othone Zylio, Societ. Jesu. Ibid. die 31. pp. 1084--1095.* Dédiée à *Marc-Emmanuel Bourgeois*, Conseiller au Conseil de Brabant.

5. *Cameracum obsidione liberatum. Antv. Balth. Moretus*, 1650. 4°. It. A la suite des Poësies du P. *Hoschius* de l'édition de 1656. *Ibid. Idem*, pp. 18. *in-12°.*, y.

compris la Dédicace datée de *Bruxelles* le 6. janvier 1650., & adressée à l'Archiduc *Léopold-Guillaume*, Gouverneur des Pays-Bas, qui en jettant à propos du secours dans *Cambrai* vers le milieu de la campagne précèdente, avoit obligé les François d'en lever le siège. Le Poëme qui suit cette dédicace, est une pièce de 384. vers héroïques d'une grande beauté. En voici le début :

Nata Deo, Divûmque soror, mundique labantis
Præsidium, Pax alma redi : terrasque revise
Sidereo insignis vultû, qualemque videre
Austriadæ, Belgæque velint. Tibi destinat aras,
Invisamque diu terris Leopoldus Olivam,
Aurea dum positô promittit sæcula bellô.
Sat furiis armisque datum; jam tela Gradivus
Ultima, & attritos indignis cædibus enses
Consumpsit : jamque ipsa suas Bellona bipennes
Excutere, & placido visa est mitescere vultu, &c.

Ce Poëme a été inséré dans le *Parnassus Societatis Jesu. Francof.* 1654. 4°.

α. *Mardochæus triplex, seu de triplici Mardochæi fortunâ, mediâ, infimâ, summâ, libri tres.* L'Auteur mourut avant d'avoir achevé cet ouvrage : on ne dit pas s'il étoit en prose, ou en vers.

☞ *Aleg.* 362. *Sotuellus*, 644. *Burman. Traject. erud.* 468. 469.

Gui de Buyſſon.

PERSONNE n'a parlé de cet Ecrivain. La date de ſon livre m'apprend qu'il floriſſoit au milieu du XVI. ſiècle, & le ſtile prouve qu'il étoit du Comté de Flandre. Il y a même apparence qu'il étoit un Ecclèſiaſtique ſéculier, natif de *Gand*, ou des environs. Voici le titre de ſon livre :

Défenſe de la foi Chrêtienne contre les Hérètiques, & les Ennemis de Dieu, qui renient publiquement leur Créateur; ſur quoi ils ſont puiſſamment réfutés par la parole de Dieu, & par le témoignage des Payens, qui ont démontré l'exiſtence d'un Dieu éternel, Créateur & Conſervateur de l'Univers. En flamand (*a*) *Gand, Jean Cauweel*, 1555. petit *in-12.* gothique, dernière ſignature *D iij.* après *B iiij.* Il n'y a jamais eu beaucoup de gens qui niaſſent l'exiſtence de Dieu. On en a vu de tout tems beaucoup, qui ſe comportoient comme s'ils la

(*a*) Apologius, *ofte beſchermynghe des Chriſtelicken ghelove teghens die Heretiken ende Vianden Gods, de welcke openbaerlick loochenen God haerlieder Scepper, in welcke ſy ſterckelick verwonnen zyn duer dat woord Gods. Ende betoocht met die ghetugheneſſe der Heidenen datter een eeuwich Gods is Scepper ende Behauder van alle zaken int generael. By my Guido de Buyſſon.*

nioient. Il étoit réſervé à notre ſiècle de produire une fourmillère de gens, qui la croyent plus fermement qu'ils ne voudroient, & qui en avouent hautement toutes les conſèquences : mais qui les déteſtent tout bas, & qui perſècutent plus ou moins ſecrètement ceux qui leur rapellent la néceſſité de les réduire en pratique.

☞ *Voyez ce Livre.*

Pierre Aenholt, ou *Aengenholt*, ou *Petrus prope Lignum*,

NAQUIT, apparemment dans la Friſe, vers l'an 1455., & entra dans l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel. S'y étant diſtingué par ſa vertu & par ſa capacité, il fut élu Prieur du couvent de *Wolzende* (*Conventûs Waldeſſenſis*) dans l'Ooſt-Friſe en 1485. Cet emploi lui fut encore confié dépuis, & il le rempliſſoit pour la quatrième fois en 1525. Il avoit été en pélèrinage à *Jéruſalem* en 1520., accompagné de *Gérard Kuynretorff* de *Kempen*, & d'*Edon Rombès*, Bourguemaitre de *Sneeck* : &, ſuivant l'uſage du tems, il avoit pris avec eux le tître de Chevalier du ſaint Sépulcre. On a une rélation de leur voyage, dont *Adrichomius* marque ainſi le titre :

Deſcriptio Hieroſolymitani Itineris anno

1520. per D. Gerardum Kuynretorff Campensem, & D. Petrum Aenholt Priorem in Wolzende, & Edo Rombes Consulem in Sneeck peracti, impressa Campis.

☞ *Adrichomii, Urbis Hierosolymæ Descr.*, *edit.* 1588. *p.* 132. *Fop.* 168. *Ms. du P. Norbert de Ste Julienne.*

Philippe Wannemaecker, ou *Wannemakerius*,

NAQUIT à *Gand* en 1586., prit l'habit de Dominicain au couvent de la même ville, & y fit sa profession sous le P. *Thomas Zadelaere* le 7. mai 1602. Ses supèrieurs l'envoyèrent achever ses études à *Bologne*, où il fut ensuite quelque tems Lecteur en Philosophie. De retour dans les Pays-Bas, il fut chargé de la même fonction à *Louvain*, où il fit aussi des Oraisons Latines en diverses occasions. Au bout de quelques années, on le nomma Lecteur en Théologie à *Ypres*, & il étoit encore dans cet emploi en 1623. Environ trois ans après, il fut rappellé à *Louvain*, où il se joignit aux Pères Irlandois de son Ordre, qui commençoient à s'établir en cette ville; c'étoit dans la vûe de leur procurer quelques secours temporels dans l'état d'indi-

gence où ils se trouvoient. Le P. *Wannemaecker* mourut au milieu de ces occupations en 1630., agé seulement de 43. ans. Ses ouvrages montrent qu'il avoit de l'éloquence & de la Littèrature. Il a publié :

1. *Triumphus Litteratorum, in quo Borromeianæ virtutis imago repræsentatur; in laudem Frederici Borromei. Mediolani, Hæredes Pacifici Pontii*, 1611. 12°. pp. 171. C'est un Panègyrique curieux & bien fait. *Fréderic. Borromée*, né à *Milan* le 18. août 1564., & mort le 21. septembre 1631., étoit cousin germain de S. Charles, & fut comme lui Cardinal & Archevêque de *Milan*. Il avoit professé les Humanités à *Pavie*, & il fut toûjours depuis le Protecteur des gens de Lettres; c'est lui qui a fondé la célèbre Bibliothèque Ambrosienne.

2. *Funus Justæ Vrientiæ, Maximiliani è Justâ Wytiâ filiæ, uxoris nobilis viri Joannis de Fourneau, domini de Cruycquenburch. Lovanii, Christoph. Flavius*, 1614. 12°.

3. *Oratio panegyrica de sanctitate D. Thomæ Aquinatis. Ypris, Franc. Bellettus*, 1620., & 1622., & 1626. 12°.

4. *Oratio de optimo Reipublicæ Rectore eligendo. Ipris, Franc. Bellettus*, 1723. 12°. gros caract. pp. 35. L'Auteur avoit prononcé ce Discours au Chapitre Pro-

vincial tenu cette année à *Valenciennes*. Il promettoit dans son *Triumphus Litteratorum* les deux ouvrages suivans, qu'il n'eut pas le tems d'achever :

α. *Admiranda Deiparæ Rosarii.*

β. *Assertio Lipsiana de venerabili P. Hieronymo Savonarolâ, Dominicano :* ou, comme l'intitule le P. *de Jonghe : Apologia Hieronymi Savonarolæ. Jean-François Pic*, Comte de la Mirandole, assassiné en 1533., avoit déja publié une *Vie* & une *Apologie* de *Savonarole :* (*a*) Le P. *Jacques Quétif*, savant Jacobin François, a fait réimprimer l'une & l'autre (*b*) avec des Remarques, où il n'omet rien de ce qu'on peut dire en faveur du Dominicain Prédicateur de *Florence*, dont la cause a paru équivoque à bien des gens.

☞ *Sweertius*, 648. *Val. André*, 780. *De Jonghe*, *Belgium Dominic.*, 86. 87. *Quétif & Echard*, *II.* 467. 468.

(*a*) *Vita Hieronymi Savonarolæ, Ferrariensis, Ordinis Prædicatorum. Mirandulæ*, 1530. *Defensio Hieronymi Savonarolæ. Florentiæ*, 1497. *in*-4. &c.

(*b*) *Vita Hieron. Savonarolæ ..... Notis accuratæ, variisque Principum & Dynastarum, de quibus in eâ, stemmatibus in ære incisis, tabulisque genealogicis, ad hæc usque tempora deductis; adjectô, ceu Mantissâ, Revelationum ejusdem F. Hieronymi Compendio; additionibus insuper, actis, diplomatibus, epistolis, Scriptorumque monimentis aucta & illustrata. Paris., Ludov. Billaine*, 1674. *in*-12. 2. vol.

Laurent le Frison, ou *Laurentius Frisius*,

PORTOIT ce nom parce qu'il étoit né dans la Frise : mais on ignore le lieu précis de sa naissance. Ayant commencé ses études dans sa patrie, il alla les continuer dans des Universités étrangères, & très-probablement en Allemagne. La Médecine fut la science pour laquelle il eut le plus de goût. Afin d'y réüssir plus sûrement, il apprit les langues Grecque & Arabique, & il joignit à ces connoissances celle de la Philosophie, pour se mettre mieux au fait de tout ce qui regarde la matière Médicale. Après cela il s'exerça à disputer, à enseigner, & à écrire sur la Médecine; ce qui lui procura tant de facilité pour les cures, & une si grande réputation, qu'il passa pour le plus savant Médecin de son tems. Il pratiqua son art à *Mets* en Lorraine, où il fut pensionné de la ville. Cet habile homme vivoit en 1533., sans que l'on sache s'il alla beaucoup au delà de cette année. On a de lui :

1. *Le Miroir de la Médecine.* En Allemand. On ne dit pas quand l'Auteur publia cet ouvrage, où il traite de la cure de toutes les maladies du corps humain.

2. *Synonyma Materiæ Medicæ, ſive ſimplicium Pharmacorum, Latinis, Græcis, & Arabicis vocabulis.* Le gros de cet ouvrage eſt auſſi en Allemand. *Saumaiſe* en a fait un, qui roule à peu près ſur le même objet.

3. *Epitome Opuſculi de curandis puſtulis, ulceribus, & doloribus morbi Gallici. Baſileæ, Henric. Petri,* 1532. 4°. It. ſous ce titre : *De morbo Gallico, Liber,* dans le Recueil d'*Aloyſius Luiſinus, de morbo Gallico. Venet. Jordan. Zilettus,* 1566—67. 2. vol. *in-fol.*, Tome I., pages 299--308.

4. *Regimen ſalutis per rationem victûs.* Je ne ſais quand cet ouvrage a paru, ni en quelle langue il eſt écrit.

5. *Defenſio Avicennæ, Laurentio Friſio authore.* Cette pièce ſe trouve à la ſuite des *Epiſtolæ Phyſicæ* (Symphoriani) *Campegii,* (Joannis Jacobi) *Manardi, & Coronæi, de Tranſmutatione Metallorum; ad Regios Medicos Capellanum & Miletum. Lugduni,* 1533. 8°. L'Apologie de *Friſius* eſt ſuivie de *Epiſtola reſponſiva Campegii in Laurentium Friſium. Symphorien Champier,* Echevin de *Lyon*, Médecin du Duc Antoine de Lorraine, & Docteur de *Pavie*, grand Ecrivailleur, & grand Fanfaron, (*a*) avoit publié *Annotamenta, Er-*

(*a*) Il avoit latiniſé ſon nom en *Campegius*, pour faire croire qu'il deſcendoit des *Campiſi* de *Pavie* : & il l'avoit perſuadé au Cardinal *Laurent Campège*, à qui il dédia un de ſes livres.

rata, & *Castigationes in Avicennæ Operà*; avec le texte d'Avicenne : *Lugd.* 1522. 4°. Et c'est ce qui engagea *Frisius* à prendre la défense de cet ancien Médecin. *Champier* méprisoit fort les Arabes, qui à la vérité ne sont pas si utiles, qu'on le croyoit communément de son tems. (*b*)

☞ *Simleri*, *Epitome*. *Gesneri*, *edit.* 1555. *folio* 117. *verso*. *Suffr. Petri*, *ult. edit.* pp. 130. 131. *Georg. Matthiæ Conspectus hist. Medicor.*, *p.* 184.

(*b*) Les Arabes ont cependant ajouté aux observations des Anciens, tandis que les Grecs du moyen age, comme *Oribase*, *Aëtius*, *Eginète*, *&c.* se contentoient d'être les copistes, ou les abbréviateurs de *Galien*.

François Blondel

NAQUIT à *Liège* l'an 1613. Ayant achevé ses prémières études, il se tourna du côté de la Médecine, qu'il étudia vraisemblablement à *Cologne*. L'ayant pratiquée quelque tems, & y ayant acquis des connoissances assez étendues, il se rendit à la Cour de *Philippe-Christophe de Soteren*, Archevêque & Electeur de *Trèves*, qui l'honora de la qualité de son Médecin. Ce Prince étant venu à mourir au mois de janvier de l'an 1652., *Blondel* alla s'établir à *Aix-la-Chapelle*, où il fut fait

Médecin-Penſionaire de la ville. Il s'y fit eſtimer non ſeulement par le ſuccès de ſes cures, mais encore par les ſoins qu'il ſe donna pour mettre en vogue l'uſage des Bains chauds de cette ville & du voiſinage; ce qui engagea la Régence du lieu à le nommer Sur-Intendant de ces bains. *Blondel* fit honneur à ſa profeſſion par l'age auquel il parvint; car il avoit quatre-vingts-dix ans, lorſqu'il mourut fort regretté à *Aix-la-Chapelle* le 9. mai 1703. On voit ſon portrait à la tête de la 3e édition Latine du *n.* 2. Nous avons de ſa façon les opuſcules ſuivans :

1. *Lettre de François Blondel à Jacques Didier touchant les Eaux minèrales chaudes d'Aix & de Borcet : & à Jean Gaen, ſur les prémices de la boiſſon publique des mêmes eaux, & les cures qui ſe ſont faites par ſon uſage. Bruxelles, Jean Mommart,* 1662. 12°.

2. *Thermarum Aquiſgranenſium & Porcetanarum Deſcriptio : congruorum quoque ac ſalubrium uſuum Balneationis & Potationis Elucidatio. Aquiſgrani, Anton. Metternich,* 1671. 16°. pp. 233. It. *Trajecti ad Moſam, Jacobus du Preys,* 1685. 16°. *fig.* pp. 208. It. ſous ce titre : *Thermarum Aquiſgranenſium & Porcetanarum Elucidatio & Thaumaturgia ; ſive admirabilis earumdem natura, & admirabiliores ſanationes, quas producunt in uſibus balneationis, potationis,*

Operâ Francisci Blondel, Senioris, Medici Poliatri, & primi hujus Thermo-potationis Promotoris & Superintendentis : Editio tertia, sincerissima, prioribus auctior, & emendatior. Sumptibus Auctoris, Aquisgrani, typis Joannis Henrici Clemens, 1688. 4°. pp. 160. Dédié à la Régence d'*Aix-la-Chapelle*. It. Traduit en Allemand, & imprimé dans la même ville en 1688. par ordre de ladite Régence. It. En flamand dans l'Ouvrage qui suit.

3. *Description de la Ville Impèriale d'Aix-la-Chapelle, & des Fontaines Minèrales qui s'y voyent, ainsi que dans ses environs, de ses édifices, & de ses belles vûes ; par François Blondel..... Avec une Instruction touchant l'usage qu'on y doit faire desdites Eaux Médicinales, à certaines heures du jour, pour rétablir la santé des personnes affligées de diverses Maladies. Ouvrage orné de figures, & imprimé par ordre de la Régence d'Aix-la-Chapelle.* En flamand (*a*) *Leyde, Jean du Vivié,*

(*a*) *Beschryving van de beroemde, en van ouds vermaarde vrye Keiserlyke Ryks-en-Krooning-Stad Aken; mitsgaders van alle desselfs Fonteinen, en minerale Wateren en Baden, so in, als om de selve stad gelegen; als ook van alle desselfs heerlyke gebouwen en aangenaame gesigten, beschreeven door de heer Franciscus Blondel, die in syn leeven een vermaard Doctor is geweest binnen de selve stad. Waar by een oprechte Onderwysing of Verhaal, hoe de voorschreven Medicinaale Wateren aldaar ter plaatse moeten gebruykt werden, in eenige tyden en stonden van den dag, tot herstelling van veele elendige en sieke menschen hunne gesontheid. Vercierd met curieuse figuuren. Gedrukt op ordre van de Wel-Ed. Groot Agtb. Raad en Magistraat.*

Vivié, 1727. 4°. pp. 223. Les choses sont toujours fort exagèrées dans ces sortes d'Ouvrages. *Van Lamzweerde*, dont j'ai parlé ailleurs, fondit assez rudement sur ceux de *Blondel.*

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Informations prises à Aix-la-Chapelle.*

Nicolas le Bron, ou *Nicolaus Brontius*,

ETOIT de *Douai*, où il naquit vers le commencement du XVI. siècle. Il s'appliqua dans sa jeunesse aux Belles-Lettres, à la Philosophie Morale, & à la Jurisprudence, & prit quelque part le titre de Licencié, ou de Docteur en Droit. Le P. *Buzelin* dit qu'il se fit un grand nom parmi les Jurisconsultes : mais il ne nous apprend point quel fut son emploi. On a de cet Ecrivain les opuscules suivans :

1. *Libellus compendiariam, tum virtutis adipiscendæ, tum literarum parandarum rationem perdocens; bene beatèque vivere cupienti apprimè utilis; authore Nicolao Brontio.... Adjecta sunt ab eodem Carmina, facilem studendi Juri modum tradentia. Antuerp. Simon Cocus*, 1541. 12°.

2. *Liber de utilitate & harmoniâ Artium, tum futuro Jurisconsulto, tum Liberalium*

disciplinarum politiorisve Literaturæ studiosis utilissimus. Antv. Simon Cocus, 1541. 12°.

3. *Poëma ad invictissimum Cæsarem Carolum : Fortunâ, atque occasionibus, utendum : nec non, composito Religionis dissidio, in Turcas bellum esse suscipiendum. Ejusdem Poëmata tria ad Hannones, quorum ultimum de laudibus Hannoniæ. Antv. Anton. Goïnus*, 1541. 12°.

☞ *Simleri, Epitome Gesneri, edit.* 1555. *folio* 184. *verso. Buzelini Gallo-Flandria, p.* 182. *Val. André*, 680.

André-Eloi de Backer, ou *Andreas Eligius Baccherius*,

ÉTOIT de *Poperingue*, ville de la Flandre Occidentale, où il paroit étre né vers l'an 1520. Lorsqu'il eut achevé ses prémières études, il se consacra uniquement à celle de la Jurisprudence, & se rendit à *Bourges* pour y entendre les célèbres Professeurs *Jacques Cujas*, *Hugues Doneau*, & *Antoine le Conte*. Ayant pris dans cette Université le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit, il revint en Flandre, suivit le Barreau, & exerça la profession d'Avocat au Conseil Provincial résidant à *Gand*. Mais au bout de quelques années, il saisit une occasion de

retourner en France, & de s'établir dans ce Royaume. Il s'étoit fait connoitre à *Michel de l'Hopital*, qui étoit alors Chancellier de la Princesse *Marguèrite*, sœur du Roi *Henri II.*, à qui le Berri avoit été donné en appanage : & ce Ministre procura à *Baccherius* une chaire de Droit dans l'Université de *Bourges*. Ainsi nôtre Auteur y dévint le Collègue de ceux qui avoient été ses maîtres, & il ne négligea rien pour se montrer digne de son poste. Ayant fait soutenir à ses écoliers deux-cens-neuf thèses sur des matières de Droit, il en dédia le Recueil à son Patron, dévenu Chancellier de France en 1560. *Baccherius* ne survécut qu'environ deux ans à cette dédicace. On ne dit pas s'il laissa des enfans d'une démoiselle, qu'il épousa en France : mais je trouve, parmi les épitaphes de l'église de S. Pierre de *Leyde*, celle d'un célèbre Médecin, qui peut avoir été son fils, ou son neveu. La voici :

D. O. M. S. & æternæ memoriæ Andreæ Bacchæri, Poperingani Flandri, qui cùm artis Medicæ peritiâ inter primos artis suæ censeretur; eamque Principib. XXXIII., Comitib. XIII. raro exemplo approbasset, Lugdunumque Batavorum (vitæ Aulicæ, & honorum satur) secessisset, annos LXX. natus; Deo & naturæ ibidem concessit prid. kal. de-

cemb. anno M. DC. XVI. Conjugi optimo, optimo Patri, uxor liberique M. H. P. C.

On lit sur sa pierre sépulcrale :

D. Andreas Bacchærus, Medicinæ Doctor, quondam illustriss. Ducum Brunswicensium per XVIII. annos Archiater & Consiliarius, beatam resurrectionem hic expectat.

On a de son père :

Rationes de Jure, Personis, & Rebus extra contractum acquirendis. Avarici Biturigum, Joan. Gamerius, 1560. Ce sont les Thèses, dont j'ai parlé plus haut.

☞ *Gramaye, Antiquit. Flandriæ, ult. edit. p.* 129. *Sweertius*, 120. *Niceron*, *XXXI.* 229. 230. *Phileleutheri Timaretis collectio monum., &c.*

Jean Vleeschouwer, ou *Joannes Carnarius*,

ECrivain du XVI. siècle, étoit de *Gand*, & s'établit à *Padoue*, où il vivoit en 1553. Il étoit Docteur & Professeur en Médecine dans cette Université, où il avoit apparemment pris ses grades. Il y enseigna aussi quelque tems la Philosophie Morale. On a de lui :

1. *De Podagræ laudibus Oratio, Patavii habita. Patav.*, *Joannes Bapt. Amicus*, 1553. 12°. avec les deux suivans.

2. *Oratio habita in Discessu Marci Antonii Venerii, Patavinæ urbis Prætoris.*

3. *Carmina de Thermis Patavinis.*

On peut remarquer par raport à son Eloge de la Goutte, que quelques Anciens s'étoient déja égayés à faire des ouvrages de cette nature : (*a*) *Platon* mit dans la bouche de *Glauco* un éloge de l'Injustice : *Isocrate* fit celui de *Busiris*, fameux Tyran : *Lucien* a fait l'éloge de la Mouche : *Phavorin*, celui de Thersite, & de la Fièvre quarte : *Synesius*, celui des Têtes chauves. Parmi les modernes *Ulric de Hutten* a loué la Fièvre : *Erasme*, la Folie : *Fracastor*, l'Hiver : *Mélanchthon*, la Fourmi : *Jules-César Scaliger*, l'Oye : *Calcagnini*, la Puce : *Passerat* a fait l'éloge de l'Ane, & de Rien : *Douza*, de l'Ombre : *Lipse*, de l'Elèphant : *Heinsius*, de l'Ane & du Pou, *Erycius Puteanus*, de l'Œuf : *Conrad Goddæus*, de la Chouette : *Pierre Francius*, du Coq, &c.

☞ *Simleri*, *Epitome Gesneri*, *edit.* 1555. *folio* 184. *recto.* *Sanderus*, *de Gandavens.* 72. *Georg. Matthiæ Conspectus hist. Medicor.* 210.

(*a*) *Infames materias, sive quis mavult dicere inopinabiles, quas Græci ἀδόξους καὶ ἀτόπους ὑποθέσεις appellant, & Veteres adorti sunt, non Sophistæ solùm, sed Philosophi quoque : & noster Phavorinus oppidò quàm libens in eas materias dicebat, vel ingenio expergificando ratus idoneas, vel exercendis argutiis, vel edomandis usu difficultatibus ; sicuti cùm Thersitæ laudes quæsivit, & cùm Febrim quartis diebus recurrentem laudavit.* A. Gellius, XVII. 12.

Jean-Chrysostome Henriquez,

LABORIEUX Ecrivain de l'Ordre de Cîteaux, naquit d'une famille noble à *Madrid* l'an 1595. Il n'avoit pas achevé ses humanités, & il étoit encore dans sa treizième année, lorsqu'il alla prendre l'habit de religion au monastère de *la Horta*, (*a*) qui est du diocèse de *Siguenza* dans la nouvelle Castille. Ayant prononcé ses vœux à l'age de dix-sept ans, on l'envoya faire son cours de Philosophie au Collège de *Meyra*, qui est une Abbaye du diocèse de *Lugo* : puis sa Théologie au monastère nommé en Latin *Mons Ramorum*, ou *Mons Tauri*, sous le diocèse d'*Orense* en Galice, où il fit connoissance avec le P. *François de Bivar*, Moine de l'Abbaye de *Nogalès*, qui s'est fait connoitre dépuis par des ouvrages d'Histoire. Après cela, ses parens & ses frères, qui étoient à la Cour des Archiducs à *Bruxelles*, & l'Archiduc Albert lui-même, engagèrent ses supèrieurs à le laisser venir dans les Pays-Bas. Il fit quelque séjour à *Bruges* dans l'Abbaye des *Dunes*, où le P. *Charles de Visch*, & d'autres Religieux l'aidèrent pour la composition des ouvrages qu'il avoit entrepris ;

(*a*) *Hortus B. Mariæ.*

il parcourut ensuite les Bibliothèques de diverses autres maisons, & y recueillit les matèriaux nécessaires pour l'Histoire de son Ordre. Le P. *André de Truxillo*, Réformateur, ou ce qui est la même chose, Génèral de la Congrègation d'Espagne, (*b*) instruit de son dessein, lui donna en 1622. le tître d'Historiographe génèral de ce Corps, & y joignit l'année suivante celui de *Padre*, ou *Père*, qu'on n'avoit accordé jusqu'alors qu'aux Abbés, aux Définiteurs, & aux Visiteurs génèraux. Il lui donna encore dépuis la charge de Commissaire génèral des Religieux Irlandois de l'Ordre. Le P. *Valèrien de Espinosa*, successeur du P. *de Truxillo*, confirma ces titres, & l'Abbé de *Morimont* (*c*) y ajouta celui de Grand-Prieur de l'Ordre de *Calatrava*. (*d*) Cependant

(*b*) Erigée par le P. *Martin de Bargas* (natif de *Xerès de la Frontera* en Andalousie) suivant le pouvoir que lui en avoit accordé le Pape *Martin V*. le 24. octobre 1425. Ce Père persécuté par ses propres religieux, fut mis en prison au Couvent du *Mont-de-Sion*, qu'il avoit bâti sur le Tage près de *Tolède*, & y mourut l'an 1446.

(*c*) Cette Abbaye est du diocèse de *Langres*, & l'une des quatre filles de Cîteaux. Elle fut fondée en 1114. par *Olderic d'Aigremont*, seigneur de *Choiseul*. Elle a encore aujourd'hui dans sa dépendance sept-cens bénèfices. L'Abbé est Père & Supèrieur immèdiat de cinq Ordres de Chevalerie, qui sont en Espagne ou en Portugal.

(*d*) Cet Ordre fut institué dans le XII. siècle par *Raimond Fitero*, Abbé, & par *Diego Velasco*, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, qui ayant ramassé du monde, firent vœu de défendre la ville de *Calatrava* (dans la nouvelle Castille,) lorsque cette place étoit menacée d'un siège par

le P. *Henriquez* continuoit de travailler ſans relâche à éclaircir l'Hiſtoire de ſon Ordre : mais ſon application trop continue hâta la fin de ſes jours. Il mourut pieuſement à *Louvain* le 23. décembre 1632. au Collège de l'Abbaye d'*Aulne*, nouvellement fondé par l'Abbé *Edme Jouvent*. Il étoit ſeulement dans la 38e année de ſon age, ce qui peut ſurprendre, vû la multitude de ſes écrits. Son corps repoſe à *la Vignette*, petite Abbaye de Bernardines ſituée dans la même ville ſur la paroiſſe de Ste Gertrude. On y voit ſon épitaphe, qui pourroit bien étre de la façon d'*Erycius Puteanus*. Elle eſt gravée ſur une pierre bleue dans l'égliſe de cette maiſon, & perſonne ne l'a encore raportée. La voici :

D. O. M. R. P. Chryſoſtomus Henriquez H. S. E., Ordinis Ciſtercienſis Aſceta, Theologus, Hiſtoriographus, Monaſterii Hortenſis in Hiſpaniâ alumnus, Magnus Militiæ Calatravæ Prior deſignatus. Ut pius eſſet, doctrinam coluit : ut doctus, pietatem ; utriuſq. fructꝰ, varia ingenI monumenta ſunt, verè pia, verè docta, totidemꝗ ornamenta viri & Ordinis. Sed vita brevis quid niſi longus

les Mores. Le Roi *Sanche II.* donna la ville & ſes dépendances à l'Abbé & à ſon Ordre en 1158. *Alexandre III.* confirma leur inſtitution. Les Chevaliers portent une croix rouge ſur leur manteau. Ils ont 34. Commanderies, & 8. Prieurés, qui leur raportent 120,000. ducats par an.

labor est? Fato quiescit, qui ingenio non potuit: à labore ad præmium, à vitâ ad æternitatem translatus, Anno ætatis XXXVIII., Professionis Monast. XX., Sacerdotii, XIV., à Christo nato ∞. IↃC. XXXII., X. kal. januar. Doctrina in terrâ, pietas in cælo coronatur.

Le P.r *Henriquez* étoit un Religieux très-modeste, fort soûmis à ses supèrieurs, d'un caractère droit, aisé, & poli. Il a donné au public :

1. *Thesaurus Euangelicus; seu de Viris sanctitate egregiis Congregationis Hispanicæ. Item Relatio illustrium Virorum, quos Ordo Cisterciensis habuit in Hiberniâ nostro ævo. Matriti, vidua Alphonsi Martinez*, 1619. 4°.

2. *Kalendarium Ordinis Cisterciensis. Brux. Hubertus Antonius*, 1620.

3. *Abrègé des Principaux Statuts de l'Ordre Militaire de Calatrava sous la Règle de Cîteaux; avec la manière dont les Chevaliers de cet Ordre doivent réciter leurs Heures.* En Espagnol. *Bruxelles, Jean Pepermans*, 1622. 12°. Dédié à *Diego Sarmiento de Acugna*, Comte de *Gondomar*, Chevalier de Calatrava.

4. *Sol Cisterciensis in Belgio; sive de Viris sanctitate illustribus sacræ Villariensium Eremi. Brux. Joan. Meerbecius*, 1622. En forme de Carte.

5. *Arbor Martyrum Ordinis Cisterciensis.*

En forme de Carte, gravée par *Luc Vorsterman. Brux.* 1622.

6. *Vita Joannis Rusbroquii, Prioris Viridis Vallis, Ordinis Canonicorum Regularium S. Augustini, apud Bruxellam. Bruxell. Joan. Pepermans*, 1622. 12°. J'ai donné un article de *Jean de Ruysbroeck.*

7. *B. Ida de Lovanio, Ordinis Cisterc. in Valle Rosarum prope Mecliniam.* C'est une Carte gravée en 1623., qui représente les principales actions de cette Sainte.

8. *Apologeticus Tractatus; sive de Benedicto V. Carmelitâ, & Benedicto XII. Cisterciensi, Pontificibus summis, Judicium. Brux.* 1623. 4°. Il n'est pas certain que *Bénoit V.* ait été Carme. Quelques Ecrivains ont avancé que *Bénoit XII.* l'avoit été avant d'entrer dans l'Ordre de Cîteaux : M. *Baluze* a réfuté ces Ecrivains. (*e*)

9. *Fasciculus Sanctorum Ordinis Cisterciensis, complectens Cisterciensium Ascetarum præclarissima gesta, hujus Ordinis exordium, incrementum, progressum, præcipuarum Abbatiarum per universum orbem fundationes, Ordinum Militarium origines. Bruxell. Joan. Pepermans*, 1623. *fol.* 2. vol. pp. 384. & 438.

10. *Constantia Catholica, seu de Perse-*

(*e*) *Annot. ad Vitas Papar. Avenionens.*, *I.* 796. 797.

puutionibus Hibernorum, libri duo. Brux. Ioan. Meerbekius, 1623.

11. *Las Imagines de algunas Reynas, &c.* comme ci-après *n. 15.* 1624. En forme de Carte, avec quelques notes en Espagnol. Cette Carte a paru aussi en François & en Flamand.

12. *Oraciones, y Litanias de Sàn Joseph. Brux. Juan Pepermano*, 1624. 12°.

13. *Relatio, ad Serenissimos Principes Austriacæ Domûs, de servitiis quæ in Angliâ fecit. Brux.* 1624. 12°. Je crois que cette Rélation étoit en Espagnol.

14. *Bernardus Immaculatus, duobus libris; hoc est, de ejusdem certâ sententiâ circa Deiparæ Conceptionem, sancti Joannis Sanctificationem in utero materno, & animarum Beatitudine ante universalem Corporum resurrectionem. Brux. Joan. Meerbecius*, 1624. 12°. Tout le monde sait que vers l'an 1140. S. Bernard (*f*) blâma les Chanoines de *Lion* d'avoir introduit chez eux la fête de la Conception de Marie, & traita cette dévotion de superstitieuse : mais il réserva expressément cette question à l'autorité & à l'examen du S. Siège, *prêt à redresser sur le jugement* de cette Eglise Mère & Maitresse *les sentimens, qu'il pourroit avoir différens des siens.* Ainsi il étoit *in præparatione animi* de l'opinion, qui a prévalu,

(*f*) Epist. 174.

surtout dépuis que l'Eglise à établi si solemnellement la Fête de l'Immaculée Conception. Ce S[t] Docteur s'est déclaré sans ambiguité (*g*) pour la sanctification de S. Jean dans le sein de sa mère. (*h*) On a eu tort de prétendre qu'il avoit donné dans l'erreur des Armèniens sur le délai de la Béatitude : *Silvius* l'a très-bien justifié sur ce point dans trois harangues qu'il prononça à *Douai* en 1616. & en 1617.

15. *Corona sacra de la Religion Cisterciense, en que se refieren las heroycas virtudes de algunas Reynas, Infantas, y Princesas sanctas de la Orden de N. P. S. Bernardo; compuesta por el P. Fray Chrysostomo Henriquez. Brusselas, Juan Meerbeequio*, 1624. 4°. avec de belles estampes.

16. *Triunfo de l'Amor de'Dios. Brusselas*, 1624. 12°. C'est un Ouvrage en vers Espagnols, dont le P. *Henriquez* a été l'Editeur; il l'a accompagné de sommaires & de quelques remarques.

17. *Guilielmi Aquitani Cisterciensis liber apologeticus, quo ostenditur S. Guilielmum, Benedictinum Cisterciensem, non Augustinia-*

(*g*) *Ibid.*
(*h*) Il semble que S. Augustin l'a niée, (*epist.* 187. *olim* 57.) lorsqu'il a dit que ni S. Jean, ni Jérèmie, n'ont été fait le temple de Dieu avant leur naissance. Il faut absolument que ce grand homme en écrivant cela, ne se soit point rappellé ces paroles si formelles de l'Ange à Zacharie : *Il sera rempli du Saint Esprit dès le sein de sa mère.* Luc. I. 15.

tum fuisse; *per P. Chrysost. Henriquez. Brux. Joan. Meerbecius*, 1626. 12°. J'ai dit un mot de cette question à l'article du P. *de Visch* : j'en parlerai plus amplement à l'article du P. *de Waha.*

18. *Phœnix reviviscens, hoc est, de antiquis Angliæ, & modernis Hispaniæ Scriptoribus Ordinis Cisterciensis. Bruxell. Joan. Meerbeecius*, 1626. 4°. Le P. *de Visch* a fondu cet Ouvrage dans sa Bibliothèque de l'Ordre de Cîteaux.

19. *Vida de los PP. del Desierto de Dunas. Amberes*, 1629. Le P. *Henriquez* s'aida pour cet ouvrage d'un Ms. du P. *Adrien Mesdach*, dont j'ai parlé ci-devant T. V. p. 361.

20. *Compendio de la Vida del Señor Don Juan de Vendevilla, Obispo de Tournay, &c. Por el P. F. Chrysost. Enriquez. Brusselas*, 1630. 4°. Tiré de la Vie de cet Evêque par *Nicolas Zoësius.*

21. *Quinque prudentes Virgines. Beatricis de Nazareth, Aleidis de Scharenbekâ, Idæ de Nivellâ, Idæ de Lovanio, & Idæ de Leuwis, Ordinis Cisterciensis, præclara gesta ex antiquis Mss. eruta. Accessit Catalogus Sanctorum & Sanctarum maximè illustrium ejusdem Instituti. Antv. Balth. Moretus*, 1630. 12°.

22. *Menologium Cisterciense, Notationibus illustratum. Antv. Balth. Moretus*, 1630. *fol.*

23. *Regula, Constitutiones, & Privilegia Ordinis Cisterciensis : item Congregationum Monasticarum & Militarium, quæ Cisterciense institutum observant ; collecta & in ordinem redacta operâ & studio R. P. F. Chrysostomi Henriquez, Hortensis, S. Theol. Magistri, & Ordinis Cistertiensis Historiographi. Antv. Balth. Moretus*, 1630. *fol.* pp. 542.

24. *Vida, Virtudes, y Milagros de la Venerable madre Ana de S. Bartolome, compañera de la santa Madre Teresa de Jesu, Propagadóra insigne de la Religion de las Carmelitas Descalças, y Priora del Monasterio de Amberes. Brusselas*, 1632. 4°. Le P. *Henriquez* composa cette Vie sur ce qu'il avoit appris de la bouche de la Mère *Anne*, de quelques autres personnes, & enfin des Dialogues du P. *Jerôme Gracian*, Carme Déchaussé, Espagnol, qui mourut à *Bruxelles* en 1614.

25. *Lilia Cistercii, in quibus Vitæ Sanctorum Ordinis Cisterciensis, libri sex.* Ms. en trois volumes. L'Auteur mourut pendant l'impression de ce Recueil, qui n'étoit que commencé, & que l'Imprimeur abandonna. *Balthasar Bellère* la reprit à *Douai* en 1633., mais il ne publia que les deux prémiers livres en un petit volume. On ne sait ce que les quatre autres sont dévenus. Les Ouvrages suivans du P. *Henriquez* n'ont pas vû le jour.

α. Hiſtoria Collegii Meirenſis in Gallæciâ. On croit que cette hiſtoire eſt reſtée en Ms. L'Auteur y travailla pendant ſon cours de Philoſophie.

β. Vida de Candido Furlongio, Irlandès, Monge Ciſtercienſe, hijo del monaſterio de Nogales. In-4°. Le P. *Henriquez* compoſa cette Vie ſur quelques Mémoires, qu'on lui envoya d'Irlande, dans le tems qu'il faiſoit ſon cours de Théologie. Le P. *François de Bivar* publia de ſon côté : *Compendio de la Vida del apoſtolico varon Candido de Folengio, Monge del Monaſterio de Nogales. Valladolid, Jeronymo Murillo.*

γ. Paradiſus Ordinis Ciſtercienſis; ſive Arbor Virorum omnium ac Fœminarum ejuſdem Ordinis illuſtrium. Unà cum Relatione Privilegiorum omnium eidem conceſſorum. En forme de Carte deſſinée par l'Auteur, & reſtée en Ms. Le P. *de Viſch* en a vû l'exemplaire original, mais déchiré & gâté.

δ. Silva Sanctorum : Arboretum Beatorum : Theatrum Heroum : Paradiſus Honoris ; hoc eſt, Catalogus gloriæ Hiſpaniæ Coronæ, & Auſtriacæ Domûs. Extrait d'un ample Traité de l'Auteur, diviſé en trois volumes, où il donnoit une Généalogie de la Maiſon d'Autriche, déduite d'une manière toute neuve.

ε. Enchiridium heroïcum ſeptem Sereniſſimorum Principum Auſtriacæ domûs nunc vi-

ventium, Cæsaris Ferdinandi II., Regis Catholici Philippi IV., Ferdinandi Ernesti Regis Ungariæ Cæsaris filii, Caroli, & Ferdinandi Hispaniarum Infantum, Leopoldi Cæsarum nepotis & fratris, ac Leopoldi Guilielmi Archiducum Austriæ.

ζ. *Speculum Crystallinum, & Christianum octo Serenissimarum Dominarum Austriacæ Domûs.*

η. *Paradisus Hispaniæ, sive selectiorum, & antiquiorum circiter CL. Hispaniæ Sanctorum Elogia.*

θ. *Apologia en defensa de la Epistola, que escriviò S. Bernardo a los Canonigos de Leon.* Ms. *in*-4°. Voyez ce que j'ai dit sur le *n.* 14.

ι. *Miracula nostri temporis, libris duobus.* Ms. *in*-4°.

κ. *Rosæ Cistercii; sive de Cistercienſibus Viris sanctitate claris, Libri sex.* Ms. *in-fol.*

λ. *Joseph Cisterciensis; sive de Ordinis hujus apud Hispanos primâ Reformatione.*

μ. *Albion-Ibere, hoc est, Summa historico-politica & genealogica motivorum amicitiæ & affinitatis inter Britannos & Hispanos, ex occasione tractationis habitæ de conjugio inter Walliæ Principem Carolum, & Mariam Hispaniarum Infantem.* L'Auteur ne fit pas imprimer cet ouvrage, parce que le projet dont il y est parlé, n'avoit point réüssi.

ν. Il

v. Il avoit encore traduit de Latin en Espagnol une partie des Œuvres de *Jacques Maxuel de Kirconel*, Chevalier Ecossois, *De Antiquitatibus & Genealogiis Regiis.* Cette partie regardoit les Princes d'Espagne & de la Maison d'Autriche.

☞ *De Visch*, *Scriptores S. Ord. Cisterc.*, 65---69. *Nic. Antonii Biblioth. Hispana nova*, *I.* 194---196.

Martin de Cuper, ou *Cuyper*, ou *Cuypers*, ou *Mart. Cuperus*,

NAQUIT à *Malines* vers l'an 1498. Son pére *Jean de Cuper*, Seigneur de *Riemen*, (*a*) fut plusieurs fois Echevin de cette ville. *Martin* y fit ses humanités dans le Collège, nommé alors *la Maison de S. Grégoire*, qui étoit sous la di-

(*a*) Village de la seigneurie de *Malines*, sous *Heyst-op-den-bergh.* On trouve dans un Régître de la Cour féodale de *Malines*, que le 17. mars 1536. (1537.) *Paul de Cuper* hérita de la seigneurie de *Riemen*, consistante en 19. arpens de terre, par la mort de son père *Jean de Cuper*. Cette terre appartient aujourd'hui à M. *Scorion*, seigneur d'*Hurtebise*, &c. natif de *Tournai.* Il y a dans *Heyst-op-den-bergh* un ancien chateau appartènant aux seigneurs de *Riemen*, où l'on voit encore sur une vitre les quatre quartiers de la famille de notre Auteur. On en trouve aussi les armoiries dessinées en divers endroits d'un Obituaire, qui se conserve dans la Sacristie de S. Jean de *Malines.* Enfin on voit celles de *Martin de Cuper*, celles de son frère, & celles de la femme de ce dernier, née *Boels*, chez les Sœurs-Noires de la même ville, sur un vitrage du quartier des hôtes.

rection des *Fréres de la vie commune*, & dont on a fait dépuis le Séminaire Archiépiscopal. Son cours fini, il entra au Couvent des Carmes de la même ville, & y prononça les voeux solemnels le 15. juin 1520. Y ayant ensuite achevé sa Philosophie, on l'envoya à *Louvain*, pour étudier en Théologie au Collège de son Ordre, qui avoit alors pour Président le P. *Nicolas van Egmondt*, dont je parlerai ailleurs. *Cuper* prit en 1529. le grade de Bachelier-formé dans l'Université de cette ville, & dès le mois de février de l'année suivante, on le mit à la tête du Couvent d'*Anvers*, dont il fut le 6e Prieur; il remplit la même charge à *Malines* dépuis l'an 1532. jusqu'en 1540., qu'il fut élu Provincial de la Basse-Allemagne au Chapitre tenu à *Cologne* le 2d Dimanche après Pâques. Il avoit été reçu Licencié à *Louvain* en 1533. avec *Jean Lapsius*, Carme du Couvent de *Tirlemont*, & il avoit pris dans la même Université le bonnet de Docteur en Théologie le 25. août de l'année suivante, avec le P. *Gommar Mol*, Religieux de son Ordre. Après un an & demi de Provincialat, *Robert de Croy*, Evêque de *Cambrai*, jetta les yeux sur lui pour le faire son Suffragant à la place de *Hugues de Capellâ* mort en 1541. A cet effet *Cuper* fut sacré Evêque de *Calcèdoine* le 14. novembre de la même année; il

continua de faire les fonctions de Suffragant de *Cambrai* sous les Archevêques *Maximilien de Berges*, & *Louïs de Berlaimont*, successeurs de *Robert de Croy*. Vers l'an 1549. il obtint l'Abbaye de *Crespin*, de l'Ordre de *S. Benoît* en Hainaut, résignée par l'Abbé *Antoine de Ligne*, & il acquitta les dettes de cette maison, où il s'appliqua aussi à rétablir la régularité. Il fut encore chargé de l'administration de diverses autres Maisons religieuses. Il assista aux Synodes de *Cambrai* de l'an 1550., & de l'an 1565. Au commencement de l'année 1566. il célèbra solemnellement les obsèques du Vénèrable *Louïs de Blois*, Abbé de *Liessies*, avec qui il avoit été lié d'une tendre & sainte amitié. La dévastation des Eglises, & des Monastères qui survint la même année, lui donna beaucoup d'occupation. Enfin *Louïs de Nassau*, frère du Prince d'Orange, s'étant emparé de *Mons* le 25. mai 1572., & tout le Hainaut se trouvant en proye à la rapacité des gens de guerre, & à la fureur des Calvinistes, le P. *Cuper* prit le parti de se réfugier à *Forest*, Abbaye de Bénèdictines proche *Bruxelles*, où il fut reçu avec beaucoup de charité par l'Abbesse *Françoise de la Douve*, dite *Sanguin* : mais son âge avancé, & le chagrin que lui laissoient les maux dont il avoit été témoin, ne lui permirent point de goûter la tranquil-

lité de sa retraite. Il y mourut le 26. juillet de cette année 1572. Ses obsèques furent célèbrées par *Guislain de Vroede*, Curé de *N. D. de la Chapelle* de *Bruxelles*, & Suffragant de *Malines*, qui lui avoit administré l'Extrème-Onction: & son corps fut déposé dans le Choeur de l'Eglise de *Forest* sous le Clocher, où l'on mit l'inscription suivante :

Anno 1572. obiit in bonâ senectute Reverendissimus Pater ac Dominus Martinus Cuperus, Episcopus Chalcedonensis, Archiepiscopi Cameracensis Suffraganeus, & Abbas Monasterii S. Landelini, inter Montes Hannoniæ & Valencenas siti, ex Ordine Carmelitarum postulatus & assumptus, qui multas Ecclesias & altaria ab Hæreticis profanata denuò reconciliavit & consecravit.

En 1590. *Jean Manilius*, Abbé de *Crespin*, rédemanda ses ossemens, & les fit enterrer dans son Monastère, devant l'Autel de *S. Landelin*, où l'on voit cette Epitaphe :

Reverendiss. P. Martini Cuperi, hujus Monasterii, dum viveret, Abbatis, Episcopi Chalcedonensis, illustrissimo Dom. Roberto de Croy, Episc. Cameracensi, & duobus sequentibus Archiepiscopis ejusdem Sedis Cameracensis à Suffragiis, Ossa de Foresti Monasterio ad Bruxellarum suburbia siti, in quo

propter bellorum motus in Hannoniâ à Catholicæ fidei hostibus suscitatos, receptus, mærore ac senio tabescens interierat anno M. D. LXXII., Joannis Manilii successoris curâ, pridie Idus Martii anni M. D. XC., huc relata, terræque mandata jacent. Tu, Lector, ipsius animæ à Deo Optimo Maximo immortalia bona precare.

Vidisti ùt patriam duro sub Marte labantem;
(Illam etenim Gallus fraude premebat atrox;)
Crispinum, Martine, gemens, sociosque relinquis;
Excepit profugum teque Foresta domus.
Mox saturum ætatis, variosque in pectore casus
Belli versantem, mors properata rapit.
Corpus & extinctum tumulo sepelivit amicus
Grex, tua dum superos umbra beata petit.
Ast ubi ter senos isto jacuere per annos
Ossa loco, noster te inde retraxit amor.
Et proprias, ductus pietate, revisere sedes,
Nè foret ingratus, membra sepulta dedit.
Tu interea nostros cernens, Martine, labores,
Accipe Mnemosynum nominis ecce tui.

Joannes Manilius successor, in grati animi signum, ac beneficiorum à vivente acceptorum memor, hoc qualecunque monumentum mæstus posuit anno M. D. XC.

Cuper avoit pour dévise : *Tempora tempore tempera.* On conserve son portrait chez les Carmes de l'ancienne observance à *Anvers*, où il est représenté avec l'habit de cet Ordre. On le voit en habit

lité de sa retraite. Il y mourut le 26. juillet de cette année 1572. Ses obsèques furent célèbrées par *Guislain de Vroede*, Curé de *N. D. de la Chapelle* de *Bruxelles*, & Suffragant de *Malines*, qui lui avoit administré l'Extrème-Onction: & son corps fut déposé dans le Chœur de l'Eglise de *Forest* sous le Clocher, où l'on mit l'inscription suivante :

Anno 1572. obiit in bonâ senectute Reverendissimus Pater ac Dominus Martinus Cuperus, Episcopus Chalcedonensis, Archiepiscopi Cameracensis Suffraganeus, & Abbas Monasterii S, Landelini, inter Montes Hannoniæ & Valencenas siti, ex Ordine Carmelitarum postulatus & assumptus, qui multas Ecclesias & altaria ab Hæreticis profanata denuò reconciliavit & consecravit.

En 1590. *Jean Manilius*, Abbé de *Crespin*, rédemanda ses ossemens, & les fit enterrer dans son Monastère, devant l'Autel de *S. Landelin*, où l'on voit cette Epitaphe :

Reverendiss. P. Martini Cuperi, hujus Monasterii, dum viveret, Abbatis, Episcopi Chalcedonensis, illustrissimo Dom. Roberto de Croy, Episc. Cameracensi, & duobus sequentibus Archiepiscopis ejusdem Sedis Cameracensis à Suffragiis, Ossa de Foresti Monasterio ad Bruxellarum suburbia siti, in quo

propter bellorum motus in Hannoniâ à Catholicæ fidei hoſtibus ſuſcitatos, receptus, mærore ac ſenio tabeſcens interierat anno M. D. LXXII., Joannis Manilii ſucceſſoris curâ, pridie Idus Martii anni M. D. XC., huc relata, terræque mandata jacent. Tu, Lector, ipſius animæ à Deo Optimo Maximo immortalia bona precare.

Vidiſti ùt patriam duro ſub Marte labantem;
(Illam etenim Gallus fraude premebat atrox;)
Criſpinum, Martine, gemens, ſocioſque relinquis;
Excepit profugum teque Foreſta domus.
Mox ſaturum ætatis, varioſque in pectore caſus
Belli verſantem, mors properata rapit.
Corpus & extinctum tumulo ſepelivit amicus
Grex, tua dum ſuperos umbra beata petit.
Aſt ubi ter ſenos iſto jacuere per annos
Oſſa loco, noſter te inde retraxit amor.
Et proprias, ductus pietate, reviſere ſedes,
Nè foret ingratus, membra ſepulta dedit.
Tu interea noſtros cernens, Martine, labores,
Accipe Mnemoſynum nominis ecce tui.

Joannes Manilius ſucceſſor, in grati animi ſignum, ac beneficiorum à vivente acceptorum memor, hoc qualecunque monumentum mœſtus poſuit anno M. D. XC.

Cuper avoit pour déviſe : *Tempora tempore tempera.* On conſerve ſon portrait chez les Carmes de l'ancienne obſervance à *Anvers*, où il eſt repréſenté avec l'habit de cet Ordre. On le voit en habit

de Bénèdictin chez les Carmes de *Malines* & de *Grammont*. Il y a encore un portrait de *Cuper* chez MM. les Comtes de *Cuypers* à *Bruxelles*. On a de lui :

Oratio R. P. D. Martini, Episcopi Chalcedonensis, in Synodo Cameracensi (de l'an 1550.) *habita*. Dans les Actes de ce Concile : *Parif. Matthæus David*, 1551. 4°. pp. 33--37., & dans les éditions suivantes. Cette harangue n'est pas mal faite. *Martin Cuper* avoit encore composé :

α. *In libros Machabæorum, Commentariorum libri III.*

β. *Collationum Moralium libri III.* Mais il paroit que ces Ouvrages se sont perdus pendant les troubles du XVI. siècle.

On croit que ce fut sur les avis & sous la direction de notre Auteur, que *Marguèrite de Liedekercke*, Abbesse de *Forest*, & auparavant de *Guislenguien*, réforma le prémier de ces monastères. Cette Abbesse étant morte le 25. septembre 1541., la Réforme fut soutenue par sa nièce *Marguèrite de Liedekercke*, qui lui succèda, & qui mourut le 19. mai 1560.

☞ *Extrait des Regîtres de l'Abbaye de Forest. Val. André, Fast. Acad.* 107. *Gab. Bucelini Germania Topo-chrono-stemmato-graphica, parte III. p.* 61. *Cosme de Villiers, Biblioth. Carmelit. II.* 380-- 384. *Mém. Mss. du P. Norbert de Ste Julienne.*

Pierre van Brussèl, ou *Petrus Bruxelius*,

NÉ A *BOISLEDUC* en 1612., entra dans la Compagnie de Jésus en 1636., & s'y lia dépuis par la profession des quatre vœux. Sorti de Noviciat, il régenta les humanités pendant quelques années, ensuite il fit deux cours de Philosophie à *Cologne*, où il fut aussi Professeur en Théologie. Ses Supèrieurs l'ayant chargé des travaux de la Mission dans le Duché de *Bergues*, il s'y employa pendant huit ans à la conversion des Hérètiques, & réfuta leurs erreurs de vive voix & par écrit. Ce Père mourut au Collège d'*Hildesheim* le 7. mai 1664., n'ayant qu'environ 52. ans. Il a publié un Traité de Controverse intitulé :

La Résurrection spirituelle, ou Défense d'un Docteur en Médecine nouvellement rèüni à l'Eglise, contre les calomnies du Consistoire de Duisbourg. En Allemand. *Cologne, Paul Metternich*, 1664. 12°.

☞ *Sotuellus*, 662.

Pierre Coret

ETOIT D'*ATH* en Hainaut, où il naquit vers le milieu du XVI. siècle. Sorti de ses prémières études, il prit l'habit Ecclésiastique, fit un cours de Théologie, apparemment à *Louvain*, & fut pourvû de la Cure de *Crespin*, qui est à la collation de l'Abbaye de ce nom en Hainaut. Je ne sais s'il prit dès lors le titre de Licencié en Théologie : mais il est sûr qu'il le porta dans la suite, & ce fut vraisemblablement lorsqu'il dévint Chanoine & Curé de la Cathèdrale de *Tournai*; ce qui doit étre arrivé au plûtôt en 1574., puisque ce poste fut encore occupé au moins une partie de cette année par *Jean de Mouronval*, dont j'ai parlé ci-devant T. VI. p. 216. *Coret* le remplit un tems considèrable, mourut en 1602., & fut enterré auprès de son père dans le Cimètière de N. D. Il étoit lié d'amitié avec *Henri d'Oultreman*, dont je parlerai ailleurs. Celui-ci lui fit l'épitaphe suivante, que l'on plaça dans la Chapelle, où étoit le Confessional du défunt.

D. O. M. S. & memoriæ D. Petri Coreti, S. Theol. Licentiati, Ecclesiastæ, & Canonici.

PETRUS CORETUS.

PORTUS ERECTUS.

Ille Dei interpres, Christi Mariæque (a) *Sacerdos,*
Hîc sua fessa Petrus membra Coretus habet;
Qui, sive è cathedrâ cælorum arcana recludit,
Seu calami Hæreticos detegit arte dolos,
Certa Pharus, dubio Portusque erectus in æstu,
Gens pia naufragium nè pateretur, erat.
Obiit anno M. DC. II. *Animæ pax & quies.*

Nous avons de lui :

1. *Defensio veritatis adversùs Assertiones Catholicæ fidei repugnantes, libro Domini de la Noue, de Politicis & militaribus rebus, aspersas; auctore Petro Coreto, S. Th. Licentiato, Tornaci Canonico & Pastore ad D. Virginem. Antv. Joan. Moretus*, 1591. 12°. It. dans un Recueil publié par le P. *Possevin* (*b*) sous ce titre : *Judicium de Nuæ, militis Galli, Joannis Bodini, Philippi Mornæi, & Nicolai Machiavelli quibusdam scriptis. Romæ, Dominicus Basa*, 1592. & réimprimé *Lugd., Joan. Baptista Buysson*, 1593. 8°. L'Ouvrage de *Coret* se trouve dans cette dernière édition pp. 163-292. *François de la Noue*, Gentilhomme Bréton, fut l'un des plus grands Capitaines de son siècle : il embrassa le parti des Huguenots, & àprès leur avoir rendu d'im-

(*a*) La Cathèdrale de *Tournai* est dédiée à la Ste Vierge.

(*b*) Célèbre Jésuite natif de *Mantoue*. Ce fut par ordre d'*Innocent IX.*, qu'il fit paroitre ce recueil.

portans services, il fut tué au siège de *Lambale* (*c*) en 1591., agé de 60. ans. On a de lui des *Discours Politiques & Militaires*, qui renferment beaucoup de choses contraires aux vérités révélées. *Pierre Coret* voyant que ce livre ne laissoit pas d'être goûté de quelques gens de lettres, & surtout de certains Gentilshommes peu zélés pour la véritable Religion, crut qu'il étoit à propos d'en dévoiler les erreurs & les paralogismes ; c'est ce qu'il a exècuté dans le Traité dont je parle. Il l'adresse à *Philippe de Croy*, Comte de *Solre*, &c. nommé Gouverneur de *Tournai ;* son épitre dédicatoire est datée du 1. mars 1591.

2. *Anti-Politicus ; seu adversùs præcipua doctrinæ Politicorum capita, quæ, fallaci tranquillitatis prætextu, Religionis libertatem, & impunitatem Hæresum in Rempublicam inducere, & Ecclesiasticum Ordinem Civili potestati subjicere conantur, Liber unus. Duaci, Joan. Bogardus*, 1599. 12°. pp. 565. Dédié à la Régence de *Tournai. Coret* y attaque principalement les pernicieuses maximes, que *Jean Bodin* (*d*) a répandues

(*c*) Dans la haute Brétagne.

(*d*) Cet Ecrivain étoit d'*Angers*. Il fit des leçons de Droit à *Toulouse ;* ensuite il exerça la profession d'Avocat à *Paris*, où il eut peu de succès. Ses prémiers écrits le firent estimer de *Henri III. :* mais cette faveur ayant bientôt cessé, il s'attacha à son frère le Duc d'*Alençon*, qui le fit Sécrètaire de ses commandemens, Maitre des Requêtes de son Hôtel, & son Grand-Maitre des Eaux & Forêts.

dans ses *six livres de la République*, qui parurent d'abord en François, *Paris*, 1576. *fol.* & quatre fois dépuis en la même langue : puis traduits en Latin par lui-même, avec des augmentations : *Paris*, 1586. *fol.* & plusieurs autres fois. On les a aussi en Italien & en Anglois. C'est un Ouvrage, où, parmi quelques bons Principes de Droit Public, & quelques recherches utiles sur le Gouvernement de la France, il se trouve beaucoup de choses dangereuses, fausses, & injurieuses au Christianisme. *Coret* n'est pas le seul qui l'ait réfuté : *Michel de la Serre*, gentilhomme de Provence, (*e*) *Augier Ferrier*, Médecin de *Toulouse*, (*f*) *Pierre*

Ce Prince le mena avec lui en Angleterre, lorsqu'il s'y rendit dans l'espèrance d'épouser *Elisabeth*, ou, comme disoit *Pasquin*, *per vedere givocare una Comedia dalla Reina*. *Bodin* l'accompagna ensuite dans les Pays-Bas, & lui conseilla de se saisir d'*Anvers* : mais le Duc étant venu à mourir peu après cette entreprise, je veux dire le 10. juin 1584., *Bodin* déchû de sa fortune, se retira a *Laon*, où il s'étoit marié en 1576., & y remplit une charge de Procureur du Roi, qui ne le mit pas fort à son aise. Il y fut emporté de la peste en 1596. dans sa 67e année. C'étoit un homme vif, hardi, entreprènant, tantôt zélé défenseur de la Monarchie, & tantôt Républicain outré. Ses connoissances n'étoient ni profondes, ni solides. Il favorisa assez ouvertement les Huguenots : mais dans le fond il n'avoit point de religion ; c'étoient des Juifs, qui l'avoient gâté, & quelques-uns ont crû qu'il étoit mort Juif.

(*e*) *Remonstrance au Roy, par M. de la Serre, sur les pernicieux discours contenus au livre de la République de Bodin. Paris, Féderic Morel*, 1579. *in*-12.

(*f*) *Advertissement à M. Jean Bodin sur le quatriesme livre de sa République ; par M. Augier Ferrier, Docteur Médecin, seigneur de Castillon, Tolosain.... Paris, Pierre Cavellat*, 1580. *in*-12.

de l'Hoſtal, *André von Franckenberger*, &c. ont pris auſſi la plume contre *Bodin*. Cet impie acheva en 1588. un autre ouvrage contre la Religion, & l'intitula : *De abditis rerum ſublimium Arcanis*, *Colloquium heptaplomeres*, *libris ſex digeſtum*. *Bodin* y donne dans des ſuperſtitions & des contes pitoyables, tandis qu'il rejette les vérités les plus conſtantes. M. *Huet* a donné (g) des preuves inconteſtables de l'ignorance & de la mauvaiſe foi qui regnent dans ce Traité, reſté en Ms. (h)

☞ *Sweertius*, 609. *Val. André*, 731. *Fopp.* 965.

(g) *Demonſtr. Evangelicæ*, *Prop. III. n.* 9. *Prop. IV. n.* 9. *Prop. VII. n.* 16., & *præſertim Prop. IX. n.* 1. & *ſeqq.* (*Edit. Pariſ.* 1690. *pagg.* 31. 232. 372. & 462.--480.)
(h) Il y en a un Exemplaire dans la Bibliothèque de Sorbonne.

Gilles Heeman

ÉTOIT de *Waes-Munſter*, village du pays de *Waes* en Flandre, où il naquit vers l'an 1653. Ayant obtènu une bourſe au Séminaire Epiſcopal de *Gand*, il fut reçu dans cette maiſon, & fit ſes humanités dans la même ville. Il vint enſuite démeurer au Collège du Pape *Adrien VI.* à *Louvain*, fit ſon cours de Théologie dans cette Univerſité, reçut l'Ordre de Prêtriſe, & entra l'an

1684. dans la Congrègation de l'Oratoire: mais une hémorrhagie qui lui survint, l'obligea d'en sortir au bout d'un petit tems. Ayant recouvré la santé, il dévint en 1686. Vicaire de la paroisse de S. Quentin de *Louvain*, & il remplit ce laborieux emploi pendant près de vingt-quatre ans, c. d. jusqu'au 18. février 1710., qu'il mourut pieusement dans sa maison pastorale agé de 56. ans. On lui donna pour successeur un Prêtre d'*Anvers*, nommé *Guillaume Gheeraerdts*, qui le suivit au tombeau le 6. mai de la même année. *Heeman* s'étoit rendu fort assidu au ministère de la chaire. On a de lui quatre ou cinq Traités de piètè en langue Flamande, dont je connois ceux-ci :

1. *Huile de la Sagesse, decoulant des Cantiques Magnificat, Benedictus, Nunc dimittis, &c. pour entretenir* le feu de *la Charité dans les ames Chrêtiennes.* (a) *Louvain, Gilles Denique*, 1703. 16°.

2. *Consolation des Malades, ou Méthode à l'usage des Curés & des Prêtres pour visiter les malades, leur administrer les derniers Sacremens, & les assister à l'agonie. Ouvrage où tout Chrêtien peut aussi apprendre la manière de se préparer dans le tems à une*

(a) *Olie der Wysheit, oft Liefde-Voedsel voor de Christene Zielen, vloyende uyt de Lof-sanghen der Heylighe Kercke*, Magnificat, Benedictus, Nunc dimittis, &c. *Door Æ. H., Priester.*

bonne mort par la pratique des bonnes œuvres. (b) *Louvain, Gilles Denique*, 1708. petit *in-12°.* pp. 272. Ce petit traité est solide.

3. *Méditation sur le Cantique* (*ou la prière*) *du Prophète Abacuc.*

☞ *Feuille mortuaire. Petri de Sweert Necrologium*, *p.* 82. & 63. (Il l'y nomme mal *Heemans*, & ne détaille pas ses ouvrages.) *Ejusd. Chronicon Oratorii*, *p.* 136.

(b) *Troost der sieken, oft de maniere hoe de Pastoors ende Priesters sullen vlytelyck de sieke besoeken, weirdiglyk uytreyken de heylige Sacramenten, ende hun getrouwelyk bystaen in den doodtstrydt; leerende ook alle Christenen sich in tydts door goede werken bereyden tot een salig eynde.*

Henri de Coster, Henr. Costerius, ou *Custerus*,

NÉ A *BRUXELLES* vers le milieu du XVI. siècle, embrassa l'état Ecclésiastique, & fut ordonné Prêtre, puis pourvû de la Cure de *Lokeren*, bourg du pays de Waes dans le diocèse de *Gand.* (*a*) Il eut vers le même tems le rang de Protonotaire Apostolique. Les misères qu'il éprouva dans sa paroisse en 1587. & l'année suivante, l'engagèrent à chercher un établissement plus tranquille. Il dévint

(*a*) Il est certain que *Henri Costerius*, auteur du livre que je marque *n.* 1., fut Curé de ce lieu en 1587. & 1588. Mais je ne suis pas tout-à-fait sûr qu'il soit le même, que celui dont je parle dans le reste de cet article.

vers l'an 1590. l'un des deux Curés, qui gouvernoient la *Plébanie*, ou la paroisse annexée à la Cathèdrale d'*Anvers*. (*b*) Dans le même tems il jouït des révenus du personat de *Heyst* situé dans le même diocèse. (*c*) Il fut aussi le dernier Doyen de la Collègiale de *Bergopzom* : mais cette ville étant dès-lors entre les mains des Hollandois, sans que les Espagnols ayent jamais pû la récouvrer, cette dignité ne fut pour *Costerius* qu'un titre d'honneur. Dans la suite il quitta la Plébanie d'*Anvers*, & fut fait Chanoine & Ecolâtre de S[te] Gudule de *Bruxelles*. Quelques mauvaises affaires qu'il s'attira, le firent enfermer vers 1610. dans le chateau de *Vilvorde*, où il se laissa mourir de faim au bout de huit ans de prison, le second dimanche du Carême de l'an 1618. Nous avons de *Henri Costerius* :

1. *Histoire de l'ancienneté de la Créance Catholique*. En flamand (*d*) *Anvers*, 1591. 12°. pp. 73. sans les Préliminaires. Cet ouvrage est dedié à *Pierre Damant*, Evêque de *Gand*, par une lettre datée d'*Anvers* le 1. janvier 1591. C'est une Chronologie abrègée des évènemens Ecclèsiastiques depuis la mort de J. C. jusqu'à la

(*b*) Voyez ci-devant T. VII. p. 21.

(*c*) L'Evêque *Malderus* réünit ce bénèfice à l'Archiprêtrise de sa Cathèdrale le 16. mars 1618.

(*d*) *Historie van de oudtheydt des H. Catholycken Ghe-loofs*.

fin de l'an 1590. L'Auteur s'y attache particulièrement à raporter l'introduction du Christianisme dans les Pays-Bas, les Hérèsies, les cruautés exercées par les Hérètiques, &c. On y trouve un détail des calamités, qui désolèrent le pays de Waes en 1587. & en 1588., & qui furent causées par les loups, par des brigans, par la guerre, par la cherté des vivres, par la mortalité, & enfin, selon *Costerius*, par des sorciers, & des loups-garoux.

2. *Modus orandi Deum. Antv. Christ. Plantinus*, *In*-24°.

3. *La Vie de S. Frédegand, Confesseur.* En flamand. (*e*) *Anvers*, 1593. 12°. Ce Saint est honoré à *Doorne*, village à 2. lieues d'*Anvers*. On le fête le 17. juillet à *Moûtier-sur-Sambre*, diocèse de *Namur*, où l'on garde son corps. *Costerius* ayant composé sa vie, la présenta le 31. juillet 1593. à l'Evêque *Torrentius*, & au Chapitre de la Cathèdrale d'*Anvers*, avec une châsse dans laquelle il assûroit qu'il y avoit des reliques de ce Saint, qu'il les avoit été chercher au monastère de S. Bertin à *S. Omer*, & qu'elles y avoient été découvertes sous l'Evêque *Gérard d'Hamericourt*: mais *Torrentius* réfusa de les approuver.

4. *Preces in Vitam B. Virginis Mariæ. Antv. in*-12°.

5. *La*

(*e*) *Het leven van den H. Fredegandus.*

5. *La Vie de S. George, Martyr.* En flamand. (*f*) *Anvers, Jérôme Verdussen*, In-12°. Il nous est parvenu peu de chose de la vie de ce Saint : mais on a de bonnes preuves de l'ancienneté de son culte.

☞ *Sweertius*, 325. *Val. André*, 548. *Acta SS.*, *Tomo IV. julii*, 291--295. *Fopp.*, 441. *M. Diercxsens*, *Antverpia Christo nascens*, &c. *IV*. 86. 87. & 290. 292.

(*f*) *Het leven van den H. Georgius, Martelaer.*

Jean van den Campen, ou *Joannes Campensis*.

AINSI NOMMÉ, parce qu'il étoit de la ville ou des environs de *Campen* dans l'Over-Yssel, naquit vers l'an 1490. Il fit de bonnes humanités, peut-être à *Deventer*, où *Alexandre Hegius* enseignoit avec la plus grande réputation. S'étant mis au fait de la Littérature Grecque & Latine, il voulut savoir l'Hébreu, & l'alla peut-être apprendre chez le célèbre *Reuchlin*. Quoi qu'il en soit, ce fut vers l'an 1510., qu'il commença d'étudier cette langue : & lorsqu'il s'y fut rendu suffisamment habile, il l'enseigna dans des leçons particulières, qu'il fit a *Louvain* jusques vers 1518. Alors il passa en Allemagne, pour y chercher un moyen de se tirer de l'embarras que lui causoient les

Points-voyelles, & pour voir s'il étoit possible d'en réduire l'usage en méthode. Il employa un an à débrouiller cette théorie, sur laquelle il reste encore aujourd'hui des difficultés, qui ne valent pas toutes les peines qu'on s'est données pour les éclaircir. Peu après son retour à *Louvain*, il fut choisi par les Proviseurs du Collège des Trois-Langues, pour remplacer l'Anglois *Robert Shirwood*, qui y avoit professé l'Hébreu pendant le dernier mois de l'année 1519., & qui venoit d'abandonner sa chaire. *Campensis* la remplit jusqu'en 1531. (*a*) Depuis il voyagea en divers endroits, & ayant parcouru presque toute l'Italie, il s'arrêta à *Venise*, où il professa publiquement pendant quelques années. Il eut dans cette ville de fréquens entretiens sur la Littèrature Hébraïque avec un Juif, dont le fameux *Jerôme Aléandre* lui avoit procuré la connoissance. *Campensis* passa aussi en Allemagne, & il paroit qu'il vit *Sébastien Munster*, qui s'étoit fixé à *Bâle*, (*b*) après avoir quitté le froc de Cordelier à *Tubinge*. (*c*) De l'Allemagne il se rendit en

(*a*) *Valère André* dit que *Léon X.* l'appella cette année à *Rome*, mais ce Pape étoit mort depuis longtems. Peut-être que *Clément VII.* y appella *Campensis*.

(*b*) Et non pas à *Heidelberg*, comme le dit *Melchior Adam*, *Vitæ Germ. Philos. ed.* 1615. *p.* 143.

(*c*) Cet Ecrivain publia en 1527. (*Basil. Froben.*) une mauvaise version de la Logique Hébraïque de *Maimonidès* sous ce titre : *Logica R. Schimeonis* (il vouloit dire *Mosis*)

Pologne, peut-être pour y conférer avec des Juifs, dont on sait qu'il y a bon nombre dans ce Royaume. Retourné en Italie, il reçut un accueil fort favorable à *Rome*, & y fut pourvû de plusieurs bénéfices. (*d*) Après cela il partit pour venir reprendre ses leçons à *Louvain* : mais étant arrivé à *Fribourg* en Brisgau, la peste, qui désoloit cette ville, l'enleva le 7. septembre 1538. dans un age peu avancé. *Alard d'Amsterdam*, dont il sera parlé dans ces Mémoires, lui fit l'épitaphe suivante :

Campensis, præstans sanctæ mysteria linguæ,
Davidicos Psalmos fusiùs explicuit.
Non sine laude diù Venetâ prælegit in urbe :
Obtinet hinc Romæ multa sacerdotia.
Lovanii statuit vitam finire docendo :
Friburgum veniens, peste repentè perit.
Ne fortassè senem mutet Fortuna secunda,
Hinc juvenem campos misit in Elysios.
I nunc, rara studens, Hebræis jungito Græca :
Mors etiam doctos opprimit atra viros.

Nous avons de *Jean Campensis* :

1. *De naturâ Litterarum & Punctorum*

Latinè versâ, & punctis vocalibus illustratâ à Seb. Munstero. On trouve à la tête une lettre du Traducteur à nôtre *Campensis*, datée de *Bâle* 1526., où il avoüe qu'il auroit mieux fait d'entendre les autres, que de publier inconsidérément sa version. *Voyez Simon, Biblioth. critiq. IV.* 47-51.

(*d*) Peut-être en avoit-il déja obtenu un; avant de passer en Allemagne.

Hebraïcorum, aliisque ad exactam Grammaticen necessariis, ex variis Eliæ Judæi opusculis, Libellus. Parif. Christian. Wechelus, 1520. 12°. It. *Lovanii, Theodoric. Martinus,* 1528. 4°. It. *Parif.* 1535. 12°. It. sous ce titre : *Ex variis libellis Eliæ, Grammaticorum omnium doctissimi, huc ferè congestum est, operâ Joannis Campensis, quidquid ad absolutam Grammaticen Hebraïcam est necessarium. Quod indicabit tabula, quæ in fine adjungitur. Parif. Christianus Wechelus,* 1539. 12°. pp. 157. It. *Ibid. Idem,* 1543. 12°. J'ai vû ces deux éditions. It. *Ibid.* 1553. 12°. La Grammaire de *Campensis* est bien faite, fort méthodique, & dégagée des ennuyeuses minucies, dont on a farci la plupart de celles qui ont paru dépuis.

2. *Psalmorum omnium juxta Hebraïcam veritatem Paraphrastica Interpretatio; auctore Joanne Campensi, publico, cùm nasceretur & absolveretur, Lovanii Hebraïcarum literarum professore. Noribergæ,* 1532. 16°. It. *Parif. Claudius Chevallonius,* 1532. 16°. dern. signature *Z iij.* après *Y iiij.* It. sous ce titre : *Enchiridion Psalmorum, seu liber Psalmorum, ex Hebraicâ veritate Latinitate donatus ; cum Joannis Campensis, vulgò Van den Campen, in eosdem Paraphrasticâ interpretatione..... Lugd. Sebast. Gryphius,* 1533. 16°. It. *Ibid. Idem,* 1536. 16°. It. sous ce tître : *Joannis Campensis*

Enchiridion Psalmorum, eorumdem ex veritate Hebraïcâ versionem, ac Joannis Campensis è regionè Paraphrasim, sic ut versus respondeat versui, complectens..... Lugd. Sebast. Gryphius, 1540. 16°. pp. 368. non chiffrées. It. *Ibid.* 1548. & 1565. & 1568. 16°. It. *Antv. Michaël Hillenius*, 1533. 16°. It. *Ibid.* 1535. 16°. It. *Ibid. Joan. Steelsius*, 1540. 16°. It. *Paris.* 1534. 16°., & 1545. 12°. It. *Ibid. Martinus Juvenis*, 1565. 16°. It. *Basileæ*, 1548. 12°., & 1553. 16°. It. *Colon. Matern. Gymnicus*, 12°. It. sous ce tître : *Psalterium Latinum ex quatuor translationibus : Editionis vulgatæ, S. Hieronymi, Felicis Pratensis, & Sebastiani Munsteri : & duabus Paraphrasibus, Authoris Chaldæi, & Joannis Campensis. Argentorati, Officina Knoblochiana*, 1545. 12°. It. sous celui-ci : *Psalterium Hebraïcè, Græcè, & Latinè, ad veterum Exemplarium fidem, per Petrum Artopœum, emendatum & explicatum ; cum Felicis Pratensis Interpretatione, & Joannis Campensis Paraphrasi ; additis aliquot doctissimorum virorum correctionibus. Basil. Henricus Petri*, 1545. 12°. It. traduit en flamand par *George Smaltzinck*, aussi bien que la Synopse attribuée à S. Athanase, & la Paraphrase de *Campensis* sur l'Ecclésiaste. (e) *Anvers, Marie Ancxt*, 1550,

P 3

(e) *Davids Psalter, ghebedewys, inhoudende C. ende L. Psalmen; ghestelt door Georgius Smaltzinck.* On lit au

24°. ; en tout pp. 296. non chiffrées. It. *Ibid. Jean van Liesveldt*, 1551. 12°. (*f*) It. En François par *Etienne Dolet*, (*g*) sous ce titre : *Paraphrase, c'est-à-dire, claire translation, faicte jouxte la sentence, non pas jouxte la lettre, sur tous les Psalmes, selon la vérité hébraïque ; faite par Jean Campensis, vulgò Van den Campen. Paris*, 1534. 16°. It. *Ibid.* 1542. 16°. It. *Anvers*, 1544. 16°. Il y en a aussi une version Allemande, & une en Anglois imprimée à *Londres in*-12°. *Campensis* dédia cet Ouvrage à *Jean de Dantzig*, ou *Dantiscus*, Evêque de *Culm*, & Ambassadeur du Roi de Pologne auprès de Charle-Quint : sa lettre est datée de *Nuremberg* le 3. mai 1532. (*h*) Dans

bout : *Desen Psalter Campensis is ghevisiteert ende gheapprobeert t'Antwerpen, met Privilegie.* Suit le Privilège daté du 6. sept. 1549. Après quoi on lit : *Gheprint t'Antwerpen..... bi my Marie Ancxt, gesworen Boeckprinterße.*

(*f*) *Den Psalter van David, by den welcken de Antwoorde van den H. Athanasius tot Marcellinus op boeck der Psalmen ; alle verduytscht. Antw. Hans van Liesveldt.*

(*g*) Imprimeur, Grammairien, Critique, & Poëte, né à *Orléans* vers 1509., & brûlé, comme Hérètique rélaps, à *Paris* le 3. août 1546. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres une Apologie de la secte des Cicéroniens contre *Erasme*.

(*h*) *Campensis* parle dans cette lettre d'une nouvelle Version Latine de l'Ancien Testament sur le Texte Hébreu, laquelle devoit être faite par six Juifs, & par six Chrêtiens savans dans la langue Hébraïque. C'étoit *Clément VII.* qui avoit formé ce projet : mais le sac de *Rome* survenu l'an 1527. en arrêta l'exécution. Si M. *Simon* eût sû ce fait, il en auroit sans doute fait usage pour se laver des reproches, qu'il essuya de la part de M. *Bossuet*, au sujet d'une Bible Françoise, à laquelle ce fameux Critique avoit entrepris de travailler avec quelques Ministres Huguenots. *Voyez Bossuet, I. Instr. sur la version du N. T. imprimée à Trévoux*, p. 272--277. *de la* 1. *édition.*

les prémières éditions on voit à la tête du livre quelques vers de ce Prélat à la louange de l'Auteur. Les éditions de 1532. ne contiennent que la Paraphrase du Pseautier sans version : mais on a joint à celle de *Lyon* de 1533., & à plusieurs des suivantes, la version de *Zuingle*, qui avoit paru pour la prémière fois à *Zurich* chez *Froschoverus*, 1532. 12°., & que l'on retrouve dans les Oeuvres de cet Hérèsiarque, Tôme III. (*i*) Cette version est fort libre, & peu littèrale. Pour la Paraphrase de *Campensis*, j'ai lû dans un extrait des Actes de la Faculté de Théologie de *Louvain*, que la Reine *Marie de Hongrie*, Gouvernante des Pays-Bas, ayant consulté nos Docteurs en octobre 1533. sur les traductions qu'on préparoit de cet opuscule en François & en Flamand, leur avis fut, qu'il n'étoit pas à propos de le traduire, parce que » les explications de » l'Auteur ne s'accordoient pas avec celles » des Pères, & qu'il n'y éclaircissoit point » les endroits, dont les mêmes Pères ont » fait usage pour réfuter les Hérèti» ques. (*k*) » A cela ils ajoûtoient que » l'Archevêque de *Palerme* (*Jean de Caronde-*

(*i*) Elle commence ainsi : (Ps. I. 1.) *O beatum hominem, qui non adit consilia impiorum, qui in viâ sceleratorum non moratur, neque in consessu perversorum considet.*

(*k*) *Cum Patribus Ecclesiæ non concordare, nec interpretationem habere eorum, ex quibus SS. Patres contra Hæreses argumentantur..... Dominus Panormitanus prohibuit, quantùm valuit, nè Latinè imprimeretur.*

» let) avoit fait tous ses efforts pour » arrêter la publication de l'original La- » tin. » Un jugement si sévère ne doit pas nous empêcher d'estimer le travail de *Campensis*, qui a fort bien saisi le sens littéral de la plûpart des Pseaumes, & expliqué heureusement une partie des nombreuses difficultés qui s'y rencontrent. On peut remarquer que de son tems on n'avoit encore imprimé que très-peu de chose de ce que les Anciens nous ont laissé de plus littéral sur les Pseaumes: qu'on prénoit encore pour des Commentaires des SS. PP. sur ce livre, des ouvrages faussement attribués à S. Athanase, à S. Jerômè, à Arnobe, &c.: enfin qu'on étoit si accoûtumé de lire des Commentaires presque entièrement moraux, & qui n'étoient qu'un tissu de passages vrais ou faux des Anciens, que toute explication qui s'écartoit de cette méthode, étoit suspecte au commun des Théologiens. *Théodore de Bèze* n'entreprit, si nous l'en croyons, sa Paraphrase Latine des Pseaumes, (*l*) que parce qu'il trouvoit celle de *Campensis* fort défectueuse: la sienne

(*l*) *Psalmorum sacrorum libri quinque, vario carminum genere Latinè expressi, & argumentis atque paraphrasi illustrati. 2a editio..... Theodoro Bezâ Vezelio auctore. Genevæ*, 1580. *in*-8. pp. 635. Il dit dans sa dédicace: *Quum multa desiderari, ac meritò quidem, viderem in Paraphrasi jam olim à Campensi editâ..... novam, eamque brevem simul ac perspicuam paraphrasin magno studio scribere sum aggressus.*

a été beaucoup moins goûtée, aussi bien que sa maussade version du Pseautier en vers Latins. (*m*)

3. *Succinctissima, & , quantùm Hebraïca phrasis permittit, ad litteram proximè accedens Paraphrasis in Concionem Salomonis Ecclesiastæ.* A la suite du précèdent, dans l'édition de *Claude Chevallon : Paris*, 1532. pp. 43. dépuis *Aa ij.* jusqu'à *Cc iiij.*, & dans toutes ou presque toutes les autres, en particulier dans celle de *Gryphius : Lyon*, 1540. 16°. pp. 286. non chiffrées ; dans celle de *Steelsius* de la même année, &c. It. à part : *Argentinæ*, 1534. 12°. It. traduit en Flamand & en François, & imprimé à la suite de sa Paraphrase des Pseaumes, mise en ces langues. L'Auteur appelle lui-même celle dont je parle, *les prémices de ses travaux* : il l'avoit dictée à ses disciples du Collège des Trois-Langues quelques années avant de la donner au public. On n'y a joint aucune version Latine dans la plûpart des éditions ; celle de S. Jerôme se trouve dans l'édition d'*Anvers* de 1540.

4. Un *Joannes Campensis* est Auteur d'un Commentaire intitulé : *Commentarioli in Epistolas Pauli ad Romanos & Galatas. Venet.* 1534. 8°. *Valère André* doute que cet ouvrage soit de nôtre Auteur. *Sweer-*

(*m*) *Bèze* avoit fait dans sa jeunesse des Poësies excellentes, aux obscènités près : mais sa veine étoit tarie, quand il traduisit les Pseaumes en vers.

tius l'attribue à un autre, mais sans rendre compte de cette distinction.

5. Je ne sais où le P. *le Long* a été prendre que nôtre Auteur a fait : *Tractatus introductorii in linguas Graecam, & Hebraïcam. Lovanii*, 1528. 4°.

☞ *Prélim. de ses Ouvrages. Erasmus, ep.* 946., *ad Conr. Goclenium, ult. ed. col.* 1069. *Possev. Apparatûs T. I. ed.* 1608. *p.* 831. *Sweertius*, 406. 407. *Val. André, Collegi Trilinguis..... Exordia. Idem, Biblioth.* 435. & *Fast.* 284. *Le Long, Biblioth. S.* 43. & 664. (Il y a peu de choses sur *Campensis* dans tous ces Ecrivains.)

Jean van Brederode,

FRÈRE Convers de la Chartreuse de *Zeelhem* dans la Principauté de *Liège* près de *Diest* en Brabant, joignit l'étude au travail des mains, & fit une ou plusieurs traductions en langue Flamande. J'ai vû celle qu'il donna en 1409. d'un Livre François intitulé :

Summe le Roi, qui enseigne la manière de se confesser, & de se corriger de ses péchés. Cette traduction fut imprimée à *Harlem*, 1484. 4°. Dern. signature *X. iiij.* après *V. iiij.* En lettres Gothiques. (*a*)

(*a*) *Hier beghint een bouc dat men hiet Summe le Roy, of des Conincs summe. Ende leert hoe datmen die sonden biechten ende beteren sal.* On lit à la fin. *Ende is gheprent tot Haerlem in Hollant*.... 1484. *opten lesten dach van Meye.*

L'Original a pour Auteur frère *Laurent*, Dominicain François, qui le composa en 1279. par ordre du Roi *Philippe le Hardi*, dont il étoit le Confesseur. (*b*) C'est une Explication du Symbole, du Décalogue, de l'Oraison Dominicale, &c. avec une méthode pour la Confession.

J'ai cherché dans *Bockenberg*, & dans *Paul Voet*, si nôtre Auteur étoit de l'illustre famille de *Brederode*. J'y trouve un *Jean de Brederode*, fils de *Regnaut de Brederode*, & mari de *Jeanne d'Abcoude*; ce *Jean* marcha avec *Albert*, Comte de Hollande, contre les Frisons, alla voir le *Purgatoire de S. Patrice* en Irlande, & au retour de ce voyage, bâtit proche *Harlem* une chapelle à l'honneur de ce saint Evêque, où les criminels condamnés à mort entendoient ordinairement leur dernière messe. Sa femme bâtit quelque tems après un couvent de religieuses de *S. Dominique* à *Wyk te Duurstede*, & y

(*b*) On en a imprimé une partie en François (mais retouchée pour le stile) sous le titre de *La Somme des vices & vertus. Paris, Antoine Vérard*, *In*-4. signatures *A*---*R*. sans date, mais sûrement à la fin du XV., ou au commencement du XVI. siècle. Il y a un exemplaire complet de cet ouvrage chez les Cordeliers de *Paris*, ms. *in*-4. sur velin, & du tems de l'Auteur. On lit à la fin ces mots, qui sont de la même main que tout le reste : *Cest livre compila & perfit frere Lorens de lordre des Prechours, confesseres lou roi de France, a la requeste dou roi Philippe : li quel livre est de vices & des vertus, des* VII. *dons dou S. Esperit, & des* VIII. *beneurteis* (Béatitudes,) *en lan de lincarnation nostre Seignour Ihesus Christ* M. CC. *soixante & dix & neuf. Deu graces.*

fit profession; ce fut du consentement de *Jean de Bréderode*, qui à son imitation s'enferma dans une Chartreuse voisine d'*Utrecht*, en 1402. Mais son beau-père, qui étoit seigneur d'*Abcoude* & de *Wyk te Duurstede*, étant venu à mourir en 1407. sans laisser d'hoirs mâles, il sortit de sa solitude au moyen d'une dispense de *Rome*, & se rembarqua dans le monde. Il voulut alors ravoir sa femme, & il la tira de son couvent à main armée en 1410. *Fréderic de Blanckenheim*, Evêque d'*Utrecht*, la délivra de ses mains, & la fit rentrer dans le cloître, où elle mourut de chagrin le 12. janvier de l'année suivante; *Jean* fut arrêté par ordre du même Prélat, & ayant été élargi au bout de quelque tems, il se jetta dans les armées Françoises, & fut tué à la bataille d'*Azincourt* le 25. octobre 1415. *Van Leeuwen* dit qu'il avoit un frère nommé *Thierry de Bréderode*, qui fut Chartreux à *Zeelhem*. Je laisse à d'autres à examiner, si *Jean de Bréderode*, dont je viens de parler, est diffèrent du Chartreux qui fait le sujet de cet article. Il faut les distinguer si l'on doit prendre à la rigueur l'épithète de *Flander*, que *De Raisse* donne au dernier. Peut-étre aura-t'-on confondu *Thierry* avec *Jean*.

☞ *Raissius in Elencho post origines Carthus. pag. ult. Morotii Theatrum Cartus. Ord.*, 151. 152. *Bockenbergii Geneal. Brederodiorum*, 25.

18. *Paul Voet*, *Gestes mémorables des Seigneurs de Brederode*, 71---73. *Van Leeuwen*, *Batav. illustrata*, p. 887. *Quétif*, *Scriptores Ord. Præd.* II. 386. 387. *Prosp. Marchand*, *Diction.* I. 105.

Gerbrand Brederode,

FILS d'*Adrien Brederode*, naquit à *Amsterdam* le 25. mars 1585. Ayant fait quelques études, il se livra absolument à son inclination naturelle pour la Poësie Flamande, & se fit apparemment recevoir dans l'une de ces Societés Littèraires, qui se sont formées dans nos Pays-Bas sur le modèle des *Jeux Floraux* de *Toulouse*, & qu'on appelle *Chambres de Rhétorique*. Il composa quelques Tragèdies, & quantité de Comèdies, ou plûtôt de Farces, qui l'ont fait nommer de son tems *le Térence de la Hollande*. Nous avons une partie de ces pièces, où il introduit sans façon des gens de la lie du peuple, & les fait parler à leur manière. Pour mieux attraper leur jargon, il alloit souvent passer quelques heures dans les marchés & dans les gargottes: & se mêloit quelquefois dans les quérelles de la populace, où il cherchoit à se faire dire des injures, afin de pouvoir employer sur le théatre les propres termes qu'il avoit entendus. *Brederode* mourut le 23. août 1618. agé seulement de 33. ans & quel-

ques mois. Sa dévise étoit *T'kan verkeeren*, c. d. *La chose peut changer de fait.* On a publié

1. *Le grand recueil de Chansons Rustiques, Galantes, & sérieuses de G. Brederode.* En Flamand. (*a*) *Amst.* 1622. 4°.

2. *Oeuvres de G. Brederode, contenant ses pièces de Théatre, ses Poësies, &c.* En flamand. (*b*) *Amst. Corneille Lodewykx van der Plassen,* 1638. 4°. It. *Ibid.* 1644. 4°. On trouve dans ce recueil une Tragèdie intitulée : *Rodrigue & Alphonse*, (*c*) puis les Comèdies suivantes : *Griane*, qui est faite sur la Dévise de l'Auteur ; *Hecella* sur le mot : *Schyn bedriegt*, c. d. *Trompé en apparence. Moortje*, pièce imitée de Térence : *Le Chevalier Stomme : Le Tartuffe : Le Point du jour : le Jeu de la Vache : le Meûnier : L'Opèrateur Allemand : L'homme de ménage & le Barbier, &c.* (*d*)

☞ *Le Moreri de* 1740. *Lettre B. p.* 442. *d'après le Dictionaire flamand de Halma. Register der Nederlandsche Toneelspel-Dichteren,* 1743. *in* 8°. *p.* 17.

(*a*) *Boertigh, amoureus, en aendachtigh groot Lied-boeck van G. A. Brederode.*

(*b*) *Alle de Werckan, soo Spelen, Gedichten, &c. van G. A. Brederode.*

(*c*) *Rodderick en Alphonsus ; Treurspel.*

(*d*) *Griane, op zyn spreuk : 'T kan verkeeren. Hecella, op het woord : Schyn-bedriegt. Moortje, waer in Terentius is nagevolgt. Stomme, Ridder. Den Schyn-Heylige. Het Daget uyt den oosten. De Klucht van de Koe. De Molenaar, Kluchtspeel. Den Hoog-Duytschen Quacxzalver. Klucht van een Huysman en een Barbier. Angeniet. Symen zonder soetigheid, Klucht-speel, enz.*

François Titelmans, ou *Titelmannus*.

NOS BIBLIOTHÈCAIRES, & beaucoup d'étrangers ont parlé de cet Auteur, qui est assez célèbre : mais presque tous se sont étrangement égarés sur l'arrangement des années de sa vie. Il naquit d'une famille honnête à *Hasselt*, ville du Comté de Looz dans la Principauté de Liège, vers l'an 1498. : (*a*) & il eut le malheur de perdre ses parens en bas-age : mais il trouva des ressources dans la bienveillance de *Charles de Carondelet*, seigneur de *Potelles*, Châtelain d'*Ath*, & Gouver-

(*a*) Cela doit être ainsi selon le P. *Boverius*, qui dit que *Titelmans* mourut le 12. septembre 1537. n'ayant qu'environ 39. ans. Le P. *Fisen* transcrit *Boverius* sur l'age de *Titelmans*, comme sur la date de sa mort, & met sa naissance en 1507. Cela n'a pas besoin de réfutation. *Aubert le Mire* le fait mourir le 12. septembre 1553. dans sa quarante-sixième année à peine commencée. Il faudroit donc mettre sa naissance vers le milieu de l'an 1508., comme a fait le P. *Mantelius* : mais cela étant, il est difficile de concevoir qu'il ait achevé sa Philosophie, & remporté la première place de son cours en 1521. Ajoûtons que *Mantelius* se contredit en faisant *Titelmans* agé de 30. ans en 1537., & qu'il se trompe en marquant la fin de sa Philosophie en 1522. *Valère André* s'accorde avec *le Mire* sur l'époque de la mort de notre Auteur : mais il fait une bévûe un peu forte, en disant que *Titelmans* entra chez les Capucins en 1537., qu'il ne vécut que douze mois chez ces Pères, & qu'il mourut en 1553. Je m'en suis tenu pour la date de sa mort au P. *Boverius*, qui étant lui-même Capucin, & ayant toûjours vécu en Italie, a pu mieux connoître cette date que les Etrangers. D'ailleurs nos Bibliothècaires n'allèguent aucune raison pour la détruire.

neur d'*Anguien*, qui, informé de ses bonnes mœurs, & des dispositions, qu'il avoit pour les sciences, lui procura le moyen de faire ses études. Ce seigneur l'envoya à *Louvain*, le plaça vraisemblablement au Collège de *Standonck*, (*b*) & lui fit faire ses humanités, & ensuite sa Philosophie au Collège du *Porc*. Le jeune *Titelmans* répondit parfaitement aux soins de son Patron, & en 1521. (*c*) il eut le prémier rang à la promotion des Arts, où concoururent cent-quarante-deux aspirans. Peu après il renonça au siècle, & entra chez les Récollets du Grand-Couvent de *Louvain*. Dès qu'il fut sorti de noviciat, on le mit au rang des étudians de Théologie dans la même maison. Son cours fini, on le chargea successivement d'y enseigner la Philosophie, & d'y expliquer l'Écriture sainte. Le P. *Titelmans* ayant rempli ces fonctions avec applaudissement pendant environ neuf ans, & s'étant fait une grande réputation par les ouvrages qu'il avoit donnés au public, ouït parler de la Réforme des Capucins, nouvellement établie en Italie par le P. *Matthieu de Basci*, & résolut d'embrasser ce

(*b*) *Carondelet* fonda trois bourses dans ce Collège en 1544. Il étoit frère de *Jean de Carondelet*, Archevêque de *Palerme*, Prévôt de S. Donatien de *Bruges*, &c.

(*c*) Les Régitres des Promotions de *Louvain* rendent cette date certaine.

ce genre de vie, comme plus parfait. On dit que ce qui l'y détermina, c'est qu'il fut choqué de la magnifique structure & de l'élèvation du chœur des Récollets de *Louvain*. (*d*) Quoi qu'il en soit, il se rendit à *Paris* en 1535., & passa à *Rome* avec deux Franciscains, l'un clerc & l'autre laïc, qui avoient formé le même dessein que lui. Le P. *Bernardin d'Asti*, Génèral des Capucins, le reçut à bras ouverts, le revêtit de l'habit de sa Congrègation, & le destina à professer la Théo-

(*d*) S. François avoit recommandé à ses disciples de n'avoir pour Eglises, que des Oratoires bas & petits. Voici ce qu'on trouve sur ce sujet dans le Droit-Canon : *Hinc est etiam quòd vir sanctus* (Franciscus) *fratres suos in paupertate summâ ac humilitate fundare voluerit; quod ad effectum pariter & affectum, sicut ferè Regula tota clamat, convenit ipsis, quòd nullo modo deinceps fieri faciant, vel fieri sustineant Ecclesias, vel alia quæcunque ædificia, quæ* (*considerato fratrum inhabitantium numero*) *excessiva in multitudine & magnitudine debeant reputari. Ideoque volumus quòd ubique in suo Ordine deinceps temperatis & humilibus ædificiis sint contenti, ne huic tantæ paupertati promissæ, quod patet oculis, contrarium foris clamet. Quamvis etiam paramenta & vasa Ecclesiastica ad honorem divini nominis ordinentur, propter quem omnia fecit ipse Deus : tamen qui absconditorum est cognitor, ad animum sibi ministrantium respicit principaliter, non ad manum : nec per illa sibi vult serviri, quæ suorum servitorum conditioni & statui dissonarent. Propter quod sufficere debent eis vasa & paramenta Ecclesiastica decentia in numero, & in magnitudine sufficientia competenter. Superfluitas autem, aut nimia pretiositas, vel quæcunque curiositas in his, seu aliis quibuscunque, non potest ipsorum professioni, vel statui convenire; cùm enim hæc sapiant thesaurizationem, seu copiam, paupertati tantæ, quoad humanum judicium, derogant manifestè. Quapropter præmissa servari à fratribus volumus & mandamus.* Clemens V. in Concil. Viennensi, Clementin. lib. V. tit. XI. cap. I.

logie au couvent de *Milan* : mais *Titelmans*, déterminé à mener une vie obſcure & laborieuſe, préfèra d'être du nombre des Capucins, qui ſervoient les lépreux & les autres malades dans l'Hôpital de S. Jacques, ou des Incurables de *Rome*. Ayant obtènu ce qu'il déſiroit, il s'appliqua à procurer à ces pauvres gens tous les ſecours corporels & ſpirituels, qu'ils pouvoient eſpèrer d'un Religieux, ou plûtôt d'un père plein de zèle & de tendreſſe pour eux. *Titelmans* faiſoit ſes délices de leur rendre les ſervices les plus fatiguans & les plus dégoutans. Il auroit bien voulu cacher ces bonnes œuvres : mais elles vinrent à la connoiſſance du Pape *Paul III.*, des Cardinaux *Campège*, *de Quignones*, *di San-Severino*, & de pluſieurs autres, qui en conçurent la plus haute eſtime pour le P. *Titelmans*. Tandis qu'il s'occupoit dans cet Hôpital, quelques Eccléſiaſtiques Flamands, qui avoient été de ſes diſciples, (*e*) s'étant rendus à *Rome* en pélèrinage, eurent l'attention d'y

(*e*) Il y a une petite difficulté ſur ce point; le P. *Titelmans* enſeignant chez les Récollets de *Louvain*, n'avoit point proprement de Chaire publique : & le P. *Boverius* ne ſavoit ce qu'il diſoit, quand il écrivoit : *Adeò in utrâque Philoſophicâ & Theologicâ facultate excelluit, ut publicus Lovanii Profeſſor electus, pluribus annis Haſſellenſis Academiæ Cathedram apud Lovanium ſummâ cum laude rexerit.* Il ſe peut néanmoins que quelques ſéculiers ayent fréquenté en ce tems-là l'Ecole des Récollets : peut-être que ceux qui virent *Titelmans* à *Rome*, avoient ſimplement aſſiſté à des thèſes préſidées par ce Père.

aller saluer leur ancien maître, & lui demandèrent où étoient ses livres, & pourquoi on ne le voyoit plus enseigner & citer les SS. Pères, comme il avoit fait à *Louvain?* Le Père les conduisit auprès de ses malades, & leur dit en les montrant : *Voilà présentement mes Jerômes & mes Augustins.* Au bout de quelques mois employés à ces exercices de charité, on le tira de l'Hôpital, pour le faire Vicaire de la Province Romaine. Il n'est pas possible d'exprimer les peines qu'il se donna dans cette charge, pour conduire ses frères à la perfection, les soins qu'il prit pour eux, & les exemples d'humilité & de mortification qu'il leur donna pour les animer à suivre l'esprit de leur Règle. Il leur inculquoit souvent le travail des mains, (*f*) & quoi qu'il ne le jugeât

(f) *Illud verò tùm maximè fratribus inculcaret, ut juxtà Apostolum labore manuum victum sibi quærerent, hanc B. P. Francisci mentem in Regulâ, ac Testamento expressam esse affirmabat, ut fratres ita manuum labori incumbèrent, ut ex eo victum sibi compararent. Mendicationem itaque non absolutè ac per se, sed in laboris tantummodò subsidium à B. P. institutam, ac velut substitutam fuisse docebat : ut tunc tantùm, cùm ad victum comparandum labor satis esse non potest, mendicatiò suppleat. Audite (aiebat) quid B. Pater in Regulâ præscribat : Fratres, inquit, quibus dedit Dominus gratiam laborandi, laborent fideliter, & devotè, &c. : de mercede verò laboris pro se & suis fratribus corporis necessaria recipiant, præter denarios, vel pecunias. En apertam B. Patris mentem, ut fratres manuum laborem exerceant, & ex eo corporis sustentationem sibi quærant. Apertiùs verò ac luculentiùs id in Testamento declarat, cùm ait : Et ego manibus meis laborabam, & volo laborare, &*

point essentiel à la vie Religieuse, je crois que M. *Fleury* (g) se seroit contenté de ce qu'il pensa, & de ce qu'il fit à cet égard. Le P. *Titelmans* s'étant ruiné la santé par ses austèrités trop continues, lorsqu'il avoit à peine trente-neuf ans, partit vers le 13. août 1537. pour faire

omnes alii fratres mei volo, quòd vivant de laboritio, quod pertinet ad honestatem : & qui nesciunt, addiscant, non propter cupiditatem recipiendi pretium laboris, sed propter bonum exemplum, & ad repellendam otiositatem. Et quando non daretur nobis pretium laboris, recurramus ad mensam Domini, petendo eleemosynam ostiatim. Hinc, quid de B. Patris mente sentiendum esset, velut indubiè colligebat, qui monachis suis manibus operandum præscribit. His argumentis fratres ad manuum laborem impensiùs adhortabatur. Et quamquam ad eum neminem præcepto ullo astringeret, eos tamen minùs Regulæ puritati studere sentiebat, qui cùm necessariis rebus minimè occupati essent, solâ rerum mendicatione contenti, corporalia hujusmodi exercitia negligerent. Quamobrem in omnibus Romanæ Provinciæ monasteriis id suo tempore agendum curavit, ut fratribus vimina, paleæ, aut junci suppeditarentur, ex quibus calathos, aut fiscellas, aut sportas, aut storeas, antiquorum Monachorum more, texerent, ex hisque communem victum sibi compararent. Atque ut reliquos ad hujusmodi opus animaret, frequenter & ipse cum aliis sportas, & canistros construebat. Illorum tamen laborem minimè probabat, quin imò apertè reprehendebat, qui vanis ac curiosis operibus intenti, his privatas hominum, ac mulierecularum amicitias aucuparent.

(g) Cet Historien a parlé du travail des mains en plusieurs endroits de son grand Ouvrage, & en particulier dans son VIII. Discours, *nn.* 1. & 8., d'une manière fort approchante de la doctrine de *Wiclef*, (*) condamnée par le Concile de Constance. Le P. *de Housta* a fait là-dessus des observations assez fortes : (**) & le Défenseur de *Fleury* (***) n'a rien trouvé à y opposer.

(*) *Fratres tenentur per labores manuum victum quærere.* Propositio XXIV. Wiclefi.

(**) *Mauv. foi de M. Fleury, p.* 134. *& suiv.*

(***) Le sieur *Osmont du Sellier*, Appellant, Capucin Profès, nommé autrefois le P. *Tranquille de Bayeux.*

la visite du couvent d'*Anticoli*, qui est à quarante milles, ou 14. lieues, de *Rome* : mais à peine y étoit-il de deux jours, qu'il lui survint une fièvre violente, & suivie d'un flux de sang qu'on ne pût jamais arrêter. Ainsi au bout d'environ quatre semaines, il mourut en cette maison le 12. septembre de la même année. Il n'y eut dès lors qu'une voix pour parler de lui, comme d'un Saint, & cette opinion s'est toûjours fortifiée depuis. Son corps fut trouvé tout entier quatre ans après sa mort, & l'on assûre qu'il s'est opéré divers miracles à son tombeau. Ses écrits prouvent qu'il entendoit assez bien les langues Grecque, Hébraïque, & Chaldéenne : qu'il étoit bon Philosophe pour son tems : & qu'il avoit une intelligence plus que médiocre de la Théologie, & surtout de l'Ecriture sainte.

Catalogue de ses Ouvrages :

1. *De Expositione Mysteriorum, quæ in sanctissimo Missæ Sacrificio ex ordinatione sanctorum Patrum geruntur. Antv. Guil. Vorstermannus*, 1528. petit *in-12°*. pp. 260. non chiffrées. It. sous ce titre : *Tractatus de Expositione Mysteriorum Missæ. Sacri Canonis Missæ duplex Expositio (altera viri vetustate, religione, & eruditione venerabilis, Odonis, quondam Ecclesiæ Cameracensis Episcopi, quatuor divisa distinctionibus* :

altera Fr. Francisci Titelmanni, post singulas distinctiones Expositionis prioris, propter simpliciores quosque, velut in Supplementum adjecta.) Tractatus sanctarum Meditationum, (in distinctiones septem, juxta numerum dierum hebdomadæ divisus) pro cordis in Deo constabilitione. Ibid. Idem, 1530. 12°. dern. signature *R*. 4. après *Q*. 4. It. *Lugduni*, 1556. 12°. It. *Lovanii, Hieron. Wellæus*, 1574. 24°. pp. 298. It. *Le Traité de l'Exposition des mystères de la Messe : Deux Expositions du sainct Canon d'icelle : par François Titelman; traduict de Latin en François par Claude Hilaire. Lyon, Nicolas Petit*, 1544. 12°. It. En Italien : *Espositione del P. Francesco Titelmano de i misteri e ceremonie della Messa; con due Espositioni del sacro Canone. Aggiontovi anchora un Trattato delle sante Meditationi per stabilire il cuor nostro in Dio. In Venezia*, 1548. 12°.

2. *Elucidatio in omnes Epistolas Apostolicas, XIV. Paulinas, & Canonicas VII.; unà cum textu ad marginem adjecto, juxta veritatem Veteris & Vulgatæ Æditionis; additis argumentis miro compendio capitis cujusque materiam complectentibus. Antv. Mich. Hillenius*, 1528. 8°. It. *Ex ipsâ Authoris recognitione jam denuò typis excusa. Paris. Joan. Parvus*, 1532. 8°. It. *Ex ipsâ Auctoris recognitione jam tertiò excusa. Antv. Mich. Hillenius*, 1532. 12°. It. *Unà cum textu*

ſuo loco ad marginem tranſlato, & argumentis miro compendio capitis cujuſque materiam complectentibus. Ex Autoris recognitione, jam cultiùs quàm antehac unquam renata ſunt omnia. Antv. Joan. Steelſius, 1540. 12°. feuillets 267. It. *Pariſ. Joan. de Roigny*, 1543. 12°. It. *Compluti*, 1543. It. *Venetiis*, 1547. 12°. It. *Pariſ.* 1553. 12°. It. *Lugduni*, 1553. 12°. *Titelmans* ne s'eſt ici propoſé d'autre but, que d'apprendre en peu de mots à ſes Lecteurs le véritable ſens des Epitres de S. Paul & des autres Apôtres : il place la Vulgate d'un côté, & de l'autre ſes Paraphraſes, qui ne ſont point d'une longueur fatiguante, comme celles d'*Eraſme*. Il réüſſit aſſez dans ſes explications : mais quelquefois il y mêle trop de Théologie, comme on peut le remarquer ſur *Rom. IX. 19.* Quelquefois il donne un ſens trop vague à ſon texte, par ex. *I. Joh. V. 7.*, où il dit : *Et hæ tres perſonæ tam ſubſtantiâ quàm teſtimonio unum ſunt, teſtificantes concorditer quòd Chriſtus ſit verus filius Dei.* Il me ſemble que le Paraphraſte auroit dû s'en tenir à l'unité de ſubſtance, & réſerver l'unité, ou la conformité de témoignages pour le verſet ſuivant, où le Grec ordinaire inſinue cette différence en mettant *in* devant *unum ſunt.* Il me ſemble auſſi que *Titelmans* auroit mieux fait de ſuivre les PP. Grecs ſur *Rom. I. 4. Qui prædeſtinatus eſt filius*

Dei in virtute. Græcorum sensus est germanior, dit fort bien *Gagnæius*, *qui legunt* ὁρισθέντος, *id est, qui definitus ac declaratus est Dei filius.... per miraculorum virtutes, &c.*

3. *Collationes quinque super Epistolam ad Romanos B. Pauli Apostoli, quibus loca ejus Epistolæ difficiliora, ea potissimùm, quæ ex Græcis aliquid habere videntur difficultatis, diligentissimè tractantur atque explicantur, ita ut etiam à Græcè nescientibus facilè capi valeat emphasis Græcarum dictionum : simul & Ecclesiastica Novi Testamenti Latina æditio rationabiliter defenditur, idque ex authoritate veterum Interpretum, cæterorumque probatissimorum Patrum, Latinorum pariter atque Græcorum. Antv. apud Guil. Vorstermannum anno M. CCCCC. XXIX. mense maïo. In-8°.* Il y a à la tête : *Prologus Apologeticus pro Veteri & Ecclesiasticâ Novi Testamenti Latinâ Interpretatione*, où le P. *Titelmans* défend l'intègrité de la Vulgate contre les critiques d'*Erasme*, & de *Jacques le Febvre d'Estaples.*

4. *De sacrosanctâ & superbenedictâ Trinitate, in quo Ecclesiasticum Officium, quod in illius solemnitate legit Romana Ecclesia, clarè lucidèque explanatur : simul & quicquid de illâ fide tenendum est, facili compendio succinctè exponitur. De Joanne Pechano, hujus Officii Ecclesiastici de sanctâ Trinitate Authore, ex antiquis & fide dig-*

nis historiis. Et Oratio de præmaturâ morte bonorum. Antv. apud Michaëlem Hillenium, Hoochstratanum, anno M. D. XXX. mense januario. In-12°. dern. signature *E 5.* L'Office de la Ste Trinité, expliqué dans cet opuscule, étoit fort différent de celui que nous faisons aujourd'hui. Il avoit été composé par *Jean Peckham*, Cordelier Anglois, disciple de S. Bonaventure, & Docteur d'*Oxford*, qui après avoir enseigné la Théologie en cette Université, & dans celle de *Paris*, fut nommé Archevêque de *Cantorberi* par le Pape *Nicolas III.* en 1279., & mourut en réputation de sainteté le 24. avril 1292. Ce Prélat a laissé divers ouvrages, qu'on conserve en Ms., & dont quelques-uns ont été imprimés. La Harangue, que *Titelmans* a mise après sa vie, dans le petit recueil dont je parle, est une Oraison funèbre qu'il fit en 1527. pour *Jean de Myricâ*, Doyen de S. Pierre de *Louvain*, mort en 1506., & dont j'ai parlé ailleurs. (*h*) Elle est intitulée dans œuvre : *Oratio de præmaturâ morte bonorum, Lovanii habita anno 1527. pro morte hominis Dei, M. Joannis à Myrica, SS. Canonum atque Legum Doctoris eximii, & sancti Euangelii secundùm conversationem integerrimi Professoris,*

(*h*) Tome IX. p. 260. *Valère André*, trompé par la date de son Oraison funèbre, met sa mort en 1527. *Biblioth. p.* 244. Il a supprimé cette date dans ses *Fasti Academici*, *p.* 173.

Valère André dit que le P. *Titelmans* a publié une Vie de ce Docteur : mais je doute extrèmement de cette annonce, après les recherches que j'ai faites pour la vérifier.

5. *Epistola Apologetica pro Opere Collationum, ad veteris Ecclesiasticæ Interpretationis Novi Testamenti defensionem ædito. Ad Desiderium Erasmum, Roterodamum, Sacræ Theologiæ Professorem.* (i) *Antv. Guil. Vorstermannus*, 1530. 12°.

6. *Libri duo de authoritate Libri Apocalypsis B. Joannis Apostoli; in quibus, ex antiquissimorum Authorum assertionibus, Scripturæ hujus dignitas & authoritas comprobatur adversùs eos, qui nostrâ hac tempestate, sive falsis assertionibus, sive non bonis dubitationibus, Canonicæ & Divinæ hujus Scripturæ authoritati derogârunt. Antv. Mich. Hillenius*, 1530. 12°.

7. *Elucidatio in omnes Psalmos juxta veritatem Vulgatæ & Ecclesiæ usitatæ æditionis Latinæ, quæ & ipsa integra illibataque ex adverso opponitur : Psalmis singulis singula argumenta ante se monstrantibus, totam Psalmi virtutem atque materiam, quasi per modum Epitomarum, summatim complectentia : post Elucidationem verò adjunctis prolixioribus Annotationibus, quæ Commen-*

(i) *Erasme* n'a jamais enseigné la Théologie : mais on confondoit encore de son tems les titres de *Docteur* & de *Professeur*.

tariorum locum habent. Adjuncta est Elucidatio Canticorum, quæ Ecclesiasticus usus appellat Ferialia. Subsequuntur deinde Annotationes ex Hebræo, atque Chaldæo, in quibus, quidquid ex veritate Hebraïcâ occurrit difficultatis, tractatur & exponitur. Per Fr. Franciscum Titelmannum, Hassellensem, Ordinis Fratrum Minorum, sanctarum Scripturarum apud Lovanienses Prælectorem. Antv. Martinus Cæsar, 1531. *mense junio.* Au bout : *Excudebat..... Simon Cocus Antverpianus.... M. D. XXXI. mense maïo. In-fol.* feuïllets 393. & 43. sans les Préliminaires, &c. It. sous ce titre : *Elucidatio in omnes Psalmos; cum Annotationibus, quibus quid in unoquoque Psalmo distet originalis lectio Hebræa à Vulgatâ Latinâ demonstratur, diversorum quoque ex Hebræo Interpretum variæ versiones explanantur. Adjuncta est etiam Elucidatio Canticorum, quæ Ecclesiasticus usus appellare solet Ferialia. Paris., Thielmannus Kerver,* 1540. *fol.* It. *Colon.* 1544. *fol.* It. *Paris., Thielman. Kerver* (ou selon quelques exemplaires, *Joannes Foucherius,*) 1545. *fol.* feuïllets CCCXXIII. belle édition. It. *Ibid. Joan. de Roigny,* 1551. *fol.* It. *Lugd. Guil. Rovillius,* 1556. 2. vol. 12°. It. *Antverp.* 1567. *fol.* It. *Ibid. Philippus Nutius,* 1573. *fol.* It. *Lugd.* 1588. 2. vol. 12°. It. *Antverp.* 1689. 3. vol. 12°. La prémière édition est dédiée à l'Empereur Charle-

Quint par une lettre de l'Auteur datée de *Louvain* en 1531. *Richard Simon* parle ainsi des Commentaires de *Titelmans* : » Il » a joint ensemble dans ses Commentai- » res la méthode des anciens Pères, & » celle des nouveaux Interprètes qui re- » cherchent seulement le sens littèral. Il » explique donc d'abord dans une Para- » phrase assez étendue le sens de chaque » Pseaume ; puis il ajoute des Remarques » en forme de Commentaires, & enfin » dans les Notes séparées il raporte tout » ce qui regarde la Critique, les diverses » leçons, & les diffèrentes interprètations » des mots Hébreux, de sorte que cet » ouvrage de *Titelman* peut étre utile à » toutes sortes de personnes. Comme il » étoit persuadé que la plûpart des mots » Hébreux étoient équivoques, il jugea » qu'il étoit absolument nécessaire de fai- » re des Remarques Critiques sur le texte » Hébreu. *Norunt*, dit cet Auteur, *qui He-* » *bræas literas vel à limine salutârunt, & Hebraïca Biblia vel à longè inspexerunt,* » *quàm frequenter in sermone Hebræo id usu* » *veniat, sic diversas ex æquivocatione ver-* » *borum sententias educere.* La connoissance » qu'il avoit de la langue Hébraïque, pa- » roit fort limitée, ne s'étendant pour l'or- » dinaire qu'à quelques citations qu'il fait » de la traduction Latine de S. Jerôme » sur l'Hébreu, & de la nouvelle Tra-

» duction Latine de *Felix Pratenſis* ſur le » même texte Hébreu. » On ſait que *Simon* n'étoit pas prodigue de louanges, & l'on peut, ſans héſiter, ajouter à celles qu'il donne au P. *Titelmans*.

8. *De ſeptem verbis Domini in cruce, Tractatus, pius, juxtà & eruditus, Domini Arnoldi, Carnotenſis, Abbatis Bonævallis, familiaris Amici Divi Bernardi; cum ſcholiis Franciſci Titelmanni.... quibus loca quædam obſcuriora explicantur. Opus eruditùm, & planè mellifluum, nunquam antehac typis excuſum. Ejuſdem* (Arnoldi) *Sermo de laudibus Virginis Matris. Antv. apud Martinum Cæſarem an. M. D. XXXII. XV. junii.* In-12°. Avec une dédicace de l'Editeur à *Jean Robbyns*, Doyen de la Collègiale (aujourd'hui métropole) de *Malines*, datée de *Louvain* au mois d'avril 1532. Ces Ouvrages d'*Arnold*, ou *Arnaud* de *Bonneval* ont été réimprimés dans les *Bibliothèques des Pères*. L'Auteur étoit natif de *Chartres*, & diſciple de *S. Bernard*, dont il a continué la Vie, commencée par *Guillaume de S. Thierri*.

9. *De Conſideratione Dialecticâ, per Fr. Franciſcum Titelmannum..... libri ſex. Antv.* 1534. 12°. It. *Pariſ.* 1544. 12°. It. *Colon.* 1546. 12°. It. *Pariſ. Thomas Richardus*, 1549. 12°. feuillets 231. It. ſous ce titre: *Dialecticæ Conſiderationis. libri ſex, Ariſtotelici Organi ſummam, hoc eſt, totius Dialectices ab Ariſtotele tractata, complectentes,*

videlicet de Prædicabilibus, de Prædicatis; *&c. Lugd. Guilielm. Rovillius*, 1575. 8°. pp. 436. Ce Traité n'est plus d'usage. L'Auteur le dédia à la Faculté des Arts de *Louvain* le 15. octobre 1533.

10. *Compendium Naturalis Philosophiæ: libri duodecim de consideratione rerum Naturalium, earumque ad suum Creatorem reductione. Antv. Simon Cocus*, 1535. 12°. It. *In secundâ hac editione, præter vigilantiorem castigationem, & alphabeticum indicem totius Operis, definitiones quoque Aristotelicæ, & divisiones pleræque ad verbum, majusculis literis, locis suis habentur insertæ, cum earumdem brevi declaratione : alia quoque non pauca passim ad editionem priorem sunt adjecta, quemadmodum ex collatione facilè liquet. Paris. Joan. Roigny*, 1540. 8°. feuillets 227. Au bout : *Parisiis excudebat Joannes Lodoicus Tiletanus, 1540*. Cette édition est d'un caractère serré, & fort net : quelques exemplaires portent : *Paris. ex officinâ Nicolai Buffet, 1542*. & d'autres *Paris. apud Jacobum Regnault, 1545*. It. *Ibid.* 1556 4°. It. *Antv. Philip. Nutius*, 1570. 12°. feuillets 183. It. *Lugd.* 1596. Le P. *Titelmans* dédie cet ouvrage à la Faculté des Arts de *Louvain* : il dit dans sa Préface qu'il a voulu renfermer dans un Abrègé méthodique ce que d'autres avoient traité avec beaucoup d'étendue, & s'attacher particulièrement à ce que la

Physique offre de plus propre pour élever le cœur à Dieu. C'est dans cette vûe qu'il termine chacun de ses douze livres par une prière en prose, & en forme de Pseaume. Mais l'Histoire naturelle, qui doit servir de base à la Physique, étoit une science presque inconnue du tems de l'Auteur : outre que les Principes d'Aristote, dont on ne s'avisoit point de douter, sont de peu de service pour expliquer les Phénomènes de la Nature. Je ne trouve point *Titelmans* fondé à soutenir (*Lib. VIII. c.* 22.) que depuis *David* la vie des hommes est accourcie de vingt ans.

11. *Commentarii in Ecclesiasten Salomonis, cum Annotationibus ex Hebræo, & editione Græcâ in singula capita. Antverp. Simon Cocus, 1536. mense junio.* In-12°., feuillets 165. It. *Parif.* 1545., & 1549., & 1552., & 1577., & 1581. 12°. It. *Antv.* 1552. 12°. It. *Lugd.* 1555. & 1575. 12°.

12. *De Exercitiis Religiosorum.*. C'est un livre de piété, qu'il fit dans le tems qu'il servoit les malades à *Rome*. Je ne crois pas qu'il faille distinguer cet opuscule de celui qu'on marque sous le titre de *Pia Exercitia intimæ devotionis. Colon.* 1579. 12°. It. *Antv.* 1608. 12°.

13. *De fide, & religione, moribusque & ceremoniis Æthiopum. Antverpiæ in ædibus Joannis Steelsii, typis Joannis Graphæi.* In-12°. pp. 11. à la suite du livre intitulé :

Europæ Descriptio..... per Ancelmum atqui Christophorum Cellæ, & du *Prognosticon Antonii Torquati, Medicinæ Doctoris Ferrariensis, ab anno M. CCCC. LXXX. usque ad annum M. D. XXXVIII.* J'ai vû un exemplaire de ce petit ouvrage de *Titelmans* chez les RR. PP. Céleftins d'*Heverle.* (*k*) Il l'a composé sur les Mémoires que lui fournit *Damien à Goez*, dont je parlerai ailleurs. Ces Mémoires contenoient des lettres de *David*, Empereur d'Abyssinie, aux Rois de Portugal *Emmanuel* & *Jean III.*, & une Rélation de *Matthieu*, Envoyé de cet Empereur auprès d'*Emmanuel* en 1513. *François Alvarez*, Aumônier de *Rodrigue de Lima*, Ambassadeur du même Roi, & les PP. *Balthasar Tellez*, & *Jérôme Lobo*, Jésuites Portugais, nous ont donné des Relations plus détaillées de l'Abyssinie. (*l*)

14. *Elucidatio paraphrastica in sanctum Christi Euangelium secundùm Joannem; cum Annotationibus in aliquot capita. Simon Coquus*,

(*k*) Il avoit déja paru à la suite de la Chronique universelle du P. *Amand de Ziriczée*, publiée par les soins de nôtre Auteur à *Anvers* chez *Simon Cocus* en 1534. Je parlerai ailleurs de ce Père.

(*l*) L'Abbé *Joachim le Grand*, mort en 1733., a publié celle du dernier en François sous ce titre : *Rélation historique d'Abissinie du R. P. Jérôme Lobo, de la Comp. de Jésus, traduite du Portugais..... continuée, & augmentée de plusieurs Dissertations, Lettres, & Mémoires. Paris, Veuve d'Ant. Urbain Coustelier, & Jacq. Guérin*, 1728. *in*-4. C'est un ouvrage excellent.

Coquus, Antverpianus, morans in vico vulgariter dicto die Lombaerden veste, excudebat anno M. CCCCC. XLIII. mense januario. In-12°., feuillets 187. Avec une dédicace que *Pierre Titelmans*, frère de l'Auteur, adresse *Ruardo Tapper, suo Præceptori observando*, datée de *Renai* en Flandre le 27. décembre 1543. It. *Parif.* 1545. & 1547. & 1551. & 1563. 12°. It. *Lugduni, Gul. Rovillius*, 1556. 12°. It. *Compluti*, 1566. 8°. Notre Auteur s'est plus étendu dans cette Paraphrase, qu'il n'avoit fait en expliquant les Epîtres, où il y a cependant plus d'ellipses, & plus d'obscurité, que dans les Evangiles. Les notes Littèrales, qu'il ajoute ici à sa paraphrase, peuvent passer pour un Commentaire, où il applanit les plus importantes difficultés de S. Jean. Il en est de même de ses notes sur S. Matthieu. Dans l'un & l'autre ouvrage *Titelmans* montre beaucoup plus de critique & de justesse, que dans ses explications de S. Paul, qu'il entreprit trop jeune.

15. *Paraphrastica Elucidatio in sanctum Christi Euangelium secundùm Matthæum; additis Annotationibus in loca difficiliora. Ædiitio prima : Antv. Joan. Steelsius*, 1545. 12°. It. *Parif.* 1546. *fol.* It. *Lugd.* 1547. & 1556. & 1598. *fol.* It. *Antv.* 1576. *fol.*

16. *Paraphrastica Elucidatio in librum*

Job; cum Annotationibus ex Hebræo, &c. Antv. Joannes Steelsius, 1547. 12°. It. *Paris.* 1547. & 1550. & 1553. 12°. It. *Lugd. Guil. Rovillius*, 1554. 12°. It. *Antv.* 1566. 12°.

17. *Summa Mysteriorum Christianæ fidei, sive de triginta tribus Mysteriis fidei; ex authoritate divinarum Scripturarum congesta, & in pias Contemplationum formulas digesta à Franc. Titelmanno, Minorità. Lugd. Theobald. Paganus*, 1547. 16°. It. *Ibid. Francisc. de Gaviano*, 1555. 12°. It. *Colon.* 1555. 12°. It. *Antv. Joan. Bellerus*, 1571. 16°.

18. *Commentarii in Cantica Canticorum Salomonis..... nunc recèns in lucem æditi. Antverp. Joannes Steelsius*, 1547. 12°. feuillets 194. It. *Æditione primâ (recenti quidem) emendatiores. Paris. Joan. Roigny*, 1547. 8°. It. *Ibid.* 1554. 8°. It. *Lugd.* 1553. 8°.

19. Le P. *Titelmans* a mis un *Avertissement* de trois pages à la suite du *Miroir de la Vie Chrétienne*, Ouvrage flamand du P. *Thomas de Hérenthals*, dont il paroit avoir été l'éditeur. Voyez ci-devant T. IV. p. 402. Il a donné lui-même en cette langue un

20. *Trèsor*, ou Abrègé, *de la Foi Chrétienne :* mais je ne sais quand cet opuscule a été imprimé. Le P. *Wadding* dit qu'il a laissé (en Ms.)

2. Tractatus plures de Sacramentis : & lui attribue encore des

Commentaires sur S. Marc (*Antverpiæ*, 1543.) &

Sur les Hymnes de l'Eglise : mais je crois que cette annonce est fausse, & d'ailleurs l'expèrience m'a appris qu'il ne faut guères compter sur l'exactitude de *Wadding* par raport aux ouvrages des Ecrivains de son Ordre.

Erasme, qui ne souffroit jamais qu'on le contredît dans la moindre chose, & qui se vit assez bien réfuté dans quelques opuscules du P. *Titelmans*, le traita de *jeune fanfaron.* (*m*) Ceux qui ont lû *Titelmans*, trouvent au contraire que ce Religieux étoit souverainement modeste, & que, tout jeune qu'il étoit, il savoit des choses inconnues à *Erasme*. *Gilbert Cousin*, domestique & disciple de ce dernier, puis Calviniste déclaré, (*n*) à fait contre le P. *Titelmans* neuf épigrammes satyriques, qu'on voit parmi ses *Poësies* à la

(*m*) *Juvenem mirè gloriosum, quod illius indicant Progymnasmata. Utinam tantum possit quantum sibi tribuit!* Erasm. Epist. 1031. (ult. edit. col. 1169.)

(*n*) Il étoit de *Nozeret*, petite ville de la Franche-Comté, & Chanoine de la Collègiale de ce lieu, ce qui ne l'empêcha pas d'y tenir une école d'humanités, où il inspiroit le Calvinisme à ses élèves. Le Pape *S. Pie V.* en étant informé, engagea *Claude la Baume*, Archévêque de *Bézançon*, à le faire arrèter. *Cousin* fut donc enfermé dans les prisons de l'Archevèché en 1567., & y mourut la même année, approchant de 62. ans.

fin du prémier Tome de ses Oeuvres. (*o*) La réputation de nôtre Auteur a triomphé de ces pièces chagrines.

La Vie du P. *Titelmans* a été imprimée sur une feuille en placard à *Liège* chez *Jean de Glen*, avec les Miracles qu'on attribue à son intercession. Le P. *Zacharie Boverius*, Capucin mort à *Gènes* en 1638., en parle plus au long dans le 1. volume des Annales de son Ordre, imprimées à *Lyon*, 1632--1639. 2. vol. *in-fol.* (*p*)

PIERRE TITELMANS, frère de *François*, naquit à *Hasselt* vers 1513., fit comme lui sa Philosophie au Collège du *Porc* à *Louvain*, remporta la prémière place au concours général de l'an 1531., prit dans cette Université le grade de Licencié en Théologie, y fut Présìdent du Collège de *Houterle* dépuis la fin de l'an 1536. jusques dans l'année 1540., ensuite Doyen de la Collègiale de *Renai* en Flandre, & Inquisiteur de la foi dans cette province. Il mourut Chanoine du Chapitre de *Courtrai* le 5. septembre 1572., extrèmement regretté de tous les Catholiques du pays. C'étoit un Ecclèsiastique d'une haute piété,

(*o*) *Gilb. Cognati, Nozereni, Opera..... Basil., Henr. Petri*, 1562. *in-fol.*

(*p*) Mais on fait fort peu de cas de ces Annales remplies de contes puèrils, & la mémoire du P. *Titelmans* seroit peu révèrée, si elle n'avoit d'autres garans.

& plein de zèle pour les intèrets de la vraye Religion. Il a laissé des fondations à *Louvain* aux Collèges de *Standonck* & du *Porc*, & à l'ancien Collège de *De Vaulx*.

☞ *Miræi Elogia Belgica*, 80--82. (Il est fautif.) *Zachar. Boverius*, *in Annalib. Ord. Capucin. ad an.* 1537., *exceptus à Barth. Fisen in Florib. Eccles. Leod.*, *pp.* 407--412. *Sanderi Brabantia*, *ult. edit. III.* 157. & 144. *Val. Andreas*, 244. 245. *Wadding*, 136. 137. *Mantelii Hasseletum*, 103--107. Ces quatre derniers sont aussi fautifs, de même que *Sweertius*, *Dupin*, & *M. Foppens*.

Bauduin de Glen

ÉTOIT d'*Arras*, où il naquit vers l'an 1532. Après ses prémières études, il alla prendre l'habit de Chanoine-Régulier à l'Abbaye d'*Hennin-Liètard*, située entre *Douai* & *Lens* en Artois. (*a*) *François de Glen* son oncle en étoit Abbé, & *Bauduin* lui succèda en cette dignité l'an 1562. Il gouverna son monastère plus de 32. ans, & mourut au mois de décembre 1594. dans sa 62e année. Son corps repose dans l'église de son monastère, où l'on a gravé sur un marbre l'é-

(*a*) Fondée l'an 1040. Elle tènoit autrefois le second rang dans la Congrègation d'Aroaise.

pitaphe ſuivante, qu'on voit dans la chapelle des SS. Martyrs :

Glendius Arteſiæ jacet hìc pars magna Senatûs,
Relligionis honos, Henniniique pater.
Paſſus erat ter quingentos, & quattuor annos,
Luſtra decem, mortis Chriſtus & octo ſuæ:
Bis denâ ſupra annum auctam trieteride vitam
Hìc metit æternam, quam ſuper aſtra tenet.

Valère André dit que cet Abbé étoit laborieux & homme d'eſprit. (*b*) Il a laiſſé :

α. *Series & Monarchia Regum Hiſpaniæ.*

β. *Belgicæ Delineatio, & Tranſmigratio ad Principes Auſtriacos.* Le but de cet ouvrage étoit de montrer que la Maiſon d'Autriche poſſèdoit à juſte titre les différentes provinces des Pays-Bas.

γ. *Hiſtoria Abbatum Monaſterii Henniacenſis, Ordinis S. Auguſtini, in diœceſi Atrebatenſi.* Ms. dans cette Abbaye, & dans la Bibliothèque de S. M. T. C., coté *n.* 5483. Ce dernier exemplaire eſt du XVII. ſiècle, & écrit ſur papier. *Ferri de Locre*, qui a vû l'autre, & qui s'en eſt aidé pour ſa Chronique Belgique, dit que l'ouvrage eſt diviſé en 39. chapitres, & que le ſtile en eſt pur & châtié.

δ. *Catalogus Abbatum Monaſterii Elnonenſis*, ou de *S. Amand* dans le Tournèſis. Ms. à *Lille* chez *Pierre Doreſmieulx*

(*b*) *Acris & induſtrii vir ingenii.*

en 1640. *B. de Glen* pousse cette liste, ou cette histoire jusqu'en 1592., que ce Monastère étoit gouverné par son 73[e] Abbé, nommé *Jean Carton.*

ε. L'Abbé de *Glen* a encore laissé d'autres Mss., qu'on ne spécifie point.

☞ *Locrii Chron. Belgicum*, 641. 642. 670. & 680. *Sweertius*, 151. *Val. André*, 98. 99. *Gallia Christiana*, *III.* 441. 442.

Pierre Bloxius,

ECRIVAIN du XVI. siècle, né à *Dieghem*, village de Brabant peu éloigné de *Vilvorde* & de *Bruxelles*, fut Maitre d'Ecole à *Leyde*, où il exerçoit cette fonction en 1562. Il y a grande apparence qu'il étoit infecté des erreurs du Calvinisme. On a de lui une

Instruction familière, & conforme à l'Ecriture sainte, sur le Batême & la Cène de N. S. J. C. Ouvrage utile aux personnes du commun. Cet ouvrage fut d'abord imprimé en Latin, puis traduit en Flamand, & imprimé en cette langue (*a*) à *Kempen*

(*a*) *Een slechtelycke ende Scriftelycke Onderrichtinge van dat Doopsel ende Avontmael Christi Jesu; seer nut nu ter tyt voor alle slechte menschen.* On lit au bout: *Dit boecxken is ierst ghemaeckt int Latyn van Peeter Bloxio, gheboren te Dieghem, by Bruessel in Brabant, Schoelmeester tot Leyden in Hollandt,* 1562. : *daer naer in Duytsche voor slechte menschen.*

(dans l'Over-Yssel) chez *Jean Janssen*, 1566. 12°. Il est du nombre des livres prohibés dans l'*Appendix*, que *Philippe II.* fit joindre à l'*Index* de *Rome* en 1569.

☞ *Voyez cet Appendix.*

Samuel Coster,

POETE Hollandois, né vers l'an 1580. ou 1590., & mort vers le milieu du siècle suivant, s'appliqua au genre dramatique, & composa diverses pièces de Théatre, qu'il fit représenter à *Amsterdam.* On a tout sujet de croire qu'il fit son séjour ordinaire en cette ville. Il avoit pour dévise ces mots flamands : *Over al 't Huys*, qui signifient : *Ma patrie est partout.* Voici les pièces qu'il a données au public :

1. *Le divertissement Rustique, ou Maitre Cagnard, Charlatan, & Jean Malherbe, son valet; Comèdie.* (a) *Amst.*, *Corneille Lodewyksz van der Plasse*, 1615. 4°.

2. *L'Acadèmie Flamande, représentée le premier août 1619.* (b) *Amst.*, 1619. 4°.

(a) *Boere-Klucht, oft Tafelspel van twee personagien; te weeten een Quackzalver met zyn knegt. De Quackzalver is genaamt Meester Canjart, en de knegt is genaamt Hansje Quaatkruyt.*

(b) *Duytsche Academie, gespeelt den eerste Oogstmaand in 't jaar 1619.*

3. *L'Acadèmie Flamande, où personne est nommé ni blâmé.* (c) *Amst.*, 1620.

4. *Le Riche; Tragèdie.* (d) *Amst.*, *Corn.* *›dewykſz van der Plaſſe*, 1621. 4°.

5. *Repréſentation faite par ceux de l'Acamie Flamande, conformèmènt aux ordres la Régence d'Amſterdam, pour la récep›n de S. M. Bohèmienne* (Frederic V.) *6. juin 1621.* (e) *Amst.*, *Ant. van ›linghen*, 1621. 4°.

6. *Iphigènie; Tragèdie.* (f) *Amst.*, *Nilas Bieskens*, 1626. 4°.

7. *Matthieu, villageois, & Mademoiſelle : Grevelinckhuyſen; Divertiſſement ruſti›e.* (g) *Amſt.*, 1633. 4°.

8. *Iſabelle; Tragèdie.* (h) *Amst.*, *Jab Thomaſz Sergeant*, 1634. 4°.

9. *Matthias van der Schilde; Comèdie.* (i) *›mſt.*, *Thierri Corneliſz Houthaak*, 1642. 4°.

10. *Ithys; Tragèdie.* (k) *Amst.*, *Thier- Corn. Houthaak*, 1643. 4°.

(c) *Nederduytſche Academie, Niemant genoemt, Niemt geblameert.*

(d) *Ryckeman; Treurſpel.*

(e) *Verthooninge gedaan by die der Nederduitſche Accami, door bevel van de EE. Heeren deſer ſteede Amſtern, tot onthaal van ſyne Koninglycke Majeſteyt van Bomen, in 't jaar 1621. den 6. junii.*

(f) *Iphigenia; Treurſpel.*

(g) *Teeuwis de Boer, en Menjuffer van Grevelinckhuy- ; Boereklucht.*

(h) *Iſabella; Treurſpel.*

(i) *Tyske van der Schilde; Kluchtſpel.*

(k) *Ithys; Treurſpel.*

11. *Polyxène; Tragèdie.* (l) *Amst.*, *Abrah. de Wees*, 1644. 4°.

12. *Explication abrègée des six prémières représentations faites à Amsterdam en place publique au sujet de la paix perpètuelle* (de Westphalie,) *à Amsterdam le 5. juin 1648., par ordre de MM. les Bourguemaitres de cette ville.* (m) *Amst.*, *Jean Benning*, 1648. 4°.

☞ *Register der Nederlandsche Toneel-Dichteren*, *Delft*, 1743. *pp.* 26. 27.

(l) *Polyxena; Treurspel.*

(m) *Korte verklaaringh van de ses eerste verthooninge gedaan binnen Amsterdam, op de Eeuwige Vrede; door last van de EE. Heeren Burgermeesteren, t' Amsterdam op de mark vertoont den 5. junii.*

Jean-Jacob Mauritius,

AUTRE Poëte Dramatique Hollandois, mais postèrieur d'un siècle à celui qui précède. Il demeura comme lui à *Amsterdam*, & y fit représenter diverses pièces, qui ont été imprimées :

1. *Sesostris, Roi d'Egypte; Tragèdie.* (a) 1712. 12°.

2. *L'Europe consolée à la vûe de la Paix; Pièce dramatique.* (b) *Amst. Henri van de Gaete*, 1712. 12°.

(a) *Sesostris, Koning van Egypte; Treurspel.*

(b) *Europa verkwikt op 't gezicht der Vrede; Tooneelspel.*

3. *La vie des Etudians de Leyde; Divertissement Comique.* (c) *Amst. Henri van de Gaete*, 1717. 12°.

4. *Le Campement; Pièce dramatique.* (d) *Amst. Isaac Duim*, 1742. 12°.

5. *Le Doctorat du Malade imaginaire.* (e) *Amst. Isaac Duim*, 1742. 12°. *Mauritius* composa encore

α. Pampinon & Vaspette. (f) Pièce en vers, qui n'a pas vû le jour, du moins avant 1744. Outres ces ouvrages de Théatre, on a de *Mauritius:*

6. *Lettre à l'Auteur des Nouvelles Littéraires*, datée d'*Amsterdam* le 12. juillet 1716., & inserée dans ces *Nouvelles*, *1716. p. 63*. Notre Auteur y désavoue des écrits publiés sous le nom de *Chrysostomus Mathanasius*, qu'on lui avoit attribués. Ces Ecrits attaquoient les sieurs *Zeews* & *de Bye*.

7. *Récréations, ou Aménités du Droit.* (g) *Amst.* 1722. 12°.

8. *Histoire du Crucifîment de notre Sauveur.* (h) *Amst. H. Boussière*, 1738. 12°.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Register der Nederl. Tooneel-Dichteren*, *p.* 79.

(c) *Leidsche Studenten Leeven; Kluchtig Blyspel.*
(d) *Campement; Tooneelspel.*
(e) *Promotie van den ingebeelden Zieken.*
(f) *Pampinon en Vaspette.*
(g) *Rechts-geleerde Uytspanningen.*
(h) *De Kruys Historie van den Lydenden Heyland.*

Dominique Gentis

ETOIT d'*Erckelens*, petite ville de Gueldre au delà de la meuse, (*a*) & naquit le 3. mars 1695. Ayant achevé ses humanités à *Juliers*, qui n'en est éloigné que de quatre lieues, il passa à *Cologne*, & finit son cours de Philosophie à seize ans : après quoi il prit l'habit de Dominicain, apparemment dans la même ville, & y continua ses études. Vers 1720. il y dévint *Maitre des Etudians* du couvent de son Ordre, dédié à la Sainte Croix. Il prit dépuis le grade de Licencié en Théologie dans l'Université de *Cologne*. En 1736. il s'y fit recevoir Docteur. Le Génèral de l'Ordre l'appella ensuite à *Rome*, où il le fit Bibliothècaire du Collège de *Casanate*. (*b*) Le P. *Gentis*

(*a*) Plusieurs Géographes l'appellent *Herculis Castra*; cela nous conduiroit à l'origine d'*Erckelens*, si les Secrètaires d'Hercule n'avoient oublié de tenir régître des campemens de ce Démi-Dieu dans les Pays-Bas.

(*b*) *Jérôme Casanate*, Cardinal & Bibliothècaire du Vatican, né à *Naples* en 1620., & mort le 3. mars 1700., donna par son testament sa bibliothèque au Couvent de la Minerve de l'Ordre des FF. Prêcheurs, à condition qu'elle seroit publique, avec un fonds de 4000. écus romains de révenu, tant pour acheter tous les ans des livres, que pour entretenir deux bibliothècaires, deux frères convers pour le service de la Bibliothèque, deux Lecteurs qui doivent enseigner publiquement la doctrine de S. Thomas, & enfin six Théologiens du même Ordre de différentes nations, pour entretenir la saine doctrine, & s'opposer aux erreurs.

fut auſſi Conſulteur du Tribunal de l'Inquiſition. Ayant donné dans cet emploi des marques du talent qu'il avoit pour la conduite des affaires, il fut chargé ſucceſſivement de celles des Evêques-Princes de *Wirtsbourg*, & de *Leutmeritz* : (*c*) Le Prince *Clément-Auguſte de Bavière*, Electeur de *Cologne*, lui donna auſſi le caractère de ſon Réſident : enfin l'Auguſte *Marie-Thérèſe* le nomma ſon Agent à la Cour de *Rome*. Le Père remplit ces fonctions juſques vers 1746., que la même Princeſſe lui donna l'Evêché de *Ruremonde* : mais avant qu'il en eût pris poſſeſſion, S. M. lui donna celui d'*Anvers* avec le rang de Conſeiller d'Etat. Comme le Pays étoit alors occupé par les François, le P. *Gentis* attendit la concluſion du Traité d'*Aix-la-Chapelle*, pour ſe rendre à ſon ſiège. Il ſe fit ſacrer à *Rome* le onze mai 1749. Ce fut le Cardinal *Charles Guidoboni Cavalchini*, qui en fit la cérèmonie dans l'Egliſe de *N. D. de la Paix*, aſſiſté de *Joſeph-Marie Ferroni*, Archevêque de *Damas*, & de *Ferdinand-Marie de Rubeis*, Archevêque de *Tharſe*, qui ont été tous deux élevés au Cardinalat. Le nouveau Prélat fit ſon entrée à *Anvers* le 15. octobre de la même année, & ayant gouverné ſon diocèſe pendant près de neuf ans, il mourut dans ſa maiſon Epiſco-

(*c*) Ville de Bohème.

pale le 5. juillet 1758., lorsqu'il étoit dans la 63[e] année de son age. Il avoit pour dévise : *Sine spinâ & ungue.* Son corps repose auprès de ceux de ses Prédècesseurs, dont les deux derniers (*d*) avoient tenu le siège, chacun moins de deux ans. Le P. *Gentis* publia lorsqu'il n'étoit encore que Licencié de *Cologne*, un ouvrage intitulé :

Suprema Dei Potestas, inviolata : aurea Hominis Libertas, salvata : infinita Dei Sanctitas, illibata per Prædeterminationem Physicam modernorum Thomistarum, quæ est & antiquorum, nec non Divi Thomæ (e); *exhibitore Dominico Gentis..... Coloniæ, Josephus Otto Steinhausen*, 1724. 8°. dern. signature *Ccccc 5.* Quoi que ce Traité soit assez ample, il est pourtant d'une taille moins effrayante, que l'ouvrage du P. *Reginaldus* sur la même matière.

☞ *Feuille mortuaire. Descr. du Brabant par le P. Didace de St Ant.*, *p.* 226. *Fopp. Chronol. Episcopor. Belgii*, *p.* 36.

(*d*) *Guillaume-Philippe de Herzelles*, & *Joseph-Anselme-François Werbroeck.* Le prémier, qui avoit été Abbé de Ste Gertrude de *Louvain*, mourut le 2. septembre 1744: & le second, le 24. décembre 1747.; celui-ci avoit été auparavant Evêque de *Ruremonde* pendant deux ans & demi.

(*e*) Les Docteurs de *Louvain*, les PP. Jésuites, & généralement tous les Théologiens qui rejettent la Prédétermination Physique, ne conviennent point de ces deux faits.

Jean Loedingius,

ECRIVAIN Hollandois du dernier siècle, embrassa le parti des Remontrans, & fut l'un des Ministres de cette Société dans *Amsterdam*. Il mourut dans l'été de l'année 1653. Le fameux *Gérard Brandt*, qui avoit été longtems son ami, fit un petit Eloge du défunt en vers flamands, où il lui donna de grandes louanges, (*a*) & prit le soin de recueillir ses Sermons pour les livrer au public; ils ont paru sous le titre suivant :

Quinze Sermons sur différens textes de l'Ecriture sainte. En flamand. (*b*) *Amst.* 1655. 4°.

☞ *Cattenburg*, *Biblioth. Remonstrantium*, p. 106. *J. de Haes*, *Leven van G. Brandt*, p. 18.

(*a*) On le trouve parmi les Poësies de *Brandt*, pag. 382.

(*b*) *Vyftien Predikatien over verscheide texten der Heilige Schriftuire.*

Augustin Huens, ou *Aug. Hunnæus,*

QUI AUROIT plûtôt dû se nommer *Hugonius*, (*a*) prènoit le surnom de *Maglenanus*, parce qu'il étoit de *Ma-*

(*a*) Car son nom signifie *Fils de Hugues*, ou de *Hue*, comme on parloit en vieux François.

lines, (*b*) où il naquit le 27. 1522. (*c*) Son père *Jean Huens*, 1 *Rombaut Huens*, étoit l'un des prin citoyens de cette ville : sa mère *Eli* fille de *Henri van den Zype*, étoit aussi famille honorable. Il fit peut-être se mières études à l'Abbaye de *Boneffe*, a beaucoup d'apparence qu'il les pou à *Louvain* au Collège du *Château*, où seigna les humanités étant encor jeune. Il fut depuis Professeur en sophie dans la même maison, & il dans le Conseil de l'Université c membre de la Faculté des Arts le novembre 1547. Ayant rempli ces miers postes avec beaucoup de répu & profité de ses heures de loisir p mettre au fait des langues savant pour étudier la Théologie, il se cl d'enseigner cette science aux jeunes gieux de l'Abbaye de S^te^ Gertrude

(*b*) C'est ce qu'on exprime communément av par le mot *Mechliniensis*, formé du flamand 1 Quelques-uns l'ont exprimé par *Malinas* ou *Malina* me semble qu'ils ont raison ; car il conste par les viei tres que cette ville s'appelloit anciennement *Malinæ*. que ce mot vient du Tudesque *Mahlein*, qui signi *village*, nom qu'on aura donné à ce lieu, lorsqu'il core peu considèrable. Le mot de *Mahl* ou *M* *Mahlein* est le diminutif, est resté dans beaucoup de la Hasbaye & de la Campine Liègeoise, qui fu ceau de la Monarchie de France; on le trouve dans les Loix Saliques, latinisé en *Mallum*.

(*c*) Et non pas le 29. juillet 1521., comme le di *André*. Voyez ce que je marque à la fin de cet a

1555. il obtint un Canonicat de S. Pierre de la seconde fondation, auquel est attachée une profession ordinaire de Théologie. Vers la fin du mois d'août de l'année suivante, il fut fait Président du College de Ste Anne, & le 20. juin 1558. il reçut les honneurs de Doctorat. Enfin le fameux *Jean Hesselius*, Professeur Royal de Scholastique, étant venu à mourir le 7. novembre 1566., *Hunnæus*, à la sollicitation de *Jean Molinæus*, Docteur en Droit, qui avoit alors du crédit à la Cour, fut nommé le 6. mars de l'année suivante pour remplacer le défunt. Outre ces fonctions, je trouve qu'il suppléa au Collège des Trois-Langues pendant quatre ans pour *Thierri Langius*, Professeur en Grec: & pendant un an, pour *André von Gennep*, Professeur en Hébreu. Il s'étoit défait de la Présidence du Collège de Ste Anne vers le mois de septembre de l'an 1563., & il s'étoit logé d'abord au *Grand-Collège*, où il démeura au moins jusques dans l'année 1575.: puis dans une maison particulière, qui est vis-à-vis l'entrée du Collège de *Driutius*, & qui tombe aujourd'hui en ruine. C'est là qu'il mourut le 7. septembre, jour de la foire de *Louvain*, l'an 1577., (*d*) de la contagion qui désola

(*d*) *Claude Verrydt*, Fondateur du Collège de *Malines*, autrefois domestique d'*Hunnæus*, & son Exécuteur testamen-

cette ville pendant deux ou trois ans. Ses cendres reposent sans doute dans l'église, ou dans le cimètière de S. Pierre, où il étoit Chanoine du prémier rang en vertu de sa Chaire Royale : mais il n'a point d'épitaphe. J'ai vû son testament, qu'il fit deux jours avant sa mort, où il lègue aux Jésuites de cette ville quantité de livres écrits sur velin. On l'avoit élu Recteur de l'Université en 1563. Il eut un frère nommé *Jean Huens*, qui se fit Bernardin à *Boneffe* dans le Comté de Namur : & deux oncles paternels, l'un nommé *Guillaume*, qui fut Echevin de *Malines* : & l'autre nommé *Rombaut*, qui fut élu Abbé de *Boneffe* en 1555., & qui mourut le 10. août 1560. Cet Abbé avoit été élevé au Collège d'humanités établi dans son monastère, & qui étoit fort fréquenté; ce qui ne l'empêcha pas d'abolir ce Collège, prévoyant les maux, dont le pays étoit menacé. *Augustin Hunnæus* écrivoit bien en Latin, & possèdoit les langues Grecque & Hébraïque : il étoit aussi fort versé dans la Philosophie de l'Ecole, & il

taire, a écrit de sa main cette note, que j'ai lue dans un Ms. de ce Collège : *Cui* (R. P. Joanni Harlemio) *& tanquam Executor Testamenti, tradidi multa exemplaria Mss. in pergameno, ex Testamento M. N. Augustini Hunnæi, Collegio Soc. Jesu legata. Obiit M. N. Augustinus Hunnæus Lovanii* 7. *septembris* 1577. *ipso die Dedicationis Lovaniensis, etiam ex contagio.* Ainsi *le Mire*, *Vernulæus*, *Valère André*, &c. se trompent en mettant la mort de *Hunnæus* en 1578.

légagea de l'enveloppe barbare, sous
ielle elle avoit coûtume de se montrer.
ır ce qui regarde son savoir en Théo-
ie, *Valère André* en parle en ces ter-
; *Quanti verò Hunnæi ingenium atque*
rinam fecerit Gregorius XIII. Pont. Max.,
oto ad eum brevi, ùt vocant, Apostolicò
aravit; quo è selectissimo Doctorum nu-
o hunc unum delegit, qui SS. Patrum
ta, ad Mss. emendata, à librariorum
is ac σφάλμασι (mendis) *vindicata in*
m daret, nî mors lauream illam ac lau-
Hunnæo invidisset. Invidia ergò in Hun-
m Cornelii Loosei est, scribentis genio sa-
reclamante Doctorem factum, Regiumque
fessorem libros Sententiarum prælegisse non
odum sententiosè. Mais la bonne foi
blige de m'en tenir au jugement de
neille Loos. Car 1°. Ce qu'*Hunnæus*
ublié en fait de Théologie, est peu de
se. 2°. Les Docteurs de *Louvain*, qui
oient de son tems, pensoient de lui
nme *Loos* (*e*) 3°. Il est faux que *Gré-*
e XIII. ait fait choix de lui pour des
tions des SS. Pères. Ce Pontife ne

S 2

(e) *Hunnæum quoque, relictâ Catechismi prælectione, à*
issâ (Parmensi,) *defuncto Joanni* (Hessels) *à Lovanio,*
Molinæi commendatione, suffectum, tamquam ad hanc
onem non satis idoneum, ad Catechismi prælectionem re-
re optarent. Viglius, ad Joach. Hopperum (in Ana-
s Hoynckianis; T. II. p. 486.) ep. 64. Idem, epist.
In Hunnæo, præter diligentiam, multa Theologi Lo-
ienses desiderant.

songeoit qu'à publier un Corps du Droit Canonique, & il adressa un bref, non pas à *Hunnæus*, mais à l'Université de *Louvain*, pour engager nos Docteurs à recueillir d'anciens Mss. de quelques Conciles & de quelques Pères de l'Eglise, afin qu'on pût corriger le Decrèt de Gratien sur ces Exemplaires. En conséquence l'Université députa *Hunnæus*, *Elbert Léonin*, *Antoine de Siennes*, & *Laurent Westerhoven*, leur permettant de s'associer d'autres Docteurs, tant de Théologie, que de Droit-Canon. C'est ce que *Hunnæus* lui-même nous apprend dans la dédicace qu'il fit à *Grégoire XIII.* de sa 2de édition de la Somme de S. Thomas : & ce qui conste d'ailleurs par les Actes de l'Université du 29. mai 1573. (*f*) 4°. On peut revoir un fragment d'une lettre de *Morillon*, que j'ai raporté à l'article de *Robert van Maelcote*, (*g*) où *Hunnæus* est nommé un Docteur *fort leger*. Mais ajoutons que ce fragment prouve en même tems, que notre Docteur ne donnoit point dans les nouveautés de *Baïus*. Il reste de lui :

1. *Dialectica, seu generalia Logices præcepta omnia, quæcumque ex toto Aristotelis*

(*f*) *Deputati fuerunt* (Ex Facultate Theol.) *ad emendationem Decreti Gratiani MM. NN. Hunnæus, Senensis, & Westerhoven, cum adsumendis. Hunnæus* ajoute dans la dédicace dont j'ai parlé, qu'il accepta volontiers cette commission, & qu'entre beaucoup d'autres Mss., il livra à *Léonin* un exemplaire du Décrèt *d'Isidore.*

(*g*) Ci-dessus, pag. 146.

Organo Philosophiæ tironibus ad ediscendum proponi consueverunt. Antv. Christoph. Plantinus, 1584. 12°. Il en avoit paru trois ou quatre éditions auparavant. It. *Ibid. Joach. Trognesius*, 1608. 8°. pp. 369.

2. *Logices Fundamentum, seu Prodidagmata de Dialecticis vocum affectionibus & proprietatibus. Accessit, de usitatâ apud Dialecticos vocum Divisione, brevis Isagoge. Præterea Erotemata de Disputatione Dialecticè rectèque instituendâ. Cum* (Item) *Disputandi Exercitatio ac Formula. Lovanii*, 1552. 12°. It. *Romæ, Valerius Doricus, & Aloysius, Fratres Brixienses*, 1553. 12°. It. —— *Omnia, juxta laudatissimum celeberrimæ Lovaniensis Academiæ morem, ab Augustino Hunnæo, ante annos duodecim, in gratiam suorum discipulorum, conscripta, & postea..... accuratiùs ab eodem recognita.... Colon. Maternus Cholinus*, 1564. 12°. feuillets 59. It. *Lovanii*, 1565. 12°. It. sous ce titre : *Logices prima Rudimenta, seu Prodidagmata de Dialecticis vocum affectiotionibus & proprietatibus, ab Aug. Hunnæo, secundùm eam Logices tradendæ, quæ apud Philosophos celeberrimæ Lovaniensis Academiæ usitata est, rationem ; olim in gratiam suorum discipulorum conscripta, & postea sæpius ab eo recognita..... Antv. Christoph. Plantinus*, 1569. 8°. pp. 366. It. sous ce titre : *Prodidagmata de Dialecticis vocum affectionibus & proprietati-*

bus; non modò Philosophiæ, verùm etiam alterius cujusvis disciplinæ studiosis, ad obscurorum locorum tenebras depellendas, veritatemque faciliùs eruendam utilissimæ. Accesserunt aliquot Vocis significantis usitatæ apud Dialecticos Divisiones, & Erotemata de Disputatione Dialecticè rectèque instituendâ. Antv. Vidua (Chr. Plantini) & *Joan. Moretus*, 1591. 12°. *Hunnæus* faisoit à *Louvain* ce que *Matthisius* (*h*) faisoit à *Cologne*. Ils purgeoient la Logique de l'Ecole d'une partie des inutilités, dont elle étoit farcie, & du langage affreux, dans lequel on l'enseignoit depuis quelques siècles. Le tems de secouer le joug d'Aristote n'étoit pas encore venu.

3. *Catechismi Catholici Schema. Antv. Christoph. Plantinus*, 1566. En placard. C'est une ébauche de l'Ouvrage qui suit.

4. *Catechismus Catholicus, nuper unico schemate comprehensus, atque ita in lucem editus: nunc autem diligenter recognitus, & in Libelli formam, ad commodiorem juventutis usum, Auctore eodem, redactus.* A la suite du *n. 5.* It. séparément : *Antv. Christoph. Plantinus*, 1570. 8°. pp. 82. Belle édition, dédiée par l'Auteur au Président *Viglius* le 1. janvier 1570. (1571.) Ce Catèchisme est en forme de Tables, où l'Auteur donne les définitions & les divisions les plus usitées, & ren-

(*h*) Voyez ci-devant, T. VIII. pp. 307. 308.

voye à la Somme de S. Thomas pour y chercher l'éclairciſſement des queſtions qu'on peut former ſur châque matière. Il y inſère auſſi quelques remarques contre les Proteſtans. Il ſe contredit dans l'explication de la dernière demande du *Pater*; car d'abord il dit qu'il faut voir S. Thomas *2ª 2ª q. 83. art. 9.* pour y apprendre ce que veut dire *à malo* : enſuite il l'explique lui-même des *maux de la vie future*. Cependant S. Thomas à l'endroit cité l'entend des maux de cette vie. (*i*)

5. *S. Thomæ Aquinatis Summa totius Theologiæ; in quâ Eccleſiæ Catholicæ doctrina univerſa, & quicquid in veterum Patrum monumentis eſt dignum obſervatu : quicquid etiam vel olim vocatum eſt, vel hodie vocatur ab Hæreticis in controverſiam; id omne, ut eruditè, ſolidè, & dilucidè, ita piè atque fideliter explicatur, in tres partes ab Auctore ſuo diſtributa. Antv. Chriſtoph. Plantinus*, 1569. petit *in-fol.* en trois volumes d'un caractère net & ſerré, pp. 374. 376. 551. 356. & 274. *Hunnæus* dédie cette édition au Pape (*S.*) *Pie V.* par une lettre datée du 1. ſeptembre 1568., où il dit qu'il a revû cet ouvrage ſur un grand nombre de Mſs. fort anciens. (*k*) Il n'eſt

(*i*) *Tertiò* (nos à Beatitudine prohibet) *pœnalitas præſens, ut quæ impedit ſufficientiam vitæ : & quantùm ad hoc dicitur, Libera nos à malo.*

(*k*) *Ad plurima, eaque vetuſtiſſima exemplaria.*

pas le ſeul qui ait travaillé à cette réviſion, puiſqu'on lit dans l'Avertiſſement de l'Imprimeur, qu'elle eſt due aux ſoins de quelques Théologiens de *Louvain*, mais ſurtout du Docteur *Hunnæus* : [*Quorumdam Lovanienſium Theologorum, præcipuè verò nunquam ſatìs laudati Theologi D. Auguſtini Hunnæi, operâ & labore maximo.*] *Hunnæus* prépara dépuis une ſeconde édition, qui parut chez le même *Plantin*, & dans le même format, mais en quatre volumes, 1575. Il dédia celle-ci au Pape *Grégoire XIII*. Sa lettre eſt datée à *Louvain* du Grand-Collège le 1. janvier 1575. Il y dit qu'il a comparé de nouveau la Somme de S. Thomas avec de très-bons & très-anciens exemplaires, & qu'il l'a purgée d'un grand nombre de fautes, qui lui avoient échapé dans la première revûe. Le travail de *Hunnæus* a beaucoup aidé ceux qui ont publié le même ouvrage dépuis. Son édition a été abſolument ſuivie dans celle de *Véniſe, edente Guilielmo de Thocco; apud Juntas*, 1588. 4°. 5. vol. Et dans celle de *Bergame : edente Joanne Baptiſtâ Mageno; typis Comini Venturæ*, 1590. in-8°. 7. vol. Les Docteurs de *Douai*, ayant récouvré de nouveaux Mſs., ont encore donné des éditions plus correctes de cet Ouvrage en 1614. & en 1623. *Voyez les Articles Franc. Sylvius, & Barthol. Petri.* Une choſe dont

il n'eſt pas inutile d'avertir nos jeunes Théologiens, c'eſt que quelque eſtime qu'on faſſe (& qu'on doive faire) de la Somme de S. Thomas, il ne faut point prendre à la rigueur l'éloge donné à ce livre dans le titre des éditions dont je parle : autrement on ſe perſuaderoit qu'on y trouvera tout ce qu'il y a dans les Pères qui mérite d'étre remarqué. Cependant il eſt certain que S. Thomas n'a ni lû ni pû lire la moitié des Pères : qu'on n'avoit de ſon tems que des exemplaires fort défectueux de la plûpart : qu'à peine la dixième partie des Pères Grecs étoit alors traduite en Latin, & que le S. Docteur n'entendoit pas le Grec. Pour dire quelque choſe de plus précis, ceux qui ſont au fait des écrits de S. Jerôme, y puiſent encore tous les jours mille choſes utiles & importantes (principalement pour l'intelligence de l'Ecriture) qu'on chercheroit en vain dans la Somme, & même dans toutes les Œuvres de S. Thomas. Il faut raiſonner de même ſur ce qu'on lit dans le titre en queſtion par raport aux Controverſes.

6. *De Sacramentis Eccleſiæ Chriſti, Axiomata; quibus B. Thomæ Aquinatis doctrina de iiſdem Sacramentis, in tertiâ Summæ Theologicæ parte, ejuſque Supplemento tradita, à Diſputationum prolixitate ad ſummam brevitatem memoriæ gratiſſimam revocatur. Ad-*

junctis Schematibus, quæ methodum, quam B. Thomas ibidem in Sacramentorum materiâ explicandâ ſequitur, breviter ac dilucidè ob oculos ponunt. Antv. Chriſtoph. Plantinus, 1570. 12°. It. à la ſuite du *n. 5.* Cet Abrègé eſt aſſez bien fait; il tient onze pages en tout dans l'Edition de la Somme de S. Thomas à *Douai*, 1623. *in-fol.*

7. *Hunnæus* a eu part à l'édition de la Polyglotte d'*Anvers*, dont je parlerai plus amplement ailleurs. Il fut chargé de la revoir par l'autorité du Pape & du Roi: & il s'acquitta exactement de ſa commiſſion.

α. Prælectiones in libros Sententiarum. Ces cahiers n'ont pas été imprimés. J'en ai vû la plus grande partie en Ms. à *Louvain* au Collège de *Malines*.

On trouve le portrait de *Hunnæus* en gravure dans les *Elogia Belgica* d'*Aubert le Mire*, & dans la Bibliothèque Belgique de M. *Foppens*. Son portrait original, fort différent de celui-là, ſe conſerve à *Louvain* au Collège des Trois-Langues, avec cette inſcription : *Natus eſt anno* 22. *mane circa medium quintæ die* 27. *julii.* Plus bas : *Mortuus.....* Encore plus bas : *Ætatis 55. 1577. menſe maïo* (pictus.) Le Docteur y tient en main un livre, avec le mot ΠΑΥΛΟΣ (*S. Paul*) ſur la tranche.

r Corn. Loos Callidii illustr. Germaniæ
ptorum Catal., folio C1. verso & sequenti.
æi Elogia Belgica, 132. 133. Vernulæi
d. Lovan., edit. 1667. pp. 167. 168. Val.
'reas, Biblioth. 94. 95. & Fast. 43. 79. 116.
311. Archives du Chap. de S. Pierre &
a ville de Louvain. Régitres du Coll. de
Anne, &c.

Didace de St Antoine,

NOMMÉ dans le monde Jean de Beckers, naquit à Bruxelles vers l'an
'9. Après ses prémières études, il
ra dans l'Ordre des PP. Carmes Déussés, & prononça ses vœux à l'age
vingt ans. Ensuite ayant fait son
rs de Théologie, & reçu les Ordres
és, il s'exerça quelque tems au Miière de la Prédication. Après cela ses
èrieurs le chargèrent successivement
seigner la Scholastique, & d'expliquer
:riture Sainte; ce qu'il fit durant plurs années à Louvain. Le P. Didace
encore Examinateur Synodal du dio-
: de Ruremonde, Prieur du couvent
pres, trois fois Définiteur de sa proce, qui comprènoit la Flandre & le
bant Flamands, (a) & enfin Com-

:) Un différend survènu entre les PP. de Flandre & de Brabant, a fait dépuis partager cette province en

pagnon (*Socius*) du Chapitre Génèral de l'Ordre. Ce Religieux commença de rentrer en enfance vers la fin de l'an 1760., & mourut à *Bruxelles* le 25. novembre 1763., dans la 84e année de son age, la 64e de sa profession, & la 60e de sa Prêtrise. Il a donné au public :

1. *Nodus Herculanus, cherubico Doctoris Angelici S. Thomæ Aquinatis ense, per F. Didacum à S. Antonio, Lovanii S. Theologiæ Lectorem, Ordinis Fratrum Discalceatorum B. Mariæ de Monte Carmelo, solutus. Lovanii*, 1701. 12°. Cette brochure roule sur la *liberté* avec laquelle N. S. J. C., subit la mort, quoi qu'il fût impeccable, & que la mort, suivant le P. *Didace* (& le gros des Théologiens) fût pour lui de précepte. Le P. *Nicolas Rayé*, Jésuite, qui professoit alors à *Louvain*, attaqua l'écrit du P. *Didace*.

2. *Enchiridion Scripturisticum tripartitum, Tomus primus, complectens Præludia isagogica ad SS. Bibliorum intelligentiam, scholasticè deducta; auctore R. P. F. Didaco à S. Antonio, Carmelitâ Discalceato Provinciæ Flandro-Belgicæ, quondam ejusdem Provinciæ Definitore provinciali, nec non Theologiæ ac S. Scripturæ Prælectore. Bruxell., Franc. t' Serstevens*, 1745. 12°. pp. 592.
—— *Tomus secundus, complectens sacram Historiam chronologicè per sex ætates deduc-*

tam, à mundo condito usque ad Christum natum; in quâ præcipuæ difficultates totius Veteris Testamenti per varias Dissertationes scholasticè elucidantur. Ibid. Idem, 1745. 12°. pp. 574. —— *Tomus tertius, in duas partes divisus, cujus prima pars complectitur Historiam Euangelicam vitæ & mysteriorum Jesu Christi ex consensu quatuor Euangelistarum: secunda verò pars, Acta Apostolorum. Omnia chronologicè & scholasticè deducta. Ibid. Idem*, 1745. 12°. pp. 576. —— *Auctarium Enchiridii Scripturistici, sive Tomus quartus, in duas partes divisus, cujus prima pars complectitur Paulinas Epistolas, & Canonicas: secunda verò pars, Apocalypsim. Omnia chronologicè & scholasticè deducta. Ibid., Joan. Josephus Boucherie*, 1748. 12°. pp. 586. Ce tome est dédié à *François Casens*, Abbé de *Grimbergue*. J'ai déja dit ce que je pensois des Ouvrages de cette nature, à l'occasion de celui du P. *Nicole*, Jacobin. (*b*) Celui du P. *Didace* vaut mieux : mais il ne laisse pas d'avoir beaucoup de défauts. L'Auteur n'entendoit point les langues originales de l'Ecriture, & n'avoit pas lû nos meilleurs Commentateurs, ou n'en avoit point fait usage. On s'apperçoit d'ailleurs (*c*)

(*b*) T. IX. p. 429.
(*c*) Par exemple il croît bonnement, sur une lettre de St Evode d'Antioche, que la Ste Vierge demeura onze ans dans le Sanctuaire du Temple de Jérusalem, depuis l'age de trois ans jusqu'à quatorze. Mais cette lettre n'est citée

qu'il manquoit absolument de Critique; & par conséquent qu'il entreprènoit un travail au dessus de ses forces.

3. *Description historique, chronologique, & géographique du Duché de Brabant, contenant les quatre Chef-villes de ce Duché, & tout ce qui en dépend : comme aussi la description du Marquisat d'Anvers, de la Seigneurie de Malines, & du Wallon-Brabant; le tout recueilli des meilleurs Auteurs, tant anciens que modernes. Première* (& dernière) *édition. Bruxelles, Jean-Joseph Boucherie,* 1756. 12°. pp. 458. Cet ouvrage est mal écrit, mais passablement exact; c'est un abregé de ce que *Juste-Lipse, Gramaye, Sanderus, le Roy, van Gestel,* &c. nous ont donné sur le même sujet. Mais ces Auteurs ayant tous écrit en Latin, le P. *Didace,* peu versé dans les détails Géographiques, Généalogiques, &c. s'est mépris fort souvent en rendant les noms propres en François. Ainsi *page 52.* il dit *Marie dame de Cervie,* pour *dame de Chièvres :* p. 140. *Les pauvres Claires* & *les Riches Claires,* pour *les Clarisses :* p. 218. *Judoce Gillis,* pour *Josse :* p. 226. *Théologien Cassinatein,* pour *Théologien du Collège de Casanate :* p. 316. *Hugues de*

que par Nicèphore, (*lib. II. c.* 3.) Auteur trop récent & trop fabuleux pour garantir une pièce de cette importance. *Baronius* en avoit déja parlé (*ad an.* 71. *n.* 13.) comme d'un écrit inconnu à toute l'Antiquité : & ce que Nicèphore en raporte, suffit pour la faire réjetter.

Cabbillon, Evêque de Liège, pour *Hugues le Châlons* : p. 444. *à Bréam*, pour *à Brée*. Il montre trop de crédulité p. 160. sur l'origine de l'églife de *Laecken*, p. 174. fur celle du Prieuré de *Bas-Wavre*, &c. En parlant p. 215. de l'union de quelques Abbayes aux nouveaux Evêchés des Pays-Bas, il dit que *ce qui autorifa ces unions, fut que le Pape Jean XXII. avoit fait en 1317. de femblables démembremens dans la Guyenne & le Languedoc*, comme fi l'incorporation dont il s'agit n'eût pû fe faire indépendamment de cet exemple.

☞ *Prélimin. de fes Ouvrages. Mém. envoyé de Bruxelles.*

Chriftian Matthys, ou *Chrift. Matthias*, ou *Matthiæ*,

NAQUIT vers l'an 1584. à *Meldorp*, ville du Comté de Dithmarfe dans la partie Danoife (*a*) du Holftein proche la mer. Il fit fes prémières études dans le lieu de fa naiffance, & alla les achever en differens Collèges ou Acadèmies de l'Allemagne. Il étoit à *Strasbourg* en 1607., & y prénoit les leçons Théologi-

(*a*) L'autre partie, où eft la ville de *Lunden*, eft dans les Etats du Duc de Holftein-Gottorp.

ques de *Philippe Marbachius.* (*b*) De là il se rendit à *Giessen* dans la haute Hesse, où il soûtint des thèses sur la Divinité du Verbe sous le Professeur *Jean Winckelmann.* (*c*) Il enseigna ensuite la Philosophie morale dans cette ville, en y faisant des leçons domestiques, suivant l'usage des Protestans Allemands & Hollandois. (*d*) En 1614. il obtint le Rectorat du Collège de *Bade-Dourlach* en Souabe : & en y professant les Belles-Lettres, il remplit le vuide de son tems à donner à quelques jeunes gens les élèmens de la Théologie Luthèrienne. La Régence de *Nuremberg* le tira de ce lieu en 1618., & lui confia une chaire de Théologie dans son Université d'*Altorf.* *Matthias* en alla prendre possession, & peu après il se fit recevoir Docteur de cette Acadèmie. Il la quitta en 1622., ayant été rappellé dans sa patrie par le Roi *Christiern IV.*, qui le nomma Prédicant de *Meldorp*, & Super-Intendant des Eglises de la province de Dithmarse. Cependant

(*b*) Né à *Strasbourg* le 29. avril 1550., & mort le 28. sept. 1611. Il a publié une Apologie du fameux livre de la Concorde, &c.

(*c*) Docteur de *Bâle*, natif de Hesse, mort à *Giessen* le 3. août 1626. après avoir été 4. ou 5. fois marié. Il avoit la prémière chaire de Théologie à *Wittenberg*, & avoit été Prédicateur de la Cour de Hesse-Cassel. On a de lui quelques ouvrages de controverse, & sur l'Ecriture.

(*d*) C'est ce qu'ils appellent : *Habere Collegia.*

pendant les troupes Impèriales ayant fait en 1627. des irruptions dans le Holstein, qui occasionnèrent plusieurs émotions populaires; *Matthias*, soupçonné de favoriser & de fomenter ces troubles, fut arrêté, & enfermé dans la forteresse de *Crempe* à deux lieues de *Hambourg*. Mais son innocence ayant été reconnue, il fut élargi, & retourna en Danemarc, où le Roi le fit tout à la fois Ministre & Professeur en Théologie dans l'Université de *Sora*. Tandis qu'il exerçoit ce double emploi, S. M. le faisoit souvent prêcher à sa Cour. En 1634. il y prononça la Harangue nuptiale pour le mariage du Prince *Christian*, élu Roi de Danemarc, avec la Princesse *Madeleine-Sibylle* de Saxe. Quelque sujet qu'eût *Matthias* de vivre content de son état, son esprit changeant, & son caractère austère, & trop sensible à la raillerie, ne lui permirent pas d'y demeurer tranquille. Des raisons assez legères l'ayant brouillé avec *Juste Hoeg*, Modèrateur de l'Acadèmie de *Sora*, il prit le parti d'abandonner son pays, & de s'établir en Hollande. Il s'arrêta d'abord à *Leyde*, où il vécut fort retiré, & tout occupé de son Théatre Historique. Mais en 1641. il passa à *la Haye*, où ceux de la Confession d'*Ausbourg* souhaitèrent de l'avoir pour leur Pasteur. Il ne tint bon dans ce poste, qu'environ trois ans

& demi, au bout desquels résolu de mener une vie privée, il alla se fixer à *Utrecht*, où il termina sa carrière le 20. ou le 21. janvier 1655. (*e*) *Christian Matthias* étoit alors agé de 70. ans, quoi que quelques-uns lui en donnent soixante-quinze. On a de lui :

1. *Collegium Ethicum. Giessæ*, 1611. 12°. It. *Ibid.* 1613. 12°. It. dans le *n.* 10.

2. *Collegium duodecim Disputationum Metaphysicarum. Giessæ*, 1611. 4°.

3. *Collegium Politicum, duabus partibus. Giessæ*, vers 1612. 12°.

4. *Disputationes Theologicæ, videlicet Prodromus invictæ veritatis pro Deitate Filii Dei, contra Photinianos. Giessæ*, 1617. 4°.

5. *Collegium Exercitationum Theologicarum Anti-Photinianarum, de Notitiæ Dei naturali existentiâ, usu, & efficaciâ. Noribergæ, Simon Halbmayer*, 1617. 4°. *Collegium secundum..... Ibid.* 1621. 4°.

6. *Methodica sacræ Scripturæ loca vindicandi ratio, in triade locorum, videlicet Zach. XII. 10. de Messiæ Divinitate, & officio : Johan. XX. 28. de Thomæ Apostoli fide & confessione : 1. Joh. II. 1. 2. de Christo Advocato & propitiatore nostro, monstrata ; erroribus Heterodoxorum, præsertim autem Photinianorum, opposita. Noribergæ*, 1618. 4°.

(*e*) Il fut enterré le 22. de ce mois.

7. *Systema Politicum, in tres libros distributum. Giessæ*, 1618. 12°. It. *Marpurgi*, 1619. 12°. It. *Ibid.* 1631. 12°.

8. *Systema Logicum theoretico-practicum. Giessæ*, 1618. 12°. It. *Marpurgi*, 1621. 12°. It. *Ibid.* 1631. 12°.

9. *Exercitationes Metaphysicæ. Marpurgi*, 1620. 12°. It. *Ibidem*, 1631. & 1637. 12°.

10. *Disputationum Ethicarum Collegia tria. Giessæ*, 1622. 12°.

11. *Oratio panegyrica de vitâ & obitu admodum Reverendi & Clarissimi viri Dn. M. Johannis Schröderi, Theologi celeberrimi, de totâ Christi Ecclesiâ meritissimi, apud inclutam Noribergam Antistitis primarii, XXIII. die junii, quo ante decennium primam ibi concionem habuerat anno M. DC. XXI., piè defuncti; habita XXX. augusti anno M. DC. XXII. Altorffii à Christiano Matthiâ, SS. Theol. Doct. & P. P. Altorffii*, 1622. 4°. It. dans les *Memoriæ Theologorum* d'*Henning Witten, Decade VII. pp.* 853---881. Cette Oraison n'est pas trop bien faite.

12. *Systema Ethicum, in tres libros distributum. Marpurgi*, 1626. 12°. It. *Ibid.* 1635. 12°.

13. *Theologia Typica, seu totius sacræ Theologiæ Delineatio. Hamburgi*, 1629. *fol.* C'est un Plan de Théologie Luthèrienne, en forme de Tables.

14. *Explication du Pseaume XLV.* (Vulg. XLIV.) En Danois. *Coppenhague*, 1634. 4°. C'est le Discours nuptial, dont j'ai parlé plus haut.

15. *Explication du Pseaume CXXVIII.* (Vulg. CXXVII.) En Danois. *Coppenhague*, 1637. 4°.

16. *Theatrum Psalterii theoretico-practicum.* *Hamburgi*, vers 1659. Ce fut *Rudolphe Capellus*, Professeur en Grec & en Histoire à *Hambourg*, qui publia cet ouvrage après la mort de l'Auteur.

17. *Systema Theologicum minus; in quo totum Christianæ Religionis corpus, ex uno & solo Dei verbo, artificiosè, & fabrefactum traditur.* *Hamburgi*, 1639. 4°. It. *Ibid. Christian. Güthius*, 1654. 4°. It. *Ibid.* 1662. 4°.

18. *Historia Patriarcharum, in quâ illorum ortus, progressus atque egressus, methodo novâ & artificiosâ, descripta continentur; & ad usum Ecclesiasticum, Politicum, & Œconomicum accommodantur. Lubecæ, Albertus Hackelmannus*, 1642. 4°.

19. *Historia Alexandri Magni, seu Prodromus quatuor Monarchiarum. Amst. Elzevirius*, 1645. 12°.

20. *Theatrum Historicum, theoretico-practicum; in quo quatuor Monarchiæ novâ & artificiosâ methodo describuntur. Amst. Elzevir.*, 1648. 4°. It. *Editio 2ª, auctior & emendatior. Ibid. Idem*, 1656. 4°. It. *Ac-*

cessit Supplementum insigne earum rerum, quæ desiderari poterant, ad annum Christi CIↃ. IↃC. LXVIII. Ibid. 1668. 4°. Cet ouvrage est moitié moral, moitié historique; l'Auteur s'y étend plus sur l'histoire d'Allemagne, que sur les autres : on ne laisse pas d'y trouver des choses assez recherchées sur les différentes Monarchies.

21. *Analysis logica in Euangelistam Matthæum, in tabellas redacta. Amst. Ludov. Elzevirius*, 1652. *fol.* Ces sortes d'ouvrages sont fort secs.

22. *Sophistica; sive Doctrina, modum fallacias artificiosè solvendi docens. Hamburgi*, 1659. 12°.

23. *Commentarius in Psalmos Pœnitentiales. Hamburgi*, 1692. 4°.

24. *Antilogiæ Biblicæ, sive Conciliationes dictorum sacrorum Bibliorum. Hamburgi*, 1700. 4°.

25. On a encore de *Matthias* quelques Thèses ou Dissertations Théologiques, imprimées *in*-4°., entre autres : *De Normâ & Judice Controversiarum. De Christi, secundùm utramque naturam, adoratione*, &c. Il a laissé en Ms. les ouvrages qui suivent ;

α. Dilucidationes Dominicalium, & Festivalium. Cet Ouvrage étoit prêt pour l'impression, aussi bien que le suivant.

β. Annotata in Vetus & Novum Testamentum; autrement : *Biblia Latina glossata.*

γ. *Systema Theologicum majus.*

δ. *Theologia Practica, sive Loci communes practici.*

ε. *Theologia Naturalis.*

ζ. *Christologia sacra.*

η. *Philologia sacra.*

θ. *Lexicon Theologicum.*

ι. *Tractatus de Formulis cautè & sobriè loquendi in Theologicis.*

κ. *Systema Historicum, theoretico-practicum.*

☞ *Freheri Theatrum, p.* 554., *ex Templo honoris reserato Spizelii; avec le Portrait de Matthias. Henn. Witte Diarium biograph. ad an.* 1655. *Idem, Memor. Theologorum, Decade VII. p.* 862., & *Decade XI.* 1480---1486. *Biblioth. Septentrionis eruditi, p.* 26. & 189.

Simon Andrieszoon.

PERSONNE n'ayant parlé de cet Ecrivain, tout ce que j'en puis dire, c'est qu'il étoit fils d'un nommé *André*, comme son nom le marque, & qu'il étoit natif d'*Amsterdam*, comme le porte le titre de son livre. Il y a lieu de croire qu'il vivoit dans le tems qu'il fut imprimé, c. d. au milieu du XVI. siècle; son ouvrage prouve qu'il étoit Catholique, & vraisemblablement un Ecclèsiastique séculier. Voici cet ouvrage:

Traité de l'efficace de sept Vertus, sans

lesquelles la nature humaine est incapable de s'entrètenir dans l'amour spirituel de Dieu & du Prochain. Avec la manière de détruire jusqu'à la racine les sept péchés capitaux, en s'en punissant soi-même, pour parvènir à s'en retirer entièrement. Ouvrage nouveau, recueilli par Simon Andrieszoon, d'Amsterdam. En flamand (*a*) *Anvers, Jean Wynrycx*, 1551. in-16°. feuillets 36.

(*a*) *Die Werckinghe ende operatie vanden seven Duechden, sonder die welcke die menschelicke natuere niet en mach geestelycken onderhouden zyn in de liefde van Gode ende zyns naesten. Die destructie ende affgryßelyckheit vanden seven Dootsonden, metten straffingen van dien, om dat een mensche daer door mach afkeeren van den selven. Vergadert door Symon Andries zoon van Amstelredamme: noeyt vergadert gheweest te voren.*

Pierre Didrich, ou *Petrus Didrichus*,

PRÉNOIT le surnom de *Pascanius*, parce qu'il étoit de *Paesens*, petit village de Frise sur la mer, & le plus septentrional de cette province. Il régenta les Belles-Lettres à *Groningue* vers le milieu du XVI. siècle, & publia :

Dialectices Compendium. Argentinæ, 1556. 12°.

☞ *Suffr. Petri, ult. ed. p.* 497. *Heussenii Hist. Episc. Leovard. p.* 59.

Jacques von Panhausen,

ETOIT d'*Op Oeteren*, village de la Campine Liègeoise à une lieue & demie de *Brée*, où il naquit vers le commencement du XVI. siècle. Il apprit les élèmens de la langue Latine dans le lieu de sa naissance, alla continuer cette étude à *Liège* sous les Clercs de la vie commune, & l'acheva à *Cologne*. Après cela, il prit l'habit de Religieux à *Steinfeld*, Abbaye du diocèse de *Cologne* dans le pays d'Eyffel, cédée aux Prémontrés vers 1130. A peine eut-il fait sa profession, qu'on le chargea successivement de divers emplois, entre autres de celui de Célèrier, dont il s'acquitta avec tant de sagesse, que l'Abbé *Jean de Ahrweyler* ne tarda pas de lui confier les affaires les plus embarassantes de la maison. Cet Abbé ayant abdiqué sa dignité, dont ses infirmités habituelles l'empêchoient de remplir les fonctions, souhaita d'être remplacé par le P. *Panhausen*, & tous les autres Religieux y donnèrent les mains. Mais comme ce Père paroissoit trop jeune, on en commit un autre pour gouverner le monastère pendant quelques années. La peste ayant enlevé celui-ci au bout de deux ans, *Panhausen*, alors Procureur de

la maison, fut élu Abbé le 4. novembre 1540., malgré tous les efforts de quelques Princes séculiers, qui voulurent traverser ce choix. La Providence sembloit y avoir présidé, tant le nouvel élu se trouva nécessaire pour soûtenir l'Abbaye dans un tems fort orageux. Son savoir, sa prudence, & sa piété lui ayant concilié l'amour de ses frères, & la bienveillance de tous les Grands avec qui il eut à traiter, il parvint à la charge de Vicaire-génèral de son Ordre pour les provinces de Westphalie, de Saxe, de Pologne, & de tout le Nord. (*a*) En cette qualité il s'opposa vivement à *Guillaume Lindanus*, alors Vicaire-Géneral d'*Utrecht*, qui en 1558. voulut visiter les Maisons des Prémontrés situées dans la Frise. Enfin après avoir toûjours vécu en vrai Religieux, essuyé une infinité de fatigues & de dangers pour maintenir la discipline dans tous les lieux qui dépendoient de lui, & fait beaucoup de bien à son monastère dans le temporel & dans le spirituel, il y mourut le 22. janvier 1582. fort avancé en age. (*b*) Il a laissé les ouvrages suivans, qu'on conserve à *Steinfeld* bien écrits & proprement reliés :

α. Pia ad fraternam charitatem Admonitio.

(a) *Westphaliæ, Wadegotiæ, Iveldiæ, Daciæ, Norwegiæ, Saxoniæ, Poloniæ, Moraviæ, & Sclavoniæ.*

(*b*) Son neveu *Balthasar von Panhausen* lui succèda le 6. février de la même année, & mourut le 29. août 1606.

β. Vita præclarissimi Aurelii Augustini.

γ. Collationes sacrarum Litterarum cum Divi Augustini Regulâ.

δ. Ex monasticæ vitæ & veteris Ecclesiæ Cultoribus, Tractatus perutilis.

ε. Tractatus de moribus & vitâ bonorum atque malorum Prælatorum : deque Ovium & Hædorum differentiâ.

ζ. Tractatus de Murmure, Detractione, & Mendacio.

η. De Commiseratione erga proximum habendâ.

θ. De malo Pertinaciæ.

ι. De infelici eorum exitu, qui Deum, atque potestatem à Deo ordinatam aspernantur.

κ. De frequenti Mortis memoriâ, ejusque utilitate.

λ. De Sacramentali Confessione.

☞ *Hugo, Annal. Præmonstr.*, T. II. col. 862. *Hartzheim, Biblioth. Colon.* 152. *ex Chronico Abbatiæ Steinfeld.*, & *schedis Eximii D. Prickartz, Norbertini, S. T. D.*

Jean van Eeckhoute, ou *de Ecoute*,

ECRIVAIN du XV. siècle, étoit de la ville d'*Anguien* dans le Hainaut flamand. On lui donne la qualité de *S. Theologiæ Professor*, qui peut signifier qu'il étoit Docteur en Théologie, même sans

enſeigner cette ſcience. Il fut Tréſorier du Chapitre de S. Pierre de *Lille*, & mourut en révenant de la Terre-Sainte le 17. février 1471. *Valère André* dit qu'il fut enterré dans une ville d'Eſclavonie, nommée *Jaire*, où l'on conſerve le corps de S. Siméon le Juſte. Je crois qu'il veut dire à *Zara*, ville archiépiſcopale de la Dalmatie, (*a*) qu'on rencontre ſur la route du Levant à *Véniſe*, au lieu que l'Eſclavonie proprement dite eſt plus avant dans les terres. *Jean van Eeckhoute* a laiſſé un Ouvrage, qui ſe trouve en Ms. dans la Bibliothèque de l'Abbaye du *Parc* proche *Louvain*. Il eſt intitulé :

Scriptum Domini Joannis de Ecoute, S. Theologiæ Profeſſoris, Theſaurarii S. Petri Eccleſiæ Inſulenſis, contra dicentes S. Joannem Euangeliſtam factum fuiſſe filium Virginis verum & naturalem, per tranſſubſtantiationem corporis Joannis in corpus Chriſti, vi verborum à Chriſto in cruce pendente dictorum : Mulier ecce filius tuus. Item ſuper materiâ filiationis Joannis Euangeliſtæ, contra Bonetum & Franciſcum de Maronis. Gilles Carlier, Doyen de *Cambrai*, l'a inſeré dans ſon Recueil de cas de conſcience, publié ſous le tître de *Sporta* & *Sportula Fragmeutorum : Bruxell.* 1478--1479. *in-fol.*

(*a*) En Latin *Jadera.* Je doute qu'on y garde les Reliques de S. Siméon ; on aſſûre qu'elles furent tranſportées de *CP.* à *Véniſe* en 1220. *Voyez Tillemont*, *Note VI. ſur N. S. J. C.*

le milieu du XIV. siècle, & de q
a une Postille sur la Génèse, & des
mentaires sur les quatre livres de
tences, sur la Physique, & sur la
physique d'Aristote. Il étoit de
en Sicile : Bénoit XII. l'envoya
deux autres en qualité de Légat
Siège en Tartarie. A son retour C
VI. lui donna l'Evêché de *Malte* en
Il mourut dans cette Isle en 1360.

☞ *Sweertius*, 422. *Sanderi Biblio*
gica Ms., *II.* 169. *Val. André*, 498. & :

(*b*) Tome X. p. 36.
(*c*) *Antonini Mongitoris Biblioth. Sicula*, *II.* 8

André Boucher, ou *Andr* *Carnificis*.

VOICI encore un Adversaire de

venu faire la visite des Pays-Bas en 1457., nomma le P. *Boucher* Prieur du couvent de *Douai*. Ce fut le prémier qui y remplit cet emploi dépuis la Réforme, ou l'établissement de la Congrègation de Hollande, auquel il s'employa de tout son pouvoir. Le P. *Jean Uyt ten Hove*, ou *Joannes ex Curiâ*, qui fut le prémier Vicaire de cette Congrègation, informé du zèle & de la prudence du P. *Boucher*, l'envoya en 1470. avec le P. *Payen Dolon*, Docteur de *Paris*, vers le Duc *Charles le Hardi*, qui se trouvoit alors à *Abbeville*, pour satisfaire ce Prince, au nom de la Congrègation, sur plusieurs difficultés qui regardoient la Réforme, & pour lui présenter un Mémoire dressé à ce sujet par les principaux du Corps. Le P. *Boucher* travailla aussi avec le P. *Michel Franchois*, dont j'ai parlé ailleurs, à un autre Mémoire, où il s'agissoit de prouver que le projet formé par quelques-uns d'unir les couvens de la Congrègation de Hollande à ceux de la Province de Saxe, tendoit à ruiner la Réforme, & que cette union ne pouvoit avoir qu'un très-mauvais effèt. Ce Mémoire est daté du mois de mars 1482. (aujourd'hui 1483.) On ne sait combien nôtre Auteur vécut au delà de cette date. Outre les écrits dont je viens de parler, il a laissé :

Rationes contra transsubstantiationem cor-

poris S. Joannis Euangelistæ in Corpus Christi, quam Bonetus & Maronius (a) *factam volebant per verba Christi in cruce pendentis: Mulier, ecce filius tuus.* Il y a un Ms. de cet opuscule dans la Bibliothèque de la Métropole de *Cambrai*, qui a été vû par le P. *Guillebert de la Haye.* On ne trouvera peut-être pas mauvais, que je parle ici de deux autres écrits, qui ont été faits contre l'étrange opinion de *Bonet* & de *Mayronis*.

Nicolas Eymeric, Dominicain, célèbre Inquisiteur, né à *Girone* en Catalogne, & mort dans la même ville le 4. janvier 1399., composa en 1395., étant alors à la Cour du Pape *Benoit XIII.*, dont il suivoit le parti : *Tractatus contra hæreticaliter asserentes B. Joannem Euangelistam fuisse B. Mariæ Virginis filium naturalem.* Ms. de trois ou quatre pages dans la Bibliothèque de *M. Colbert*, cotté 2847. *Iste articulus*, y dit *Eymeric*, *quòd Joannes vi verborum Christi fuerit effectus matris Christi filius naturalis, ut prædicitur, hæreticalis, est articulus antiquus, & non noviter adinventus. Fuit enim jam Romæ, præsente D. Urbano V. sanctæ memoriæ Papâ, per quemdam Magistrum in Theologiâ, Ordinis Minorum, prædicatus : & idem prædicans fatigatus, ut audivi, à D. Cardinali Hostiensi illius tem-*

(*a*) Le. P. *Echard* lit : *Bovetus & Franciscus Maroïus*; je crois que cette écriture est fautive.

oris Ordinis Prædicatorum (Guillelmo Sulre,) *qui multùm audire dictum articulum abhorrebat, & ipsum fore hæreticalem asserebat. Iste etiam articulus fuit prædicatus Avenione nuper per Episcopum Pergamensem, Magistrum in Theologiâ, etiam Ordinis Minorum, me præsente, audiente, & cum Magistris aliis reclamante, coram D. P. Clemente. Qui Episcopus, in collatione post prandium, fuit per Magistros sic duriùs affrontatus, ut fuerit fassus quòd non poterat defensare : sed ibidem per D. Papam fortiter reprehensus, de ejus mandato coactus est revocare, & creditur & meritò abjurasse, nisi exortum Schisma noviter in Ecclesiâ eum adjuvisset. Quare contra Assertores articuli antè dicti est, sed justè & juridicè, procedendum.*

M. *d'Estrées*, Archevêque de *Cambrai*, avoit dans sa Bibliothèque un recueil *in-fol.* contenant plusieurs Traités du XV. siècle sur la question agitée entre les Jacobins & les Cordeliers touchant le Sang de N. S. J. C. On trouvoit aussi dans ce Recueil une pièce de onze pages, intitulée : *Quæstio de Relationibus, & necessitate fundamenti earum, Magistri Dominici, Episcopi Torcellani, contra Magistrum Guillelmum Varallon, Britonem, dictum Aquilam, Ordinis Minorum, anno Domini* M. CCCC. LXII., qui commençoit ainsi : *Ista quæstio mota est propter hoc, quòd quidàm antiquus Magister, & qui multos annos cathedram*

rexerat, in sermone suo ad populum prædicavit, quòd illa verba dicta à Domino in cruce, scilicet : Ecce filius tuus, fuerunt tantæ efficaciæ & virtutis, quòd per illa Johannes potuit esse factus filius naturalis Beatæ Virginis : sicut illa verba Sacramentalia, Hoc est Corpus meum, sunt tantæ efficaciæ, quòd per illa panis efficitur Corpus Christi. Quod cùm esset ad Romanam Curiam delatum, tanquam esset propositio scandalosa, erronea, & impia, & idem Magister ex doctrinâ aliquorum, & specialiter Francisci de Maronis, eam defenderet : invitatus ut in coronâ aliquid dicerem, adduxi contra eum aliqua argumenta, & alia etiam pòst superaddidi : quæ nunc describam ad veritatis investigationem, semper subjiciendo ea quæ dixero judicio meliùs sentientium.

☞ *Echard & Quétif*, I. 712. 825. 865. & 866.

Henri Reipkens,

NAQUIT en 1674. à *Wachtendonk*, ville de Gueldre, aujourd'hui soûmise au Roi de Prusse. Après ses prémières études, il entra dans la Compagnie de Jésus en 1694. agé de vingt ans, & dépuis il s'y engagea plus étroitement, en prononçant les quatre voeux. Ses supèrieurs le chargèrent successivement de divers emplois;

plois; il fut Professeur de Philosophie à *Cologne*, Recteur du Collège d'*Emmerik*, Préfet & Ministre de plusieurs autres, enfin Prédicateur, & Missionaire. Le P. *Reipkens* remplit ces différentes fonctions avec beaucoup de zèle & de succès : mais ce ne fut pas sans essuyer beaucoup de contre-temps. Une mort subite l'enleva le 4. février 1743. au Collège de *Munster-Eiffel*, (a) dont il étoit alors Ministre. On a de lui la traduction suivante, à laquelle il n'a pas mis son nom :

Méthode facile pour apprendre toute l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament ; Ouvrage composé par démandes & par réponses, & traduit du François en Allemand. (b) *Tome prémier. Bonne, Léonard Rommerskirchen*, in-12. pp. 286. —— *Histoire du Nouveau Testament, par démandes & par réponses, traduite, &c. 2e édition, corrigée, augmentée, éclaircie, & mise en meilleur ordre. Ibid. Idem*, 1738. 12°. pp. 648. N'ayant pas vû cette traduction, je ne puis dire si l'original est l'*Abrègé de la*

(a) Commencé en 1628., & fondé principalement par le Prince *Wolfgang-Guillaume de Neubourg*.

(b) *Leichte weiss die gantze Biblische historie Alten und Neuen Testaments zu erlernen ; aus dem Frantzösischen ins Teutsche übersetzt, und frag-weiss vorgetragen* —— *Evangelische Historie, oder das Neue Testament frag-weiss vorgetragen ; aus dem Frantzösischen in die Teutsche sprach übersetzt. Die zweyte ausflag, verbessert, vermehret, erkläret, und in bessere ordnung gebracht.*

sainte Bible, en forme de questions & de réponses familières, avec des éclaircissemens tirez des SS. Pères, & des meilleurs Interprètes : divisé en deux parties, l'Ancien & le Nouveau Testament. Par le R. P. Dom Robert Guérard, Prêtre & Religieux de l'Abbaye Royale de S. Ouen de Rouen, de la Congrègation de S. Maur. Ouvrage, dont il s'est fait diverses éditions à *Paris*, à *Louvain*, & ailleurs, (*c*) toutes en 2. vol. *in-12°.* On l'a aussi en Latin, comme je le dirai en parlant de *Silvestre van Ey.*

☞ *Hartzheim, Biblioth. Colon.*, *p.* 126.

(*c*) La troisième parut à *Rouen*, chez *Nicolas Boucher* en 1711. Un Censeur n'approuva l'Ouvrage à *Paris*, qu'après en avoir fait ôter quelques propositions, qui sentoient le Baïanisme : on a suivi ces retranchemens dans les éditions postèrieures, en particulier dans celle de *Louvain.*

Ignace Walvis

ÉTOIT d'*Utrecht*, où il naquit en 1653. Sorti des basses-classes, il vint faire son cours de Philosophie à *Louvain*, au Collège de *Faucon*, & il eut le 26e rang à la promotion générale de l'an 1672. Après cela il étudia en Théologie dans la même Université, & prit apparemment les leçons des Professeurs *Nicolas du Bois*, *Gérard van Werm*, & *François van Viane* :

mais la suite de sa vie montre qu'il ne suivit pas les sentimens du prémier, qui fut inviolablement attaché aux Decrèts de l'Eglise sur les controverses du tems. Après avoir reçu ici le grade de Bachelier-Formé, & s'étre fait ordonner Prêtre, il retourna en Hollande, & démeura dix ans à *la Haye*, où il exerça la fonction de Vicaire sous le Curé-Missionaire *Jean Hooft*, qui étoit aussi Bachelier de *Louvain*. (*a*) *Walvis* fut logé presque tout ce tems chez M. *Crampreich*, Ambassadeur de la Cour de Vienne auprès des Etats-Génèraux, en qualité de Chapelain de ce Ministre. *Jacques Catz*, Curé de *Goude*, ayant été appellé à *Utrecht* par le Vicaire Apostolique *Pierre Codde* en 1688., *Walvis*, agé alors de trente-quatre ans, fut nommé pour remplacer le prémier. Le même *Catz* étant venu à mourir le 18. mai 1712., notre Auteur, sans abandonner sa Cure de *Goude*, dévint à sa place Chanoine du prétendu Chapitre Métropolitain d'*Utrecht*. Il ne survécut pas longtems au choix qu'on fit de lui pour ce poste, étant mort le 6. mai 1714. dans la 61ᵉ année de son age. *Van Heussen*, attaché comme lui au parti de M.

(*a*) Il étoit d'*Utrecht*, & mourut Curé à *la Haye* le 28. mai 1700., après avoir été quelque tems dans le Conseil du Vicariat de Hollande.

Codde, nous repréfente *Walvis* comme un homme favant, éloquent, & ami de la paix. Je ne trouve pas de quoi bien vérifier les deux prémiers points, & par raport au troifième, il eft du moins certain que *Walvis* ne chercha pas la paix avec le S. Siège. On a de lui l'Ouvrage fuivant :

Defcription de la ville de Goude, contenant un détail de fa fondation, de fes canaux, de fes feigneurs, de fa fituation, de fon commerce, de fa police, de fes privilèges, de fon gouvernement, de fes magiftrats, des accords qu'elle a faits avec d'autres villes, de fes principaux édifices, de fes hôpitaux, de fes écoles, des favans qu'elle a produits, des changemens arrivés dans fon gouvernement, de fes églifes, couvens, & chapelles, enfin des grands hommes qui y font nés. Par I. W. En flamand. (*b*) *Goude, Jean & André Endenburg*, 1714. 4°. pp. 200. gros caractères fans les préliminaires, avec quelques planches gravées en taille-douce. Il y a du bon dans cette Defcription : mais elle n'eft ni fort exacte, ni bien écrite, ni

(*b*) *Befchryving der ftad Gouda, bevattende een verhaal van ftads grondlegginge, waterftroomen, vryheeren, gelegendheid, hooftneringe, rechtfgebied, handveften, regeeringe, regeerders, overdragten met andere fteden, voornaame gebouwen, godshuyfen, fchoolen, geleerde mannen, verwiffelde regeeringe, kerken, kloofteren, kapellen, en beruchte vroome mannen. Door I. W. Met fchoone kopere platen verciert.*

bien remplie. On s'en sert faute de mieux.

☞ *Régîtres des Promotions de Louvain. Van Heussen, Batavia sacra, II.* 183. & 241.

Thomas Stapleton,

FILS DE *Guillaume Stapleton*, gentilhomme Catholique, descendoit d'une famille noble & ancienne, originaire du Duché d'*York*. Il naquit à *Henfield* dans le Comté de *Sussex*, la même année & le même mois, que *Thomas Morus* fut mis à mort pour la foi, (*a*), c. d. en juillet 1535. Il commença ses études à *Cantorbery*, & alla les continuer à *Winchester* dans le Collège qui porte le nom de son fondateur *Guillaume Wykeham*, Evêque de cette ville. En 1554. il passa au *Collège Neuf* d'*Oxford*, fondé par le même Prélat, & y fut créé Maitre-ès-Arts le 2. décembre 1556. Ensuite il enseigna quelque tems dans cette maison: & peu de tems avant la mort de la Reine *Marie*, arrivée le 17. novembre 1558., il fut pourvû d'un Canonicat de la Cathèdrale de *Chichester*: mais *Elisabeth* étant

(*a*) C'est ce que *Stapleton* marque lui-même dans sa Préface sur la Vie de *Morus*.

montée sur le trône d'Angleterre, & ayant proscrit les Catholiques de ses Etats, (*b*) *Stapleton* se vit dans la nécessité de sortir de ce Royaume avec son père, sa mère, & toute sa famille, & de chercher un azile contre la persécution. Il en trouva un à *Louvain*, où il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à la Théologie. (*c*) Quelque tems après, il se rendit à *Paris*, principalement dans la vûe de se mettre au fait des langues savantes : mais il s'y arrêta peu. & il passa à *Rome*, dont il fit le voyage dans un esprit de dévotion. A peine y eut-il été quelques mois, que son père le rappella en Angleterre. Dès qu'il eut mis le pied dans ce Royaume, il fut obligé de comparoitre pardevant l'Evêque Anglican de *Chichester*, qui voulut lui faire prêter le serment de Suprèmacie. *Stapleton* l'ayant refusé, fut déclaré déchu de sa prébende. Alors il revint à *Louvain*, & se mit aussitôt à travailler à quelques ouvrages pour la défense de la Religion Catholique. En 1569. *Guillaume Alain*, depuis Cardinal, informé de sa capacité, l'attira à *Douai*, & l'employa à l'éréction du Sé-

(*b*) Sans se mettre en peine du serment qu'elle avoit fait le 5. janvier 1559. de défendre la Religion Catholique-Romaine, & de maintenir les privilèges des Ecclèsiastiques.

(*c*) Ce doit avoir été principalement sous les Professeurs, *Michel de Bay*, qui expliquoit l'Ecriture sainte, & *Josse Ravesteyn*, qui expliquoit les Sentences.

minaire Anglois, qu'il vouloit établir en cette ville. Vers le même tems *Stapleton* fit des leçons de Théologie dans les Abbayes voisines de *Marchiennes*, & d'*Anchin*. L'année suivante, il fut fait Professeur du *Catèchisme* dans l'Université de *Douai*, (*d*) & en même tems Chanoine de la Collègiale de *S. Amé*. Le 16. juillet 1571., il y prit le bonnet de Docteur avec *Alain*, dont je viens de parler, avec *Jean du Buisson*, dont j'ai donné un article, & avec *Matthieu Galenus*, dont il sera parlé dans la suite. Il fut dépuis Professeur de l'Ecriture dans la même Université : mais les troubles qui survinrent dans le Pays, l'ayant forcé d'en sortir en 1578., il fit une seconde fois le voyage de *Rome*, accompagné de quelques-uns de ses compatriotes : & il vint reprendre ses fonctions à *Douai*, dès qu'il eut appris que le calme y étoit rétabli. Après cela, dégoûté du monde, il abandonna sa Chaire, & son Canonicat, se présenta aux Jésuites à *Douai*, prit l'habit de leur Compagnie, & fut envoyé au bout de quelque tems à *Louvain*. Ayant presque achevé ses deux ans d'épreuve, il se trouva si languissant, qu'il jugea que ce genre de vie ne lui

(*d*) C'est ce qui paroît par le titre de sa harangue, *De excolendo animi studio, &c.*

convenoit point : *Guillaume Alain* lui en écrivit dans le même sens ; ainsi il quitta la Société, sans rien perdre de l'affection qu'il avoit conçue pour ce Corps religieux. De retour à *Douai*, il ne tarda pas d'y obtènir un nouveau Canonicat de *S. Amé*, & il le garda jusqu'en 1590., que *Philippe II.*, à la sollicitation de *Christophe d'Assonleville*, Conseiller au Conseil Privé, & du Président *Guillaume de Pamèle*, lui confia la chaire de l'Ecriture, qui vaquoit à *Louvain* par la mort de *Michel Baïus*, de même que le Canonicat de *S. Pierre*, qui y est annexé. (*e*) *Stapleton* prétendit que cette chaire lui donnoit le droit d'entrer dans la Régence de la faculté de Théologie, & il soûtint à ce sujet un procès contre le Docteur *Gilles Wallius*, dont je parlerai dans ces Mémoires : on trouva un moyen de lui procurer ce qu'il désiroit le 6. novembre de la même année 1590. (*f*) Le Roi le nomma peu après au Doyennédu Chapitre d'*Hilverenbeeck* dans le diocèse de *Boisleduc*. Ce bénéfice, qui lui raportoit mille florins par an, joint à ce qu'il possèdoit déja dans *Louvain*, & au profit qu'il tiroit des pensionaires de qua-

(*e*) Les patentes qu'il reçut de S. M., sont datées du 13. juillet 1590.

(*f*) J'ai tiré ce fait des actes du procès, que le Docteur *Dave* soûtint dans une occasion toute semblable, & dans lequel je crois qu'il succomba.

ité qu'il prénoit chez lui, le mit en état le faire du bien à ses compatriotes exi-és pour cause de religion. Ses écrits 'ayant fait regarder comme un grand Théologien, & un habile Controversiste, e Pape *Clément VIII.* se fit un plaisir d'en entendre la lecture pendant ses repas, & l en conçut une si grande estime pour 'Auteur, qu'il voulut le ravoir à *Rome.* Il lui fit tenir l'argent nécessaire pour le voyage, & lui en fit écrire par le Car-linal *Aldobrandini* son neveu. Le dessein lu Pape étoit de le créer Protonotaire Apostolique, (*g*) &, selon les apparen-

(*g*) *Aubert le Mire*, qui fut son disciple, raporte la hose en ces termes : *Cùm ad Septem virorum, quos Protonotarios Apostolicos nuncupant, Collegium à Clemente VIII. Romam, misso viatico, esset evocatus, Purpurâ haud du-iè mox ornandus, &c.* Je crois qu'il s'agissoit de mettre *Stapleton* au rang des *Protonotaires Participans*, dont le révenu est de 400. *scudi*, année commune. Ces Prélats portent le Rochet sur une robe violette, avec un chapeau gar-ni d'un cordon & d'une bordure de la même couleur. Ils ont leur place marquée dans la Chapelle du Pape : ils assis-tent aux Consistoires démi-publics, ont le pas sur les Evê-ques non sacrés, & sont souvent chargés de commissions honorables. Ils ont le pouvoir de créer des Docteurs & les Notaires hors de *Rome*, & sont ordinairement Réferen-daires de l'une & de l'autre Signature. J'emprunte ceci du Cavalier *Lunadoro*, dont voici les termes : *Vi è il Collegio di dodici Prelati, chiamati Protonotari Participanti..... Hoggi un Protonotariato si compra sette mila scudi d'oro, a frutta 400. scudi l'anno simili. Questi Prelati vestono di pavonazzo : portano il Rocchetto, & il cappello con cordo-e, e cairello pavonazzo, e precedono à tutti i Prelati non consacrati. Intervengono a' Concistori semipublici, si roga-o delle Canonizationi de' Santi, & anco, facendo il Pon-efice qualche attione grande, pure la faria rogare da uno di questi Prelati..... Hanno facoltà di crear Dottori, e Notari, ciascuno da per se stesso, mà fuori delle mura di*

ces, de l'élever au Cardinalat. Mais *Stapleton*, qui se sentoit du poids de l'age, ne put se résoudre de satisfaire S. S. Il étoit sujet à la goutte, qui l'affligeoit fort sensiblement, & qui le faisoit un peu boiter. Un Médecin lui conseilla, pour adoucir son mal, de se faire cautériser. Il suivit ce conseil : mais la playe s'étant fermée au bout de trois mois, il en mourut le 3.e octobre 1598. agé de 63. ans. Son corps fut enterré dans la grande église de *Louvain* derrière le maître autel, & l'on y voyoit autrefois cette épitaphe, que *Pitseus* nous a conservée, & qui n'est pas tout-à-fait exacte :

Hic è regione sepultus est Eximius Dominus ac Magister noster Thomas Stapletonus, qui Cicestriæ in Angliâ nobili loco natus, & litterarum studiis à parentibus addictus, cùm in Collegiis Wiccamicis (primùm Wintoniæ, deinde Oxonii) eum in artium liberalium disciplinâ cursum fecisset, ut magnam sui expectationem apud suos excitasset : ab ipso suo Urbis Episcopo accitus, Ecclesiæ Cathedralis Canonicus instituitur. Sed paulò pòst, profanis hominibus omnes totius Angliæ Ecclesias per summum nephas invadentibus, eò quòd ille in impias eorum leges jurare constanter renuebat, loco cedere, & sibi fuga

Roma : e per l'ordinario sogni Protonotario è Referendario dell' una e dell' altra Segnatura di sua Santità, e hanno luogo in Cappella del Papa. Lunadoro, Relatione della Corte di Roma, *In Venetia*, 1660. pp. 62. 63.

(ut poterat) consulere coactus, in has regiones concedens, Duaci primùm constitit, ubi Catechisten ad tempus egit, donec tandem ad supremam Magisterii dignitatem, & catheram evectus, Sacras Scripturas publicè summa cum laude interpretatus est. Inde Lovanium à suâ Majestate Catholicâ evocatus, in hac Academiâ sacræ Theologiæ Professor Regius, in hac D. Petri Ecclesiâ Canonicus, in Collegio Hilberbecensi Decanus extitit. Demùm post quadraginta duos annos in exilio transactos (quos ferè prælectioni aut scriptioni omnes impendit) cessit è vitâ, relictis laborum suorum monimentis, partim Anglicè ad suos, partim Latinè in commune totius reipublicæ bonum descriptis; quæ quanta fuerit ejus industria, quanta animi pietas, quàm accensum veritatis Catholicæ propugnandæ studium, omnibus ea lecturis testatum facient.

On voit le portrait de *Stapleton*, gravé sur le frontispice de châque tome de ses Ouvrages dans le Recueil qui s'en est fait à *Paris*. C'étoit un homme laborieux, sobre, modeste, pieux, plein de douceur, même à l'égard des envieux que son mérite lui suscita, fort charitable envers les pauvres, & tout brûlant de zèle pour les intèrêts de la Religion. Ses écrits montrent qu'il entendoit le Grec & l'Hébreu, qu'il étoit très-versé dans la Théologie Scholastique & Polèmique, qu'il avoit une Morale solide, qu'il écri-

voit avec beaucoup de facilité, qu'il étoit exercé dans l'Art Oratoire, enfin qu'il mettoit beaucoup de justesse & de profondeur dans ses raisonnemens. Les Hérètiques qu'il confondit dans ses écrits, n'ont pû s'empêcher de rendre justice à son savoir. Le Cardinal *du Perron* le mettoit à la tête de tous nos Controversistes, & ce tèmoignage en vaut plusieurs autres. En le comparant avec *Bellarmin*, il me semble que *Stapleton* entre plus avant dans la plûpart des matières qu'il traite, en explique mieux la nature, & en démêle les difficultés avec plus d'adresse : mais que *Bellarmin*, d'ailleurs plus méthodique, le surpasse dans la science de l'Ecriture, dans la lecture des Pères, & dans les connoissances historiques. *Du Perron* les surpasse tous deux dans l'art de pousser les preuves fondées sur des faits ou sur des textes, aussi bien que dans l'exactitude à discerner ce qui est de foi, d'avec ce qui n'est que d'opinion. La plûpart des Ouvrages de *Stapleton* ont été rassemblés, & imprimés sous le titre suivant :

Thomæ Stapletoni Angli, Sacræ Theologiæ Doctoris & Professoris Regii, Duaci primò, deinde Lovanii, Opera quæ extant omnia, nonnulla auctiùs & emendatiùs, quædam jam antea Anglicè scripta, nunc primùm studio & diligentiâ doctorum virorum

Anglorum Latinè reddita, in quatuor tomos distributa..... Lutecia Parisior. (Robert Fouet, Nicolas Buon, & Sébast. Cramoisy) 1620. *fol.* Voici le contenu de ce Recueil :

TOME I. Epitre dédicatoire des Imprimeurs au Pape Paul V., pp. 3.

Præfatio ad Lectorem de ratione scribendi Authoris. pp. 3.

Vita admodum eximii viri Domini Thomæ Stapletoni, sacræ Theologiæ Doctoris & Professoris celeberrimi, per D. Henricum Hollandum, S. Theol. Licentiatum, breviter conscripta. pp. 5.

Compendium breve & verum studiorum Thomæ Stapletoni, usque ad annum ætatis suæ 63., annum autem Dom. 1598. mense octobri, ab ipsomet versibus sequentibus comprehensum. pp. 3. On juge bien qu'il ne faut pas prendre ce titre à la rigueur, & que *Stapleton* avoit commencé cet abrègé avant la date qui y est marquée.

Catholicorum & Hæreticorum aliquot de Stapletono Judicia. pp. 2.

La table des Ouvrages de *Stapleton*, &c.

Page 1. *De Principiis fidei doctrinalibus, libri duodecim.* Cet ouvrage avoit été imprimé séparément à *Paris*, 1579. & (avec le suivant :) *Ibid.* 1582. *in-fol.* On voit à la tête une dédicace de l'Auteur au Pape *Grégoire XIII.*, datée du 10. octobre

1578., & une Préface de onze pages. Au reste ce n'est ici qu'une ébauche du *Relectio Principiorum*, dont je parlerai dans un moment.

Page 435. *Successionis Ecclesiasticæ Defensio amplior, & fugitivæ ac latentis Protestantium Ecclesiæ Confutatio copiosior; contra Guilielmi Fulconis Angli inanes cavillationes adversùs hujus Operis libri quarti caput X. & XI. editas.* C'est la suite, ou le treizième livre de l'ouvrage qui précède. Cette suite est datée de *Douai* le 22. juin 1580. *Stapleton* y réfute le livre de *Guillaume Fulke*, (*h*) intitulé: *Responsio ad Thomæ Stapletoni cavillationes. Londini*, 1579. 12°.

Page 505. *Principiorum fidei doctrinalium Relectio scholastica & compendiaria, per controversias, quæstiones, & articulos tradita.* (*Antv. Joannes Keerbergius*, 1596. 4°. pp. 647.) Dédié à l'Archiduc *Albert* par une lettre datée de *Louvain* le 21. février 1596. *Stapleton* traite ici 1°. de l'Eglise considérée en elle-même. 2°. Du sujet en qui réside la puissance Ecclésiastique. Là il prouve que J. C. a confié cette puissance aux Apôtres & à leurs successeurs: & il réfute ceux qui ont prétendu, avant & après lui, que le pouvoir des Clefs rési-

(*h*) Professeur en Théologie à *Cambridge*, natif de *Londres*, mort le 28. août 1589. Il avoit déja attaqué *Stapleton* dans sa *Responsio ad Stanislai Hosii Epistolam de expresso Verbo Dei. Londini*, 1578. *in*-12.

oit radicalement dans le corps de l'Eglise, c qui n'en ont laissé que l'usage & l'exercice ux Pasteurs. (*i*) 3°. l'Auteur parle du Chef e l'Eglise. Il se déclare pour l'infaillibilité du Pape, & pour le pouvoir indirect. 4°. de la Puissance Ecclésiastique, considérée en elle-même, ou de l'infaillibilité de l'Eglise dans ses décisions. 5°. les objets auxquels peuvent s'étendre les décisions de l'Eglise. 6°. des moyens qu'elle doit employer dans ses jugemens. *Stapleton* soutient ici la supériorité du Pape sur le Concile.

Page 839. *Auctoritatis Ecclesiasticæ circa sacrarum Scripturarum approbationem, adeòque in universum, luculenta & accurata Defensio, libris tribus digesta; contra Disputationem de Scripturâ sacrâ Guilielmi Whitakeri, Anglo-Calvinistæ, in Academiâ Cantabrigiensi Professoris Regii.* (*Antv. Joan. Keerbergius*, 1592. 8°.) Daté de *Louvain* le 22. janvier de cette année. *Whitaker* avoit publié : *Disputatio de sacrâ Scripturâ, sex quæstionibus proposita, contra Bellarminum præcipuè, & Stapletonum : Her-*

(*i*) *Marc-Antoine de Dominis*, dans sa *République Ecclésiastique* : *Edmond Richer*, dans plusieurs ouvrages : *Van Espen*, *Tract. de Censuris Eccles. cap. II.* §. 1., &c. *Anne du Bourg*, fameux huguenot, brûlé à *Paris* en 1559., avoit professé hautement cette doctrine dans sa Confession de foy, où il disoit (*page* 67.) *Je croy la puissance de lier & deslier, excommunier, & absouldre, qu'on appelle communément les Clefs de l'Eglise, estre donnée de Dieu, non point à ung homme ou deux, ains à toute l'Eglise, c'est-à-dire, à tous les fidèles & croyans en Jésus-Christ.*

bornæ, *Christoph. Corvinus*, 1590. 12°. Il voulut se défendre en faisant paroître: *Adversùs Thomæ Stapletoni*, *Anglo-Papistæ*, *in Academiâ Lovaniensi Theologiæ Professoris Regii*, *Defensionem Ecclesiasticæ authoritatis*, *quam ipse luculentam & accuratam inscripsit*, *tribusque libris digessit*, *Duplicatio pro authoritate atque* αὐτοπιςίᾳ *S. Scripturæ. Authore Guil. Whitakero*, *S. Th. in Academiâ Cantabrigiensi Doctore ac Professore Regio*, *& Collegio D. Joannis Euangelistæ in eâdem Academiâ Præfecto. Cantabrigiæ*, *Joannes Legatus*, 1594. *in-fol.* (*k*) pp. 654. *Stapleton* réfuta cette Duplique par sa

Page 1113---1293. *Triplicatio inchoata adversùs Gulielmi Whitakeri Anglo-Calvinistæ Duplicationem*, *pro Ecclesiæ authoritate*, *Relectioni Principiorum fidei doctrinalium per modum Appendicis adjuncta.* (*Antv. Joan. Keerbergius*, 1596. 4°. pp. 314.) précèdée d'un Avertissement (*Admonitio altera*) à son Adversaire. Cet Avertissement est daté de *Louvain* le 10. mars 1596. La nouvelle réplique roule sur l'infaïllibilité de l'Eglise par raport au discernement des livres canoniques & apocryphes de l'Ecriture sainte. Elle est suivie de la Table des matières contenues dans le prémier volume.

TOME

(*k*) Et non pas *in*-8., comme le dit le P. *Niceron*.

TOME II. Dédicace des Imprimeurs à l'illustre Cardinal *François de la Rochefoucaut*, Evêque de *Senlis*, & Grand Aumônier de France, pp. 3.

Page 1. *Præfatio ad Lectorem, in quâ ostenditur Hæreticos horum temporum circa unam de Justificatione doctrinam professos esse virtutis hostes, & peccati regnum studio erexisse per impiæ doctrinæ puncta viginti, quæ in hoc opere singula refutantur.* Table du livre qui suit.

Page 21. *De universâ Justificationis doctrinâ hodie controversâ, Libri duodecim.* (*Paris.*, 1582. *fol.*) Je crois que c'est cet ouvrage que *Whitaker* attaqua dans son *Tractatus de Peccato originali, adversùs Thomam Stapletonum; editus curâ Joannis Allenson. Hanoviæ, Guil. Antonius*, 1604. 12°.

Page 378. *Speculum Pravitatis Hæreticæ per Orationes ad oculum demonstratæ.* (*Duaci*, 1580. 8°.) Avec une épitre dédicatoire au Cardinal *Guillaume Sirlet*, datée de cette ville le 29. mars 1580. Voici les titres des harangues, qui composent cet ouvrage : 1. *Utrùm Ecclesiæ Romanæ Religio ab illis hodie reformata fuerit, qui se Ecclesiæ Reformatores, vel Ecclesiam Reformatam hodie vocant?* 2. *Utra sit magis Christiana & Ecclesiastica Liturgiæ forma; Missa Catholica, an Protestantium quæ vocatur Cœna Dominica?* 3. *Utrùm major sit in Hæreticis nostri temporis nequitia, quàm*

astutia? Il soutient que les Hérètiques modernes ont plus de méchanceté, que de finesse : mais qu'on n'en peut pas dire autant de tous les anciens. 4. *Utrùm horum temporum hæreses proximam Antichristo viam parent?* Si les Erreurs du XVI. siècle n'ont point frayé la route à l'Antechrist, elles l'ont du moins frayée à l'Anti-Christianisme. 5. *Utrùm ulla sit in Hæreticis horum temporum certa & constans doctrina?* 6. *Utrùm ulla prorsus sit in Hæreticis hodie Religio?* Il prétend que la vertu de Religion est entièrement éteinte dans les Protestans. 7. *Oratio in harum Controversiarum auspicatione ad Auditores habita, de Hæresis in genere gravitate, & horum temporum Hæresis multiplici enormitate.* 8. *De causâ prævalentium Hæresum.* *Stapleton* prétend que c'est (de la part des peuples) la désobéïssance, l'opiniâtreté, & l'orgueil. 9. *de Officio pii viri inter medios Hæreticos agentis.* Il insiste sur la nécessité de se tenir attaché à l'Eglise, de fuir la compagnie des Hérètiques, & de s'abstènir de la lecture de leurs livres. Cet avis étoit de saison. Il y avoit en Angleterre beaucoup de gens Catholiques dans le cœur, mais qui se conduisoient extèrieurement en hérètiques. Les Anglois nomment ces gens-là des *Conformistes Occasionels*. Au reste la harangue de *Stapleton* est faite pour réfuter le livre de

Cassandre, qui porte le même titre, & dont je parlerai en son lieu.

Page 467. *Apologia recentioris Ecclesiæ; sive contra Præscriptionem Protestantum, quâ veteris tantùm Ecclesiæ testimonia in dirimendis hodie Controversiis admittunt, posterioris rejiciunt.*

Page 475. *Orationes funebres.* Il y en a quatre : 1. de *François Richardot*, Evêque d'*Arras*. 2. de *Jean Lentailleur*, Abbé d'*Anchin*. 3. de *Matthieu Galenus*, Docteur en Théologie, Professeur Royal, & Chancelier de l'Université de *Douai*. 4. d'*Arnold de Ganthois*, Abbé de *Marchiennes*. La dernière de ces Oraisons funèbres fut imprimée pour la prémière fois à la suite des *Tres Thomæ*, dont je parle ci-après : *Duaci*, *Jo. Bogardus*, 1588. 12°. pp. 20. non chiffrées. Les trois prémières avoient paru séparément (avec les trois Discours qui précèdent ici) sous ce titre : *Orationes sex, tres Funebres, Dogmaticæ tres, his temporibus apprimè utiles, & necessariæ. Dogmaticarum 1. de causâ prævalentium hæresum, &c., à Thomâ Stapletono...., in celeberrimâ Academiâ Duacenâ publicè omnes habitæ. Antv. Johan. Foulerus, Anglus*, 1576. 12°. pp. 222. gros caract., avec une dédicace adressée par l'Auteur à *Matthieu Moulart*, Abbé de *S. Guislain*, élu Evêque d'*Arras*; cette dédicace est datée *Duaci, apud S. Amatum, 5. idus junii 1576.*, & suivie

d'une courte élégie de *Richard White*, dont j'ai parlé ailleurs.

Page 498. *Orationes Academicæ miscellaneæ.* (*Antv. Joan. Keerbergius*, 1600. 12°.) Précédées d'une Epître dédicatoire de *Thomas Worthington* au Président *Jean Richardot*, datée du 25. mars de cette année. Il y a ici dix-neuf discours, dont voici les sujets. 1. *Cur Magia pariter cum Hæresi hodie creverit?* 2. *Christianæ doctrinæ adversus omnes Hæreses tenendæ fundamentum, quale: &, ab ipso Hæreticorum experimento, quàm necessarium?* C'est sur l'autorité de l'Eglise. 3. *An Politici horum temporum in numero Christianorum sint habendi?* Cette harangue fut imprimée pour la prémière fois : *Venetiis*, 1602. It. *Monachii*, 1608. 4°. pp. 41. sans nom d'Imprimeur. 4. *De quinque sacræ Scientiæ abusibus.* L'Auteur compte pour le prémier la négligence de ceux, qui ne communiquent point aux autres ce qu'ils ont appris. 5. *De animi excolendi studio, & quomodo Philosophorum in eâ re errores Christi doctrina correxerit.* C'est le discours que *Stapleton* fit en 1570., lorsqu'il fut fait Professeur *du Catèchisme* à *Douai*. 6. *De Mysterio Incarnationis Dominicæ.* 7. *De Beatissimæ Trinitatis Mysterio.* 8. Contre les débauches du Carnaval. 9. Contre la Simonie. 10. 11. Du devoir des Prêtres par raport au S. Sacrifice, à l'administration des Sacrèmens, & à la Prédication.

12. Des obligations des Curés. 13. De la Préparation à la Communion. 14. De l'ufage & des fruits de la S[te] Euchariftie. 15. De la fréquente Communion ; (l'Auteur eft fort éloigné des maximes de S. *Cyran* & *d'Arnauld*) 16. De la fréquente Confeffion. 17. Panègyrique de S. Amé. 18. Comparaifon des Proteftans & des anciens Philofophes, par raport à la vraye Juftice. Le 19[e] Difcours eft le même, qui fe trouve dans ce tome page 1--11., & qu'on a réïmprimé ici par mégarde.

Page 620. *Orationes Catecheticæ duodecim ; five Manuale Peccatorum, de feptem Peccatis capitalibus.* (*Antv. Joan. Keerbergius*, 1598. 12°. It. *Lugduni*, 1599. 12°.) L'Epitre à *Guillaume d'Affonleville* eft datée du 15. novembre 1593.

Page 677. *Verè Admiranda, feu de magnitudine Romanæ Ecclefiæ, Libri duo.* (*Antv. Joan. Moretus*, 1599. 4°. pp. 110. It. *Admiranda, & verè Admiranda de magnitudine & Urbis & Ecclefiæ Romanæ, auctoribus Jufto Lipfio Belgâ, & Thomâ Stapletono, Anglo, Libri..... conjunctim nunc primùm editi, curante Gafpare Schoppio, Franco. Romæ, Nicolaus Mutius*, 1600. 12°. pp. 236., dont 94. pour l'écrit de *Stapleton;* fon épitre dédicatoire eft datée du 1. mars 1599. It. dans le *Bibliotheca maxima Pontificia* de *Jean-Thomas de Rocaberti*, T. XX. pp. 1--36. fuivi de

quelques parties de la *Relectio principiorum fidei* de *Stapleton*, ſur l'autorité du ſouverain Pontife, &c. *Ibid.* pp. 37--262.) Ce fut l'ouvrage de *Juſte-Lipſe*, qu'on voit dans l'édition de *Rome*, qui occaſionna celui de *Stapleton* : il y relève la grandeur de l'Egliſe Romaine, l'autorité de ſon ſiège, & le bien qu'elle a fait à toutes les nations. Quelques-unes de celles à qui elle en a fait le plus, la payent aujourd'hui de la plus noire ingratitude.

Page 719. *Propugnaculum Fidei primitivæ Anglorum, quo fides illa, quæ Anglis ante mille annos per S. Auguſtinum tradita fuit, & quæ tunc temporis, ac deinceps, per univerſam Chriſti Eccleſiam ſemper viguit, quam nunc Proteſtantes Papiſticam vocant, orthodoxam eſſe verèque Chriſtianam aſſeritur & probatur. A Thomâ Stapletono anno* CIↃ. IↃ. LXV. *maternâ linguâ Anglicanâ compoſitum, & pro Appendice ad Hiſtoriam Eccleſiæ Anglicanæ Venerabilis Bedæ, ab eodem Stapletono tunc Anglicè verſam, annexum. Nunc primùm Latinè editum. Interprete Gulielmo Rainerio, Theologo Anglo.* L'Original Anglois (*l*) avoit été imprimé à *Anvers*, 1565. 4°. avec une Dédicace aux Proteſtans d'Angleterre, datée de *Louvain* le 17. octobre de cette année. L'Hiſtoire du Vénérable Bède, (*m*) tra-

(*l*) *Fortreſs of Faith firſt planted among us Engliſhmen, &c.*

(*m*) *Venerable Bede's Hiſtory of England.*

duite en Anglois par notre Auteur, étoit adressée à la Reine *Elisabeth*, qui faisoit encore semblant d'être Catholique, & qui n'avoit en effet d'autre religion que celle de l'intérêt.

Page 817. *Replica Thomæ Stapletoni ad Responsum Horni, Pseudo-Episcopi Wintoniensis, quo is Feckenhami, vener. Abbatis Westmonasteriensis, rationes recusandi juramentum de Regio in causis Ecclesiasticis Primatu impugnat. Hoc Auctor inscripsit Reflatum, quia Hornus ad suum ipsius nomen alludens, quod Latinè Cornu sonat, Responsionem suam Flatum nuncupaverat. In quâ tam ex sacrâ Scripturâ, quàm ex chronologiâ & praxi totius Ecclesiæ Catholicæ omnium ætatum & nationum à Constantino magno ad nostra usque tempora, Pontificis Romani potestatem in causis Ecclesiasticis ab omnibus Catholicis agnitam fuisse, nec eam unquam ante hæc nostra tempora sæcularibus Principibus fuisse concessam, solidè probatur. Opus nunc primùm Latinè editum operâ & industriâ W. W. & R. I.* *Jean de Feckenham* ayant été arrêté, pour avoir refusé de prêter le serment de *Suprèmacie*, composa dans sa prison une brochure en Anglois, intitulée : *Déclaration des scrupules de J. de Feckenham, Abbé de Westminster, touchant le serment de Suprèmacie; ou Lettre adressée au Docteur Horn, Evêque de Winchester. Londres*, 1566. 4°. *Robert Horn*, homme rustique & ignorant,

quoi que Doctcur, (*n*) répondit à cette brochure, par une autre, qu'il intitula par allusion à son nom : *Le bruissement*, ou plûtôt *le Souffle du cor.* (*o*) *Feckenham* prépara une Replique : mais craignant de nouvelles vexations, au cas qu'on découvrît qu'il en étoit auteur, il envoya ses mémoires à *Stapleton*, qui les mit en ordre, y ajouta ce qu'il jugea à propos, en forma l'ouvrage dont je parle ici, & le fit paroitre en Anglois sous le titre de *Contre-Souffle* : (*p*) *Louvain*, 1567. 4°.

Page 1199. *Nota falsitatis in Juellum retorta. Opus sic inscriptum, qnia in eo falsa demonstrantur, quæ Juellus, Pseudo-Episcopus Sarisburiensis, Responso Hardingi, Doctoris Catholici, imposuit, quo is nonnulla Catholicæ fidei dogmata defendit, de quibus Juellus publicè pro concione Londini ad D. Pauli Crucem, suggestum totius Angliæ celeberrimum, habitâ, omnes in toto Christiano orbe Catholicos, magnâ cum ostentatione provocaverat, ut illa vel uno aliquo sacræ Scripturæ, generalis Concilii, aut alicujus antiqui Patris, qui intra primos sexcentos à Christo annos vixit, testimonio probarent. Hìc autem falsa illa omnia, quæ Juellus D. Hardingi Responso impegit, in ipsum Juel-*

(*n*) Ce fut le prémier Evêque marié de *Winchester*: on dit qu'il étoit laid à faire peur.

(*o*) *The Horn-blast.*

(*p*) *Counterblast.*

tum retorquentur : & plurima alia falsa, quæ idem Juellus in Replicâ suâ ad Hardingi Responsum effutivit, recensentur. Ubi etiam ad præcipua capita, tertium & quartum, Articuli ejusdem Juelli Replicæ respondetur. Olim à Thomâ Stapletono, nempe anno cIↃ. IↃ. LXVI., Anglicè conscriptum : nunc primùm Latinè versum operâ & industriâ S. A. C. A. L'Original Anglois (*q*) parut en 1566. *in*-4°. à *Anvers*, avec une Préface datée du 24. juillet. *Pitseus* dit avoir vû deux écrits Anglois de *Stapleton* contre *Jewel*, dont il tourne ainsi les titres en Latin : *Ad Replicam Joballi contra Sacrificium Missæ; Anglicè, Liber unus : Lovanii*, 1567. Et *Contra Mendacia ejusdem Joballi, liber unus : Antverpiæ*, 1566. Je ne crois pas que cela soit différent de ce que je viens de marquer.

Page 1603--1653. *De Protestantismo, & primis ejusdem Authoribus, Martino Luthero, Philippo Melanctone* (Melanchthone,) & *Joanne Calvino, Dissertatio.* C'est un Recueil des absurdités & des contradictions, que *Stapleton* avoit remarquées dans les écrits de *Luther*, de *Mélanchthon*, & de *Calvin*. Il publia ce Recueil pour servir de suite au traité de *Frideric Staphyle*, (*r*) *de dissidiis Hæreticorum*, qu'il avoit traduit en Anglois, & qui parut dans la même

(*q*) *A Return of Untruths against Bishop Jewel.*
(*r*) Voyez ci-après la note *t*.

langue avec cette continuation à *Anvers* en 1565. (*s*) C'est *Guillaume Reyner* qui l'a mise en Latin.

TOME III. Dédicace des Imprimeurs au Chancelier (*Antoine*) *Séguier*.

Page 1. *Antidota Euangelica contra horum temporum Hæreses, in quatuor Euangelistas.* (*Antv. Joan. Keerbergius*, 1595. 8°. 2. vol. pp. 591. & 519.) Précédés de quelques tables, & d'une Préface de six pages, datée de *Louvain* le 1. octobre 1594.

Page 345. *Antidota Apostolica contra nostri temporis Hæreses, in quibus loca illa explicantur, quæ Haretici hodie (maximè Calvinus & Beza) vel ad sua placita stabilienda, vel ad Catholicæ Ecclesiæ dogmata infirmanda, callidè & impiè depravarunt. In Acta Apostolorum, tomus primus.* (*Antv. Joan Keerbergius*, 1595. 12°. pp. 658.) Dédié à *Clément VIII.* à *Louvain* le 1. septembre 1595.

Page 513. *Antidota Apostolica..... in Epistolam B. Pauli ad Romanos, tomus secundus*, dont la Préface est datée de *Louvain* le 26. mai 1595. (*Antv. Joan. Keerbergius*, 1595. 8°.)

Page 717--993. *Antidota Apostolica..... in duas B. Pauli Epistolas ad Corinthios.*

(*s*) *A Discourse of Protestancy, ant the first Authors of it.*

(*Antv. Joan. Keerbergius*, 1598. 8°.) Dédié au Cardinal *Pierre Aldobrandin* à *Louvain* le 1. janvier 1598.

TOME IV. Dédicace des Imprimeurs à *Henri de Mesmes* (deuxième du nom) Chevalier, Conseiller du Roi T. C., Lieutenant civil, & Prévot des marchands de *Paris*. Tables. Deux Préfaces sur l'Ouvrage suivant, dont la prémière est datée de *Douai*, *ad S. Amatum* le 7. septembre 1589. Ces Préliminaires tiennent trente pages.

Page 1. *Promptuarii Moralis super Euangelia Dominicalia pars Hyemalis.* (*Antv.* 1591. 8°. It. *Editio Altera, ab ipso Authore aucta & recognita. Antv. Offic. Plantin., Vidua & Jo. Moretus*, 1592. 8°. It. *Colon. Godefr. Kempensis*, 1592. 8°. feuillets 287., y compris une harangue, qui commence à la page 275. sous ce titre : *De Hæresis recidivâ in Belgio, Oratio in Comitiis Doctoralibus habita Duaci 15. octobris 1585.* It. *Ibid.* 1602. 8°. It. *Venetiis*, 1594. 8°. It. *Editio altera aucta. Mogunt. Balth. Lippius*, 1610. 8°. It. *Antv. Vidua & filii Joan. Moreti*, 1613. 8°. It. *Lugd. Joan. Baptista de Ville*, 1682. 8°. It. *Ibid.* 1700. & 1707. 8°. It. *Augustæ Vindelic.* 1730. 4°. It. avec le *Promptuarium morale super Euangelia Festorum* de *Beyerlinck* : *Ibid.* 1749. 4°.) L'Epitre dédicatoire est

datée de *Douai* le 9. septembre 1589. L'Auteur y avoue qu'il a profité des Sermons de *Philippe Diez*, Cordelier Portugais, & du Commentaire sur S. Luc de *Didace Stella*, Cordelier Espagnol.

Page 289. *Promptuarii Moralis..... Pars Æstivalis.* (*Antv. Vid. & Joan. Moretus*, 1593. 8°. pp. 289. &c.)

Page 543. *Promptuarium Catholicum, ad instructionem Concionatorum contra Hæreticos nostri temporis, super omnia Euangelia totius anni tam Dominicalia, quàm de Festis; in quo inveniet Concionator, unde ex litterâ Euangelicâ vel plerasque hæreses aptè refutet, vel contra Hæreticorum hodie fraudes & mendacia fidem Catholicam, prætextu Euangelii plausibiliter ab illis impugnatam, solidè defendat.* (*Paris. Michaël Sonnius*, 1589. 8°. It. *Antv. Petr. Bellerus*, 1592. 8°. It. *Colon. Godefr. Kempensis*, 1592. 8°. It. *Ibid. Offic. Birckmannica*, 1594. 8°. It. *Lugd.* 1601. 8°. It. *Colon.* 1602. 8°.) Cet Ouvrage est dédié à *Jean Sarrazin*, Abbé de *S. Vaast*, par une lettre datée de *Douai* le 18. juillet 1588.

Page 817. *Promptuarium Catholicum super Euangelia in Festis Sanctorum totius anni.* A la suite du précèdent dans toutes les éditions.

Page 931--1057. *Tres Thomæ, seu de S. Thomæ Apostoli rebus gestis. De S. Thomâ, Archiepiscopo Cantuariensi & Martyre. D.*

Thomæ Mori, Angliæ quondam Cancellarii, Vita. (*Duaci Joan. Bogardus*, 1588. 12°. pp. 168. & 375.) Encore dédié à l'Abbé *Jean Sarrazin*, à *Douai* le 1. juin 1588. Ce qui regarde l'Apôtre *S. Thomas*, n'est qu'une harangue. Après vient une Apologie de *S. Thomas de Cantorberi* contre les Protestans d'Angleterre, suivie de quelques Lettres de ce saint Martyr, & d'autres pièces anciennes, qui concernent sa vie & ses miracles. La vie de *Thomas Morus* est beaucoup plus étendue, & écrite plus régulièrement. Dans la 1e édition, le portrait de *Morus* est gravé à la tête de sa vie.

Table des matières du 4e volume.

Stapleton a encore donné

Le Traité de Fréderic Staphyle, sur les démêlés des Hérétiques traduit en Anglois. (t) *Anvers*, 1565. 12°.

Celui du Cardinal *Stanislas Hosius*, *De expresso Verbo Dei*, mis dans la même langue. (v) *Louvain*, 1567. 12°.

Apologia pro Rege Catholico Philippo II., Hispaniæ &c. Rege, contra varias & falsas

(t) *Fredericus Staphylus, de Dissidiis Hæreticorum. Staphyle* étoit un savant Théologien, natif d'*Osnabruck*. Il avoit été Luthérien, Professeur en Grec à *Breslau*, & en Théologie à *Konigsberg*. Il se réünit à l'Eglise en 1553., fut fait Conseiller de l'Empereur & du Duc de Bavière, & mourut à *Ingolstad* le 5. mars 1564., après avoir publié de bons ouvrages de Controverse.

(v) *Cardinal Hosius, of the express Word of God.*

accusationes Elisabethæ Angliæ Reginæ, per Edictum suum 18. octobris Richemondiæ datum, & 20. novembris Londini proclamatum, publicatas & excusas. In quâ omnium turbarum & bellorum, quibuscum his annis triginta Christiana Respublica conflictatur, fontes aperiuntur & remedia demonstrantur. Authore Didymo Veridico Henfildano. Constantiæ, Theodorus Samius, (1592.) 12°. pp. 275. sans treize pages pour l'Ordonnance. *Henri Hollander* garantit que cette Apologie est de *Stapleton;* elle fut d'abord imprimée dans les Pays-Bas : mais cette impression ayant été promptement épuisée, on fit reparoître le livre en Allemagne, & c'est cette seconde édition que j'ai vûe. L'Auteur y réfute les calomnies répandues dans l'Ordonnance d'*Elisabeth* du 18. octobre 1591., où cette Princesse accusoit S. M. Cath. de fomenter continuellement des conjurations contre elle en Angleterre. Elle fit publier cette Ordonnance à la sollicitation de son grand Trèsorier, *Guillaume Cecil*, homme parvènu d'une naissance obscure aux prémiers emplois de la Cour, & ennemi juré des Catholiques, dont plusieurs furent les victimes de sa cruauté.

Litteræ Thomæ Stapletoni.... ad Reverendissimum Episcopum Middelburgensem (Jean à Stryen) *datæ die 11. maii 1588.* Cette lettre se trouve dans l'Histoire des Con-

grègations *de Auxiliis* du P. *de Meyer*, pp. 32. 33. Elle nous apprend que *Stapleton*, loin d'approuver la Cenſure des Docteurs de *Louvain* contre *Leſſius*, fut des prémiers à ſe déclarer contre. *Baïus* la lui avoit envoyée vers le commencement d'octobre de l'an 1587., avec une lettre, où il formoit diverſes accuſations contre les Jéſuites, & déſiroit ſavoir de *Stapleton* ſi c'étoit la doctrine de ces Pères, qui l'avoit porté à quitter leur Compagnie. Celui-ci lui répondit qu'il ne goûtoit point cette Cenſure, & qu'il conſervoit toute l'affection qu'il avoit eue pour la Société. Les Docteurs de *Douai*, qui eurent apparemment communication de cette réponſe, ceſſèrent d'appeller *Stapleton* à leurs aſſemblées Acadèmiques. Cela ne lui fit point de peine : au contraire il fut bien-aiſe de n'étre point préſent à celles, où ils conclurent à dreſſer une Cenſure conforme à celle de *Louvain*. Un Docteur de *Douai* lui fit dire quelque peu après, que lui & ſes Côllègues n'avoient porté leur Cenſure qu'à regrèt : (*x*) que c'étoit l'Archevêque (*Louïs de Berlaymont*) qui les y avoit engagés, en leur écrivant coup ſur coup à cette fin : qu'ils n'y avoient conſenti, qu'après qu'on leur eut promis de tenir la pièce ſecrète : en-

(*x*) Je crois que ce regrèt ne vint qu'après coup; il régne dans la Cenſure de *Douai* un air de vivacité, qui accompagne rarement ce qu'on ne fait pas de plein gré.

fin qu'ils ſouhaitoient paſſionément d'entrer dans des voyes de paix. *Stapleton* dit encore dans la lettre que j'abrège, que le P. *Tolet*, qu'il avoit entendu à *Rome* en 1562., lui avoit appris preſque toutes les mêmes propoſitions, qu'enſeignoient les Jéſuites de *Louvain*. Il termine ſa lettre par ces paroles : *Spero futurum, ut, auctoritate ſaluberrimâ Sedis Apoſtolicæ interpoſitâ, importunæ huic contentioni finis brevi imponatur. Quod Deum rogo ut fiat quàm breviſſimè, nè ad Allophylos noſtros hujus rei fama & malus odor perferatur, qui nullâ re magis, quàm noſtris malis & morbis (animalia abſurda) paſcuntur.* On voit là une des raiſons, qui ont détourné l'Auteur de ſouſcrire aux Cenſures dont j'ai parlé : ſes habitudes avec les Jéſuites influèrent ſans doute auſſi ſur la conduite qu'il tint à l'égard de ces Pères.

Outre les écrits mentionnés ci-deſſus des Proteſtans contre *Stapleton*, il a paru contre lui : *Guil. Whitakeri Prælectiones in quibus tractatur Controverſia de Conciliis contra Pontificios, imprimis adverſùs Robertum Bellarminum, Jeſuitam, in ſex quæſtiones diſtributa ; editæ operâ Joannis Allenſon, &c. Cantabrigiæ, Johan. Legatus*, 1600. 12°. *Whitaker* étoit de *Holin* dans le Comté de *Lancaſtre* : il ſe fit de la réputation chez les Proteſtans par ſes écrits polémiques, & mourut le 4. décembre 1595. agé de 46. ans. *Jean*

Jean Rainolds, Professeur en Grec à *Oxford*, Principal du Collège de Christ dans cette Université, & Doyen de *Lincolne*, mort le 21. mai 1607., (*y*) exerça aussi sa plume contre *Stapleton*, & fit paroître :

Sex Theses de sacrâ Scripturâ & Ecclesiâ, publicis in Acad. Oxoniensi Disputationibus explicatæ. Rupellæ, 1586. 12°. It. *Londini, Georg. Bishop*, 1602. 12°.

De Romanæ Ecclesiæ Idololatriâ in cultu Sanctorum, Reliquiarum, Imaginum, Aquæ, salis, olei, aliarumque rerum consecratarum, & sacramenti Eucharistiæ; Operis inchoati libri duo, præcipuè in Bellarminum, & Gregorium de Valentiâ. Oxoniæ, Jos. Barnesius, 1596. 4°.

Apologia Thesium de sacrâ Scripturâ & Ecclesiâ contra Pontificios Elymas, Thomam Stapletonum, Greg. Martinum, Rob. Bellarminum, Cæs. Baronium; & Justum Calvinum. Lond. Georg. Bishop, 1602. 12°.

IL Y A EU à *Louvain* un autre *Thomas Stapleton*, dont on voit le buste en marbre à S. Pierre dans la chapelle de S.

(*y*) Il est principalement connu par son livre intitulé : *Censura librorum apocryphorum veteris Testamenti adversùm Pontificios, imprimis Rob. Bellarminum..... In Oppenheimio Collegio, sumptib. viduæ L. Hulsii & Henr. Laurentii*, 1611. *in*-4. 2. vol. Ouvrage, où l'on trouve de bonnes & de mauvaises remarques de Critique, à travers beaucoup d'inutilités. *Voyez Simon, Biblioth. Critique, IV*. 78--93.

Charles Borromée, avec cette inſcription au deſſous : *D. O. M. & memoriæ viri cl. Thomæ Stapletoni, Fidardienſis Iberni, Presbyteri, Juris utriuſque & SS. Canonum Profeſſoris ordinarii, hujus eccleſiæ Canonici ſenioris, ac Collegii Myliani Præſidis, Academiæ vicibus plus denis Rectoris magnifici, hìc ſepulti. Heredes ac Executores teſtamenti & piæ fundationis ejus poſuerunt. Obiit, ſeptuagenario major, XIX. kal. ſeptemb. CIƆ. IƆC. XCIV. Requieſcat in pace, Amen.* Ce *Stapleton* étoit Chanoine de *Tenremonde*, lorſqu'il prit le bonnet de Docteur le 7. octobre 1659. Il fut fait Profeſſeur en Droit-Canon (pour les dimanches, fêtes, & autres jours de vacance) le onze juin 1663., & en cette qualité Chanoine du prémier rang à S. Pierre de *Louvain*. Il obtint un canonicat de la Cathèdrale de *Gand* vers 1675. En mourant il fonda diverſes bourſes au *Grand-Collège* pour de pauvres étudians de ſa nation. Il avoit lui-même été de ce nombre : & l'on dit qu'étant parvènu à un état commode, il fit revêtir d'argent la jatte, dont il s'étoit ſervi pour mendier, & en fit une coupe, qu'il rempliſſoit pour ſes meilleurs amis.

☞ *Vita operibus præfixa. Pitſeus, de illuſtr. Angliæ Scriptoribus*, 796--798. *Vernulæi Acad. Lovan.*, 2*a edit.* 152. 153. *Val. André, Faſt. Acad. p.* 86. *Miræi Scriptores ſeculi XVI. c.* 76., *ult. ed. p.* 171. *Nicerno, XXXIX.* 175--189. *Dod, Church Hiſtory of England, II.* 84--87.

Adrien de Saravia,

ETOIT originaire d'Espagne suivant *Sweertius*, qui se trompe en le faisant natif de la province de Flandre; car Saravia naquit à *Hesdin* en Artois vers l'an 1530. On ne dit pas où il fit ses prémières études, ni dans quelle religion il fut élevé : mais il est certain qu'il fit de bonne heure profession du Calvinisme, qu'il étudia la Théologie Calvinienne, & qu'il prit le bonnet de Docteur en cette faculté. Ce fut vraisemblablement à *Oxford*; car son épitaphe nous apprend qu'il se rendit en Angleterre au commencement du regne d'*Elisabeth*, c. d. en 1559., & qu'il fut dépuis aggrègé au corps des Docteurs de cette Université. Vers l'an 1561. il revint dans les Pays-Bas, & ayant été choisi Ministre de l'Eglise P. R. d'*Anvers*, il fut des prémiers qui travaillèrent à la *Confession de Foi des* nouvelles *Eglises Belgiques*. En 1566. il en fit présenter des exemplaires au Prince *d'Orange* & au Comte *d'Egmond*, accompagnés d'une Lettre en faveur des Calvinistes, adressée au Roi & aux Etats du Pays. *Saravia* étoit marié dès-lors, & il avoit un beau-frère, valet de chambre (*a*) du Comte *Louis de*

(*a*) Ou, comme on voudra traduire *à Cubiculis*.

Nassau, qui l'introduisit auprès de ce seigneur, à qui notre Auteur livra quantité d'exemplaires de la Confession susdite, pour les répandre ultèrieurement parmi les gentilshommes du prémier ordre. Dans le même tems *Saravia*, aidé de *Jean de Marnix*, sieur de *Toulouse*, frère du fameux seigneur *de Ste Aldegonde*, forma dans *Bruxelles* une Eglise Wallone, composée de gens de la Cour, & de quelques bourgeois, qui entendoient la langue Françoise. Je suppose qu'après cela il alla reprendre son poste à *Anvers*. Quoi qu'il en soit, les Curateurs de l'Université de *Leyde* l'attirèrent chez eux en 1582., & lui donnèrent une chaire de Théologie, à laquelle on joignit la charge de Prédicant de l'Eglise Wallone de cette ville, composée d'Artèsiens, de Liègeois, de Hainuyers, & de François, qui s'y étoient réfugiés pour cause de religion, ou plûtôt pour y vivre avec plus de licence. *Saravia* remplit ces fonctions l'espace de quatre ans, ou un peu d'avantage, & se vit obligé d'y renoncer sans cérèmonie au bout de quatre ans. En voici la raison. Le Comte *Robert de Leicestre*, envoyé en Hollande à la tête de quelques troupes pour soutenir la cause des Etats revoltés contre leur Roi, abusa du pouvoir qu'*Elisabeth* lui avoit confié, & se mit en tête de trancher du Souverain dans cette Ré-

publique naiſſante; beaucoup de gens, & ſurtout beaucoup de Miniſtres entrèrent dans ſes vûes, & flattèrent ſon ambition: pluſieurs villes lui ouvrirent leurs portes : il fit ſon entrée à *Utrecht* le 29. ſeptembre 1586. : quelques bourgéois de *Leyde* réſolurent auſſi de lui livrer leur ville. On ſut qu'*Adolphe de Meetkercke*, dont je parlerai ailleurs, & nôtre *Saravia*, avoient trempé dans cette conjuration, & qu'ils avoient aſſiſté le 4. octobre de cette année aux délibèrations faites à cette fin dans l'hôtel de *Côme de Peſcarengis*. Sur cela le Prince *Maurice* fit procèder contre les conjurés, (*b*) & après qu'on en eut exècuté quelques-uns, il publia une amniſtie, dont *Meetkercke* & *Saravia* furent exclus nommément. Ce dernier, averti à tems par ſon fils, ſe ſauva promptement de *Leyde* à *la Haye*, & profita de la prémière occaſion qu'il eut de paſſer en Angleterre, où il ne manqua pas ſans doute de faire ſa cour au Comte *de Leiceſtre*, qui s'y retira vers le même tems. *Saravia* temoigna dépuis lors beaucoup de zèle pour les ſentimens de la nouvelle Egliſe Anglicane : & après avoir longtems ménagé *Calvin* & *Bèze*, il ne ceſſa d'invec-

(*b*) Leurs Juges furent *Janus Douza*, & *Jean Hautenus*, dont je parlerai ailleurs, le bourguemaitre *Pierre Adriaenſſen van der Werf*, &c.

tiver contre leur discipline & leur doctrine Presbytèrienne. La Cour d'Angleterre l'en recompensa en lui donnant un Canonicat de la Cathèdrale de *Cantorbery*. Cependant ayant perdu sa prémière femme, il se remaria vers la fin de 1605. avec une Flamande, nommée *Marguèrite Wyts*, qui lui a survècu. Enfin parvènu à l'age de 81. ans, il mourut à *Cantorbery* le 15. janvier (vieux stile) 1612., & fut enterré dans la grande Eglise, où l'on fit graver sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Dilecto conjugi Hadriano de Saraviâ Margareta Wyts adhuc superstes, quacum ille nuptias secundò iniit, annosque sex piè & fideliter vixit, Memoriæ (c) *hoc sincerum amoris sui quasi pignus ponendum curavit. Fuit a.* (autem) *is dum vixit Theol. Doctor egregius, Cathedralis hujus Ecclesiæ Præbendarius meritiss., vir in omni litterarum genere eximius, pietate, probitate, gravitate, suavitate morum insignis, scriptis clarus, fide plenus, & bonorum operum dives valde: natione Belga, natus Ædinæ Artesiæ. Vixit quondam Lugduni Batavorum : Angliam petiit primò sub initium regni beatæ memoriæ Elisabethæ : Doctor* (*quod antè creatus*) *Oxoniæ pòst incorporatus est. In memoriâ*

(c) Il falloit ôter ce mot, ou mettre auparavant *Dilecti conjugis, &c.*

æternâ erit justus. Obiit ætat. 82., anno 1612., jan. 15.

Les Catholiques seront d'autant moins tentés de se fier à cet éloge, que *Pierre Burman*, zélé Calviniste, nous représente *Saravia*, comme un homme avare, ambitieux, inconstant, & brouïllon. On a de cet Ecrivain :

1. *De diversis Ministrorum Euangelii Gradibus, sicut à Domino fuerunt instituti, & traditi ab Apostolis, ac perpetuo omnium Ecclesiarum usu confirmati, Liber unus; auctore Hadriano Saraviâ, Belgâ. Francof. Wechelus, & Fischerus*, 1561. It. *Londini, Georgius Bishop, & Rod. Neubury*, 1590. 4°. Ce Traité conforme au sentiment des Episcopaux, déplut à *Bèze*, qui l'attaqua par un écrit publié en 1562. sous le titre suivant : *Theodori Bezæ Responsio ad Tractationem de Ministrorum Euangelii gradibus, ab Hadriano Saraviâ editam.* It. *editio* 2ª. (*Genevæ*) *Johan. le Preux*, 1593. 12°. *Saravia* lui opposa ce que je marque *n. 5.*

2. J'ai dit plus haut qu'il avoit été l'un des prémiers Auteurs de la *Confession de Foi Belgique. Herman Moded* & *Gui de Brés*, dont je parlerai ailleurs, eurent part à ce travail ; ce dernier mit la Confession en François : mais avant l'impression qui s'en fit en 1566., il la communiqua à tout ce qu'il put trouver de Ministres, afin qu'ils y

fissent tous les changemens, qu'ils jugeroient à propos. Ni les Auteurs, ni les réviseurs ne faisoient pas grand fond sur l'exactitude de cette pièce, qu'ils publioient pourtant comme parfaitement conforme à la Parole de Dieu. Voici ce qu'en dit *Saravia* dans sa lettre à *Jean Uyttenbogaert : Nemo eorum, qui manum apposuerunt, cogitavit fidei canonem edere : verùm ex Canonicis scriptis fidem suam probare.... Articulorum non idem omnium est pondus; esse possunt nonnulli, à quibus si dissentiant, sunt ferendi, non ab Ecclesiâ idcirco alienandi. Idem censeo de Catechismis vestris, quos ipse aliquando tam in Gallicis quàm Teutonicis Ecclesiis docui. Ab illis tamen dissentio in expositione descensûs Christi ad inferos. Postquam, à vestris ejectus, huc sum reversus, mutavi sententiam, meliùs hìc in Angliâ edoctus.....*

3. *De honore qui debetur Ecclesiarum Pastoribus.* (Autrement : *De honore Præsulibus debito,*) *& de Sacrilegis, ac Sacrilegorum pœnis. Londini,* 1590. 4°.

4. *De Imperandi auctoritate, & Christianâ obedientiâ, Libri quatuor. Londini,* 1593. 4°. sans nom d'Imprimeur.

5. *Defensio Tractatûs de diversis Ministrorum Euangelii Gradibus, adversùs Theodorum Bezam.* (Autrement : *Examen Tractatûs D. Bezæ, de triplici Episcoporum genere.*) *Francof.* 1601. 4°.

6. *Epistola..... dilecto Fratri ac Domino Joanni Uytenbogard.* Dans les *Præstant. ac eruditor. Virorum Epistolæ Eccles. & Theol.*, *ep. 181.* (dern. édition, pp. 294--296.) C'est peut-être ce que *Meursius* marque sous ce titre : *N. Fratri & amico.*

7. *Responsio ad convitia quædam Gretzeri, in quibus Hadriani Zaraviæ nomine abutitur.* Je ne sais quand cette réponse a paru : le P. *Gretzer* étoit un rude adversaire pour *Saravia.*

Tous les ouvrages de *Saravia*, imprimés d'abord séparément, ont été rassemblés, & publiés par la Sociète des *Stationaires* de *Londres* sous ce titre : *Diversi Tractatus Theologici, ab Hadr. Saraviâ editi. Londini,* 1611. *fol.* On a encore de lui :

8. *Epistolæ duæ D. J. Lipsio, Magnifico Rectori Academiæ Leidensis.* Dans le Recueil de *Pierre Burman*, T. I. pp. 333--365. Ces Lettres sont datées de *Londres* le dernier octobre 1587. (v. stile) & le 26. janvier 1588. *Saravia* s'y plaint des ennemis qu'il avoit à *Leyde*, & exhorte *Juste-Lipse* à quitter la Hollande & à se rendre en Angleterre. *Lipse* lui répondit le 23. mars suivant. Sa réponse est la vingtième Lettre de sa seconde *Centurie.*

☞ *Voyez les Lettres, que j'ai indiquées, avec les Notes de Burman sur les dernières. Sweertius*, p. 101. (Il ne dit presque rien.) *Meursii Athenæ Batavæ*, 259. 260. *P. Bor, Hist. Liv. XXIII.*, *edit.* 1621. *feuillet* 72.

Antoine-François-Joseph Dumées

ÉTOIT D'*AVÈNES*, petite ville du Hainaut François, où il naquit le 22. juillet 1722. Il descendoit du sieur *Dumées*, Conseiller au Présidial de *Montargis* en 1650., & il étoit cousin de feu M. *de Bougainville.* (*a*) Son père, son grand-père, & son bisayeul ont été attachés à la maison d'*Orléans*. Le jeune *Dumées*, ayant achevé ses prémières études, se livra tout entier à celle de la Jurisprudence, qu'il étudia apparemment dans l'Université de *Douai*. Son cours fini, il dévint successivement Procureur du Roi T. C., Syndic, & Lieutenant-Bailli de la terre & Pairie d'*Avènes*, Avocat au Parlement de *Douai*, & Subdélègué de l'Intendance du Hainaut François. Ce Jurisconsulte est mort dans sa patrie le 27. fé-

(*a*) *Jean-Pierre de Bougainville*, Parisien, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & Pensionnaire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, connu par son *Parallèle de l'expédition d'Alexandre dans les Indes, avec la Conquête des mêmes contrées par Thamas Kouli-Kam*, qu'il donna en 1751., & encore plus par sa belle traduction de l'*Anti-Lucrèce* du Cardinal *de Polignac*, Ouvrage, pour parler avec le Traducteur, qui a fixé tous les suffrages, & vaincu tous les obstacles, que lui opposoit *un siècle, où la Langue de l'ancienne Rome est peu cultivée, où l'Irreligion triomphe, où l'abus de l'esprit est apelé Raison, où les bons-mots sont dévenus des décisions, & les paradoxes des principes.*

vrier 1765., agé seulement de 42. ans & quelques mois. Il a donné au public :

1. *La Jurisprudence du Hainaut François, contenant les Coûtumes de la Province, & les Ordonnances de nos Rois dans leur ordre naturel; avec les Formules des principaux actes. Par A. F. Dumées, Procureur du Roi de la ville d'Avesnes. Douai, Jean-François Willerval*, 1750. 4°. Ce Recueil est estimé.

2. *Histoire & élèmens du Droit François, principalement pour les Provinces du ressort du Parlement de Flandres. Douai, J. F. Willerval*, 1753. 12°. On fait encore cas de cet ouvrage.

3. *Annales Belgiques, ou des Pays-Bas, contenant les principaux évènemens de nôtre Histoire dépuis la mort de Charles le Temèraire, dernier Duc de Bourgogne* (en 1477.,) *jusques à la Paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Par Me Antoine-François-Josèph Dumées, Avocat au Parlement. Douay, Derbaix*, 1761. 12°. pp. 500. Ouvrage passablement exact, mais un peu partial, & fort superficiel. L'Auteur n'y parle guères que de sièges & de batailles : s'il lui échape quelques réflèxions, elles n'offrent rien que de commun.

4. *Traité des Jurisdictions, & de l'ordre Judiciaire, pour les Provinces du ressort du Parlement de Flandres. Douay, Derbaix*, 1762. 12°.

Outre ces Ouvrages imprimés, M. *Dumées* a laissé beaucoup de Manuscrits.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Extrait des Nouvelles Recherches sur la France, ou Recueil de Mémoires Historiques sur quelques provinces, villes, & bourgs de ce Royaume, &c. Paris, Hérissant,* 1766. 2. *vol., verbo Avesnes.*

Balthasar d'Avila,

ORIGINAIRE d'une famille distinguée d'Espagne, naquit à *Lille* en Flandre vers l'an 1590. Ayant fait ses prémières études, il embrassa l'état Ecclésiastique, & fut pourvû d'un Canonicat de S. Pierre de *Lille* vers 1609. Mais au bout de sept ans, résolu de se consacrer plus intimement au service de Dieu, il abandonna sa prébende, & alla prendre l'habit de l'Ordre des Minimes au couvent d'*Anderlecht* proche *Bruxelles.* Il y prononça les vœux solemnels le 2. juin 1617., agé de 26. ou 27. ans, entre les mains du P. *André Maillard,* Vicaire-Génèral : & c'est la première profession qui se soit faite dans cette maison naissante. (*a*) Le P. d'*Avila*

(*a*) Elle doit son établissement aux libèralités de *Jean Coene*, Abbé de *Cambron*, & à celles de *Charles de Lorraine*, & de sa femme *Marie*, Duchesse *d'Elbeuf*, qui firent présent aux PP. Minimes d'*Anderlecht* d'un morceau de la vraye Croix de N. S. Ces Religieux conservent dans leur église d'autres Reliques précieuses, entre autres un os considérable de *S. François de Paule*, & un manipule de *S. Charles Borromée*, &c.

s'étant distingué dans le ministère de la Chaire par son éloquence, & par sa gravité, fut élu Provincial des Pays-Bas en 1626. On lui confia de nouveau cette charge en 1632., en 1638., & en 1647. Il dévint *Correcteur* ou Supèrieur du couvent de *Mons* en 1645. Un voyage qu'il fit à *Rome* pour les affaires de son Ordre, (*b*) le fit connoitre & estimer du Cardinal *Spada*, & ce Cardinal engagea Innocent X. à le nommer Génèral des Minimes. Le Pape lui donna cette dignité pour trois ans (*c*) le 13. avril 1649., & le confirma pour trois autres années le 23. décembre 1651. La Congrègation destinée pour régler les causes des Evêques & des Réguliers, prolongea son Génèralat de trois mois, c. d. jusqu'à la tenue d'un Chapitre génèral, par décrèt du 10. mai 1655. Après cela le P. *d'Avila* remplit pendant dix ans la fonction de Vicaire génèral pour toute l'Italie. Son age venant à baisser, il passa tranquillement ses derniers jours à *Lille*, où aprés avoir célèbré son Jubilé de religion, il mourut pieusement le 2.

(*b*) *Jean Coene* lui compta 4000. francs pour ce voyage; Cet Abbé fit aussi du bien aux Minimes de *Mons* & de *Bruxelles*. Le P. d'*Avila* lui apporta des Reliques de S. Antonin, Martyr.

(*c*) C'est le terme marqué dans la Règle de *S. François de Paule*, *n.* 45. Paul V. le doubla par sa IV. Constitution.

février 1668. agé de 77. ans. Son Oraison funèbre fut prononcée par le P. *Henri Comans*, dont je parlerai ailleurs, & son corps fut inhumé devant le maitre-autel des Minimes de *Lille*, où on lui a dressé l'épitaphe suivante :

D. O. M. Reverendiss. Pater Balthasar d'Avila hìc situs est, quem Insula terris dedit, Canonicum habuit, Præpositum exoptavit : qui, magnus nè fieret, Minimus factus est. Dignitates fugit, sed non effugit. Virtus, quem Minimum voluit, maximum coluit. Quartùm provinciam Belgicam rexit : toti Ordini Generalis Corrector præfuit & profuit : vitæ sanctitate, morum integritate, animi fortitudine, verus Patriarchæ sui filius, dignus in officio successor : demùm 2. februarii anni M. DC. LXVIII. ætatis 77., sacerdotii 53., professionis 52., (d) *mundo eheu ereptus. Ejus* (Patriarchæ sui) *consors ut sit gloriæ, tu, Lector, apprecare.*

On a de ce Père :

Manipulus Minimorum, ex Regulari summorum Pontifioum, sacrarum Congregationum, & ipsius Ordinis agro collectus ; alphabetico triplici funiculo titulorum, divisionum, & additionum constrictus. Insulis, Nicol. de Rache, 1667. 12°. pp. 240. d'un caractère assez mince. Ce Recueil a été

(*d*) Ces dates ne sont pas tout-à-fait exactes.

réimprimé avec des additions à *Gènes* en 1677., & en France *in*-4°.

☞ *Voyez ce livre p.* 125. *& la dédicace. Le Waitte, Histor. Camberonensis, T. II. p.* 590. *Boussu, Hist. de Mons, p.* 260. *Vopp.* 121. *Pièces fournies par deux RR. PP. Minimes.*

Michel van den Perre,

FILS DE *Henri van den Perre*, d'une famille patricienne de *Bruxelles*, naquit en cette ville vers l'an 1583. Sa mère, *Jeanne Weesenbeeck*, étoit fille d'*André Weesenbeeck*, & nièce de *Matthieu Weesenbeeck*, fameux Jurisconsulte. Après les études ordinaires, il s'attacha à la Jurisprudence, & l'étudia dans l'Université de *Louvain*, où il prit le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit le 1. décembre 1613. *Jacques Santvoert*, son collègue, ayant quitté en 1621. sa profession Ordinaire de Droit-Canon, pour passer à la prémière Chaire de cette faculté, *Van den Perre* fut élu par la Régence de *Louvain* pour le remplacer dans son prémier poste. Il l'occupa jusqu'en 1645., qu'il succèda à *Théodore van Tulden*, (*a*) en qualité de prémier Professeur du Droit

(*a*) Je parlerai ailleurs de ce savant Jurisconsulte, qui fut alors appellé au Parlement de *Malines*.

Civil. A cet important emploi il joignit celui d'Aſſeſſeur au Conſeil du Conſervateur des Privilèges de l'Univerſité, & il les remplit l'un & l'autre juſqu'à ſa mort arrivée le 5. ou le 6. mai de l'an 1658. Ses cendres repoſent à *Louvain* dans l'Egliſe de S. Pierre, mais ſans épitaphe. Il s'étoit marié, au plus tard en 1618., avec une de ſes parentes, nommée *Marie van den Perre*, qui ſurvécut à ſon mari, après lui avoir donné ſept enfans : 1. *Michel*, Licencié ès Droits, & Doyen de la Métropole de *Malines*, qui mourut le 28. ſeptembre 1686. 2. *Marie*, qui épouſa *Maximilien de Brias*, ſeigneur de *Waltencheu*, Colonel, & Gouverneur de la ville de *Douai*. 3. *Pierre*, Licencié ès Droits, & Chanoine de la Cathèdrale d'*Anvers*, dépuis Evêque de *Namur*. (*b*) 4. *Juſtine*, 5. *Cathèrine*. 6. *Françoiſe*. 7. *Barthèlemi*, Religieux de *Cambron* en Hainaut, puis Abbé de *Moulins* dans le Comté de Namur, mort en 1695. Je ne connois d'autre écrit de *Michel van den Perre*, que

Vita Matthæi Weſenbecii, imprimée à la tête de l'Ouvrage de *Guillaume Haneton*, *De Jure Feudorum : Lovan. Petr. Zangrius*, 1647. 4°. It. au devant du Commentaire de *Matthieu Weeſenbeeck* ſur les Pandectes : *Colon.*

(*b*) Il parvint à cet Evêché en 1680., après avoir été nommé à celui de *S. Omer*, & mourut en 1695.

Colon. Agripp. 1650. 4°. Cette vie tient six pages dans l'un de ces Traités, & quatre dans l'autre.

☞ *Val. Andreas, Fast. Acad.* 155. 156. & 206. *Archives de la ville, & Regîtres de la paroisse de S. Pierre de Louvain.*

Ernestus Eremundus.

VALÈRE ANDRÉ & *M.* Foppens *nous donnent pour un Ecrivain Frison l'Auteur du livre intitulé :*

1. De furoribus Gallicis, horrendâ & indignâ Admiralii Castillionæi, atque illustrium virorum cæde, ac sceleratâ atque inauditâ Piorum strage, passim editâ per complures Galliæ civitates, sine ullo discrimine generis, sexûs, ætatis, & conditionis hominum, vera & simplex Narratio ab Ernesto Eremundo Frisio. Edimburgi, *1573. petit* in-4°. *It.* Londini, *1573.* *12°. It. avec le suivant.*

2. Origo & Historia Belgicorum tumultuum, immanissimæque crudelitatis per Cliviam & Westphaliam patratæ; conscriptæ, & æneis tabellis repræsentatæ. Amstel. Joan. Jansonius, *1619. 12°. It. sous ce titre :* Origo & Historia Belgicorum tumultuum; continens, præter Hispanorum Regum sanguinaria diplomata & S. Inquisitionis arcana consilia, tyrannides ipsorum

cædesque ac crudelitates per universam Belgicam, ipsamque Cliviam & Westphaliam immaniter patratas, ad usque inducias duodecennales. Accedit præterea (*p.* 357.) Historia tragica de furoribus Gallicis & cæde Admiralii : nec non Formula abjurationis & Confess. Fidei, cui debebant subscribere in Galliâ, quicunque vitam redimere volebant. Item (*p.* 429.) Responsio DD. Ordin. Fœd. Belg. ad Legatum Cæs. Majestatis (*Otton-Henri, Comte de Swartzenberg*) Auctore Ernesto Eremundo. Amst. Joan. Janssonius, *1641.* 24°. *pp.* 449.

Ces Opuscules sont écrits avec tant d'emportement contre les Catholiques, que quand ils n'auroient que ce défaut, c'en seroit assez pour les décréditer chez tous les lecteurs judicieux. Quelques-uns ont attribué le premier à Théodore de Bèze : *d'autres l'ont donné au fameux* Hubert Languet. *Le P.* le Long, *de l'Oratoire, suivi par le P.* Niceron, *Barnabite,* (a) *prétend que le véritable Auteur est* François Hotman, *Jurisconsulte Huguenot, originaire de* Breslau, *né à* Paris *en 1524., & mort à* Bâle *en 1590., après avoir professé quelque tems dans cette ville, & auparavant à* Strasbourg, *à* Valence *en Dauphiné, à* Bourges, *à* Génève, *& à* Montbéliard. *Il est fort connu par son* Brutum fulmen, *ouvrage satyrique en faveur*

(a) *Tome XI. p.* 131.

du Roi de Navarre contre Sixte-Quint : & *par son* Franco-Gallia, *où il a voulu prouver que la Monarchie de France n'étoit pas héréditaire.*

Jean-Antoine de Gurnez,

N'ÉTOIT point de *Malines*, comme M. *Foppens* l'a avancé : (*a*) mais de *Stablo*, petite ville près des Ardennes, fort connue par son Abbaye. Il naquit vers la fin du XVI. siècle, fit de bonnes humanités, & fut fait Régent du Collège, ou de l'Ecole publique de *Malines*. Il étoit dans cet emploi en 1627., lorsqu'il entra dans la Congrègation de l'Oratoire, & en 1629., lorsqu'il fut ordonné Prêtre. Le 12. mars de l'année suivante, la Régence de *Malines*, à la réquisition de l'Infante Isabelle, confia l'Ecole dont j'ai parlé aux PP. de l'Oratoire, & en remit l'Inspection (*b*) entre les mains de l'Archevêque *Boonen*. Le P. *de Gurnez* en dévint le prémier Préfèt : mais, sans renoncer à l'étude des Belles-Lettres, il abandonna cette charge vers les Pâques de l'an 1632., & alla démeurer avec son frère, & deux autres Oratoriens chez le Curé de S. Géri de *Bruxelles*. L'an-

(*a*) Page 564.

(*b*) Que ladite Régence avoit obtènue du S. Siège en 1445.

née suivante, il fut nommé prémier *Recteur* de la Chapelle de *N. D. de bon secours*, qui dépend de cette paroisse. Quelque affaire l'ayant obligé de s'absenter en 1637., il mit à sa place le P. *Edmond Valentin*, de *Wavre*, qui mourut le 17. août 1639. Alors le P. *de Gurnez* alla reprendre son poste, & il le remplit jusqu'à sa mort, arrivée dans l'Oratoire de S. Géri le 23. octobre 1652. (*c*) Ce Père entendoit la Poësie, l'Eloquence, la Critique, & l'Histoire, comme on en peut juger par les ouvrages suivans, qu'il a donnés au public :

1. *Palæstra Scholæ publicæ Mechliniensis.* Je ne sais si c'est autre chose que le Recueil mentionné ci-devant T. VIII. pp. 33. & 90., & dont le P. *de Gurnez* peut avoir été l'Editeur. Quoi qu'il en soit, on y trouve, outre les pièces, dont j'ai parlé aux endroits cités : *Vagitus infantiæ Poëticæ, sive Centuriæ Epigrammatum duæ rorariæ* (d) *N. Malinatis, Congregationis Oratorii D. N. Jesu Christi.* Ces Epigrammes sont d'une beauté médiocre: l'Auteur, signé *N. Mechliniensis*, les dédie

(*c*) *Nicolas Janssens* lui succèda le 14. novembre de la même année.

(*d*) C'est-à-dire, qui devoient être suivies d'autres: *Rorarii appellabantur milites, qui antè quàm congressæ essent acies, primò, non multis jaculis, inibant prælium; tractum (indè,) quòd ante maximas pluvias cælum rorare incipiat.* Nonius Marcellus, cap. XIV., inter Auctores Latinæ linguæ, Coloniæ (Allobrog.) editos 1622. in-4., col. 797.

comme le prémier fruit de ses veilles à *Engelbert de Wachtendonck*, seigneur de *Durain* dans *Acrene*, Vice-Echevin de *Malines*, &c. Tout le Recueil est précèdé d'une dédicace du P. *Piroüel* à la Régence de *Malines*. Il ne sera pas inutile d'en rapporter ici le début, qui avoit sans doute besoin d'un Commentaire, pour étre entendu de ces magistrats : *Palæstram damus, Nobiliss. Amplissimique Domini, in quâ non saltum videbitis Amphiali, non Ulyssis discum, non cæstus Erycis, non cursum Euryali, non arcum Herculis, non pilam Halii, &c.* C'est ici le cas de dire qu'il faut étre bien savant pour écrire si mal.

2. *Elogium R^mi Domini Cornelii Jansenii, Iprensis Episcopi.* En (56.) vers héxamètres. Cet éloge se trouve à la tête du Commentaire de *Jansenius* sur le Pentateuque dans quelques éditions, entre autres dans celle de *Louvain* chez *Jerôme Nempe*, 1660. 4°., & dans celle de *Rouen*, chez *Nicolas Boucher*, 1704. 4°. L'*Augustinus* y est loué en termès énergiques : (*e*) il l'est aussi dans la pièce qu'on y a jointe sous le faux titre de *Censura Academiæ Parisiensis*. (f)

(*e*) Il se peut au reste que cet eloge ait été fait avant la Bulle *in Eminenti*, qui est du 6. mars 1641.

(*f*) Cette prétendue *Censure* de l'Université de *Paris*, est le Jugement du seul Docteur *Beauharnois*. Voyez le *Panegyris Janseniana* de *de Witte*, p. 38.

3. *Vita & Martyrium S. Liberti Malinatis, & Mechliniensium Principum Adonis & Elisæ filii, historicâ face & poëmatis variis aucta, illustrata studio & operâ R. P. Joan. Ant. à Gurnez.... Mechl. Henr. Jaye*, 1639. 4°. pp. 217. On trouve ici une dédicace à la Régence de *Malines*, pp. 9. *Ode nuncupatoria mixtis numeris, ad S. P. Q. Mechlinienſem, in magnifico & triumphali Liberti Olympionicæ* (g) *in urbem patriam regreſſu*, pp. 2. Une Préface de 6. pages, qui comprend : *Scriptionis hujus ex advectione Lipſanorum S. Liberti Occaſio*, *Ode*. Enſuite

Page 1. *De vitâ & rebus geſtis S. Liberti Martyris, Syntagma.* Cette vie contient très-peu de faits, encore ne ſont-ils pas tous inconteſtables. Le P. de *Gurnez* y employe un ſtile trop façonné; il dit vers la fin de la pièce : *Hìc itaque ſuis expreſſum coloribus* (Libertum) *ſpectate, & haurite animis, in quibus ejus cultus altiùs deinceps, quàm hactenus, inſideat; etenim*

Qui fingit ſacros auro vel marmore vultus,
Non facit ille Deos : qui colit, ille facit.

Martial. L. 8. epig. 24.

Cette application ne me paroît pas décente.

(g) Le P. *de Gurnez* prend ce mot pour ſignifier *Martyr*. Il ſignifioit chez les Grecs celui qui avoit remporté un ou pluſieurs prix aux jeux Olympiques. *Adramitenus, homo nobilis...., Achinas pugil, Olympionices; hoc eſt*

P. 41. *Vita & Martyrium S. Liberti.... variis Poëmatis aucta & illustrata.....* Ce sont des Epigrammes, des Elègies, une Eglogue, &c. à l'occasion du transport solemnel d'une partie du crane de S. Libert dans la Métropole de *Malines*; cette Rélique y fut placée le 31. août 1631.; l'Archevêque *Boonen* l'avoit reçue de *Hubert Germeys*, Abbé de *S. Trond.*

P. 109. *Ad res gestas S. Liberti Martyris Fax historica, Dissertationibus, sive capitibus novem concinnata : quibus simul Historiæ veteris Mechlinien. cùm sacræ, tum profanæ fundamenta quædam, aliaque, luce perfunduntur.* Le P. *de Gurnez* jette en effet du jour sur la vie de S. Libert, sur l'origine de *Malines*, & sur les Antiquités du Brabant : ou plûtôt il écarte le faux-jour que quantité de Chroniqueurs & de mauvais Historiens avoient répandu sur ces objets. Ses remarques Critiques doivent lui avoir couté beaucoup de travail ; je voudrois qu'il les eût rédigées d'une manière plus nette & plus simple. *Henri van Hulderberghe*, ou *van der Borcht*, dont je parlerai ailleurs, l'aida dans ses recherches. Le P. *de Gurnez* les dédie à *Hubert de Sutendael*, élu Abbé de *S. Trond.*

apud Græcos.... prope majus & gloriosius, quàm Romæ triumphasse. M. T. Cicero, Orat. pro L. Flacco, ante med.

4. *Laca, Bruxellense Suburbanum, cultu ac prodigiis Deiparæ, à Normannorum temporibus, id est, ante omnia Partheniis ædibus & Iconibus miraculosis in Belgio loca clara, celebris, novo studio illustrata per R. P. Joan. Ant. à Gurnez.... Brux. Godefr. Schovartius*, 1647. 4°. pp. 273. gros caract. It. *Chorographia sacra Lacæ Partheniæ, Mariani cultûs antiquitate, & Miraculorum gloriâ illustris, quam è majoribus ejusdem argumenti commentariis nuper editis Joannis Ant. à Gurnez.... hic breviorem, alibi auctam, & imaginibus æneis ornatam, rursus in lucem educit Ant. Sanderus.* Dans le *Chorographia sacra Brabantiæ*, 1. édit. vers le milieu du I. vol., pp. 63. : 2e éd., T. III. 257---327.

☞ *Pet. Sweertii Necrolog. aliquot Romano-Catholicor. &c. p.* 148. *& Chron. Oratorii*, 13. 30. 31. 34. 38. *Gauchéret, Hist. van O. L. V. van Ryslant*, *pp.* 39. 40. *& dans les éclaircissemens, qui sont à la fin, p.* CXXVI. *Valère André* a placé le P. *de Gurnez* dans la table de sa Bibliothèque Belgique, & l'a oublié dans l'Ouvrage.

David Haecx,

ETOIT d'*Anvers*, où il naquit vers l'an 1595. Son père pourroit bien avoir été un autre *David Haecx*, Négociant, & Aumônier des pauvres de cette

ville, qui mourut à 48. ans le 15. août 1606., laiſſant quelques enfans de ſa femme *Iſabelle de Schott*, qui lui ſurvécut. (*a*) Quoi qu'il en ſoit, le jeune *Haecx* fit ſes humanités chez les Jéſuites d'*Anvers*, embraſſa dépuis l'état Eccléſiaſtique, & ſe tranſporta à *Rome*, où il dévint Camèrier d'*Urbain VIII*. Ce Pape lui confèra un Canonicat de la Métropole de *Cambrai*, auquel la Faculté des Arts de *Louvain* avoit déja nommé *Guillaume van de Velde*, Profeſſeur de Philoſophie, dont il ſera parlé dans ces Mémoires. Cela occaſionna un procès, qui fut débattu au Parlement de *Malines*, & en conſèquence duquel notre *Haecx* fut débouté de ſa prétenſion le 18. juin 1625. Je ne ſais rien du reſte de ſa vie : (*b*) il y a apparence qu'il dé-

(*a*) On voit dans le contour du chœur de N. D. d'*Anvers* une tombe de marbre, avec cette inſcription : *Viator, tametſi properas, adſta parumper; hoc* (peut-être *hìc*) *ut, in rem quod ſit tuam, cognoſcas. Davidi Haecx, Dav. F., domo Antuerpiâ, Negotiatori ſedulo, Quatuorviri* (Quatuorviro) *ab Eleemoſynis Reipub., & in pauperes benefico, ſed vix menſ.* IX. *munere functo, ante diem hinc evocato, æris ut expenſi ratio Deo conſtet : Iſabella de Schott, Jacobi F., uxor cariſſ., liberique mœſti cum lacrymis hoc mon. pon. cur. Æterna ut eis quies, apprecare. Vixit annos* XLVIII. *Obiit anno Chr.* cIↄ. Iↄc. VI. *idib. aug. Hæc verò ....*

Certa dies nulli, mors certa, incerta ſequentûm
Cura; locet tumulum, qui ſapit, ipſe ſibi.

(*b*) M. *Foppens* le fait Licencié ès Droits, Chanoine de la Cathèdrale d'*Anvers*, &c. & marque ſa mort le 7. février 1656. C'eſt le jour que mourut *Salomon Haecx*, Licencié en Théologie, Chanoine & Tréſorier du Chapitre dont je viens de parler. Ainſi il eſt viſible que M. *Foppens* a confondu ces deux perſonnes.

meuroit encore à *Rome* l'an 1631., lorsqu'il publia l'ouvrage intitulé :

1. *Dictionarium Malaïco - Latinum*, & *Latino-Malaïcum. Romæ, typis Congreg. de Propagandâ fide*, 1631. 4°. Ce Dictionaire roulant sur la langue, que parlent la plûpart des Indiens, sujets ou alliés de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, on a trouvé à propos de le traduire en Hollandois, & il a réparu en cette langue (c) à *Batavia*, 1707. 4°.

2. On trouve quelque pièce de la façon de *David Haecx* dans un recueil mêlé de vers & de prose, qui a paru sous ce titre : *Fama posthuma Præsulum Antuerpiensium, vulgata à Rhetoribus Collegii Societatis Jesu ejusdem Civitatis. Antv. Vidua & filii Joan. Moreti*, 1611. 8°. pp. 113.

☞ *Voyez ce Recueil, & Sweertii Monum. sepulcralia, pp.* 60. 61. *Vernulæi Acad. Lovan.* 2ᵉ *edit. p.* 110. *Le Long, Biblioth. sacra, p.* 1197. *Fopp.* 229. & 1174. *Extrait des Archives de la Cathéd. d'Anvers.*

(c) *Maleitsch en Latynsch Woordenboek; door D. Haecx. Gedrukt op Batavia.* On y imprima la même année une Grammaire Flamande & Malaye : *Nederduytsche en Maleitsche Spraak-konst. Batavia*, 1707. *in*-4. Et l'année suivante un Dictionaire Malaye & Flamand : *Het Maleitsch en Nederduytsch Woordenboek. Ibid.* 1708. 2. vol. in-4. Il avoit paru dès 1612. une petite Grammaire Flamande-Malaye, avec un Dictionaire de ces deux Langues : *Spieghel van de Maleysche taele ; met een Vocabularium van de Nederduytsche ende Maleysche taele. Amst.* 1612. *in*-4.

Corneille Tolomei, ou *Cornelius Bartholomæi*,

ETOIT de *Bruges*, où il peut être né vers la fin du XVI. siècle. Son ayeul paternel étoit d'une famille fort connue en Italie : (*a*) & sa mère-grande paternelle étoit de la famille des *Vleeschauwer*, (*b*) qui a eu les ornemens de la Chévalerie, & dont il est parlé dans les Annales de *Jacques Meyer*. Ayant achevé ses prémières études, il entra dans l'Ordre des Chanoines-Réguliers de l'ancienne Congrègation d'Aroaise, & s'y engagea par les vœux solemnels, qu'il prononça dans l'Abbaye d'*Eeckhout*, située dans *Bruges*. Il fut dépuis Professeur en Théologie dans cette maison, ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer à l'Histoire de son Ordre, & de sa patrie. Ce Religieux mourut dans son monastère en 1655., n'étant que médiocrement avancé en age. On a de lui :

1. *Pondus Sanctuarii ; quo explorata, leviora ostenduntur, quæ continet Libra Joannis Caramuelis Lobcowitsii, S. T. D., pro Cisterciensium, & aliorum omnium Benedicti-*

(*a*) Elle porte d'Argent, à la fasce de gueules, surmontée d'une rose de même.

(*b*) Ils portoient de ....., au chévron de ......, accompagné de trois douloires de......

norum, respectu Aroasiensium, ac reliquorum Canonicorum praecedentiâ. Brugis, Lucas van den Kerckhove, 1651. 4°. On peut voir ce que j'ai dit à l'occasion du livre de *Caramuel*, qui est ici attaqué, T. VIII. p. 271.

2. *Mantissa, sive Festivitas saecularis Abbatiae Eeckhoutanae.* A la suite du précèdent. L'Auteur donne ici une histoire abrègée de l'Abbaye d'*Eeckhoute*, que *Saint Trond*, ou *Trudon*, avoit fondée pour des Bénèdictins vers le milieu du VII. siècle, & qui ayant été ruinée dépuis, fut rétablie & cédée à des Chanoines-Réguliers vers 1050. Le P. *Bartholomæi* parle aussi de l'Abbaye de *S. Trond* dans *Bruges*, qui est une maison de Chanoinesses-Régulières. Il a laissé les ouvrages suivans en Mſ.

α. *Paraphrastica Elucidatio in Prophetiam D. Luberti Hautschilt, Canonici Regularis in Eeckhout.* J'ai parlé ailleurs (c) de cette Prédiction, faite vers l'an 1400. Le P. *Bartholomæi* l'applique dans son Commentaire aux maux que la Flandre éprouva dépuis l'an 1568. jusqu'en 1608. Son confrère, le P. *Augustin Blomme*, a fait un précis de ce Commentaire, & l'a mis en état de voir le jour.

β. *Vitæ Sanctorum Ordinis Canonicorum Regularium S. Augustini.* Mſ. à *Eeckhoute*,

(c) T. V. p. 365.

de même que le précèdent. L'Auteur fut aidé dans son travail par quelques Religieux de son monastère.

γ. J'ai vû à *Louvain* une lettre Latine du P. *Bartholomæi*, écrite de sa main, & adressée à *Jean à Luxemburgo*, dit *Lynsenich*, Héraut d'Armes à *Bruxelles*. Elle roule principalement sur la Prédiction de l'Abbé *Hautschilt*. C'est de cette lettre, que j'ai tiré ce que j'ai dit des Ancêtres de l'Auteur.

☞ *Ms. du P. Pierre de S. Trond. Fop.* 194.

Jean van Beeck, ou *Becius*,

NÉ A *MIDDELBOURG* en Zélande vers l'an 1622., étudia la Théologie Calvinienne, fut reçu Proposant, & exerça les fonctions de Ministre dans quelque village du Brabant Hollandois. Il fut aussi Professeur en Théologie à *Middelbourg*: mais ayant laissé entrevoir dans quelque entretien particulier, qu'il donnoit dans les sentimens des Remontrans, & dans les erreurs des Sociniens sur la Trinité, & sur la Divinité du Verbe; ensuite s'étant déclaré assez ouvertement devant les Députés de son Consistoire en 1664., il s'attira de longues & fâcheuses affaires: on tâcha durant environ quatre ans de le ramener à la doctrine ordinaire des Cal-

vinistes ; il se plaint dans son *Apologie* de la manière dure, dont quelques-uns s'y prirent, & se loue en même tems de l'amitié que lui témoignèrent *Pierre van Esse*, *Abraham van den Heuvel*, & *Jean de Mey*; dont je parlerai ailleurs ; cependant il ne voulut point démordre de ses sentimens, & s'étant enfin déterminé à passer dans la province de Hollande, il démanda un certificat, sinon de bonne doctrine, au moins de bonnes moeurs ; on le lui réfusa, quoi qu'on n'eût aucun reproche à lui faire sur le dernier article. Se voyant traité de la sorte, il fit paroître son *Apologie modeste* : mais tout ce qu'il gagna, c'est que la Régence de *Middelbourg* fit publier le 2. juillet 1668., que cette brochure étoit un livre pernicieux, rempli de blasphèmes, &c. & qu'elle défendit sous de grièves peines de le débiter, avec ordre à tous ceux qui en avoient des exemplaires, de les apporter au greffe de la Cour. Un peu auparavant on avoit signifié à *Becius* un ordre de vuider la Zélande. Il se retira d'abord à *Dordrecht*, puis à *Roterdam*, & enfin à *Amsterdam*, où l'on croit qu'il finit ses jours. L'arrêté du Magistrat de *Middelbourg* avoit été suivi (le onze août de la même année) d'une conclusion du *Collège qualifié* de cette ville, portant que le lendemain, dimanche, on feroit dans toutes les églises une proclamation publique

des ſentimens erronés de *Becius*, & que l'aſſiſtance y ſeroit avertie de ſe tenir en garde contre ces erreurs, d'éviter toute communication avec lui, & cependant de prier dévotement le Seigneur de lui ouvrir les yeux. Trois Prédicans, dont le principal fut *Nicolas van Hoorn*, ſe mirent auſſitôt en devoir de réfuter l'Apologie de *Becius* : il leur oppoſa quelques brochures, qui parurent dans le cours de l'année 1669., & il continua d'écrire juſqu'en 1690., ſans qu'on ſache s'il pouſſa plus loin ſa carrière.

Liſte de ſes Ouvrages :

1. *Apologie modeſte de Jean Becius, où l'on marque l'origine de la rupture, qui a éclaté entre lui & quelques Réformés, & le jugement que l'on eſt en droit de porter ſur ſa perſonne.* En flamand, comme toutes les pièces ſuivantes. (*a*) *A Eleuthèrople chez Eleuthère Thraſymaque*, ou ſi vous voulez *à Ville-Franche chez le Champion hardi*, 1668. 4°.

2. *Examen de l'eſprit de l'Auteur de l'Arrius redivivus, c. d. de Nicolas van Hoorn, ci-devant Miniſtre à Sinte-Agnite-Kerk, &*

(*a*) *Apologia modeſta J. B. M. Z., dat is ſedige en Chriſtelyke Verantwoordinge van Joannes Becius, Middelburger in Zeeland; waar in aangeweſen wort de occaſie en oorzaeek van de ſcheuring, die onlangs gevallen is tuſſchen hem en eenige Gereformeerde, en wat men van ſyn perſoon te oordeelen heeft.*

de l'esprit de David Laccher, Ministre au Polder. Imprimé en faveur de tous les vrais Chrêtiens. (b) 1669. 4°.

3. *Examen ultèrieur de l'esprit de l'Auteur de l'Arrius Redivivus, ou de Nicolas van Hoorn, &c. Imprimé en faveur de ceux qui aiment la vérité.* (c) 1669. 4°.

4. *Défense de l'Apologie modeste & Chrétienne de Jean Becius, ou Réponse au Traité publié contre cet ouvrage par Pierre Appeldoorn, &c.* (d) *Amst.* 1669. 4°.

5. *Réfutation du Traité qui a pour titre: Motifs qui ont engagé la Régence de Deventer à défendre aux Mennonistes de tenir des Conventicules.* (e) *Amst.* 1671. 4°.

6. *Instruction Chrêtienne, en forme d'Entretien entre un disciple & son Maître, ou Exposition nette & solide de divers points nécessaires au salut. Publiée à l'usage de tous les*

(b) Probatio spiritûs Authoris Arrii redivivi, *dat is, Beproevinge van de geest des Autheurs van* Arrius redivivus, *beschreven door D. Nicolaus van Hoorn, gewesene Prediker te Ste-Agnite-kerk; als mede Beproevinge van de geest van David Laccher, Pastoor in de Polder. Gedrukt voor alle oprechte Christenen.*

(c) *Nader beproevinge van de geest des Autheurs van 't boeck genaemt* Arrius redivivus, *beschreven door D. Nicolaus van Hoorn..... Gedruckt voor de Liefhebbers der Waarheyt.*

(d) Defensio Apologiæ modestæ & Christianæ J.B., *dat is, Beschermingе van de zedige en Kristelyke Verantwoordinge van J. B., strekkende tot antwoord op het Tractaat daar tegen uitgegeven door Petrus Appeldoorn, enz.*

(e) *Wederleggingе van het Tractaet, welckers titul is: Redenen waerom d'Ed. Achtb. Magistraat den Mennisten te Deventer niet mach toelaeten Conventiculen te houden.*

les Chrètiens qui sont dans l'erreur. (*f*) *Amst. Pour l'Auteur*, 1678. 12°. C'est le principal ouvrage de *Becius*, & celui qui a fait le plus parler de lui. Il y est traité 1. de l'Ecriture sainte. 2. des Confessions de foi. 3. de la connoissance de Dieu, & de l'usage de la Raison à cet égard. 4. de Dieu. 5. du Fils de Dieu, 6. des fonctions de l'Homme-Dieu. 7. de son abaissement & de sa gloire. 8. du S. Esprit. 9. de la Trinité. 10. de la Création. 11. de la Providence. 12. de la Prédestination. 13. de la Justification. 14. de l'Eglise.

7. *Défense de la vérité, opprimée, traitée d'une manière indigne d'un Chrétien, & enfin tronquée par Jacques Oldenborg, Ministre de Witmarsum, dans son livre intitulé : Nullité & futilité du Socinianisme.* (g) 1682. 12°. pp. 160. ou environ.

8. *Doutes & difficultés sur la Trinité, proposées à J. v. K., &c. par Jacques van Oldenburg, Ministre d'Embden; avec l'Examen & la réfutation de ce Traité par J. Be-*

(*f*) Institutio Christiana, *of Christlyk Onderwys; waer in klaer en bondig gehandelt wort van veel voorname hooftstukken seer noodig geweten ter saligheyt, tot onderrichting van alle dolende Christenen: op de wyse van een Samenspraeck tusschen een discipel en synen maester.*

(g) *Verandwoording voor de verdrukte Waerheydt, welke seer onchristlyk wordt benadeelt, en te kort gesproken van Jacobus Oldenborg, Prediker tot Witmarsum, in syn boeck genaemt: Nietigheyt en Ongegrontheyt der Sociniaensche Godsdienst.*

cius, ci-devant Ministre Réformé en Brabant. (h) 1686. 12°.

9. *Pensées Théologiques, proposées aux* (nouveaux) *Arriens.* (i) *Eleuthèrople*, 1690. 4°.

☞ *Sandii Biblioth. Anti-Trinitar.* 164. 165. *La Rue, Geletterd Zeeland*, 4--7.

(h) *Twyfelingen en swarigheden over de Dryeenigheyt, voorgestelt aan J. V. K. enz. door J. van Oldenburg, Predikant tot Embden; waer by komt Beproeving en Wederlegging, enz. door J. Becius, voor desen Gereformeert Predikant in Brabant.*

(i) *Theologische Bedenkingen, den Ariaenen voorgesteld.*

Rémi de Beauvais,

CAPUCIN de la Province des Pays-Bas, comme il est nommé à la tête du Poëme dont je vais parler. Ce Religieux doit étre né vers 1580. Ses supèrieurs l'ayant destiné à la Prédication, il exerça ce saint Ministère à *Mons* en Hainaut, & vraisemblablement à *Tournai*, & en d'autres villes Wallones. Je ne crois pas qu'il faille le distinguer du P. *Rémi Rythove*, dont *Aubert le Mire* parle dans ses *Scriptores sæculi XVII.*, (*a*) & qu'il dit avoir composé *Vita, conversio, & mors S. Mariæ Magdalenæ.* Quoi qu'il en soit, le P. *Rémi de Beauvais* se fit estimer de (*Dorothée*,) Duchesse de *Croy* & d'*Arschot*,

(*a*) Page 331. de l'Edition de *Fabricius*.

dont je parlerai ailleurs, & de *Marie de Longueval*, à qui il communiqua son ouvrage, & qui prit sur elle les frais de l'impression. Il a paru sous ce titre :

La Magdeleine de F. Rémi de Beauvais, Capucin de la Province des Pais-Bas. Tournay, Charles Martin, 1617. 12°. caract. Italique. Orné d'un frontispice, & d'une estampe de S^te^ Marie Madeleine, qui paroissent être du dessein de *Rubens*. Ce Poëme est divisé en vingt livres, & tient 746. pages. Il est précèdé de quelques sonnets de l'Auteur, d'une Préface, d'un Sommaire, & de quelques Poësies à la louange du P. *Rémi*. On dit que le célèbre *Fléchier* lisoit souvent les ouvrages du fameux Evêque de *Belley*, & certains Sermonaires Italiens & Espagnols, pour s'en divertir : qu'il les appelloit ses bouffons : & que, de son aveu, le ridicule de ces Sermonaires lui avoit servi à fortifier & à épurer son gout pour la vraye Eloquence. Le Poëme dont je parle, pourroit servir aux Poëtes François dans le même sens ; on peut le regarder comme un chef-d'œuvre du mauvais goût, qui regnoit au commencement du XVII. siècle. Les Lecteurs en jugeront par ce morceau, tiré du livre quinzième, pp. 545--550., où il s'agit de l'immolation de l'Agneau Pascal à la dernière Cène ; l'Auteur suppose que N.S. apprêta lui-même cette victime légale :

Il vint, il retroussa ses manches rebrassées
Vers le coude : il lava ses deux mains advancées
Sous l'aiguiere, & (receu le linge presenté)
S'en torcha, nettoyant la mesme netteté.
Cela fait, il ceignit, car il estoit fort propre,
D'un fin devantier blanc ses reins de sa main propre :
Puis lia par les pieds l'Agneau d'un fort osier :
Puis le prit au collet environ le gosier :
Puis l'arresta saysi : puis escarta la laine
Sous son pouce : & soudain, tenant un peu l'haleine,
Ouvrit par le travers la gorge à l'animal,
Triste peut-estre aussi de luy causer du mal.
Tous furent attentifs en le regardant faire :
Et d'ailleurs, on sçayt bien que tu eus prou d'affaire (b)
A porter gentement en ta main preparé,
Le plat d'argent luysant en son bord surdoré,
Qu'à genous my-fleschis & sans estre appellée,
Tu approchas du col de l'hostie immolée,
Pour recevoir le sang qui fumant boüillonnoit
Dans le fond du bassin, qui s'en vermeillonnoit.
Et qui ne t'en jugea digne d'estre louée ?
On eût dit, à te voir, que tu estois clouée
Par les yeux sur les doits & sur le geste aussi
De Jesus ; tant, marchant sur tout autre soucy,
Tu plioys souplement à chasque moindre signe
Qu'il sceut faire. Il fendit, aussi blanche qu'un cigne,

(b) Le Poëte apostrophe la Madeleine.

Des jarets en avant, la peau de l'antenois,
Que toy, (ce pourroit-on imaginer) tenois
Par un des pieds, tandis qu'achevant l'incisure,
Et taillant d'une part, & tirant à mesure,
En fin il separa le cuir & la toyson
Arriere de la chair, recitant l'oraison
Composée à dessein, quelque Hymne, ou d'aventure
Quelque Psalme, un de ceux qu'on trouve en l'Escriture.

Tien, dit-il, en jettant la peau dessus ton bras,
Et t'en couvrant la main, la manche & le rebras:
Dont toy (comme tu fus de tout temps bien apprise)
Luy fis la reverence, à l'instant l'ayant prise.

Ce devoir accomply sans bruyt, il allongea
Sa gauche, & l'estendit sur l'aiguisoir, que ja
Tu lui presentois mis dessus l'assiette nette,
Et brillante aussi clair que la belle planette
Qui devance le jour: & (frottant maintesfois,
Puis dessus, puis dessous, & comme par renvoys,
L'acier contre l'acier, l'aigu le long du mousse,
Et pressant or' de l'un & or' de l'autre pouce)
Il remit en estat son cousteau, non pas tant
Qu'il se fut hebeté que fort peu, mais estant
La coustume d'ainsi s'occuper quand on pose,
Et quand renouvellant d'ouvrage on se dispose
A poursuivre; ainsi luy. Donc sans interesser
Les os (car la Loy dit qu'il ne les faut casser)
Il esventra l'agneau: tira hors la fressure,
Et le reth qui estend sa grasse entrelassure

Sur le foye : il laiſſa les roignons attachez
Aux reins ; puis qu'auſſi bien, s'il les eût ar-
rachez
De leur place, c'eſtoit trainer autant l'office
En longueur ; ſignamment veu qu'en tel ſacrifice
Suivant le Rituël, on devoit plus uſer
De haſte, que non pas ſe beaucoup amuſer
A conſommer le temps. Donc il fit diligence,
Monſtrant bien qu'il avoit pleniere intelligence
De ce qu'il convenoit en ce cas obſerver,
Soit pour diſcretement oſter, ſans la crever,
La veſſie du fiel : ſoit pour ouvrir la pance :
Soit pour deſembroüiller &, avec attrempance,
Separer les boyaux les plus gros des menus,
Et rompre les filets dont ils ſont retenus.
Hau ! là, qui eſt-ce là ? C'eſt moy ! te-
nez, j'apporte
De l'eau chaude ! (ce dit Marthe entrant
par la porte :)
Donnez ces inteſtins ; je les iray laver
En la court. Ça, le fiens ; car il pourroit grever
Par ſa mauvaiſe odeur le Seigneur. Luy
eſchaude
Ny peu ny trop les pieds de l'agneau dans
l'eau chaude :
Il en abbat frottant le poil mortifié,
Vers les ongles qui ont le bord mollifié,
Et ſemblent ja quitter l'orteil & la ſuture,
Dont ils ſont aſſemblez environ la jointure.
Il lave de rechef ſes deux mains : il reprend,
Au fond du grand chaudron, les tripes qu'on
luy rend :

Il serre les boyaux comme dans une bourse
Dans la pance : il a soin de la fressure; pource
Que le tout clos ez flancs de l'Hostie, se doit
Rostir, & non boüillir en façon que ce soit.
Et ja ne restoit plus sinon à mettre en broche
Et coucher la viande au feu ; donc il l'embroche:
Il l'asseure, liant d'un gros fil haut & bas
Ce qui pourroit locher, bien qu'il ne loche pas.
Les chenets estoffés de crampons sont en place,
Escurez qu'on les a plus luisans qu'une glace,
L'un icy, l'autre là : & sur l'atre au milieu,
La platte leschefrite estenduë en son lieu.
Le brasier qui s'esprend au fouyer, estincelle
Bresillant à l'entour, jusqués aux yeux de celle,
Qui s'assied pour tourner, & ravalle d'un cran
(Parant à la chaleur,) l'escusson de l'escran:
Et d'un bras reposé & sans nul intervalle,
Et, girant par compas, dans sa main qui des-valle
Et qui monte, le bout de la broche en tournant,
Elle pense à Jesus, qui parle arraisonnant
Ses Disciples, & dit mainte sentence grave,
Que chascun à son mieux dans sa poitrine grave;
Bien que ce nonobstant, & tandis qu'il discourt,
Et qu'eux en l'escoustant trouvent le temps si court,
L'un attise le feu, l'autre ayt soin que l'hostie
Soit ainsi qu'il convient discretement rostie,
Sans rien precipiter, ou donner le loysir
Aux charbons allumez d'en bruller ny hasir
Quelques extremités, qui sont moins succulentes,
Et ne peuvent souffrir les flammes sinon lentes:

Donc eux, bien advisez, prevenant leur dechet,
Les arrousent souvent de la graisse qui chet.
Ce pendant tout se cuit, & tandis l'heure approche:
Et, selon qu'il me semble, il est temps qu'on desbroche.
Marie! as-tu rincé le Calice, où boyra
Le Seigneur? Sur quel lit croys-tu qu'il s'assiera?
Là? tien! donc, va! mets-y ce coussin pour son coude;
Car tu sçays de quel bras volontiers il s'accoude:
Et nulle autre que toy jamais mieux n'ordonna
De ce fait. J'yray voir là-dedans si lon a
Tiré hors du bahus cez vases au bec croche,
Je dis ces deux bocals de fin cristal de roche,
Que tu as, dès hier soir, aveint avec l'estuy,
Pour les mettre en parade au buffet ce jourd'huy.

Le P. *Pierre de S. Louïs*, Carme Provençal, (*c*) a publié : *La Magdelaine au désert de la Sainte Beaume en Provence; Poëme spirituel & Chrêtien en douze livres*, qui peut passer pour le pendant de celui du P. *Rémi de Beauvais.*

☞ *Prélimin. du Poëme du P. Rémi.*

(*c*) Né à *Vauréas*, diocèse de *Vaison*, en 1626., & nommé dans le monde *Louïs Barthèlemi.* Ayant conçu de l'amour pour une démoiselle, nommée *Madeleine*, qui mourut lorsqu'il étoit sur le point de l'épouser, il résolut ensuite de cet accident de se faire religieux, & il se détermina pour l'Ordre des Carmes, parce que cette démoiselle lui avoit fait présent d'un scapulaire quelques jours avant sa mort.

Matthias Grénet,

ÉCRIVAIN du XV. siècle, prit l'habit de Bénédictin dans l'Abbaye de S. Martin de *Tournai*, dont il dévint Prieur dans la suite. Ce Religieux mourut le 17. février 1503., que l'on comptoit alors 1502. Il a laissé :

Epilogus F. Matthiæ, Relig. S. Martini Tornacensis, super quibusdam punctis principalibus, in Regulâ S. Benedicti contentis. Cet Ouvrage commence par ces mots : *Cùm Philosophia sit divinarum, humanarumque cognitio rerum.* Il se conserve à S. Martin, dans un Recueil écrit sur velin, qui renferme outre ce livre : *Biblia tripartitè versificata*, & *Regula S. Benedicti.*

☞ *Sanderi Biblioth. Belgica Mſ.*, *I.* 92. *Val. Andreas*, 659.

Guillaume de Tournai, Bénédictin.

TOUT CE que l'on sait de cet Auteur, c'est qu'il étoit natif de *Tournai*, ou dès environs, qu'il se fit Religieux à S. Martin, Abbaye de l'Ordre de S. Benoit dans cette ville, & qu'il florissoit vers l'an 1246. Il reste de lui :

Flores Divi Bernardi. Parisiis, Philip-

pus Pigouchet, 1499. petit *in-4°.* d'un caractère fort net. (*Oudin* avoit un exemplaire de cette édition.) It. *Lugduni*, *Benedictus Rigaudus*, & *Joan. Sanguinus*, 1556. 12°. Le nom de l'Auteur n'y est pas marqué, non plus que dans l'édition précèdente. Il y a un exemplaire Ms., de cet ouvrage dans la Bibliothèque de S. Martin de *Tournai*; il est intitulé : *Libri decem Exceptionum collectarum de diversis libris & opusculis S. Bernardi, Abbatis Clarevallensis, quos excepit & compilavit Dominus Willelmus, Monachus S. Martini Tornacensis.* Si ce titre est de la même main que le reste, l'exemplaire n'est pas original; car les Moines ne prénoient pas le titre de *Dominus* dans le XIII. siècle. Le P. *Mabillon* parle d'un autre Exemplaire Ms. à l'Abbaye de Cîteaux, intitulé : *Collectaneum preclari ordinis, libris X., ex scriptis divi Bernardi Claravallensis Abbatis.* Il y en a un troisième au *Val-Rouge* près de *Bruxelles*. Cet Ouvrage porte aussi le titre de *Bernardinus*; le Prologue commence par ces mots : *Cùm non essem alicui exercitio magnopere occupatus* : & le prémier livre, par ceux-ci : *Quid est Deus.*

☞ *Sweertius*, 318. *Sanderi Biblioth. Belgica Mf.*, *parte I. p.* 141. *Val. André*, 335. *Mabillon.*, *Analect. T. I. p.* 319. *Oudin*, *T. III.*, *col.* 203. (Ce dernier renvoye entre autres à l'*Apparat* de *Possevin*, où il n'est point parlé de notre Auteur.)

Guillaume de Tournai ou *Guill. de Tornaco*, Dominicain,

AINSI NOMMÉ du lieu de ſa naiſſance, (*a*) naquit dans le XIII. ſiècle, & entra dans l'Ordre des FF. Prêcheurs nouvellement établis à *Lille*, où il fit ſa profeſſion. Ses ſupèrieurs l'envoyèrent faire ſon cours de Théologie à *Paris* : & il paroit qu'il y enſeigna cette ſcience ; puiſque dans une vieille liſte de ſon Ordre, il eſt compté le vingt-ſixième du nombre des *Maitres de Paris*, qui floriſent dans l'intervalle de 1260. à 1280. Il ſe trouva au Chapitre provincial de France tenu au *Mans* en 1275., où les Dominiçains ſignèrent une Lettre commune, adreſſée au ſacré Collège, pour ſolliciter la Canonization du Roi S. Louïs : & ſa ſignature eſt la prémière après celle du Provincial, (*b*) ce qui montre qu'il étoit le prémier Définiteur de la province. On ne ſait combien il vécut dépuis. Il reſte de ce Religieux :

α. Tractatus de modo docendi Pueros. Autrefois Ms. au monaſtère de *Ter-Doeſt* près de *Bruges*. Le P. *Echard* croit que

(*a*) Quelques-uns l'ont auſſi nommé *Guillelmus Flander*, ou *Guillelmus Picardus*.

(*b*) F. *Jean de Châtillon*.

c'eſt l'Ouvrage, dont on conſerve un exemplaire dans la Bibliothèque de Sorbonne, Ms. ſur velin *in-4°.*, commençant par un Prologue, dont voici le tître : *Fratribus de Ordine Prædicatorum, ejuſdem Ordinis Frater qualiſcumque, ſalutem, & vitiis extirpatis pueros in fide & moribus inſtruere diligenter.* L'Auteur dit dans ce Prologue, qu'il a entrepris ſon livre à la prière de pluſieurs de ſes confrères : qu'il l'a recueilli des maximes des Anciens (*dictis Majorum*,) & des écrits des Saints : & qu'il y a cherché l'utile ſans s'amuſer à des ſubtilités. L'Ouvrage eſt diviſé en vingt-cinq chapitres. Après avoir parlé en général de l'inſtruction des enfans, il prouve la néceſſité de s'y appliquer, par des autorités, des raiſons, & des exemples : enſuite il examine qui ſont ceux qui doivent ſe charger de ce ſoin, & il fait voir que ce ſont ſurtout les parens & les parrains. Il dit quelque choſe de la chaſteté & de la charité qui conviennent à cet age tendre : & vient à l'enſeignement des Maitres, & aux qualités dont ils doivent étre revêtus : puis au ſoin qu'on doit avoir d'inſtruire les enfans ſur la foi & ſur les mœurs. Il traite particulièrement du reſpèt dû aux parens, & des devoirs des jeunes filles. De là il paſſe à l'étude & aux ſciences, & il finit par trois chapitres ſur le gouverne-

ment domeſtique, ſur les pauvres, & enfin ſur les Diſcours qu'on adreſſe en public aux enfans, & dont il donne deux modèles. Ce livre fut compoſé avant l'an 1264.; car le Chapitre provincial des Dominicains tenu cette année à *Paris*, en fait mention en ces termes : *Item Priores Provinciales habeant curam, quòd prædicetur Pueris in ſcholis, & confeſſiones eorum, ſi ipſi confiteri voluerint, audiantur. Et Prædicantibus iſtis pueris fiat copia de Libello, qui eſt compilatus de hujuſmodi prædicatione.* On trouve à la ſuite de ce livre trois petits Traités:

β. *De Confeſſione.*

γ. *De Oratione.* &

δ. *De Labore.* Puis:

ε. *Sermones quidam, & Tractatus de Oculo & Perſpectivâ*, qui paroiſſent être du même Auteur. Le P. *Guillaume* compoſa encore:

ζ. *Poſtillæ in univerſa Biblia ferè*, ou, comme s'exprime le P. *Louis de Valladolid : Super Epiſtolas Pauli, & ſuper alios libros Bibliæ, & alia multa.* La plupart de ces *Poſtilles* ſe conſervoient chez les Jacobins de *Chartres* en 1674. On croit que ceux de *Troyes* poſſèdent celles qui regardent l'Evangile de S. Matthieu.

η. *Commentarius in quatuor libros Sententiarum.* On ne dit pas où ſe trouve ce Commentaire.

θ. Sermones de Tempore, & Sanctis. Mss. chez les Chanoines-Réguliers de S. Martin de *Louvain.*

ι. Sermo in octavâ Paschæ ad S. Antonium. Ms. dans un volume *in-fol.*, écrit sur velin, & conservé dans la Bibliothèque de Sorbonne *n. 1. p. 1018.* Le P. *Guillaume* prêcha ce Sermon à S. Antoine de *Paris* en 1273.

☞ *Sweertius*, 318. *Val. André*, 334. *Echard*, *I.* 267. & 349. 350.

Bernard Somer,

FILS DE *Corneille Somer*, Prédicant de *Flessingue*, & d'*Elisabeth Kien*, naquit en cette ville le 21. janvier 1642. Y ayant achevé ses basses-classes, il alla continuer ses études à *Leyde*, où il se rendit le 21. mars 1658. Il demeura cinq ou six ans dans cette ville, logé d'abord chez le fameux *Jacques Golius*, son parent, & ensuite chez *Jean Cocceïus*, auquel il s'attacha pour la Théologie. En 1664. il dévint Ministre à *Serooskerke* dans l'Isle de Walcheren, d'où il passa en 1667. à *Flessingue* dans la même Isle, pour y exercer un emploi semblable : enfin il reçut en 1671. une vocation pour *Amsterdam*, où il fut installé dans le Ministère le 29.

novembre de cette année. Il s'y maria le 28. mars 1673. avec *Marguèrite de Ruyter*, fille du célèbre Amiral *Michel de Ruyter*, & il eut de son mariage quelques enfans, dont on ne dit rien. Etant allé faire un tour en Zélande l'an 1684., il mourut le 2. juin à *Ter-Veere*, chez son beau-frère *Corneille Kien.* (*a*) Son corps fut transporté dans *l'Eglise-Neuve* d'*Amsterdam*, où sa veuve le fit inhumer dans le caveau de l'Amiral son père. *Somer* avoit chez les Coccéïens la réputation de bon Théologien, & d'habile Prédicateur. On a de lui :

1. Quelques petites *Poësies Latines*, éparses en divers ouvrages.

2. Quatre brochures en flamand, toutes imprimées à *Amsterdam* chez *A. van Essen*, savoir : *La Vocation d'Abraham*..... (*b*) 1672. & 1673. 12°.

3. *La suffisance de la Grace*, *&c.* (*c*) 1673. 12°.

4. *Le Triomphe de la Justice opprimée*, *&c.* (*d*) 1674. 12°.

5. *Jésus-Christ fort dans sa foiblesse. La Vue de l'Invisible. Les Louanges de Dieu*; *ou Sermons sur II. Cor. II. 4. Heb.*

(*a*) Qui avoit épousé *Anne Somer*, morte vers 1679.
(*b*) *De Roepinge Abrahams uyt Ur der Chaldeen*, *enz.*
(*c*) *De Algenoegzaamheid der Genade*, *enz.*
(*d*) *Blyde Uytkomste der onderdrukte Geregtigheid*, *enz.*

XI. 27. & Rom. XI. 36. (e) 1684. 12°. On trouve à la suite de ces Sermons, publiés après la mort de l'Auteur, diverses Poësies à sa louange. *Pierre Francius* a fait aussi une Elègie sur sa Bibliothèque, qui étoit nombreuse & choisie (f)

☞ *La Rue, Geletterd Zeeland*, 127–131.

(e) *Christus Kragtig in swakheid : het sien op den Onsienlyken : de Verheerlykinge Gods ; verhandeld in drie Predicatien uit II. Cor. II. 4. Hebr. XI. 27. Rom. XI. 36.*

(f) *P. Francii Poemata*, pp. 236. 237.

Jean d'Hollander, ou *Joan. d'Hollanderius*,

NÉ A *GAND* avant la fin du XVI. siècle, embrassa l'état Ecclésiastique, & fut pourvû d'un Canonicat de S^te^ Vaudru de *Mons* : il fut aussi Protonotaire Apostolique, & il étoit dans ce double emploi en 1621., & en 1624., sans que personne nous dise s'il alla plus loin. *D'Hollander* avoit beaucoup étudié l'histoire de sa patrie, & s'étoit appliqué principalement à la partie Généalogique. Il a publié

1. *Dionysii Harduini Dissertatio de Nobilitate universim acquirendâ, augendâ, minuendâ, tollendâ. Antv. Guil. à Tongris*, 1621. 4°. Cet ouvrage devoit être un Avant-

Avant-coureur de celui que je marque sous la lettre *a*.

2. *Mémoires de Jean d'Hollander, Chanoine de Sainte Waudru, sur la Révolte des Ganthois en l'an 1539., contre Charle V., Empereur des Romains, & Monarque des Espagnes; leur légitime Seigneur, écrits l'an 1547. Ex Ms. Bibliothecæ D. Jo. B. Achil. Godefroy, Directoris Cameræ rationalis Insulensis. La Haye, & se vend chez Isaac Beauregard*, 1747. 4°. Cet ouvrage (*a*) est encore de *Denis Hardouin* : *d'Hollander* en est tout au plus le traducteur. M. *Hoynk van Papendrecht*, Chanoine de la Métropole de *Malines*, l'a publié avec une Préface de 15. pages, où il explique certains usages de la ville de *Gand*, qu'il faut connoitre pour entendre ces Mémoires; il y donne ensuite un échantillon des fautes, où sont tombés les Historiens, qui n'avoient pas été à la source sur l'origine & les circonstances de la Révolte des Gantois. (*b*) *D'Hollander*, ou plûtôt

(*a*) Qui est aussi inséré dans les Analectes de M. *Hoynk*, Tome III., part. II., p. 233. & suiv.

(*b*) Elle se fit à l'occasion des subsides, que l'Empereur éxigea des Flamands, pour s'opposer aux armes des François, qui assiègeoient *Hesdin*; les Gantois taxés à cent mille florins, refusèrent de les payer, & tinrent des assemblées séditieuses, qui ne purent étre arrêtées ni par la lettre, que l'Empereur leur écrivit de *Barcelone* le dernier janvier 1537., ni par les représentations que leur fit le Président *Louis de Schoré*, pour les faire rentrer dans le devoir.

Hardouin, en détaille toutes les particularités, d'après les Archives de *Gand*, qu'il avoit été à portée de consulter. Sa Relation prend depuis l'entrée de *François I.* dans l'Artois au mois de mars 1536., jusqu'au 30. novembre 1539. Le savant Éditeur l'a accompagnée de quelques remarques, où il rectifie les noms estropiés, & répand le jour nécessaire sur tous les endroits obscurs. Il y joint *p. 220---222.* un petit Supplément tiré de *Pontus Heuterus*, & de *Mézerai*, contenant la prière que ceux de *Gand* firent au Roi T. C., de les recevoir sous sa protection, & de les *délivrer du joug de la Maison d'Autriche*. A la fin du livre il raporte *p. 223---254.* la sentence fulminée contre eux par l'Empereur le dernier avril 1540., & qui n'avoit pas encore été imprimée. On dit communément que les Magistrats de la ville y furent condamnés à marcher la corde au cou dans les Processions: mais il n'y a pas le moindre vestige de cet opprobre dans la sentence dont je parle, & j'ignore d'où est né ce conte populaire, que plusieurs Historiens ont adopté.

α. *Jean d'Hollander* préparoit en 1624. un gros volume *De Nobilitate Flandricâ*, où il devoit donner les Généalogies de cent des plus illustres familles de Flandre, conduites sans interruption à travers plus

de trois siècles; l'Auteur y auroit joint les diverses alliances de ces familles, & il auroit égayé la sécheresse, inséparable de ces sortes de matières, en raportant dans son livre les actions les plus remarquables des grands hommes, qu'à produit la Noblesse de Flandre.

β. *Compendium, præcipuaque facta, Abbatum sancti Bavonis.* *Sanderus* a vû cet ouvrage parmi les papiers d'*Hollander*, qui s'apprêtoit encore à publier.

γ. *De Vitis Præsidum sanctioris Concilii in Belgio.*

δ. *De Vitis Præsidum Concilii Provincialis in Flandriâ.* Et plusieurs autres ouvrages, tirés comme tous les précèdens des Mss. laissés par *Dénis Hardouin*.

☞ Voyez le *n.* 2., & *Sanderus de Gandavens.* 68. 69. (*Sweertius*, *Valère André*, & *M. Foppens* ne nous apprènent rien.)

Arnold van Boecop

NAQUIT d'une famille opulente & distinguée à *Zutphen* vers l'an 1585. Ayant achevé ses prémières études, il s'appliqua à la Jurisprudence, & fit son cours de Droit en Hollande, & apparemment à *Leyde*, où il paroit avoir été disciple de *Juste-Lipse*. Ce qui est certain, c'est qu'il ne s'écarta jamais de la Reli-

gion Catholique, non plus que des bonnes mœurs. En 1610., agé de vingt-quatre ans, se trouvant fils unique, & sa mère *N. van Wyhe* (*a*) étant veuve, il renonça au siècle, & prit l'habit de Jésuite dans la province du Bas-Rhin. Ayant reçu nouvellement l'Ordre de Prêtrise, il alla faire un tour dans son pays en 1621. : puis s'étant mis en chemin pour retourner à *Mayence*, quelques Calvinistes l'arrêtèrent le 21. juillet près du fort de *Schenck*, & le conduisirent à *Arnhem*, où il fut mis sous bonne garde dans une hôtellerie. Là on le fouïlla, on lui fit subir divers interrogatoires, & ensuite on le traina de nuit dans la prison, dite *la Tour de S. Jean.* Il y fut huit jours, au bout desquels le Commandant, ou le Gouverneur, *Gérard van Gelder*, le renvoya, après qu'il eut été condamné à une amande de 250. francs, & qu'on l'eût banni du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen. Son crime consistoit à avoir dit la messe chez sa mère. Le P. *Boecop* entendit sa sentence avec joye, & partit pour *Emmeric*, où il arriva le 15. août. De là il se rendit à *Cologne*, où après avoir souffert pendant cinq mois une maladie, que le Médecin attribua au poison qu'on lui auroit fait prendre à *Arnhem*, il mourut, à la fleur de son

(*a*) Peut-être *Van Wyck*.

age, le 19. février 1622. Le P. *Matthias Tanner* n'a pas balancé de lui donner place dans son Traité *De viris Societatis Jesu, pro fide Christi, gloriosâ morte sublatis*, (page 93.) Le P. *Boecop* étoit un Religieux d'un caractère doux, humble, & modeste. Il avoit beaucoup de savoir pour son age, & il écrivoit élègamment en Latin. Nous avons de lui :

1. *Justus Lipsius Catholicus; sive, de verâ Justi LipsI Religione Catholicâ, Dialogus Arnoldi à Boecop, Usipiopolitani* (*b*) Dans le *Fama posthuma J. LipsI.* (édition de 1613. p. 271. & suiv.) *Boecop* fit ce petit ouvrage, avant d'entrer en religion.

2. *Quæstio secunda de nomine* HUBERTUS*; atque, eâdem operâ, de tot aliis, quæ simili fine cadunt; Epistola R. P. Arnoldi à Boecop, S. J. Presbyteri, ad P. Johannem Roberti.* Dans l'Histoire de S. Hubert du P. *Roberti*, dont j'ai parlé ailleurs, (*c*) pagg. 513---530. Cette Lettre est datée de *Mayence* le 2. mars 1619. L'Auteur croit que le nom de *Hubert*,

(*b*) Les Usipiens, ou les Usipètes, habitoient près des Sicambres, & du Rhin, non loin de l'isle des Bataves (*Dio Cassius, lib. LIV. p.* 544. Voyez aussi *Jules-César*, Lib. IV. cap. 1. & 4.) *Usipetes, qui Tacito & Martiali Usipii, ... ii sunt, quicquid alii dicant, quos hodie Zutphenos appellamus, vocis vestigia adhuc retinentes*, dit *Adrien Junius* (*Batavia c.* 21., *edit.* 1652. *p.* 597.)

(*c*) Tome V. pp. 354. 355.

ou *Hucbert*, signifie fort probablement *Multùm honoratus*, & qu'il est composé de *Hoeg*, ou *Heu*, (*altùm*) & de *be ert*, (*in honore.*) On ne peut dire rien de certain sur cela.

α. *Historia carceris* (à se) *Arnhemi tolerati.* L'Original de cette Relation se conserve chez les Jésuites de *Cologne.*

☞ *Aleg.* 46. 47. *Sotuellus*, 90. *Hartzheim*, 22.

Jean Boener, ou *Joan. Bonerus*,

NÉ A RUREMONDE avant la fin du XVI. siecle, se consacra à Dieu dans l'Ordre de S. François, & fit sa profession chez les PP. Récollets de la province, dite de la Basse-Allemagne, qui comprènoit alors la plus grande partie des Pays-Bas, & l'Archévêché de *Cologne.* Ayant reçu les Ordres sacrés, ses Supèrieurs le destinèrent au ministère de la Prédication, qu'il exerça à *Boisleduc*, à *Anvers*, & ailleurs. Il paroit que ce Père vécut jusques vers 1640. On a de lui :

1. *Vrayes & vivantes figures des saints Martyrs de Gorcom; avec un détail abrègé de leur vie & de leur mort.* En flamand (*a*)

(*a*) *Waerachtighe ende levende Figueren van de H. Martelaers van Gorcum; met een cort Verhael van hen leven ende sterven.*

Boisleduc, *Antoine Scheffer*, 1623. petit *in-12°.* Goth. dern. signature *G. V.* après *F. iiij.* L'Auteur dédie cet opuscule à *Lucie van Hohenstein*, épouse de *Pierre van Broeckhoven*, gentilhomme, Conseiller, & Recèveur général des Etats de Brabant dans le quartier de *Boisleduc.* On y trouve les portraits de quinze Martyrs de *Gorcom*, savoir des onze Récollets, des deux Curés de cette ville, de *Godefroi van Duynen*, Prêtre séculier, autrefois Recteur de *Paris*, & du P. *Jean d'Oosterwyck*, Chanoine-Régulier.

2. *Le Manuel de la Confrèrie des sept Douleurs de la sainte Vierge, érigée dans l'église des PP. Récollets de la ville d'Anvers.* En flamand. *Anvers*, *Guill. Lesteens*, 1634. 12°.

3. *Delineatio historica Fratrum Minorum Provinciæ Germaniæ inferioris, à Geusiis in odium fidei crudeliter occisorum; exhibita per F. Joannem Bonerum, ejusdem Ordinis Religiosum. Antv. Balth. Moretus*, 1635. 4°. pp. 41. non chiffrées. Cet ouvrage est imprimé sur deux colonnes, en Latin & en Flamand, (*b*) & orné de vingt estampes assez délicates, & au nombre de vingt.

(*b*) Le titre Flamand est : *Historische Afbeeldinghe der Minder-Broeders van de Neder-Landtsche Provincie, die om 't Gheloof wreedelyck van de Geusen ghedoodt zyn; verthoont ende in 't licht ghebrocht door F. Joannem Boener, Minder-Broeder.*

(*A. P. fecit.*) On voit à la tête du livre deux dédicaces du P. *Boener* : l'une au Chapitre des Récollets indiqué à *Malines* le 14. janvier 1635., & datée d'*Anvers* le 1. décembre 1634. : l'autre est adressée à *Anne Boener*, sœur de l'Auteur, mariée à *Pierre Cocx*, Licencié ès Droits, & Bailli (*Stadhouder*) de la seigneurie de *Dalen-Broeck*.

☞ *Prélimin. de ses ouvrages. Val. André*, 464. *Wadding*, 194. (Ces Auteurs disent peu de chose.)

Matthias Boener, ou *Bonerus*,

NÉ A *VENLO* dans la Gueldre vers l'an 1590., commença peut-être ses études dans son pays : mais il les acheva à *Louvain*, où il fut l'un des élèves d'*Erycius Puteanus*, son compatriote. S'étant formé aux Belles-Lettres sous ce Professeur, il s'appliqua à la Jurisprudence, & prit le grade de Licencié en Droit dans la même Université. (*a*) Peu de tems après il passa à *Cologne*, où il mourut à la fleur de son age en 1614. Ce jeune homme donnoit de grandes espèrances.

Puteanus, son maitre, ayant fait paroitre

(*a*) *Antoine Sanderus* lui adressa à cette occasion un Compliment, qu'on peut voir parmi ses Poësies (*edit.* 1621. *folio signato T.* 3., & *sequenti.*)

en 1606. une pièce de Rhétorique, intitulée : *In Sclopum Declamatio*, qu'il avoit prononcée au Collège des Trois-Langues, *Boener* prononça une harangue opposée à celle-là, suivant l'usage du tems ; l'une & l'autre ont été imprimées ensemble sous ce titre : *Sclopus Palladis ; sive Declamationes duæ, quibus deliberatur an uti hoc armorum genere Literarum studiosi debeant ; habitæ Lovanii in Collegio Trilingui Buslidiano. Lovan. Gerard. Rivius*, 1609. 16°. pp. 49.

☞ *Sweertius*, 757. *Val. André*, 657. 658.

Joseph-Michel Wouters,

ETOIT FILS de *Germain Wouters*, & d'*Anne-Marie Alard*, tous deux natifs de *Tirlemont*. Il naquit en 1705., & fut batisé le 1. juillet dans l'église Paroissiale & Collègiale de cette ancienne ville, dont sont père fut bourguemaitre. Après les études ordinaires, il s'appliqua à la Jurisprudence, fit un cours de Droit dans l'Université de *Louvain*, & prit le grade de Licencié en cette faculté le 4. novembre 1728. agé de vingt-trois ans. Il entra peu après dans les exercices du Barreau, s'étant fait coucher le 5. février 1729. sur la liste des Avocats au Conseil souverain de Brabant résidant à *Bru-*

xelles. Le 18. novembre de l'année suivante, il se fixa en cette ville, en y épousant une démoiselle, nommée *Isabelle-Thérèse van den Brande*, fille de *Jacques van den Brande*, Avocat au Conseil que je viens d'indiquer, & de *Barbe-Daniel-Josephe Dobies*. M. *Wouters* a laissé de son mariage un fils, qui s'est fait Augustin, & deux filles, qui ont fait des alliances honorables. Il est mort le 21. septembre 1752. : & ses cendres reposent dans la grande église de *Bruxelles*, où l'on voit son épitaphe proche la chaire du Prédicateur. Elle est en ces termes :

D. O. M. Sépulture de Mr Joseph Michel Wouters, Avocat au Conseil souverain de Brabant, décèdé le 21. 7bre 1752. : & de Mad. Isabelle Thérèse van den Brande, sa compagne, décèdée le 11. d'août 1741. : & de leurs successeurs. R. I. P.

Il a publié :

Placards, Ordonnances, Edits, Réglemens, Accords, & privilèges, publiés dans les Pays-Bas (Autrichiens) *dépuis l'an 1675. Ensemble diverses interprètations & déclarations données au sujet de quelques-uns de ces Placards. Le tout rassemblé, & rangé sous les titres convenables. Avec une Table alphabètique des matières.* (a) *Bruxell.*

(a) *Placcaerten, Ordonnantien, Edicten, Reglementen, Tractaeten, ende Privilegien in dese Nederlanden uytge-*

George Fricx, 1738. *fol.* 4. vol. pp. 733. 752. 575. & 629. ſans les tables, & une addition de 32. pages au dernier tome. On a vû ci-devant T. III. p. 114. qu'*Antoine Anſelmo* avoit publié en 1648. deux volumes, où il renfermoit les Placards émanés par raport aux Pays-Bas depuis l'an 1220. juſqu'en 1640. *Jean-Baptiſte Chriſtyn*, dont je parlerai ailleurs, publia deux autres volumes, où il conduiſit le Recueil juſqu'en 1675. M. *Wouters* le pouſſe dans les quatre volumes dont je parle, juſqu'en 1738. Il dédie ſon travail à l'Archiducheſſe *Marie-Eliſabeth*, Gouvernante des Pays-Bas, &c. Le Public doit ſavoir gré à ceux qui ſe chargent de ces Compilations, dont on ne peut ſe paſſer dans les provinces qu'elles regardent. Il ſeroit à ſouhaiter que quelque habile Juriſconſulte nous en donnât une analyſe exacte & raiſonnée, avec les renvois néceſſaires pour trouver facilement les originaux, & des éclairciſſemens hiſtoriques ſur les pièces qui en ont beſoin. Il me ſemble que ceux qui ont compilé ces Placards, n'auroient pas mal fait de

geven t' ſedert den jaere M. DC. LXXV. *Midtſgaeders diverſche Interpretatien, Declaratien ende verclaeringe gevolght op eenige der ſelve Placcaerten. By een vergaedert, ende onder bequaeme titulen in ordre geſtelt; met eene alphabetiecke Tafel der materien. Door Joſeph Michiel Wouters, Advocaet in den ſouvereynen Raede van Syne Keyſerlycke ende Conincklycke Majeſteyt, geordonneert in Brabant.*

joindre des traductions Françoiſes à ceux qui n'ont été publiés qu'en Flamand.

☞ *Mém. envoyé de Tirlemont.*

Pierre-Thomas Willemaers,

NÉ A *LOUVAIN* de *Pierre Willemaers*, Boucher de cette ville, & d'*Eliſabeth Jordens*, fut baptiſé à S. Pierre le 21. décembre 1680. Ayant achevé ſes premières études, il prit l'habit de Prémontré à l'Abbaye du *Parc* proche *Louvain*, & prononça ſes vœux le 19. juin 1701. Trois ans après il reçut l'Ordre de Prêtriſe à *Malines*. Le 4. décembre 1707. l'Abbé *Paul de Bruyn* l'envoya au Collège de ſon Ordre à *Louvain*, où il demeura un an & demi pour ſe perfectionner dans la Théologie, tant par les exercices, qui ſe faiſoient ſous *Simon Braunman*, (*a*) alors Préſident de cette maiſon, que par les leçons & les Diſputes ordinaires de l'Ecole publique. Durant ce tems *Willemaers* prit le grade de Bachelier-Formé, ſoûtint toutes les thèſes, qui doivent précèder le grade de Licencié, & fit la fonction de *Prieur des Vacances*. Le 13. juin 1709. il retourna à ſon monaſtère, où il

(*a*) Depuis Abbé d'*Averbode*; je parlerai ailleurs de cet Abbé.

fut fait Lecteur en Théologie : & il exerça cet emploi jusqu'en 1712., qu'il dévint Vicaire, ou second Directeur des Religieuses de *l'Isle-Duc* près de *Gempe* à deux fortes lieues de *Louvain* vers le nord-Est. Au mois d'août de l'an 1719. il fut nommé Curé de *Winghe-S[t]-George*, village peu éloigné de *Gempe*. Enfin le 25. septembre 1721. il passa à la Cure de *Ter-Vueren*, (*b*) entre *Louvain* & *Bruxelles*, où il a érigé une Confrèrie pour le soûlagement des ames du Purgatoire. Ayant gouverné cette paroisse l'espace de quinze ans, il mourut dans sa maison Pastorale le 23. novembre 1736., approchant de sa 57[e] année. Son corps est enterré au *Parc*. Nous avons de lui :

1. *Vita sanctissimi Confessoris & Pontificis Huberti, denati in Vurâ Ducum, & in vitam gloriosiorem nati anno* 730. 29. *maii; dedicata Serenissimæ ac Celsissimæ Principi Mariæ Elisabethæ, pro Invictissimo ac potentissimo Imperatore Carolo sexto, fratre suo germano, Belgarum Gubernatrici, dum millenarium morientis in Vurâ Ducum Sancti Huberti jubilæum celebratur. Brux. Eugen. Henr. Fricx*, 1730. 4°. pp. 68. L'Auteur a joint à cette vie une généalogie de l'Au-

(*b*) Cette Cure est toûjours desservie par un Religieux *du Parc*. L'Eglise paroissiale étoit autrefois la petite Chapelle de S. Jean-Baptiste, qui est à 400. pas de la Paroisse moderne. *Henri I.*, Duc de Brabant, donna le patronage de cette Chapelle à l'Abbaye *du Parc* en 1227.

guste Maison d'Autriche, qu'il fait descendre de la famille de S. Hubert, & *des Comtes d'Ardenne ses Ancêtres.* Cela est tiré de la Vie de ce saint Evêque, publiée par le P. *Jean Roberti*, & dont j'ai parlé ailleurs.

2. *Compendium Concionatorium in singula vertentis anni Festa; per P. Willemaers, S. T. B. F., Ordinis Præmonstratensis, & Abbatiæ Parchensis Canonicum, Pastorem in Vurâ Ducum prope Bruxellas. Lovanii, Mart. van Overbeke*, 1733. 12°. 2. vol. pp. 442. & 413. L'Auteur dédie ces Sermons à *Alexandre Slootmans*, Abbé du *Parc*, qui avoit été son compagnon de noviciat, & qu'il nomme pour ce sujet *son Confrère utèrin.* Les Sermons Latins étant aujourd'hui fort rares dans les villes, & tout-à-fait hors d'usage à la campagne, il est à propos de n'en publier désormais qu'en langue vulgaire.

3. Outre ces Ouvrages qui portent son nom, *Willemaers* a composé quantité d'*Almanachs* flamands, imprimés à *Louvain* in-16°. Ces *Almanachs* firent du bruit par les traits satyriques, que l'Auteur y répandit, & qui les firent rechercher des Curieux.

☞ *Feuille mortuaire. Regtres de la Paroisse de S. Pierre. Extrait de ceux de l'Abbaye du Parc, communiqué par M. l'Abbé moderne.*

Jacob Verschoor

ΓOIT DE *Flessingue* en Zélande, où il
naquit vers 1648. Ayant achevé
prémières études, il se destina à l'em-
de Prédicant, & alla faire son cours
Théologie à *Leyde* sous *Fréderic Span-*
, le fils, qui, à ce qu'on prétend,
uvrit en lui des dispositions, qui n'an-
çoient rien de favorable à la Religion
inante dans le Pays. En effet *Ver-*
r s'imbut des principes de ceux qu'on
ommés les *Antinomiens*, & s'appliqua
sérieusement aux langues Grecque &
raïque, dans la vûe de chercher de
oui à ses opinions. Retourné dans sa
ie en 1678., il se présenta à l'examen
la *Classe* de Walcheren : mais comme
le soupçonnoit d'*Hétèrodoxie*, on dif-
de l'admettre au nombre des Propo-
, jusqu'à ce qu'il eût abjuré ses er-
rs, & qu'il l'eût témoigné par écrit. Il
refusa d'abord, & promit ensuite de
sfaire les Ministres. Il leur adressa donc
Mémoire, contenant sa réponse aux
cultés qu'on lui avoit faites. On n'en
pas content, & l'Aspirant fut renvoyé.
lla se présenter à la Classe de Sud-
eland, dans l'esperance d'y être écouté
s favorablement, & fut encore écon-

duit. Irrité de ce double réfus, il distilla son chagrin dans des Lettres pleines de fiel, qui n'aboutirent qu'à lui faire interdire la Prédication. *Verschoor* se mit alors à tenir des assemblées particulières pour y répandre ses opinions, & en fit des leçons assez publiques dans le château de *Westersouburg*, (*a*) où quantité de gens accoururent de *Middelbourg*, de *Flessingue*, & des environs. Il leur prouva qu'il y avoit bien des défauts dans la Bible de *Dordrecht*, & exhorta tous ses Auditeurs à étudier la langue Hébraïque, pour puiser la vérité à la source. On l'écouta: & bientôt, hommes & femmes indistinctement, se mirent à apprendre cette langue; ce qui fut cause qu'on les nomma *les Hébreux*. Cependant les Ministres, jaloux des progrès de sa doctrine, songèrent aux moyens de les arrêter, & prirent d'abord la précaution d'en informer les Magistrats. Après quelques pourparlers inutiles, on résolut d'en venir à une Conférence publique, qui fut indiquée pour le 1. mars 1697. entre *Nicolas Schoter*, & *Jacob Fruytier*, Prédicans de *Middelbourg* d'une part : & de l'autre *Jacob Verschoor*, & *Marguèrite van Dyck*, célèbre demoiselle native de *la Haye*. Cette Con-

(*a*) Où s'étoit autrefois retiré le fameux *Philippe Marnix de Ste Aldegonde*.

Conférence fut fatale à *Verschoor*, & dépuis lors son parti s'affoiblit sensiblement. Le chagrin qu'il en conçut, hâta apparemment sa mort, arrivée en l'année 1700. Quelques-uns de ceux qui lui étoient demeurés attachés, ont voulu éterniser sa mémoire en faisant frapper un Médaillon d'argent, où l'on voit son buste en habit de Ministre, avec cette légende : *Jacob Verschoor, Vlissingâ Zelandus, æt. 52. A° 1700.* Sur le revers paroissent un lion & un serpent, avec ces mots au bas : *Fortiter & prudenter.* On lit à l'entour : *Satisfactionis Christi Assertor*, & sur le bord : *Mors tua, vita mihi, semper celebrande Redemptor.* Quelqu'un fit encore cette inscription à sa louange :

Discendi cupidis Scripturæ arcana patere
Creditur à nobis ; postquam pervidimus à te
Præstita in Hebræis, in Græcis, atque Latinis ;
O immaturè sociis erepte Jacobe.

Verschoor a laissé quelques Opuscules en faveur de la doctrine qu'il avoit embrassée : mais je n'ai point une connoissance distincte de ces pièces. Il en a paru aussi pour l'attaquer, une entre autres de *Jacob Fruytier*, dont il sera parlé ailleurs.

☞ *La Rue, Geletterd Zeeland*, 133--135 ; *ex Theodoro de Hase, in Museo Bremensi, vol. 2do, parte I. p.* 144. *& seqq.*

Livin van Brecht, ou *Levinus Brechtus*, ou *Brechtanus*,

QUE NOS Bibliographes font natif d'*Anvers*, étoit peut-être de *Brecht*, village de ce Marquisat à quatre lieues Nord-eſt de la Capitale. Il peut être né vers l'an 1515., & il paroit qu'il fit du moins une partie de ſes études au Collège du *Faucon* à *Louvain*. Dépuis il entra dans l'Ordre de S. François, & prononça ſes vœux au grand couvent des Récollets de cette ville. Ses ſupèrieurs l'ayant deſtiné dans la ſuite aux exercices de la Chaire & du Confeſſional, il remplit ces fonctions avec beaucoup de zèle & de charité. Elles ne l'empêchèrent point de donner une partie de ſon tems à la Poëſie, pour laquelle il avoit une inclination particulière. Ce Religieux, après avoir paſſé apparemment par quelques charges infèrieures, fut fait Gardien du couvent de *Malines*, peut-être à la place du P. *Pierre Crabbe*, qui étoit mort dans cet emploi le 30. août 1554., & dont j'ai parlé ailleurs. Le P. *Van Brecht* finit auſſi ſes jours en cette ville le 19. ſeptembre 1558. (*a*)

(*a*) *Sweertius* & *Wadding* mettent ſa mort en 1560., l'un le 23., & l'autre le 27. juillet : le prémier ne le fait que Vicaire à *Malines*. J'ai ſuivi *Valère André*.

Il reste de lui :

1. *Carmen F. Levini Brechtani, Theologi pii juxtà ac eruditi; quo Christus in cruce extensus ac sanguinolentus cum Peccatore expostulat, & eundem ad pœnitentiam invitat.* C'est une Elègie de neuf pages, imprimée à la suite du Dialogue de *Pierre Philicinus*, (b) *De Isaacci Immolatione : Antv. Joan. Steelsius*, 1543. 12°.

2. *Euripus, Tragœdia Christiana, de Vitæ humanæ inconstantiâ. Lovan. Martinus Rotarius*, 1549. 12° It. *Ibid. Petr. Phalesius, & Mart. Rotarius*, 1550. 12° It. *Coloniæ Jaspar Gennepæus*, 1555. 12° It. *Cum Appendice selectorum aliquot Carminum. Ibid. Joan. Waen*, 1556. 12° pp. 175. It. *Ibid. Rutger. Velpius*, 1568. 12° Cette Tragèdie avoit été représentée à *Louvain* au Collège du *Faucon* le 1. juillet 1548.

3. *Historia agonis SS. Marci & Marcelliani, fratrum Martyrum, incerto Auctore, ex Bibliothecâ Franciscanorum Mechliniæ; recognita à F. Levino Brechto..... Adjecta sunt ejusdem pia Carmina.* Dans un Recueil intitulé : *Memorabilis Historia, complectens agones Illustrium aliquot Martyrum; adjectis Præfationibus, & piis Carminibus F. Liv. Brechti. Lovan. Martin. Rotarius*, 1551. 12° Les Poësies qu'on trouve ici, com-

(b) Dont j'ai parlé T. IX. p. 243.

tiennent les vies de S. Sébaſtien, de S. Lambert, Evêque de Liège, de S. Zacharie, Franciſcain, &c.

4. *Silva piorum Carminum F. Levini Brechti, Minoritæ Lovanienſis. Lovan. Joan. Waen*, 1555. 12°. pp. 361. Toutes ces Poëſies ſont dans le genre médiocre.

α. *Vita B. Chriſtinæ, Virginis, cognomento Mirabilis, auctore Thomâ Cantipratano; ad operis decôrem, verbis ſententiiſque locupletata à F. Levino Brechto.....* Ms. chez les Chanoines-Réguliers de S. Martin de *Louvain*. Le P. *Van Brecht* a exercé ſa Rhétorique ſur cette Vie, qui demandoit plûtôt des Remarques critiques.

☞ *Prélimin. de ſes Ouvrages. Sweertius*, 504. *Val. André*, 607. & 833. *Waddingus*, 237. 238.

Alard d'Amſterdam, OU *Alardus Amſtelredamus*,

TIROIT ſon nom de la ville, où il naquit de parens honnêtes en 1490. Il étudia les belles-lettres d'abord à *Cologne*, & enſuite à *Louvain*; où il fit auſſi un cours de Théologie ſous les Profeſſeurs *Jacques Latomus*, & *Ruard Tapper*. On voit par ſes écrits qu'il s'appliqua à lire les SS. Pères, ſans négliger la Littèrature profane : qu'il ſe rendit aſſez

habile dans les langues Grecque & Latine: & qu'il prit quelque teinture d'Hébreu. Personne ne dit s'il reçut les Ordres sacrés : la chose est pourtant fort vraisemblable, & ce qu'il a écrit sur les obligations des Prêtres, semble la prouver suffisamment. (*a*) *Melchior Adam* assure qu'il eut une chaire publique à *Louvain* : je doute de ce fait; ce qu'il y a de certain, c'est qu'à peine le Collège des Trois-Langues fut ouvert en cette ville, qu'*Alard* afficha qu'il y expliqueroit un ouvrage (Grammatical) d'*Erasme* : mais ne s'étant pas muni de la permission du Recteur de l'Université, on lui signifia le 8. mars 1519. (1520.) une défense de passer outre. Il y a beaucoup d'apparence qu'il s'occupa le reste de ses jours à instruire de jeunes gens dans les belles-lettres par des Instructions particulières, sans avoir aucune démeure fixe. On le voit à *Amsterdam*, à *Cologne*, à *Louvain*, où il démeuroit en 1542. au Collège du Pape *Adrien VI.*, à *Utrecht*, où il se rendit vers la fin de la même année: puis encore à *Louvain*, où il finit ses jours en 1544., (*b*) après avoir légué sa bibliothèque aux Orphelins d'*Amsterdam*.

(*a*) Voyez aussi le passage de *Corneille Loos*, que je raporte plus bas.

(*b*) Et non pas en 1541. comme le disent *le Mire*, *&c.*

Son corps repose dans l'église du grand couvent des Récollets. Il s'étoit fait cette courte épitaphe :

Tota tegit tellus qui TELLUS TOTA (c)
vocatur.

On voit son portrait gravé en bois dans les prémières éditions des *nn. 12. 13. &* *14.*, surmonté d'un Cœur, où est écrit le S. Nom de *JÉSUS*, avec ces mots à l'entour: Ὁ ἔρως ἐστὶ Χριστοῦ, καὶ τουτοῦ ἐσταυρωμένου. (d) *Alard* souffrit beaucoup d'un mal d'oreilles, qui lui rendit l'ouïe dure. C'étoit un homme fort vertueux. On lit à la suite d'un de ses Traités les vers suivans.

Petrus Transimundus in effigiem D. Alardi Aemstelredami.

Lustra decem numerans studiis impensa juvandis,
Impendens & adhuc, talis Alardus erat :
Exceptô quòd erat surdaster, cætera felix ;
Lingua satìs pensat quod gravat auriculas.
Et licèt infandum pateretur utrâque dolorem
Aure, piis studiis non tamen abstinuit.
Non sibi, sed patriæ, sed amicis vivit : & omni,
Quò licet, obsequio quenque juvare studet :
Et de jure suo decedit, multaque multis
Condonat, causæ dictio quando petit.
Et si non alii, tamen hoc, quòd paucula vertit,
Plurima vertendi commoda suppeditat.

(c) Allusion au nom *Alard*, en flamand : *Al aerde.*
(d) *Amor est Christi, & hujus crucifixi.*

Ceu bene sit posita hæc opera, non ponere cessat:
Proritatque manus publica commoditas.

Corneille Loos le peint ainsi du côté du génie : *In Literis versatus, & Poësi instructus, & Græci sermonis non ignarus fuit. Qui cæteros sui temporis, feliciori præditos ingenio & faciliori venâ, atque in Literis imprimis eruditos imitari & comitari conabatur : verùm Naturâ satìs reclamante, & quodammodò invitâ Minervâ; quòd illa nescio quid prisci seculi redoleret : hæc Literis inhærentem ad graviora sacræ professionis studia vocaret. In quibus feliciorem insumpsisset operam, si Naturam ducem, & Minervam suadentem, maturè ac totus sequutus esset. Sed pietate eruditionem commendante, & suas de Christianâ Republicâ laudes promeruit.* Rien de plus juste que ce portrait; cependant *Valère André* s'inscrit en faux contre le jugement de *Corneille Loos* : mais il n'apporte aucune bonne raison pour le renverser. Le même *Valère André* a cru que ce seroit servir utilement le public, que de rassembler les opuscules d'*Alard*, & d'en publier le recueil, pour fournir de la matière à nos Controversistes, & leur apprendre à traiter leur sujet avec méthode. Mais *Valère André* étoit mauvais juge dans cette affaire, & la méthode d'*Alard* est plûtôt d'un Pédant, que d'un Théologien qui sait manier la Controverse.

Catalogue de ses Ouvrages :

1. *Ritus edendi Agnum Paschalem. Decem Plagæ Ægypti ; versu heroico. Amst.* 1523. 12°.

2. *Commentaria in Progymnasmata Aphthonii. Colon.* 1532. 12°. *Aphthonius*, Rhéteur & Sophiste d'*Antioche*, vivoit dans le II. siècle. Il a écrit entre autres ouvrages une Rhétorique, dont on a fait beaucoup d'usage dans le XVI. & le XVII. siècle. Elle a été imprimée un grand nombre de fois en Latin sous ce titre : *Aphthonii Progymnasmata, partim à Rod. Agricolâ, partim à Joanne Mariâ Catanæo, Latinitate donata ; cum scholiis R. Lorichii..... Genevæ, Petr. & Jac. Chouet,* 1619. 24°. ff. 259. It. *Amst. Lud. Elzevirius,* 1642. 16°. pp. 400. &c.

3. *Dissertatio de augustissimo Eucharistiæ Sacramento. Clarissima Divinitatis in Eucharistiâ testimonia. De veritate Corporis Sanguinisque Christi in Sacramento altaris, selectæ aliquot Veterum Sententiæ. Adversùs pestilentissima Sacramentariorum venena, non inefficacia Orthodoxorum Antidota, per Alardum Aemstelredamum. Nicephori Callisti Xanthopuli Precatio confessoria ad Creatorem pariter ac Conditorem Deum, universa vitia humana comprehendens atque detestans ; eodem Interprete. Lovanii, ex officinâ Rutgeri Rescii, An.* 1537. *Idibus octob.*

petit *in-12°.* en gros caract. italiques, pp. 87. non chiffrées. On trouve ici (après une courte dédicace à *Thierri van Catwyc*, Curé de *Wassenaer*, datée d'*Amsterdam*) trois ou quatre Dissertations sur l'Eucharistie, qui ne sont pas mauvaises, mais où l'Auteur n'avoit à réfuter que de très-foibles adversaires. Ces Dissertations sont suivies d'une lettre à un Religieux nommé *Clément de Beverwyc*, datée de la même ville le 1. juillet 1537. Ensuite vient la *Prière* de Nicèphore, qui tient 22. pages; puis une autre d'une démi-page traduite de Matthieu de Philadelphie, Métropolitain d'Ephèse.

4. *Epithalamion Damiani à Goes, Equitis Lusitani, & Joannæ ab Hargen, Hagensis; per Alardum Amstelredæmum.* Cette pièce doit avoir paru d'abord en 1538. ou 1539. Elle se retrouve dans le *n.* 12. pp. 2.

5. *Selectæ aliquot Similitudines, sive collationes, tum ex Bibliis sacris, tum ex Veterum Orthodoxorum Commentariis, per Alardum Aemstelredamum tomis tribus accuratiùs concinnatæ, plurimum adlaturæ adjumenti verbi Dei Concionatoribus, juxtà ac Scripturæ sacræ Tractatoribus; cum Epistolâ Rmi Do. Episcopi Trajectensis. Colon. Joan. Gymnicus*, 1539. petit in-12°. en caract. Italiques, pp. 797. It. avec un peu de changement dans le titre : *Lugd. Joan. &*

Franciscus Frellonii, fratres, 1543. 12°. en petit Romain, feuillets 304. Belle édition. On en marque d'autres : *Paris. Petr. Regnault*, 1543. *Venetiis*, 1574. *Colon. Gymnicus*, 1576., toûjours *in-12°*. Il paroit à la tête une lettre de *George d'Egmond*, Evêque d'*Utrecht*, datée du 26. septembre 1538., par laquelle le Prélat consent que ce recueil lui soit dédié, & exhorte l'Auteur à le donner au public. Dans une autre lettre, datée de *Cologne* le 12. janv. 1539., *Alard* dit à *Conrad Goclenius* qu'il a fait ce livre à la hâte & à travers beaucoup d'occupations.

6. *Desiderii Erasmi Rotterodami Bucolicon, cui titulus : Pamphilus; cum scholiis Alardi Aemstelredami. Locus communis de vitando pernitioso aspectû. Sacerdotum Cælibatus. Mulier, juxta Inventionis Dialecticæ locos explicata per Alardum. Coloniæ, Hero Alopecius*, 1539. 12°.

7. *Hippocratis Coi ad Damagetum Epistola, cumprimis erudita ac salutaris; interprete simul & paraphraste Alardo Aemstelredamo. Salingiaci, Joan. Soter*, 1539. 12°.

8. *Marbodæi de Gemmarum lapidumque pretiosorum formis, naturis, atque viribus Opusculum. Nunc primò centum fermè versibus locupletatum, accuratiùs emendatum, & scholiis illustratum per Alardum Amstelredamum, & per Pistorium Villigen. Colon. Hero Alopecius*, 1539. 12°.

9. Il a donné une édition des Œuvres de *Rodolphe Agricola*, dont je parlerai ailleurs, & il y a joint ses remarques : *Colon.* 1539. 4°.

10. *Hæretici Descriptio, eaque, juxta omneis locos Rodolphi Agricolæ de Inventione Dialecticâ, compendio explicata, commodisque & brevibus Veterum testimoniis pertractata, per Alardum Amstelredamum. E quibus inter ipsa collatis paratum est colligere quid sit respondendum ad Thesin, id est, Consultationem illam cognitu perquàm necessariam : An Principum Leges rectè implorentur adversùs hostes fidei, modò id fiat animo corrigendi, non studio vindicandi ; item : An hæretici pertinaces sint capite plectendi atque adeò exurendi..... Salingiaci, Joan. Soter,* 1539. petit *in-12.* pp. 154. non chiffrées. L'Auteur y dit de bonnes choses : mais sa méthode est désagréable & pédantesque. Il s'arrête beaucoup à prouver que le Magistrat est en droit de punir de mort les Hérésiarques. On trouve à la tête de ce traité deux Lettres : l'une à *Guillaume d'Alcmar*, Procureur du Roi au Conseil de *la Haye* ; & une autre, dont l'adresse n'est pas marquée. Dans la première *Alard* parle d'un Savetier de *Wormer*, de la secte des Anabaptistes, qui avoit tâché d'enlever la sainte Hostie qu'un Curé portoit à un malade, & avoit déja brisé la croix du ciboire, lorsqu'on arrêta

cet impie. Il dit un mot de quelques autres hérètiques, qui avoient pillé les églises d'*Alcmar* & d'*Egmond*. Ensuite il raporte la mort de *Reynier*, zélé Curé de *Munnichendam*, tué dans sa maison pastorale par un Luthèrien. A la suite du livre, on voit 1° une lettre à *Nicolas Cannius*, Direčteur des Ursulines d'*Amsterdam*, datée du 5. mai 1533. *Alard* y dit : *Dispeream, si præsentius sit remedium* (contre l'Hérèsie) *quàm si charitate medeamur deceptis.* 2°. *Notatio, seu Imago Hæretici*, en vers Elègiaques. 3°. *Loci anti-hæretici ex Epistolis Apostolicis accuratiùs enotati.*

11. *Matthæi Philadelphiensis Precationes piæ, Latinitate donatæ. Salingiaci*, 1539. 12°. Voyez le n. 3.

12. *Dissertatiunculæ tres breves ac pernecessariæ, contra præcipuum fundamentum hujus temporis hæreticorum..... Prima, de Peccato originali ex Adam : secunda, de Justificatione per Christum : tertia, de Justorum operibus & meritis. Antv. Anton. Dumæus*, 1541. petit *in-12°.* pp. 52. Dédié à *Jacques Latomus*, à *Louvain* le 1. novembre 1540. *Alard* marque ainsi les sujets de ces Dissertations. 1. *Concupiscentiam, fomitem, seu pronitatem ad malum, in Renatis non esse peccatum, sed pœnam peccati.* 2. *Christianorum justitiam in Christo manentium veram esse, non autem non-imputationem peccatorum tantùm.* 3. *Con-*

tra impietatem negantium ullum esse hominis in Christo renati, jamque bene operantis, meritum. On trouve ensuite en 79. pages non chiffrées : 1°. une lettre de *Ruard Tapper* à l'Imprimeur *Dumæus*, où il lui conseille l'impression de quelques livres d'*Alard.* 2°. une lettre de celui-ci à *Arnold Birckman* sur la mort d'un ami commun. 3°. deux lettres de Théophylacte en Grec, & en Latin. 4°. quantité de petites Poësies de nôtre Auteur, entre autres : *De singulari Vini, Regis, Mulieris, & Veritatis præcellentiâ, Ode Sapphica*, & dix-sept Epitaphes : ces Poësies sont d'une beauté médiocre.

13. *Oratio in nuptias Jacobi Valeoleti, in quâ sic quidem luculentis manifestisque Veterum testimoniis, tum prophanis, tum sacris, verè laudatur Matrimonii dignitas, ut tamen hinc interim non falsò elevetur Continentia, sive Virginitas.* Ou, comme porte le titre intèrieur : *Oratio in auspicatissimas nuptias M. Jacobi Valeolæti Middelburgensis, utriusque Juris Licentiati, viri æque literati atque candidi, & Mariæ Jacobi Theobaldi Hoochlandi filiæ. Lovanii, Rutgerus Rescius*, 1542. 12°. pp. 94. non chiffrées, y compris une lettre au même *Valeolætus* sur l'incendie du couvent des Religieuses de N. D. à *Amsterdam*, procuré par quelques hérètiques le 2. novembre 1541. Le Discours d'*Alard* est précèdé d'une

lettre, qui lui est adressée par *Cerealis Philogenes*, apparemment le même que *Valeolætus*.

14. *Sylvulæ novæ Concionum Pœnitentialium, sive de vulneribus animæ, & eorundem remediis, selectæ sanctarum Scripturarum, veterumque Orthodoxorum sententiæ, non solùm verbi Dei, verùm etiam Sacramenti Pœnitentiæ Ministris, atque in universum omnibus novam in Christo vitam meditantibus plurimum adjumenti allaturæ, per Alardum Aemstelredamum. Peccatum, sive Peccator. Item : Samarites Euangelicus, juxta locos Inventionis explicatus ; eodem autore. Cum aliis, quibus exulceratissimo huic seculo non temerè invenias magis necessaria, nedum conducibiliora. Lov. Rutger. Rescius*, 1542. 12°. pp. 95. non chiffrées. Ce traité finit par les trois Dissertations, dont j'ai parlé sous le n. précèdent : mais il faut remarquer qu'il n'y a ici qu'environ la dixième partie de l'Ouvrage, dont l'impression fut arrêtée par la désertion des Ouvriers de l'Imprimerie de *Rescius*, qui allèrent servir dans l'armée de l'Empereur attaqué par François I. & par le Duc de Gueldre. Après ce qui regarde la Pénitence, *Alard* traitoit des devoirs des Ecclèsiastiques, du Sacrement de l'Ordre, &c. Ce recueil est dédié au Curé *Thierri van Catwyc*, en qui notre Auteur loue beaucoup l'hospitalité, & le soin de garantir sa pa-

oiſſe de l'hérèſie, qui pénètroit déja de
outes parts en Hollande.

15. *Inſtitutionum Dialecticarum Rodolphi Agricolæ Epitome. Colon. Joannes Gymnicus*, 1542. 12°. It. *Lovanii*, *Rutg. Reſciius*, & ailleurs.

16. *Præconium Divi Nicolai Epiſcopi. Ultraj.* 1543. 12°.

17. *Parænefis de Eleemoſynâ; quid illa ſit, à quibus, quibuſve eroganda. Colon.* 1544. 12°. ſans nom d'Imprimeur.

18. *Paraſceue ad SS. Euchariſtiæ Sacramenti perceptionem. Orationes de Paſſione Chriſti, è SS. Patribus, aliiſque collectæ. Panegyris Carolo V. Cæſari, verſu heroïco ſcripta, cùm SS. Euchariſtiam, in flammis Amſtelredami repertam, & à multis retrò ſæculis miraculis coruſcantem, inviſiſſet. Colon. Quentelius*, 1561. 12°. Le Miracle, dont il s'agit dans cette dernière pièce, arriva l'an 1345.

19. *Epiſtola Melchiori Noveſiano* (fameux Imprimeur de Cologne.) Dans les *Epiſtolæ ab ill. & claris viris* de *S. A. Gabbema*, pp. 96. 97. Cette lettre eſt datée d'*Utrecht* le 5. février 1542. (1543.) *Alard* y fait l'Eloge d'*Albert Pighius*, dont j'ai parlé ailleurs. Je ne ſais quand les ouvrages ſuivans ont paru :

20. *Eccleſiaſtes, ſive Concionator; juxta omneis locos Rodolphi Agricolæ de Inventione Dialecticâ, explicatus. Colon. Joan. Gymnicus.* It. *Pariſ. Chriſtian. Wechelus.*

21. *Baptismus Christianus, & Matrimonium, juxta omneis locos Rodolphi Agricolæ de Inventione Dialecticâ descripta.*

22. *Encomium Hospitalitatis Abrahæ; versu expressum.*

23. *Historia & Miracula Venerabilis Sacramenti Miraculosi, Bruxellis frequentati, è Flandrico Latinè reddita.* In-12°. *Alard* avoit encore composé les Ouvrages suivans, qui n'ont point vû le jour.

α. *Sacrarum Institutionum libelli duo.*

β. *Conciones pro septem gradibus Ecclesiasticis.*

γ. *Utilissima Mortis Commentatio.*

δ. *Descriptio Febris.*

ε. *Dissertatio pro religione Monasticâ.*

ζ. *Exhortatio ad religionem Monasticam; cum aliis eòdem spectantibus.*

η. *De Suspiriis Matris Ecclesiæ.*

θ. *Epitome in Rodolphum Agricolam, accuratiùs recognita, & plerisque locis aucta.*

ι. Enfin il avoit apprêté une Edition des Œuvres de *Jean Cassien*, &

κ. des *Sermons* de *Pierre Lombard*, dit le Maitre des Sentences.

☞ *Ses Ouvrages. Epistola Ruardi Tapperi, ubi sup. ad n.* 12. *Corn. Loos, ill. Germaniæ Scriptorum Catal., folio B.* 4. *verso & seq. Miræi Elogia Belgica*, 127. 128. *Sweertius*, 112. 113. *Val. André, Biblioth.* 34--36. 856., & *Fast. p.* 357. *Melch. Adam, Vitæ Philosoph. Germanor., edit.* 1615. *p.* 121.

Jacques

Jacques de Corte, ou *Jacobus Curtius*,

SAVANT Jurisconsulte Flamand, étoit fils de *Herman de Corte*, (*a*) & de sa premiere femme *Agnès Maes*, dame de qualité. Il naquit à *Bruges* dans les premieres années du XVI. siècle, fit de bonnes humanités, & se rendit habile dans les langues Grecque & Latine, ainsi que dans la Philosophie du tems. Il nous apprend lui-même qu'il profita dans sa jeunesse des instructions de *Jean-Louis Vivès*, qui mourut à *Bruges* en 1540. *Curtius* s'étant destiné à la Jurisprudence, fit un cours de Droit dans quelque Université, peut-être dans celle de *Louvain*, & passa en France pour se perfectionner dans le genre d'étude qu'il avoit embrassé; son plus long séjour en ce Royaume fut à *Orléans*, où il suivit les leçons de *Pierre de l'Estoile*. Il paroit qu'il prit le bonnet de Docteur dans cette Université, qui avoit de la réputation. De retour à *Bruges*, il fut successivement Echevin & Secrètaire de cette ville, (*b*) & depuis

(*a*) Notre Auteur qualifie son père en ces termes : *Vir magnus omninò, & de quo (nisi à filio) plura dicenda erant.*

(*b*) Il avoit déja été deux fois dans la Magistrature, ou dans le Conseil de la ville avant 1550.

il dévint l'ame de toutes les résolutions, qui s'y prénoient dans la Régence. J'ignore l'époque de sa mort : on voit seulement par l'épitaphe honoraire que lui fit *Janus Lernutius*, qu'il mourut peu avant les troubles que l'Hérèsie suscita dans la ville de *Bruges*, c.d. vers 1577. Voici cette épitaphe :

Curtius hìc situs est, qui dum trahit aëris auràs,
Laus patriæ excellens, Justitiæque fuit.
Nunc, illo fatis sublato, lumen ademptum :
Et patriæ periit, Justitiæque simul.
Illa tamen felix ; nam sidera rursus adivit
Hoc duce, & Icariæ Virginis astra tenet.
Infélix Patria est, quæ mox à funere CurtI
Ærumnis gravibus pænè sepulta jacet.
Qui legis ista, fave ; sola hìc sita corporis ossa ;
Curtius invitâ Morte superstes agis :
Perpetuumque decus famæ sibi fixit in Arce,
Summani (c) *nequeat quod capere inde manus.*

Jacques Curtius avoit épousé *Barbe Urban*, démoiselle d'une famille noble & ancienne du quartier de *Bruges*, de qui il eut *Maximilien de Corte*, seigneur d'*Oistkercke*, qui fut plusieurs fois Echevin & Trésorier de *Bruges*. *Maximilien* se maria avec *Anne van der Eycken*, fille de *Corneille van der Eycken*, Chevalier, seigneur de *S. George* & de *Riviers*, & d'*Elisabeth Estor*, fille de *Bernard*, seigneur

(c) *Summanus* est l'un des noms de Pluton.

de *Bygarde*, & de *Marguèrite de Baenst*, dame de *S. George* : & il eut de son mariage *Louis de Corte*, Brugeois, Conseiller de l'Amirauté de Flandre, qui fut créé Chevalier le 24. octobre 1645., & qui épousa en secondes nôces *Anne de Zinneghem*, d'une famille noble de la Flandre Occidentale : de ce mariage sortit *Joseph de Corte*, Chevalier, seigneur de *Jonckershove*, & de *Ter-Veste*, Conseiller au Parlement de *Malines*, mort le 22. septembre 1723. à 74. ans, & enterré à S. Pierre dans la même ville, où l'on voit son épitaphe, avec les 16. quartiers suivans : *De Corte*, *Maes*, *Urbaen*, *Mesdach*, *van der Eycken*, *Stops*, *Estor*, *de Baenst* : *Seneghem*, *S^t-Aubin*, *Pirmont*, *Damas*, *Isetin*, *de Vos*, *Lottin*, *Donche*. Nous avons de *Jacques Curtius* :

1. *Institutionum Juris Civilis libri quatuor, olim à Theophilo Antecessore in Græcum è Latino huberiùs diffusiùsque translati, & nunc nuper in gratiam eorum, quibus operam Græcis litteris dare non admodum vacat aut libet, è Græco in Latinum per D. Jacobum Curtium Brugensem Jurisconsultum conversi, ac jam primùm excusi. Antv. Joan. Steelsius, 1536. mense septembri.* In-12°. feuillets 220. It. *Ibid.* 1539. 12°. It. *Pictavii, Marnesii fratres*, 1539. 12°. It. *Paragraphis in margine* (adnotatis,) *quò faciliùs cum vulgaribus Institutionibus con-*

ferri possit (possint.) *Antv. Mart. Nutius*, 1546. 18°. pp. 553. en caract. Italiques d'une grande netteté. It. *Lugduni, Jacobus Faure*, 1554. 16°. It. sous ce titre : *Th. Inst. J. Civ. libri IV. Do. Jacobo Curtio..... interprete; in quibus multa, quæ in aliarum editionum libris vel deerant, vel corruptè legebantur, adhibitâ Græcarum Institutionum collatione, sunt restituta. Observationes in Theophilum, cum argumentis in singulos paragraphos. Lugd. Anton. Vincentius*, 1557. 16°. feuillets 125. It. sous le même titre : *Ibid. Joan. Frellonius*, 1558. 18°. pp. 546. & 17. non chiffrées pour les *Observations*. It. *Ibid. Hæredes Jacobi Junctæ*, 1564. 18°. pp. 464. sans compter dix-huit pages non chiffrées, qui renferment : *In Theophili Institutiones Notæ, ex Francisci Hotomani, & Jacobi Curtii libris collectæ*. It. *Ibid. Ludov. Cloquemin, & Stephanus Michaëlis*, 1572. 16°. It. *Lovanii, Joan. Masius*, 1573. 12°. It. *Lugd. Joan. Huguetan*, 1587. 16°. It. sous le titre suivant : Ινϛιτουτα Θεοφιλου Αντικηνσωρος. *Institutiones, Theophilo Antecessore Græco interprete. Imper. Justiniani Institutionum libri IIII. Paratitla & Notæ ad eundem Theophilum Græcum, Latinumque, ipsis Institutionibus Latinis* ἐκ παραλλήλου (vis-à-vis) *conjunctum, commissumque. Græca titulorum de verborum significatione, & de Regulis Juris fragmenta, hinc & inde collecta; Dionysio Gothofredo*

J. C. auctore. (A Génève) *Guil. Lemarius*, 1587. 4°. pp. 308. & 329. It. En Grec & en Latin : *Genevæ, Jacob. Stoer*, 1610. & 1618. 16°. It. ſous ce titre : *Theophili Anteceſſoris libri quatuor, ex Jacobi Curtii Latinâ interpretatione. Joannes Doujatius, Anteceſſorum Pariſienſium, & Regiorum Profeſſorum Primicerius, interpretationem, ubi opus videbatur, correxit; Opus ipſum, tum ſelectis VV. Cll. Jacobi Cujacii, & Car. Ann. Fabroti, tum ſuis notis illuſtravit : Autoris errores indicavit : & Paraphraſin diſtinxit à merâ verſione. Pariſ. Ant. Dezallier*, 1681. petit *in-12*. 2. vol. T. I pp. 450. ſans les préliminaires : T. II. pp. 494. Belle édition, & dont les notes ſont excellentes. Ces Notes ont reparu ; *Lugd. Joan. van der Linden junior*, 1715. (Et dans quelques exemplaires : *Lugd. Bat. Theodor. Haak, 1733.*) 12°. It. *Venet.* 1738. 4°. Je parlerai ailleurs de la verſion de *Fabrot.* Pour révenir à *Curtius*, il dédie ſa verſion à *Jacques de Halewyn*, Gentilhomme Gantois, par une ample épitre datée du 7. ſeptembre 1536. J'ai entrepris ce travail, dit-il, à la réquiſition de votre ami *Dammius :* Et plus bas : *In vertendo..... eum morem ſervavi, ut orationis elegantiam, verborumque lenocinia non ſanè captarem : ſed verbum verbo, quoad fieri poſſet, ſummâ fide rederem.* Et vers la fin : *O! nemo ſe committat* (tranſlationi

ferri possit (possint.) *Antv. Mart. Nutius*, 1546. 18°. pp. 553. en caract. Italiques d'une grande netteté. It. *Lugduni, Jacobus Faure*, 1554. 16°. It. sous ce titre : *Th. Inst. J. Civ. libri IV. Do. Jacobo Curtio..... interprete; in quibus multa, quæ in aliarum editionum libris vel deerant, vel corruptè legebantur, adhibitâ Græcarum Institutionum collatione, sunt restituta. Observationes in Theophilum, cum argumentis in singulos paragraphos. Lugd. Anton. Vincentius*, 1557. 16°. feuillets 125. It. sous le même titre : *Ibid. Joan. Frellonius*, 1558. 18°. pp. 546. & 17. non chiffrées pour les *Observations*. It. *Ibid. Hæredes Jacobi Junctæ*, 1564. 18°. pp. 464. sans compter dix-huit pages non chiffrées, qui renferment : *In Theophili Institutiones Notæ, ex Francisci Hotomani, & Jacobi Curtii libris collectæ*. It. *Ibid. Ludov. Cloquemin, & Stephanus Michaëlis*, 1572. 16°. It. *Lovanii, Joan. Masius*, 1573. 12°. It. *Lugd. Joan. Huguetan*, 1587. 16°. It. sous le titre suivant : Ινςιτουτα Θεοφιλου Αντικενσωρος. *Institutiones, Theophilo Antecessore Græco interprete. Imper. Justiniani Institutionum libri IIII. Paratitla & Notæ ad eundem Theophilum Græcum, Latinumque, ipsis Institutionibus Latinis* ἐκ παραλλήλου (vis-à-vis) *conjunctum, commissumque. Græca titulorum de verborum significatione, & de Regulis Juris fragmenta, hinc & inde collecta; Dionysio Gothofredo*

J. C. auctore. (A Génève) *Guil. Lemarius*, 1587. 4°. pp. 308. & 329. It. En Grec & en Latin : *Genevæ*, *Jacob. Stoer*, 1610. & 1618. 16°. It. sous ce titre : *Theophili Antecessoris libri quatuor, ex Jacobi Curtii Latinâ interpretatione. Joannes Doujatius, Antecessorum Parisiensium, & Regiorum Professorum Primicerius, interpretationem, ubi opus videbatur, correxit ; Opus ipsum, tum selectis VV. Cll. Jacobi Cujacii, & Car. Ann. Fabroti, tum suis notis illustravit : Autoris errores indicavit : & Paraphrasin distinxit à merâ versione. Paris. Ant. Dezallier*, 1681. petit *in-12*. 2. vol. T. I pp. 450. sans les préliminaires : T. II. pp. 494. Belle édition, & dont les notes sont excellentes. Ces Notes ont reparu ; *Lugd. Joan. van der Linden junior*, 1715. (Et dans quelques exemplaires : *Lugd. Bat. Theodor. Haak*, 1733.) 12°. It. *Venet.* 1738. 4°. Je parlerai ailleurs de la version de *Fabrot.* Pour révenir à *Curtius*, il dédie sa version à *Jacques de Halewyn*, Gentilhomme Gantois, par une ample épitre datée du 7. septembre 1536. J'ai entrepris ce travail, dit-il, à la réquisition de votre ami *Dammius :* Et plus bas : *In vertendo..... eum morem servavi, ut orationis elegantiam, verborumque lenocinia non sanè captarem : sed verbum verbo, quoad fieri posset, summâ fide redderem.* Et vers la fin ; *O ! nemo se committat* (translationi

meæ) *sed omnes potiùs Græcis literis operam dent*, (d) *ut in pristinum decus redeat Jurisprudentia.* *Curtius* invective dans la même lettre contre la mauvaise méthode dont le Droit s'enseignoit de son tems. Sa version, généralement parlant, est fort exacte, & le petit nombre de fautes qu'on y a remarquées, viennent presque uniquement de ce que l'Original publié par *Viglius* étoit défectueux en beaucoup d'endroits. Au reste cette version occasionna un démêlé littèraire entre *Curtius*, & *Pierre Nannius*, Professeur des Belles-Lettres à *Louvain*, dont je parlerai dans ces Mémoires.

2. Εἰκαστῶν (*id est Conjecturalium*) *Juris Civilis, ad* (Joannem) *Curtium fratrem, libri tres. Antv. Joan. Steelsius*, 1550. 12°. feuillets 161. *Tomus secundus*, *ad Vividium Collegam. Lovanii*, *Petrus de Coloniâ*, 1554. 12°. Ce 2d volume contient trois autres livres. It. les deux volumes ensemble: *Antv.* 1589. 12°. It. *Francof.* 1599. 12°. It. sous ce titre : *Jacobi Curtii*, *Brugensis Jurisconsulti*, *Conjecturarum*, *sive variarum Juris Civilis quæstionum explicatarum*, *ad Curtium fratrem*, *& Vividium Collegam*, *Tomi duo ; quibus subtiles & necessariæ quæstiones*, *in foro quotidie occurrentes*, *Juris*

(d) Autant vaudroit aujourd'hui conseiller à tous les Jurisconsultes d'apprendre le Chinois : On se contente dans plus d'un pays qu'ils sachent bien le Latin : souvent même il faut se contenter à moins.

studiosis tum scitu dignæ, tum utiles continentur. Quorum prior non ita pridem, procurante clarissimo Jurisconsulto Hermanno Vulteio, editus est : alter verò nùnc primùm in Germaniâ prodit ex bibliothecâ nob. viri Petri Pappi à Tratzberg, Prætoris militaris legionis Groning-Omlandicæ. Hanoviæ, Guil. Antonius, 1605. 16°. pp. 336. & 314. C'est proprement un extrait des Plaidoyés, que l'Auteur avoit faits dans sa jeunesse. On y trouve des remarques Critiques sur un certain nombre de Loix : ces remarques sont judicieuses, & montrent beaucoup de Littèrature, & une connoissance assez étendue des usages du Barreau. L'Ouvrage est écrit avec élègance : mais il sent un peu le jeune Orateur, & l'on est étonné d'y rencontrer des questions de pure Grammaire. (*e*)

Curtius avoit encore fait un grand nombre d'Observations critiques sur le Droit, semblables à celles qui composent le *n.* 2.; elles se trouvoient entre les mains de ses héritiers en 1621.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Viglius, epist. datâ* 10. *jan.* 1537., *& alibi. Sanderus de Brugensib.* 46. *Sweertius*, 360. *Val. André*, 407. 408. *Le Roux*, *Recueil de la Nobl.* 282--284. *Théatre sacré du Brabant*, *I.* 54.

(*e*) Par exemple, au Liv. III., chap. 45., dont le titre est : *De Latinis nominibus in Græcam linguam transferendis.*

Raoul de Bruges, ou *Rudolphus Brugenſis.*

VOICI un autre Brugeois, mais plus ancien que le précèdent de quatre ſiècles. *Raoul de Bruges* conçut du goût pour l'Aſtronomie, que les Arabes avoient miſe en vogue dans l'Europe, & l'alla étudier ſous *Thierri le Platonicien*, ou *Theodericus Platonicus*, qui enſeignoit apparemment cette ſcience dans le Languedoc; car *Raoul* étoit à *Toulouſe* en 1144., lorſqu'il dédia à ſon maître :

Claudii Ptolemæi Planiſphærium, in Latinum ſermonem tranſlatum. Baſileæ, J. Valderus, 1536. *fol.*, avec le Planiſphère de *Jourdan Nemorarius*, (*a*) la Sphère de *Proclus*, & les Phénomènes d'*Aratus*, accompagnés des Scholies de *Théon*. Nous n'avons plus l'original du Planiſphère de Ptolémée : & quoique *Simler*, ſuivi par *Valère André*, &c. diſe que *Raoul de Bruges* a fait ſa traduction ſur le Grec, *Voſſius* croit avec plus de fondement qu'il la fit d'après la verſion Arabe; parce

(*a*) Habile Mathématicien, qui vivoit vers le commencement du XIII. ſiècle. On a de lui : une Arithmètique, en dix livres, commentée par *Jacques le Febvre d'Etaples*, & publiée à *Paris* en 1496. : *De ponderibus propoſitiones XIII.*, imprimé à *Nuremberg*, 1533. : Trois livres de Géomètrie, mſs. au Vatican ; *De naturâ Speculorum*, &c.

qu'il dit dans son Prologue : *His habitis, nè diu differamus : ab ipsis Ptolemæi Tractatûs initium statuamus, non aliâ transferendi lege, quàm quâ antea ipsum in Arabicam Maslem transtulit.* Après quoi *Raoul* ajoute : *Facta est translatio hæc Tolosæ, kalendis junii, anno Domini* CIↃ. C. XLIV.

☞ *Simleri Epitome Gesneri*, *edit.* 1555., *folio* 160. *verso*. *Vossius*, *de scientiis Mathem.*, *edit.* 1660. *pp.* 109. 178. 296. 313. 333. 354. & 361. 362.

Rabbi Eleasar Soesman,

JUIF DE la Synagogue Allemande d'*Amsterdam*, natif & bourgeois de cette ville, y est Maitre de pension, & fait en flamand des leçons sur la langue Hébraïque, au moins dépuis l'an 1735, M. (*Corneille-Hugues*) *Vonk*, qui a mis une courte Préface à la tête de sa Grammaire, dit qu'il n'a remarqué dans aucun autre Juif un caractère plus poli, un commerce plus agréable, une imagination plus nette, ni un savoir plus profond. Il préfère son ouvrage à ceux d'*Amama*, de *Leusden*, & d'*Everard van der Hoogt*, qui ont aussi publié des Grammaires Flamandes-Hébraïques. Nous avons de *R. Eleasar* :

1. *La Dot d'Israël ; ou Grammaire Hé-*

braïque, au moyen de laquelle on peut acquérir en peu de tems, sans instruction, & seulement avec un peu d'exercice, la connoissance de cette langue, la plus ancienne & la plus excellente de toutes. Avec deux Dictionaires..... Composée par Eleasar Soesman..... Avec un témoignage de M. Corneille Hugues Vonk, Docteur en Théologie, & Professeur en langues & en Antiquités Orientales dans l'Ecole illustre d'Amsterdam. En flamand. (*a*) *Pour & chez l'Auteur, & chez Arnold van Huysteen,* 1741. grand *in*-4°., pp. 188. pour la Grammaire. L'Auteur dédie cet ouvrage & les suivans à S. M. Prussienne, qu'il appelle son *Ange Gardien;* cette dédicace est datée d'*Amsterdam* le 15. mars 1741., & suivie d'une autre adressée à différens Professeurs, ou Amateurs de la langue Hébraïque, en date du 15. janvier de la même année.

2. *Dictionaire Flamand-Hébraïque, conte-*

(*a*) מהר ישראל *De Bruidschat Israels, of Onderwys der Hebreeuwsche Spraak-kunst; door welkers behulp men in een zeer korten tyd, zonder onderwys, met een weinig zig te oeffenen, de kennis van deeze oudste en allervoortreffelykste Grondtaal kan machtig worden. Met twee bygevoegde Woordenboeken, vervult met alle de woorden, die in den Heiligen Text vervat zyn, tot gebruik der genen, die zig in deeze Goddelyke Taal willen oeffenen. Opgestelt door Eleasar Soesman, Joods Rabbyn, en Onderwyzer der Hebreeuwsche taale te Amsterdam. Voorzien met een Getuigschrift van den hooggeleerden heer Cornelius Hugo Vonk, Leeraar der H. Godgeleerdheid, en Hoog-Leeraar der Oosterische Taalen en Oudheden in de doorlugtige Schoole te Amsterdam.*

nant tous les mots, qui ſe trouvent dans le texte original de l'Ancien Teſtament, traduits de l'Hébreu en Flamand ſuivant l'énergie & la propriété de ces mots; avec leurs différentes ſignifications. On y a fait entrer tous les termes hébreux, par leſquels on peut rendre un même mot flamand : & l'on a joint à chaque terme ſa racine. (*b*) A la ſuite du précèdent, pp. 90.

3. *Dictionaire Hébraïque-Flamand, contenant tous les mots, &c.* (*c*) Avec le précèdent, pp. 145. L'Auteur ſe contente de marquer ſur chaque terme le ſens qu'on lui donne ordinairement, ſans entrer dans aucune diſcuſſion ſur la ſignification, ou ſur l'emploi des mots. Pour les Phraſes, il n'y touche point.

4. *Dictionaire Chaldaïque-Flamand, contenant tous les termes Chaldaïques, qui ſe*

(*b*) *Nederduitſch en Hebreeuwſch Woorden-boek; waar in gevonden worden alle de woorden, in den Hebreeuwſchen Gront-Text des Ouden Teſtaments voorkomende, uit die Tale in het Nederduitſch, volgens de kragt en eigenſchap derzelver getrouwelyk overgezet : mitſgaders hunne verſchillende betekenis : met byvoeging van alle de woorden, waar door in het Hebreeuwſch een en het zelfde Nederduitſche woort wort uitgedrukt; en agter ieder zyn wortel of grontwoort.*

(*c*) *Hebreeuwſch en Nederduitſch Woorden-boek; behelzende alle de woorden, die in den Hebreeuwſchen Gront-Text des Ouden Teſtaments gevonden worden, en daar agter niet alleen derzelver getrouwe overzetting in het Nederduitſch, volgens de kragt en eigenſchap der woorden; mitſgaders hunne verſchillende betekenis, en onderſcheiden wyze, waar op ieder Nederduitſch woort in het Hebreeuwſch wort uitgedrukt : maar ook de Hebreeuwſche wortel of Grontwoorden,*

rencontrent dans les Bibles Hébraïques. (*d*) A la suite du précèdent, pp. 146—160.

☞ *Voyez les Prélimin. de sa Grammaire.*

(*d*) *Chaldeeusch en Nederduitsch Woordenboek, behelzende alle de Chaldeeusche woorden, die in den Bybelsche Text voor komen; geschikt na het Alphabeth.*

Jean Crul, ou *Krul*,

FILS DE *Herman Crul*, & nommé par cette raison *Jan Harmensz* en langue de son pays, étoit d'*Amsterdam*, suivant M. *Foppens*. Il naquit vers le commencement du dernier siècle, & il paroit avoir vécu au moins jusqu'en 1681. Il se fit inscrire en 1634. dans une des *Chambres de Rhétorique* d'*Amsterdam*; & il ne cessa de cultiver la Poësie Hollandoise, qui fut le principal objet de ses études. *Krul* avoit pour dévise : *Gedenkt te sterven*, c. d. *Pensez à la Mort.* On a de lui :

1. *La Galanterie d'Amsterdam* ; *Comèdie.* (a) *Amst.* 1628. 4°.

2. *Entrée à la Chambre d'Amsterdam* ; *Vous suivez votre train; Opera.* (b)

3. *Le Sacrifice d'amour. Prologue de Diane.* (c) 1634. 4°.

(a) *De Amsterdamsche Vryagie; Bly eindend spel.*

(b) *Inleydinghe ghedaen op d'Amsterdamsche Kamer* ; *Ge blyft in eelen doen; Musyckspel.*

(c) *Liefde bloeyende Offerhande* ; *Voorspel van Diana.*

4. *Diane; Comèdie.* (d) 1634. 4°.

5. *Cloris & Philinde; Comèdie.* (e) 1634. 4°.

6. *Rosemond & Ranicle; Comèdie.* (f) 1634. 4°.

7. *Hélène; Comèdie.* (g) *Amst. Pierre Jansz Slyp*, 1634. 4°.

8. *Julien & Claudien; Pastorale en Musique.* (h) *Amst. Pierre Jansz Slyp*, 1634. 4°.

9. *Le Passe-tems honnête, ou Poësies diverses de Jean Krul.* (i) *Harlem*, 1634. 4°.

10. *Le Jugement de Paris, & l'enlèvement d'Hélène.* (k) 1637. 4°.

11. *Alcippe & Amarille; Comèdie.* (l) 1639. 4°.

12. *Faustine; Comèdie.* (m) 1639. 4°.

13. *Célidon & Bélinde; Comèdie.* (n) *Amst. Veuve Jean Jacobsz Schipper*, 1639. 4°.

14. *Le monde de papier; Poëme.* (o) *Amst.* 1646. 12°.

15. *L'Amant aveugle de Smirne; Comè-*

(d) *Diana; Bly eindend spel.*
(e) *Cloris en Philinda; Bly eindend spel.*
(f) *Rosemondt en Raniclis; Bly eindend spel.*
(g) *Helena; Bly eindend spel.*
(h) *Juliaan en Claudiaan; Pastoreel Musyckspel.*
(i) *Eerlycke Tytkorting, bestaende in verscheyde Rymen, gemaekt door J. H. Krul.*
(k) *De Vonnis van Paris, en d'onschakinghe van Helena.*
(l) *Alkip en Amaril; Bly eindend spel.*
(m) *Faustina; Bly eindend spel.*
(n) *Celidon en Belinde; Bly eindend spel.*
(o) *De Papiere Weereld.*

die. (p) *Amst. Adam Karels*, 1648. 12°.

16. *Rodomond aux Enfers; Comèdie.* (q) *Amst. Nicolas van Ravesteyn*, 1648. 12°.

17. *Les Gueux à sec; Comèdie.* (r) *Amst. Thierri Cornelisz Houthaak*, 1651. 4°.

18. *L'Amour Tyrannique; Tragicomèdie.* (s) *Amst. Jacob Lescailje*, 1671. 12°.

19. *Théodore & Dianire; Tragèdie.* (t) *Amst. Jean Jacobsz Schipper*, 1681. 4°.

☞ *Fop.* 658. (Il ne dit presque rien) *Register der Nederlandsche Toneelspel-Dichteren*, 65. 66.

(p) *Den blinden Minnaer van Smirna; Toneelspel.*
(q) *Hellevaert van Rodomondt.*
(r) *Drooge Goosen; Kluchtspel.*
(s) *Tirannige Liefde; Bly eindend treurspel.*
(t) *Theodorus en Dianira; Treurspel.*

Anne-Marie Krul,

DÉMOISELLE Hollandoise, descendue apparemment de la famille du précèdent. Elle s'appliqua comme lui à la Poësie Hollandoise, & elle voulut la faire servir à l'édification de ses compatriotes. Cette démoiselle vivoit en 1721. Je crois qu'elle professoit la Religion Catholique. Nous avons de sa façon :

Les Oeuvres de misèricorde représentées en la vie de sainte Elisabeth, fille d'un Roi de Hongrie, épouse de Louis Landgrave de Tu-

ringe. Poëme dramatique. (a) *Amst. Veuve Henri Aalst*, 1721. 12°.

☞ *Voyez cet Ouvrage.*

(a) *Werken der Barmhertigheid, vertoont in't Leven van de Heylige Elizabet, dogter des Konings van Hongaryen, gemalinne van Ludovicus Grave van Turingen; Leerzaam Sin-spel.*

Gérard de Liège, ou Gerardus Leodiensis,

AINSI nommé, parce qu'il étoit de la ville, ou du moins des environs de *Liège*, entra dans l'Ordre de S. Dominique, dont il fit profession au couvent de cette ville, érigé vers 1229. (*a*) Son savoir le fit dépuis choisir Lecteur en Théologie dans cette maison. Il exerçoit cet emploi vers l'an 1240., (*b*) lorsqu'il

(*a*) L'Evêque *Hugues de Pierre-Pont* permit aux Dominicains de s'établir en cette ville, par patentes du onze avril de cette année.

(*b*) Vetus Auctor historiæ Institutionis Festi Corporis Christi, apud Chapeavill. T. II. 644. : *Exposita sunt igitur cuncta præmissa* (sur l'établissement de la Fête-Dieu) *F. Hugoni tunc Priori Provinciali ordinis Fratrum Prædicatorum, qui postmodum, suis exigentibus meritis, in R. E. Cardinalem meruit promoveri : nec non & R. P. D. Guiardo, Cameracensi Episcopo, qui in diebus illis, veluti duo cœli luminaria magna, vitâ & scientiâ in Ecclesiâ refulgebant. Exposita sunt insuper omnia viro eruditissimo Cancellario Parisiensi, nec non & fratribus Ægidio, Joanni, & Gerardo, Lectoribus FF. Prædicatorum Leodien., insuper & multis aliis personis, vitâ & scientiâ ad instar siderum micantibus, &c.* Cette Consultation se fit donc entre l'année 1238., que *Guyard* fut élu Evêque de *Cambrai*, & l'année 1244., que *Hugues de S. Cher* fut nommé Cardinal.

fut consulté sur l'institution de la Fête-Dieu, conjointement avec le P. *Hugues de S. Cher*, dépuis Cardinal, avec *Guyard de Laon*, Evêque de *Cambrai*, & avec les PP. *Gilles* & *Jean*, aussi Lecteurs des Dominicains de *Liège*. On ne sait pas combien le P. *Gérard* vécut depuis ce tems-là. Le P. *Fisen* dit qu'il mourut en 1239. Cela n'est pas vraisemblable, puisque le P. *Gérard* étoit alors le plus jeune Lecteur de *Liège*, comme on le voit par le passage raporté ci-devant: & que *Hugues de S. Cher*, beaucoup plus agé que lui, ne mourut qu'en 1263. D'ailleurs *Bzovius* cité par le P. *Fisen*, comme garant de cette date, ne dit rien de semblable. Rien n'empêche donc que le P. *Gérard* n'ait vécu même au delà de 1270. On le surnomma *le Dévin*. Ce surnom suivant les PP. *Quétif* & *Echard* signifie *le Divin*, & ces PP. croyent qu'on le donna à *Gérard de Liège* à cause de sa sainteté, & du talent qu'il avoit pour parler des choses Divines. (*c*) Je croirois plûtôt que ce fut pour marquer le don qu'il avoit de *discerner* les esprits. Ce Religieux a laissé :

1. *Liber*, ou *Tractatus de Doctrinâ cordis. Paris.*

(*c*) Il est vrai que *Divin* signifie Théologien chez les Anglois, & que *Divinité* signifie *Théologie* chez les Anglois, les Allemans, les Flamands, &c. : mais je ne sache pas que cette expression ait été adoptée par les Wallons ni par les François.

Parif. *Joan. Petit, & Gasp. Phelippe,* 1506. 16°. It. *Neapoli, Joan. Bapt. Subtilis,* 1605. 12°. Cette feconde édition a été foignée par le P. *Louis d'Aquin*, Dominicain natif de Sicile. It. traduit en François par *François de Lattre*, & retouché par *Walrand Caoult*, dont je parlerai ailleurs: *Douai*, 1601. 12°. & *Lyon*, 1608. 16°. C'eft un ouvrage de piété, écrit fort fimplement: l'Auteur y traite de la préparation, de la garde (*cuftodiâ*,) de l'ouverture, de la ftabilité, de l'attachement (*datione*,) de l'élevation, & enfin du partage (*fciffione*) du cœur humain.

α. Sermones de Tempore & de Sanctis. On en conferve foixante-dix dans la Bibliothèque de Sorbonne, fous le titre fuivant: *Sermones funt hìc Fratris Gerardi de Liege le Devin.* C'eft un petit-*in-fol.*, cotté *n. 1. p. 961.*, écrit fur velin en beaux caractères, & du tems de l'Auteur. Ces fermons roulent fur toutes fortes de fujets; le François y eft quelquefois mêlé avec le Latin, par ex. feuillet 3: *Et obviabit illi*, ira à l'encontre, *quafi mater honorificata.*

β. Religionis Elucidarium. Autrement: *Moralia pro Religiofis.* Ms. dans la Bibliothèque *de Médicis*, & à *S. Victor* de *Paris*, commençant: *Religio eft intelligentium principium.* Mais on n'eft pas fûr

que *Gérard de Liège* soit auteur de ce traité, non plus que du suivant.

7. *Tractatus de Testamento Christi*, qui, suivant les PP. *Quétif* & *Echard*, se trouve en Ms. dans les bibliothèques de *S. Martin de Tournai*, & du *Val-Verd*. Mais je doute fort de ce que ces PP. ajoutent qu'il y est à la suite du Traité *De doctrinâ cordis*. *Sanderus* marque quatre exemplaires du dernier à S. Martin, sans y joindre cette suite : & dans le Catalogue du *Val-Verd*, il ne dit mot ni de l'un ni de l'autre Traité.

☞ *Fisen*, *Origo prima Festi Corp. Christi*, *pp*. 94. 95. *Sanderi Biblioth. Belgica Ms. I.* 104. 117. 135. & 141. *Val. Andreas*, 276. (Il se trompe en faisant florir Gérard de Liège vers l'an 1300.) *Quétif & Echard*, *T. I.* 195. 248--239. *It. T. II.* 431.

Antoine van Hulst, ou *Anton. Hulstius*,

ÉTOIT DU Comté de Flandre, & peut-être de *Hulst*, ville qui est aujourd'hui sous la domination des Etats-Généraux. Il naquit vers le commencement du XVI. siècle, & prit l'habit de Chanoine-Régulier au *Buisson-Notre-Dame*, (a) proche

(a) *Haga Mariana*, ou *Dumus*, situé à *Woensel*, entre *Ravensdonck* & la petite rivière de *Dommel*, à quatre lieues

Eyndhove dans la Mairie de *Boiſleduc*. Il y a lieu de conjecturer qu'il y avoit exercé quelques années l'emploi de Maitre des Novices, lorſqu'il publia un opuſcule intitulé :

Stadium Curſoris Chriſtiani, æternæ vitæ metam ſub levi Chriſti onere prehendentis. Antv. Joan. Bellerus, 1556. 24°., dernière ſignature *F* 4. après *E* 7. L'Auteur adreſſe cet ouvrage aux Novices, &c. de ſon monaſtère, par une lettre datée du 1. mars 1556. (1557.)

☞ *Voyez ce livre.* (Les Bibliographes ne nous apprènent rien.)

de *Boiſleduc* : fondé en 1419. par *Jean de Schoonvorſt*, Vicomte de *Monjoye*, ſeigneur d'*Eyndhove*, &c., prémier Conſeiller d'*Antoine*, Duc de Brabant, & enſuite Tuteur des enfans de ce Prince. Ce monaſtère étoit de la Congrègation de Windesheim : la clôture perpètuelle y fut établie dès l'an 1420. L'Egliſe & la Maiſon ayant été réduites en cendres par les Calviniſtes l'an 1581., les Religieux ſe réfugièrent à *Boiſleduc*. Contraints de quitter cet azile en 1629., ils retournèrent à leur prémier monaſtère, que le Prieur *Hubert de Seiſſemaecker* avoit commencé de rébâtir : mais jugeant qu'ils n'y ſeroient point tranquilles, ils allèrent en 1638. s'établir à *Weert*, ville du Comté de *Hornes*, où ils font en même tems Directeurs d'un couvent de Religieuſes de leur Ordre.

Antoine van Hemert, ou *Hemertius*,

TIROIT SON nom de *Hemert*, village peu éloigné de *Heuſden*, & entouré des eaux de la Meuſe. Il naquit en ce

lieu dans les prémières années du XVI. siècle; ainsi *M. Foppens* (*a*) a eu tort de douter s'il ne falloit pas le confondre avec l'Auteur qui précède, & qui étoit de Flandre. *Van Hemert* eut pour compagnon de ses prémières études *Thierri Spierinck*, qui prit dépuis l'habit de Prémontré, & dévint Abbé de *Berne*. Pour lui, il entra chez les Chanoines-Réguliers du *Buisson-Nôtre-Dame*, monastère dont j'ai parlé à l'article précèdent. Après avoir reçu l'Ordre de Prêtrise, & s'étre distingué par son savoir & par sa piètè, il fut, si je ne me trompe, Directeur des Religieuses de *Soeterbeeck*, dont la maison (*b*) n'étoit pas fort éloignée de celle du *Buisson*. Personne ne marque la date de sa mort, qui paroit étre arrivée au plûtôt en 1560. On a de ce Religieux:

1. *Speculum Perfectionis, olim quidem Germanicè æditum, nunc verò recèns Latinitate donatum per Ant. Hemertium..... Accessere Meditationes septem, ad singulos Hebdomadæ dies; per eundem. Antv. Simon Coquus*, 1547. 24°. feuillets 169. L'Auteur dédie cette version à ses confrères en 1546. Il avoue qu'elle lui a couté beaucoup de travail; aussi est-elle en assez bon stile.

(*a*) *Pag.* 79.

(*b*) Cette maison a subsisté par connivence dépuis la réduction de *Boisleduc* en 1629.: mais vers 1725. les Etats-Généraux ont ordonné la suppression de tous les couvens, qui restoient dans cette Mairie.

2. *Motifs de consolation dans les afflictions. Ouvrage pieux & consolant pour toutes les personnes affligées, & fondé sur la doctrine de l'Ecriture & des SS. Pères; composé par Antoine van Hemert.... à la réquisition de sa sœur; avec sept Meditations pour chaque jour de la semaine.* En flamand (c) *Anvers, Simon Cock, 1549. 22. juin*, feuillets 144. in-12. It. en Latin : *Paraclesis afflictæ mentis, sive de Patientiâ libri tres; autore Antonio Hemertio..... Antv. Joan. Steelsius*, 1551. 24°. feuillets 180. It. retouché par l'Auteur & publié sous ce titre : *Paracleseôn, sive Consolationum afflictarum mentium libri tres, iis, qui ob ærumnas & calamitates mœrore anguntur, certissima ad Patientiam retinendam promentes remedia. Ibid. Joan. Bellerus*, 1560. 24°. feuillets 129. C'est au moins la 3e édition Latine de ce Traité, qui a son mérite. La dédicace à l'Abbé *Spierinck* est datée de *Soeterbeeck*.

3. *La Moelle des Ames, ou Traité de la perfection de toutes les vertus; Opuscule très-dévot & intèrieur, où le fond des cœurs est*

(c) *Vertroostinghe in alle liden ende teghenspoet. Een devoot ende seer troostelyck Boecxken voor alle bedructe herten, bevesticht metter godliker Schriftueren, ende metten heyligen Vaderen leeringen; ghemaect doer broeder Anthonis van Hemert, Regulier by Eyndoven, ter liefden ende begheerten synre suster. Item noch seven Meditacien op elcken dach van der weken.*

fondé, & paroit tout autrement qu'au dehors; composé par le très-illuminé Docteur Jean Taulère, & traduit de l'Allemand en Flamand par M. Antoine van Hemert.... (d) *Anvers*, 1557. 12°. It. *Bruxelles, Rutger Velpius*, 1607. petit in-12. pp. 431. avec une Préface datée de 1556. It. *Anvers*, 1634. 12°. Les PP. *Quétif* & *Echard* n'ont point connu cette version des *Institutions* de *Taulère*.

4. *La Lanterne de l'Evangile.* (e) Ouvrage imprimé en Flamand à *Anvers*, 1561. 12°. Je le trouve attribué au P. *Van Hemert* dans un Catalogue.

5. *Les quinze Pseaumes du très-Révèrend Père Jean* (Fisher,) *Evêque de Rochestre en Angleterre, traduits du Latin en Flamand.* (f) *Anvers, Christ. Plantin*, 12°. It. *Ibid. Guil. Verdussen*, 1622. 12°. Cette dernière édition est dûe aux soins de *François Sweertius*, qui la dédie à deux dames, épouses de *Louïs* & de *Roger Claris.* Il y a ajouté quelques Prières.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Sweertius*, 133.

(d) *Dat Merch der Zielen, oft van Volcomenheyt alder Deuchden. Een zeer innich ende devoot Boecxken; waer inne meer wort ghetreft den gront der Zielen, dan den wtwendighen schyn. Ghemaeckt door den seer Verlichten Doctoor Joannes Taulerus, ende overghesct wt de Overlantsche tale in de Nederlantsche door heere Anthonis van Hemert, Regulier buyten Eyndoven,*

(e) *De Evangelische Lanterne.*

(f) *De XV. Psalmen van den Eerw. Vader Joannes Bisschop van Rochester in Engeland, enz.*

Marguèrite de la Mère de Dieu

NAQUIT EN 1587. d'une famille honnête à *Formeshem* ou *Farmsum*, village de la province de *Groningue* vers le Nord-Est, dépendant de la seigneurie de *Ripperda* proche *Delfzyl*. Son père étoit de Brabant, & s'appelloit *Sébastien Vannoct* : sa mère avoit nom *Gertrude Bernates*. Agée de vingt ans, elle prit l'habit de Carmèlite Converse à *Bruxelles* le 8. décembre 1607., & se mit sous la direction de la Vénèrable Mère *Anne de Jésus*, qui lui inspira l'esprit de charité, de ferveur, d'oraison, & de pénitence, dont elle étoit pénètrée. La sœur *Marguèrite* répondit parfaitement à ses vûes, & après avoir méné pendant plus de trente-six ans une vie remplie de bonnes œuvres, elle mourut dans son couvent, en réputation de sainteté, le onze mars 1646., agée de 58. ans, & quelques mois. On lui attribue le don de Miracles & celui de Prophètie. Elle a écrit

α. *L'Histoire de sa Vie*. En flamand. La sœur *Marguèrite* entreprit cet ouvrage par ordre de son Confesseur le P. *Gratien de la Croix*. On en a une traduction

Françoise, dont je parlerai à l'Article suivant.

β. De l'Oraison, de la Contemplation, & des faveurs, dont Dieu l'avoit gratifiée. C'est apparemment une suite de l'Ouvrage qui précède.

☞ *Cosmæ de Villiers Biblioth. Carmel. II.* 332. 333.

Jean-Chrysostome de S. Matthieu,

NOMMÉ d'abord *Jean Hustin*, étoit apparemment de *Liège*, ou des environs. Ayant embrassé l'état Ecclésiastique, & reçu les Ordres sacrés, il professa quelques années la Philosophie au Séminaire Episcopal de ce diocèse. Ensuite, dégouté du monde, il alla prendre l'habit des Carmes déchaussés à *Bruxelles*, où il fit profession le 23. septembre 1621. Dépuis il enseigna la Philosophie & la Théologie au couvent de *Placet* à *Louvain*. (*a*) Il avoit rempli d'autres fonctions dans sa

(*a*) Les Carmes Déchaussés ont deux couvens dans cette ville, l'un dans la rue d'*Héverle*, fondé par les Archiducs Albert & Isabelle en 1611. C'est le Noviciat de la Province. L'autre est près de la Porte neuve de *Bruxelles*, & fut commencé le 14. sept. 1621. *D. Etienne de Gamarra*, Gouverneur de la citadelle de *Gand*, en fit bâtir l'église en 1653--55. C'est là qu'on enseigne la Théologie aux jeunes Religieux : la maison se nomme *Placet* à cause de la belle vûe qu'on y a du coté de la ville.

province, lorſque ſes ſupèrieurs l'appellèrent à *Rome.* Le Pape *Urbain VIII.* lui préſenta l'Evêché d'*Hiſpaham*, Capitale de la Perſe. (*b*) On l'envoya enſuite à CP., où il édifia beaucoup les Chrêtiens du pays. De retour en Brabant, il y exerça les charges de Prieur & de Définiteur, & mourut pieuſement à *Bruxelles* le 21. février 1652.

Il a mis en François *La Vie de la ſœur Marguèrite de la Mère de Dieu, Carmèlite converſe de Bruxelles.* Ms^te^ chez les Carmes Déchauſſés de cette ville. Le P. *Jean Chryſoſtome* avoit été quelque tems Confeſſeur de cette Religieuſe.

☞ *Coſmæ de Villiers Biblioth. Carmelit. I.* 824.

(*b*) Cet Evêché eſt affecté à l'Ordre des Carmes Déchauſſés.

Quelques Remarques ſur les CHANSONS MILITAIRES *des Anciens, & ſurtout des Peuples du Nord. Celle d'un Anonyme du IX. ſiècle.*

LES POEMES & les Chants Militaires ont une origine fort ancienne. On en voit l'uſage établi chez les Hébreux, chez les Grecs, & chez les Romains :

peut-être ne seroit-il pas difficile de le trouver chez les Egyptiens, les Chaldéens, les Perses, & les Arabes. On a fait voir il y a longtems que non seulement il étoit en vogue chez les peuples du Nord, même les plus reculés : mais encore que c'étoit le moyen ordinaire, qu'ils employoient pour transmettre à la postèrité les exploits de leurs Héros. Chez les anciens Goths, c'étoient les *Scaldes*, ou les *Scaldres*, qui faisoient ces vers & ces chansons. Ces *Scaldres* étoient souvent des principaux de la nation, ils entroient dans le conseil des Rois, & les suivoient à l'armée. Ils n'attendoient pas le repos du cabinet pour composer leurs pièces : ils les écrivoient & les chantoient dans le tumulte du camp. *Sedulius* parle de ces chants, lorsqu'il dit :

——————— *Tragicoque boatu,*
Ridiculove Getæ, seu qualibet arte canendi.

Olaus Wormius nous a donné un Catalogue des Scaldes : il en nomme trente-trois, qui ont flori sous diffèrens Rois de Suède, & l'on en connoit qui lui ont échapé, entre autres *Uter* & *Thurbiörn.* Les Islandois excelloient surtout dans ces compositions, & leurs pièces étoient prèfèrées à celles de leurs voisins. Les Historiens du Nord (*a*) prétendent que l'u-

(a) *Fuerat ab origine regni Gothorum magnus in ejus incolis gloriæ & laudis appetitus. Proinde præclara Majo-*

ſage dont je parle eſt auſſi ancien que les Colonies, qui peuplèrent ces climats glacés: qu'on le conſerva avec d'autant plus de ſoin, qu'on le regardoit comme un moyen très-efficace pour animer les jeunes gens à imiter la bravoure de leurs pères, & que ces chanſons enveloppoient d'utiles leçons de morale ſous l'écorce de la fable mêlée avec la vérité hiſtorique. (*b*) Telle eſt en effet la Chanſon qu'*Olaus Magnus* attribue à *Stercather*, ce renommé géant, qui ſe fit tuer après avoir vécu trois ſiècles, & fait des proüeſſes innombrables. (*c*)

rum geſta in carmina & verſus, quodam Poetico more, ſed patrio ſermone, redigere curaverunt: eaque in conviviis, ut juventutem ad virtutem excitarent, frequenter concinebant. (Johan. Magnus, Hiſtor. Suecor., in Præfatione, cap. 8.)

Pulcrum in hanc rem exemplum affert Priſcus in Hiſtoriâ Gothica : » Adveniente, inquit, veſpere, ſublatis epulis, » duo viri Scythæ coram Attilâ prodierunt, & verſus à ſe » factos, quibus ejus victorias & virtutes bellicas canebant, » recitârunt : in quos Convivæ oculos vultuſque defixerunt. » Et alii quidem verſibus delectabantur, aliis bellorum recor» datio animos exſuſcitabat, aliis manabant lacrymæ, quo» rum ætas affecta reddiderat corpus effœtum & imbecillum, » ex quo eorum pugnandi ardor & cupiditas quieſcere coge» batur. » (Joh. Loccenius, Antiq. Sueo-Gothic. pag. 115., edit. Holmienſis, 1654.) Voilà les effets de la vraye Poëſie.

(b) *Loccenius, ubi ſup.*, *pp.* 89. 90.

(*c*) En voici quelques fragmens, ſuivant la verſion d'*Olaus* : (*Epit. Hiſtoriæ de Gentib. ſeptentrionalibus, edit. Antv.* 1562. *folio* 54.)

Fortium crudus cibus eſt virorum:
Nec reor lautis opus eſſe menſis,
Mens quibus belli meditatur uſum
Pectore forti.....
Fugimus lautæ vitium popinæ,
Rancidis ventrem dapibus foventes,

Les Germains, étant voisins des Goths, & n'ayant selon toutes les apparences qu'une même origine, eurent aussi des usages fort ressemblans, & en particulier celui des Chansons militaires. Tacite le marque expressément, (*d*) & donne à leurs chants le nom de *Barditus ;* c'est que la fonction de les composer apartènoit aux *Bardes*, aussi bien que chez les Gaulois. (*e*) *Ernest - Casimir Wasserbach*

Coctiles paucis placuere succi
Tempore prisco.....
Undecim quondam Proceres eramus,
Regis Hachonis studium secuti ;
Hic prior Helgo Ruhathus resedit
Ordine cœnæ :
Hic famis primæ stimulum licebat
Aridis pernæ natibus levare ;
Ventris ardorem rigidi domabat
Copia crusti.
Offulam nemo vapidam petebat. ....
Vulgus externum fugiebat esum :
Nec fuit Summis epuli libido ;
Ipse Rex parvo meminit modestam
Ducere vitam.....

(d) *Fuisse apud eos & Herculem memorant, primumque omnium virorum fortium ituri in prælia canunt. Sunt illis hæc quoque Carmina, quorum relatu, quem Barditum vocant, accendunt animos, futuræque pugnæ fortunam ipso cantu augurantur. Nec tam voces illæ, quàm virtutis concentus videntur. Affectatur præcipuè asperitas soni, & fractum murmur, objectis ad os scutis, quò plenior & gravior vox repercussa intumescat.* Tacitus de morib. Germanor. sub init.

(*e*) Posidonius apud Athenæum : Τὰ δὲ ἀκούσματα αὐτῶν εἰσὶν οἱ καλούμενοι Βάρδοι· Ποιηταὶ δὲ οὗτοι τυγχάνουσι μετ' ᾠδῆς ἐπαίνους λέγοντες. S. Pompejus Festus, inter Auctores Latinos Genevæ 1622. editos, p. 258. *Bardus Gallicè Cantor appellatur, qui virorum fortium laudes canit, à gente Bardorum, de quibus Lucanus :*

Plurima securi fudistis carmina, Bardi.

avoit fait un livre particulier ſur cette matière, & l'avoit accompagné d'une Hymne Allemande ſur S. Annon, Archevêque de *Cologne*, (*f*) qu'il croyoit étre la plus ancienne pièce, qui nous reſte en ce genre. Mais on ne croit pas que le livre de *Waſſerbach* ait vû le jour. Venons à nos Pays-Bas.

Ces Provinces ayant été ſucceſſivement occupées par les Germains, par les Cimbres, & par les Francs, qui y apportèrent leur langue, il n'y a pas lieu de douter que les Chanſons militaires n'y ayent eu lieu, comme dans la Germanie & la Scandinavie. J'ai raporté ailleurs ce qu'on lit dans la Vie de S. Ludger, que ce ſaint Evêque rendit la vûe à un aveugle nommé *Bérulef*, natif de *Holverden* en Friſe, & qui excelloit dans la compoſition de ces ſortes de Poëſies.

Diodorus Siculus L. V. c. 20. al. 25. : Ε'ισὶ δὲ παρ' ἀυτοῖς καὶ ποιηταὶ με- λῶν, οὓς Βάρδους ὀνομάζουσιν. Strabo lib. IV., edit. Græco-Lat. Caſauboni, Pariſ. 1620., p. 197. *Apud univerſos autem* (Gallos) *ferè tria ſunt hominum genera, quæ in ſingulari habentur honore : Bardi, Vates, & Druidæ; horum Bardi hymnos canunt, Poetæque ſunt.* Ammian. Marcellin. Lib. XV. (inter Hiſtor. Auguſtæ Scriptores, edit. Francof. 1588. T. II. p. 327.) *Loci hominibus paulatim excultis, viguere ſtudia laudabilium doctrinarum, inchoata per Bardos, & Eubages, & Druidas. Et Bardi quidem fortia virorum illuſtrium facta, heroïcis compoſita verſibus, cum dulcibus lyræ modulis cantitarunt.*

(f) *De Bardis ac Barditu, ſive antiquis Carminibus ac Cantilenis veterum Germanorum, Diſſertatio; cui junctus eſt de S. Annone, Colonienſi Archiepiſcopo, vetuſtiſſimus omnium Germanorum Rhythmus & monumentum.* Voyez *Wagenſeil*, Ep. ad Gisb. Cuperum, in Poleni Supplemento Theſauri Gronoviani & Græviani, Tomo IV. pag. 24.

Charlemagne se plaisoit à en copier de pareilles, pour les apprendre par cœur. (g)

Le Roi *Louïs III.*, l'un de ses successeurs, ayant défait les Normans proche l'Escaut en 881., sa victoire fut célèbrée par une chanson, qui peut avoir pour Auteur un Religieux de *St-Amand* dans le Tournèsis. Le P. *Mabillon* la trouva dans cette Abbaye : *Jean Schilter* l'a publiée avec une version Latine, & un Commentaire, dans son *Thesaurus Antiquitatum Teutonicar.*, Tome II. sous le titre de : Ε'πινίκιον *rhythmo Teutonico Ludovico Regi acclamatum, cùm Nortmannos an.* DCCCLXXXIII. (881.) *vicisset. Christian-Adolphe Klotzius* en raporte un morceau, (h) qui peut suffire pour donner une idée des compositions, qui font l'objet de cet article :

Tho nam her skild, indi sper,
Ellianlicho reit her :
Wold her warer rahchon
Sina Widarsahchon.
Tho ni was iz buro lango,
Fand her thia Northmannon.
Gode lob! sageta,
Her siht thes her gereda.

(g) *Barbara & antiquissima Carmina, quibus veterum Regum actus & bella canebantur, scripsit* (il copia) *memoriæque mandavit.* (Eginhart. in Vitâ Caroli M. cap. 29.)

(h) Dans sa *Dissert. II. de Carminibus bellicis quorundam populorum*, imprimée à la suite de son édition de Tirtæus : *Altenburgi, Offic. Richteria*, 1767. *in-12. pp.* 233. 234.

Ther Kunig reit kuono,
Sang lioth frono;
Joh alle saman sungun:
Kyri'eleison.
Sang was gesungen,
Wig was bigunnen.
Bluot skein in wangon
Spilodunder Vrankon.
Thar raht thegeno gelih,
Nichein soso Hludwig,
Snel indi kuoni;
Thas was imo gekunni, &c.

C'est-à dire : » Alors il prit son bouclier & sa lance, & avança promptement à cheval, résolu de tirer une vengeance sérieuse de ses ennemis. A quelques momens de-là, il joignit les Normans : Dieu soit loué ! dit-il, voyant ce qu'il désiroit. Le Roi redouble sa marche, & entonne une hymne en présence de toute l'armée. Tous chantèrent aussitôt : *Kyrie eleïson.* (*i*) Le chant

(*i*) Les Saints qui établirent le Christianisme dans l'Allemagne & dans les contrées voisines, introduisirent chez les gens de guerre la coutume d'implorer le secours divin avant les combats. Personne ne pouvoit sortir du camp, que les chefs de l'armée n'eussent entonné le *Kyrie eleïson* : & quand les troupes marchoient à l'ennemi, chaque cohorte crioit trois fois : *Dieu soit avec nous*; après quoi elles gardoient le silence, jusqu'à ce qu'on en vînt aux mains : alors le Corps de bataille, & surtout ceux qui formoient l'arrière-garde, poussoient des cris épouvantables, tant pour animer leurs gens, que pour effrayer les ennemis. *Bellum incipitur*, dit un Ecrivain ancien, *ex parte Christianorum Kyrie eleison dicitur : ex parte aliorum turpis ac diabolica*

» fini, on en vint aux mains. Le sang paroiſ-
» soit bouillonner sur les joues des Francs
» animés au combat. Tous les soldats se
» vengèrent : mais personne ne le fit avec
» tant d'éclat que Louïs, qui plein de
» courage & d'ardeur, comme il lui étoit
» naturel, &c. »

On ne trouvera pas cette Chanson admirable : mais en vérité celles des Romains ne valoient guères mieux, (*k*) & ne ressembloient non plus aux Odes de *Pindare* & d'*Horace*, que les Chansons du Pont-Neuf aux Odes de *Rousseau*.

vox, hiu, hiu, hiu, auditur. (*) Il s'agit là d'un combat contre les Huns. Le Vénérable Bède nous apprend (**) que les Germains & les Francs chantoient quelquefois l'*Alleluia* à la place du *Kyrie eleison*. Quelquefois aussi ils chantoient le *Gloria in excelsis*. (***)

(*k*) » Refert Theoclius, Cæsareorum temporum scriptor, » Aurelianum manu sua, bello Sarmatico, uno die XLVIII. » interfecisse, plurimis autem & diversis diebus, ultra IↃ. » CCCCL., adeò ut etiam ballistea pueri & saltatiunculas in » Aurelianum tales componerent, quibus diebus festis mili- » tariter saltitarent. *Mille, mille, mille, mille, mille, mille* » *decollavimus. Unus homo mille, mille, mille, mille de-* » *collavimus. Mille, mille, mille, vivat qui mille, mille* » *occidit. Tantum vini habet nemo, quantum fudit sangui-* » *nis.....* Idem apud Maguntiacum Tribunus legionis sextæ » Gallicanæ Francos irruentes, quum vagarentur per totam » Galliam, sic afflixit, ut trecentos ex his captos, septin- » gentis interemptis, sub coronâ vendiderit. Unde iterum » de eo facta est Cantilena : *Mille Francos, mille Sarmatas* » *semel occidimus. Mille, mille, mille, mille, mille Persas* » *quærimus.* » (Flav. Vopiscus in Aureliano, inter Hist. Augustæ Scriptores edit. Francof. 1588. T. II. pp. 272. 273.)

(*) *Engelhusius in Chronico ad an.* 934., *T. II. Scriptorum Brunswic. Leibnitii, pag.* 1073.

(**) *Eccl. Historia Angliæ, L. I. c.* 20.

(***) Voyez *Joan. Schilterus, Thesaur. Antiquit. Teutonicar. T. II. p.* 17.

FIN DU TOME ONZIÈME.

TABLE DES AUTEURS

Contenus dans ce Volume.

A

AENHOLT (Pierre) *ou* AENGENHOLT, *ou* PROPE LIGNUM. 184
AMSTERDAM (Alard d') *ou* AMSTELREDAMUS. 404
ANDRIESZOON (Simon) 294
ANTOINE (Didace de S^{t}) 283
ARDENNE (Rémacle d') *ou* ARDUENNA. 42
ARUMÆUS (Dom.) *ou* van ARUM. 56
AUFFAY (Jean d') *ou* d'AU-FAY, *ou* de FAY. 40
AVILA (Balthasar d') 348

B

BACKER (André-Eloi de) 194
BARTHOLOMÆI (Corneille) *ou* TOLOMEI. 363
BEAUVAIS (Rémi de) 370
BECIUS (Jean) *ou* van BEECK. 365

BERINGUE (Raoul de) *ou de* BERINGHEN. 113
BLONDEL (François) 190
BLOXIUS (Pierre) 263
BLYENBURG (Adr. van) l'Oncle. 85
- - - - - - - - - - - - - - - le Neveu. 89
- - - - - - - - - - (Damase van) 82
BOECOP (Arnold van) 387
BOENER (Jean) *ou* BONERUS. 390
- - - - - - (Matthias) 392
BONARTIUS (Olivier) 136
BONFRÈRE (Jacques) 1
BOSSCHE (Pierre van den) 160
BOUCHER (And.) *ou* CARNIFICIS. 300
BOYLEAU (Gill.) *ou* de BOUILLON. 107
BRECHT (Livin van) *ou* BRECHTUS, *ou* BRECHTANUS. 402
BREDERODE (Gerbrand) 237
- - - - - - - - - (Jean van) 234
BRON (Nicol. le) *ou* BRONTIUS. 193
BRUEL (Joachim) *ou* BRULIUS. 164
BRUELE (Gautier) *ou* BRUELIUS. 162
BRUGES (Raoul de) *ou* BRUGENSIS. 424
BRUSSEL (P. van) *ou* BRUXELIUS. 215
BURY (Guillaume de) *ou* BURIUS. 16
BUYSSON (Gui de) 183

C

CAMPEN (Jean van den) 225
ÇARNARIUS (Joannes) *ou* VLEESCHOUWER. 196
CARNIFICIS (Andreas) *Vo.* BOUCHER.

CHANSONS MILITAIRES DES ANCIENS (*Remarques ſur les*) 441
CONVENTINUS CORSELIUS (Gisb.) *Voyez* COUVIN.
COPPÉE (Dénis) 141
CORET (Pierre) 216
CORSELIUS (Gér.) *ou* de COURSÈLE. 94
- - - - - - - - - (Gisbert) *Voyez* COUVIN.
CORTE (Jacq. de) *ou* CURTIUS. 417
COSTER (Henri de) *ou* COSTERIUS, *ou* CUSTERUS. 222
- - - - - - - (Samuel) 264
COUVIN de COURCELLES (Gisbert de) *ou* CONVENTINUS CORSELIUS. 99
CRUL (Jean) *Voyez* KRUL.
CUPER (Martin de) *ou* CUYPER, *ou* CUYPERS, *ou* CUPERUS. 209
CURTIUS (Jacques) *Voyez* de CORTE.

D

DIDRICH (Pierre) *ou* DIDRICHUS. 295
DRUVE (Chrétien) 80
DUMÉES (Antoine-François-Joſeph) 346

E

EECKHOUTE (J. v.) *ou* de ECOUTE. 298
EREMUNDUS (Erneſtus) 353

F

FAY (Jean de) *Voyez* d'AUFFAY.
FRISIUS (Laurent) *ou* le FRISON. 188

G

GENTIS (Dominique) 268
GLEN (Bauduin de) 261
GRENET (Matthias) 377
GURNEZ (Jean-Antoine de) 355

H

HAECX (David) 360
HALL (Richard) *ou* HALLUS. 132
HASSELT (Jean de, *ou ab*) 153
- - - - - - (Jean de) *ou* de HASELA. 152
HEEMAN (Gilles) 220
HEMERT (Antoine van) 435
HENRIQUEZ (Jean-Chryfoftome) 198
HOLLANDER (Jean d') *ou* HOLLANDERIUS. 384
HUENS (Aug.) *ou* HUNNÆUS. 271
HULST (Ant. van) *ou* HULSTIUS. 434
HUNNÆUS (Auguftin) *Voy.* HUENS.

K

KRUL (Jean) *ou* CRUL. 428
- - - - (Anne-Marie) 430

L

LAET (Gafpar de) 49
LANGIUS (Charl.) *ou* de LANGHE. 154
LEODIENSIS (Gerardus) *Voyez* LIÈGE.
LESSINES (Gill. de) *ou* à LESSINIA. 72
LICHT (Pierre de) *Voyez* LUCIUS.

LIÈGE (Gér. de) *ou* LEODIENSIS. 431
LOEDINGIUS (Jean) 271
LOEMEL (Gaudence van) 49
LUCIUS (Pierre) *ou* de LICHT. 176

M

MAELCOTE (Jean van) 147
- - - - - - - - - (Odon van) 149
- - - - - - - - - (Robert van) *ou* MALCHOTIUS. 143
- - - - - - - - - (Thierri van) 150
MATTHIEU (Jean-Chryfoftome de S.) 440
MATTHYS (Chriftian) *ou* MATTHIAS, *ou* MATTHIÆ. 287
MAURITIUS (Jean-Jacob) 266
MÈRE DE DIEU (Marguèrite de la) 439
MORTIER (Nicolas du) 24
MUELEMAN (Adrien) 130

O

OFFIGNIES (Thierri d') 106
OLIVARIUS (Jean) *ou* OLIESCHLAGER. 115
ONGNYES (Guilbert d') 100

P

PANHAUSEN (Jacques von) 296
PEETERS (Gafp.) *Voy.* STOLCKWYCK.
PERRE (Michel van den) 351
PIGNEWART (Jean) 139
PREZ (Jean des) *ou* de PRATIS. 28

R

RAELLEN (Hubert) 68
REIPKENS (Henri) 304
RIVIS (Eustache de) *Voy.* de ZICHENIS.
ROMBISE (Antoine de) 120

S

SARAVIA (Adrien de) 339
SNOY (Lambert) 65
- - - - (Regnier) 55
SOESMAN (Rabbi Eleasar) 425
SOMER (Bernard) 382
SOMMALIUS (Henri) *ou* de SOMMAL. 32
STAPLETON (Thomas) 309
STOLCKWYCK (Gaspar) *ou* STOLWYCK, ou PEETERS. 135

T

TAFFIN (Jean) le vieux. 167
- - - - - (Jean) le jeune. 171
- - - - - (Pierre) 173
TITELMANS (François) *ou* TITELMANNUS. 239
TOURNAI (Guillaume de) Bénèdictin. 377
- - - - - - - (Guillaume de) *ou* de TORNACO, Dominicain. 379
TRIQUET (André) 91

V

VERSCHOOR (Jacob) 399
VLEESCHOUWER (Jean) *Voyez* CARNARIUS.

W

WALLE (Chrêtien van de) 69
WALVIS (Ignace) 306
WANNEMAECKER (Philippe) *ou* WANNEMAKERIUS. 185
WILLEMAERS (Pierre-Thomas) 396
WOUTERS (Joſeph-Michel) 393

Z

ZICHENIS (Euſtache de) *ou* van RIVIEREN, *ou* de RIVIS. 70
ZYLIUS (Othon) *ou* van ZYLL. 179

DEC 7 - 1936